

CONSEIL DEPARTEMENTAL

10 novembre 2023

Extrait du registre des délibérations

Président de séance : Hervé GAYMARD

Présents : Mme BARBIER, M. BERETTI, Mme BERTHET, M. BERTHOUD,
Mme BLANC-TAILLEUR, Mme BONILLA, Mme BRUNET, Mme CHAPPUIS, Mme CRESSENS,
M. DARVEY, Mme DUBOUCHET-REVOL, M. DUC, Mme FAVETTA SIEYES,
Mme FONTAINE, Mme FURBEYRE, M. GAYMARD, Mme GEINDRE, M. GENNARO,
M. GRANGE, M. GUIGUE, M. LOMBARD, M. MAITRE, M. MOIROUD, M. MORAT,
M. PAUCHET, M. PROVOST, Mme REMY, M. ROLLAND, Mme RUAZ, Mme SANTAIS,
Mme SCHMITT, M. THEVENET, Mme UTILLE-GRAND, M. VAIRETTO, Mme VERNEY,
M. VILLIBORD, Mme WOLFF

Absent excusé : M. CHASSOT

La séance est ouverte à 10:00.

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

Conseil Départemental du 10 novembre 2023

Dossier n° 9

Direction des finances, du pilotage de gestion et des affaires juridiques/Pascal BELLEMIN
PB

FINANCES

Débat d'orientations budgétaires 2024

*

Vu l'avis favorable de la Première commission (Commission finances, ressources et moyens) en date du 06 novembre 2023,

Exposé des motifs :

En application des dispositions de l'article L 3312-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), dans un délai de 2 mois précédent l'examen du budget, le Président du Conseil départemental présente au Conseil départemental un rapport sur les orientations budgétaires de l'exercice, les engagements pluriannuels envisagés, la structure et l'évolution des dépenses et des effectifs ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Ce rapport fait l'objet d'un débat dont il est pris acte.

Conformément à ces dispositions, il est présenté au Conseil départemental le rapport sur les orientations budgétaires 2024 ci-joint.

Proposition de décision :

Il est proposé au Conseil départemental de donner acte au Président de la communication du rapport sur les orientations budgétaires de l'exercice 2024 conformément aux dispositions du CGCT citées ci-dessus.

**DONNÉ ACTE A
L'UNANIMITE**

ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2024

Les orientations budgétaires et financières pour 2024 et les années suivantes s'inscrivent dans un environnement économique marqué par la poursuite de tensions inflationnistes, une augmentation sensible des taux d'intérêts et une activité peu dynamique. La croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) français pourrait ainsi atteindre 0,9% en 2023 d'après l'INSEE, après 2,5% en 2022. Cette faible progression serait confirmée en 2024, avec une croissance économique de l'ordre de 1%¹. L'inflation observée depuis deux ans tend par ailleurs à se replier, progressivement, et les taux d'intérêt continuent de progresser, sous l'effet des augmentations régulières par la Banque Centrale Européenne de ses taux directeurs.

Ces évolutions économiques interviennent dans un contexte géopolitique difficile, marqué par la guerre en Ukraine et le conflit au Proche Orient, et une situation dégradée des finances publiques nationales, fortement mobilisées au cours des années précédentes afin de faire face aux conséquences sanitaires et économiques de la pandémie. Le déficit budgétaire, qui avait été porté à 9% du PIB en 2020 puis ramené à 6,5% en 2021, a ainsi atteint 4,7% du PIB en 2022 et pourrait en représenter 4,9% en 2023 tandis que l'endettement représenterait 109,7% de la richesse nationale en 2023 après 111,8% en 2022².

Un projet de loi de programmation des finances publiques pour 2023-2027 avait à ce titre été soumis au Parlement en 2022 en vue d'encadrer la trajectoire à venir du solde et de la dette publics et de définir les moyens de la respecter, en particulier en associant les collectivités locales à cet effort de redressement. Ce projet de loi, qui n'a pu être adopté en 2022, a été de nouveau présenté au Parlement au cours des dernières semaines, après modification de son contenu. S'il prévoit une progression des dépenses réelles de fonctionnement des administrations publiques locales inférieure de 0,5 point à l'inflation prévisionnelle, il ne comporte plus de dispositif de contractualisation et de sanction.

Le projet de loi de finances initiale pour 2024, qui s'inscrit dans le cadre pluriannuel fixé par le projet de loi de programmation, comporte divers ajustements. Peu de ces ajustements ont de conséquences significatives sur les finances départementales, dont la structure a été consolidée en 2022 mais qui pourraient se heurter, dès 2023, à un moindre rendement des droits de mutation à titre onéreux et à une augmentation des dépenses de fonctionnement.

Les orientations budgétaires du Département, qui s'inscrivent dans ce contexte incertain, donnent priorité aux investissements et à la transition écologique ainsi qu'aux actions favorisant la cohésion sociale et territoriale. Bien que le Département présente une structure financière solide, la détermination de ces orientations implique la prise en compte de la progression des charges courantes et une évolution future vraisemblablement moins favorable des recettes disponibles.

La préparation des budgets à venir, et notamment du budget pour 2024, intervient donc dans un environnement de faible croissance économique et de comptes publics dégradés. Elle appelle la définition d'une stratégie financière adaptée, fondée sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement et de l'endettement.

*

¹ Sources : Fonds Monétaire International, « Perspectives de l'économie mondiale – Des trajectoires divergentes » - Vue d'ensemble et Projections de croissance, Octobre 2023, <https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2023/10/10/world-economic-outlook-october-2023#> ; Nathalie Silbert, « Les taux d'intérêt élevés vont peser sur l'économie française en 2024, Les Echos, 17 octobre 2023, <https://www.lesechos.fr> ; Richard Hiault, « Le FMI compte sur un atterrissage en douceur de l'économie mondiale », Les Echos, 10 octobre 2023, <https://www.lesechos.fr> ; Richard Hiault, « L'économie mondiale reste entravée par la stagflation », Les Echos, 19 septembre 2023, <https://www.lesechos.fr>.

² Source : Annexe au projet de loi de finances pour 2024 – Rapport économique, social et financier, « Perspectives des finances publiques », page 61.

I/ UN ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER PLUS INCERTAIN ET MOINS FAVORABLE

L'environnement dans lequel s'inscrivent les orientations budgétaires du Département est donc principalement caractérisé par une croissance modérée, un déficit et un endettement publics élevés et des finances départementales solides mais confrontées à des facteurs de dégradation malgré un cadre budgétaire peu évolutif.

A/ Un contexte de « croissance modeste »³ et de finances publiques dégradées

L'environnement de cette fin d'année 2023 est caractérisé par un faible dynamisme de l'activité sur fond d'inflation moins marquée et de nouvelles dispositions législatives sur le plan budgétaire.

1/ Un contexte de faible croissance économique et de repli de l'inflation⁴

L'environnement économique et financier international

Après une progression de 3,5% en 2022, la croissance de l'activité mondiale devrait, en effet, pour le Fonds Monétaire International (FMI), s'accroître de 3% en 2023 et seulement de 2,9% en 2024 (respectivement 3% et 2,7% pour l'OCDE), dans un contexte marqué par une inflation persistante, une politique de resserrement monétaire des banques centrales, des conditions de financement moins favorables et des finances publiques dégradées⁵. Ces prévisions pourraient en outre être affectées par les conséquences économiques, non identifiées à ce jour, du conflit israélo-palestinien qui s'est fortement accentué début octobre 2023.

Le FMI s'attend ainsi à une croissance modérée de l'activité des pays industrialisés, de 1,5% en 2023 et de 1,4% en 2024, après 2,6% en 2022, tirée principalement par la progression du Produit Intérieur Brut (PIB) des Etats-Unis, du fait du dynamisme de la demande intérieure, qui pourrait atteindre 2,1% cette année, comme en 2022, puis 1,5% en 2024 (respectivement 2,2% et 1,3% pour l'OCDE)⁶.

La croissance de la zone euro serait limitée à 0,7% en 2023 et 1,2% en 2024, après 3,3% en 2022 (respectivement 0,6% et 1,1% pour l'OCDE), affectée par une diminution de 0,5% du PIB allemand en 2023 (-0,2% pour l'OCDE), en raison de la faiblesse de la demande intérieure, tandis que le PIB français croîtrait de 1% en 2023, avant 1,3% en 2024 (respectivement 1% et 1,2% pour l'OCDE). L'Espagne pourrait présenter une croissance de 2,5% puis de 1,7% mais l'Italie pourrait connaître une forte diminution du rythme de son activité économique, avec une progression de 0,7% de son PIB attendue en 2023 et en 2024 (0,8% pour l'OCDE), après 3,7% en 2022. Un moindre dynamisme serait également prévu au Royaume-Uni, après une année 2022 favorable (4,1%), ainsi qu'au Canada⁷.

³ Reprise partielle du titre donné par l'INSEE à sa note de conjoncture d'octobre 2023 : INSEE, « Croissance modeste, sur fond d'incertitudes géopolitiques », Note de conjoncture, 12 octobre 2023.

⁴ Rédaction achevée le 19 octobre 2023.

⁵ **Source** : Fonds Monétaire International, « Perspectives de l'économie mondiale – Des trajectoires divergentes » - Vue d'ensemble et Projections de croissance, Octobre 2023, <https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2023/10/10/world-economic-outlook-october-2023#>; Richard Hiault, « Le FMI compte sur un atterrissage en douceur de l'économie mondiale », Les Echos, 10 octobre 2023, <https://www.lesechos.fr>; Richard Hiault, « L'économie mondiale reste entravée par la stagflation », Les Echos, 19 septembre 2023, <https://www.lesechos.fr>.

⁶ **Source** : Fonds Monétaire International, « Perspectives de l'économie mondiale – Des trajectoires divergentes » - Vue d'ensemble et Projections de croissance, Octobre 2023, <https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2023/10/10/world-economic-outlook-october-2023#>; INSEE, « Croissance modeste, sur fond d'incertitudes géopolitiques », Note de conjoncture, 12 octobre 2023, page 5; Richard Hiault, « Le FMI compte sur un atterrissage en douceur de l'économie mondiale », Les Echos, 10 octobre 2023, <https://www.lesechos.fr>; Richard Hiault, « L'économie mondiale reste entravée par la stagflation », Les Echos, 19 septembre 2023, <https://www.lesechos.fr>.

⁷ **Source** : Fonds Monétaire International, « Perspectives de l'économie mondiale – Des trajectoires divergentes » - Vue d'ensemble et Projections de croissance, Octobre 2023, <https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2023/10/10/world-economic-outlook-october-2023#>; INSEE, « Croissance modeste, sur fond d'incertitudes géopolitiques », Note de conjoncture, 12 octobre 2023, page 5; Richard Hiault, « Le FMI compte sur un atterrissage en douceur de l'économie mondiale », Les Echos, 10 octobre 2023, <https://www.lesechos.fr>; Richard Hiault, « L'économie mondiale reste entravée par la stagflation », Les Echos, 19 septembre 2023, <https://www.lesechos.fr>.

L'activité des économies dites émergentes et en développement connaîtrait une progression limitée à 4 % en 2023 et en 2024, après 4,1% en 2022, en raison, notamment, d'un essoufflement de la croissance chinoise, après le dynamisme du début d'année, laquelle serait de 5% cette année du fait notamment d'une faible consommation des ménages, et de 4,2% en 2024 (respectivement 5,1% et 4,6% pour l'OCDE)⁸.

Dernières projections de croissance des Perspectives de l'économie mondiale

PROJECTIONS

(PIB réel, variation annuelle en pourcentage)

	2022	2023	2024
Production mondiale	3,5	3,0	2,9
Pays avancés	2,6	1,5	1,4
États-Unis	2,1	2,1	1,5
Zone euro	3,3	0,7	1,2
Allemagne	1,8	-0,5	0,9
France	2,5	1,0	1,3
Italie	3,7	0,7	0,7
Espagne	5,8	2,5	1,7
Japon	1,0	2,0	1,0
Royaume-Uni	4,1	0,5	0,6
Canada	3,4	1,3	1,6
Autres pays avancés	2,6	1,8	2,2
Pays émergents et pays en développement	4,1	4,0	4,0
Pays émergents et pays en développement d'Asie	4,5	5,2	4,8
Chine	3,0	5,0	4,2
Inde	7,2	6,3	6,3
Pays émergents et pays en développement d'Europe	0,8	2,4	2,2
Russie	-2,1	2,2	1,1
Amérique latine et Caraïbes	4,1	2,3	2,3
Brésil	2,9	3,1	1,5
Mexique	3,9	3,2	2,1
Moyen-Orient et Asie centrale	5,6	2,0	3,4
Maroc	1,3	2,4	3,6
Arabie saoudite	8,7	0,8	4,0
Afrique subsaharienne	4,0	3,3	4,0
Nigéria	3,3	2,9	3,1
Afrique du Sud	1,9	0,9	1,8
Pour mémoire			
Pays émergents et pays à revenu intermédiaire	4,0	4,0	3,9
Pays en développement à faible revenu	5,2	4,0	5,1

Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2023.

Note : Pour l'Inde, les données et prévisions sont présentées sur la base de l'exercice budgétaire. Les données de l'exercice 2022/2023, qui débute en avril 2022, sont présentées dans la colonne 2022. Les projections de croissance pour l'Inde sont de 6,5 % en 2023 et de 5,7 % en 2024, sur la base de l'année civile. Pour l'Italie, les données et prévisions se fondent sur les informations disponibles au 21 septembre 2023. Pour le Royaume-Uni, les données et prévisions ne tiennent pas compte des importantes révisions statistiques publiées le 25 septembre 2023.

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

IMF.org

Source : Fonds Monétaire International, « Perspectives de l'économie mondiale – Des trajectoires divergentes », Octobre 2023, <https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2023/10/10/world-economic-outlook-october-2023#>.

⁸ Source : Fonds Monétaire International, « Perspectives de l'économie mondiale – Des trajectoires divergentes » - Vue d'ensemble et Projections de croissance, Octobre 2023, <https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2023/10/10/world-economic-outlook-october-2023#> ; INSEE, « Croissance modeste, sur fond d'incertitudes géopolitiques », Note de conjoncture, 12 octobre 2023, page 5 ; Richard Hiault, « Le FMI compte sur un atterrissage en douceur de l'économie mondiale », Les Echos, 10 octobre 2023, <https://www.lesechos.fr> ; Richard Hiault, « L'économie mondiale reste entravée par la stagflation », Les Echos, 19 septembre 2023, <https://www.lesechos.fr>.

Le commerce mondial, malgré une augmentation observée au deuxième trimestre, pourrait connaître un ralentissement au troisième trimestre de 2023⁹.

Le cours du pétrole s'est par ailleurs accru en septembre sous l'effet de l'annonce par l'Arabie Saoudite de sa volonté de limiter sa production d'ici fin 2023 et connaît de fortes fluctuations du fait des tensions géopolitiques au Moyen-Orient¹⁰. Les prix de l'énergie sont pour leur part en voie de normalisation, le prix du gaz étant passé de plus de 200 MWh au cours de l'été 2022 à moins de 40 MWh et les prix des autres matières premières étant moins élevés qu'au cours du premier semestre de 2022¹¹.

► 1. Cours mondial du pétrole et prix du gaz naturel en Europe



Dernier point : 9 octobre 2023.

Source : Insee.

Source : INSEE, « Croissance modeste, sur fond d'incertitudes géopolitiques », Note de conjoncture, 12 octobre 2023, page 4.

De manière générale, le FMI observe une décélération de l'inflation, qui devrait toutefois demeurer de 6,9% en 2023, après 8,7% en 2022, puis de 5,8% en 2024 avant un retour à des valeurs plus usuelles en 2025 dans le meilleur des cas. Ce ralentissement concerne notamment les économies occidentales, comme les Etats-Unis ou l'Espagne. Son évolution reste toutefois dépendante de celle des cours de l'énergie¹².

⁹ Source : INSEE, « Croissance modeste, sur fond d'incertitudes géopolitiques », Note de conjoncture, 12 octobre 2023, page 6.

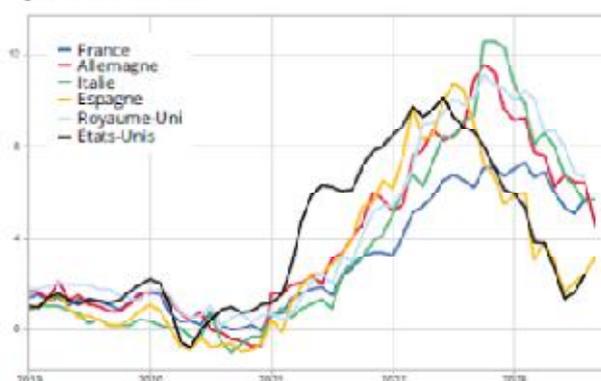
¹⁰ Source : INSEE, « Croissance modeste, sur fond d'incertitudes géopolitiques », Note de conjoncture, 12 octobre 2023, pages 3, 4 ; Rachel Cotte, « Pétrole : la politique de l'Opep aurait détruit de la demande », Les Echos, 13 octobre 2023, <https://www.lesechos.fr>.

¹¹ Source : INSEE, « Croissance modeste, sur fond d'incertitudes géopolitiques », Note de conjoncture, 12 octobre 2023, page 4.

¹² Source : Fonds Monétaire International, « Perspectives de l'économie mondiale – Des trajectoires divergentes » - Vue d'ensemble et Projections de croissance, Octobre 2023, <https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2023/10/10/world-economic-outlook-october-2023#> ; Richard Hiault, « Le FMI compte sur un atterrissage en douceur de l'économie mondiale », Les Echos, 10 octobre 2023, <https://www.lesechos.fr> ; INSEE, « Croissance modeste, sur fond d'incertitudes géopolitiques », Note de conjoncture, 12 octobre 2023, page 4.

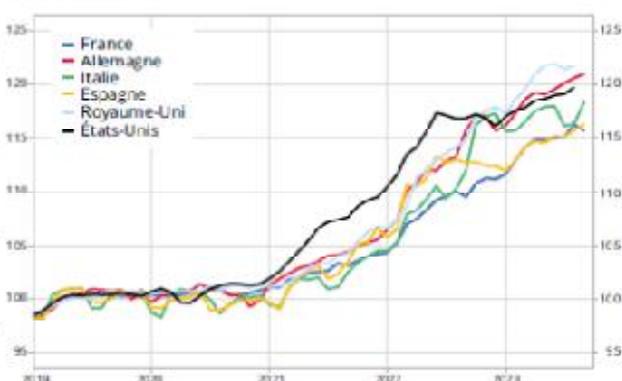
► 3. Comparaison des niveaux d'inflation (au sens de l'indice des prix à la consommation harmonisé, IPCH)

(glissement annuel en %)



Dernier point : septembre 2023 (pour la France, l'Allemagne, l'Italie, et l'Espagne) et août 2023 (pour les États-Unis et le Royaume-Uni).
Note : indices des prix à la consommation harmonisé (IPCH).
Source : Insee, Destatis, Istat, INE, ONS, BLS, calculs Insee.

(base 100 en 2019)



Dernier point : septembre 2023 (pour la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne) et août 2023 (pour les États-Unis et le Royaume-Uni).
Note : indices des prix à la consommation harmonisé (IPCH).
Source : Insee, Destatis, Istat, INE, ONS, BLS, calculs Insee.

Source : INSEE, « Croissance modeste, sur fond d'incertitudes géopolitiques », Note de conjoncture, 12 octobre 2023, page 5.

Afin de contrer ces poussées inflationnistes, les Banques centrales, notamment occidentales, ont, dès 2022, mis un terme à leurs politiques dites accommodantes et engagé un processus de resserrement, à l'origine d'une hausse des taux d'intérêts¹³.

La Banque Centrale Européenne (BCE) a ainsi sensiblement relevé ses taux directeurs depuis juillet 2022. Le taux de dépôt a ainsi été augmenté de 450 pb entre juillet 2022 et septembre 2023, mais reste toutefois négatif une fois déduite l'inflation constatée. Ce levier pourrait ne plus être activé au cours des prochains mois, à la faveur de la moindre hausse des prix constatée en septembre dernier, même si plusieurs banquiers centraux européens ont fait montre de prudence sur ce point¹⁴. L'augmentation décidée en septembre par la BCE, alors qu'elle annonçait de bonnes perspectives sur l'inflation et une dégradation de l'activité en zone euro, a montré une certaine rigueur dans sa position¹⁵. Elle pourrait également envisager une augmentation du taux de réserves obligatoires, destinées à permettre aux établissements bancaires d'affronter une crise, afin de limiter les réserves dites excédentaires, rémunérées par la BCE et, partant, augmenter le coût du crédit¹⁶.

De son côté la Réserve Fédérale a fortement accru ses taux directeurs depuis mars 2022 et paraît désormais à même de marquer une pause dans ce cycle de hausse, même si elle ne s'interdit pas une nouvelle augmentation d'ici fin 2023 au vu de l'évolution des fondamentaux économiques¹⁷. Les taux américains pourraient en effet rester élevés au cours des prochains mois, la Fed envisageant une hausse d'un quart de point d'ici la fin de l'année et prévoyant une diminution limitée à 50 pb en 2024¹⁸.

¹³ Source : INSEE, « Note de conjoncture – Un automne lourd de menaces pour l'Europe », 6 octobre 2022, page 5.

¹⁴ Source : Grégoire Vincenot, Cabinet Michel Klopfer, « Le cycle haussier sur les taux directeurs touche à son terme, mais la perspective d'enclenchement du cycle baissier reste incertaine », La lettre du financier territorial, N°391, Octobre 2023, https://www.financierterritorial.fr/article_le-cycle-haussier-sur-les-taux-directeurs-touche-a-son-terme-mais-la-perspective-d-enclenchement-du-cycle-baissier-reste-incertaine_679A4D7FB06DAE.html ; Patrick Artus, « La stratégie dangereuse de la BCE », Les Echos, 5 octobre 2023, <https://www.lesechos.fr> ; Guillaume Benoit, « La BCE se refuse à crier victoire face à l'inflation », Les Echos, 3 octobre 2023, <https://www.lesechos.fr>.

¹⁵ Source : Nicolas Goetzmann, « Vers un nouvel âge de glace pour la zone euro », Les Echos, 21 septembre 2023, <https://www.lesechos.fr>.

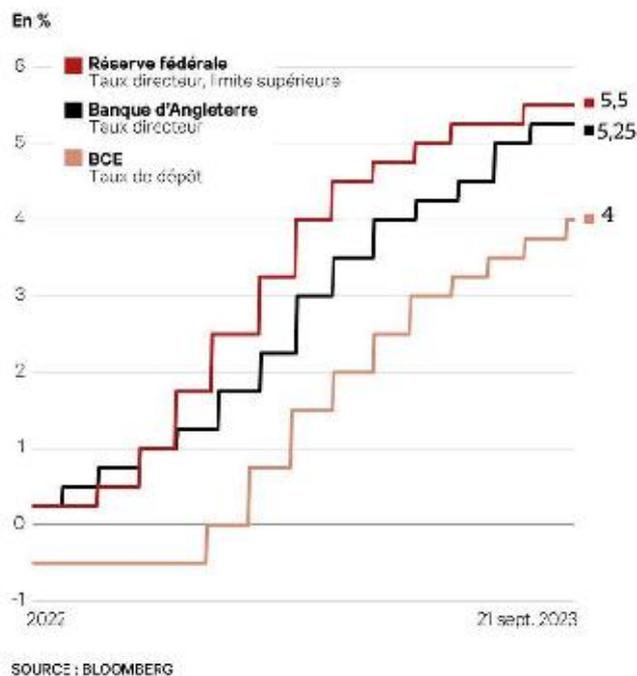
¹⁶ Source : Guillaume Benoit, « Les réserves bancaires, sujet piège pour la BCE », Les Echos, 9 octobre 2023, <https://www.lesechos.fr>.

¹⁷ Source : Solveig Godeluck, « La Fed marque une nouvelle pause dans la hausse des taux », Les Echos, 20 septembre 2023, <https://www.lesechos.fr>.

¹⁸ Source : Guillaume Benoit, Sophie Rolland, « Bourse : le discours sans concession de la Fed fait vaciller les marchés », Les Echos, 21 septembre 2023, <https://www.lesechos.fr>.

Quant à la Banque d'Angleterre, elle a maintenu, en septembre, son taux directeur inchangé, après 21 mois de resserrement monétaire et sans écarter la possibilité d'une nouvelle hausse dans les prochains mois au vu de l'évolution de l'inflation¹⁹.

Les taux d'intérêt des banques centrales

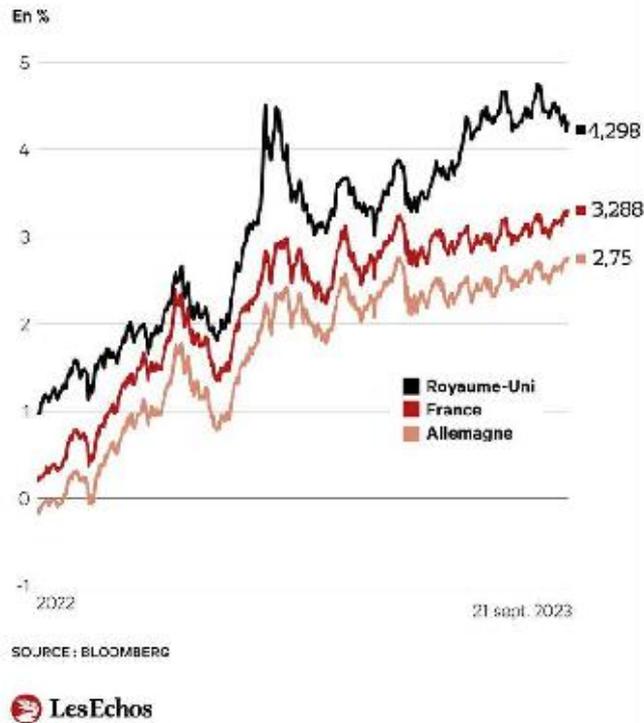


 Les Echos

Source: Guillaume Benoit, Sophie Rolland, « Bourse : le discours sans concession de la Fed fait vaciller les marchés », Les Echos, 21 septembre 2023, <https://www.lesechos.fr>.

¹⁹ Source : Ingrid Feuerstein, « La Banque d'Angleterre renonce à relever ses taux », Les Echos, 21 septembre 2023, <https://www.lesechos.fr>.

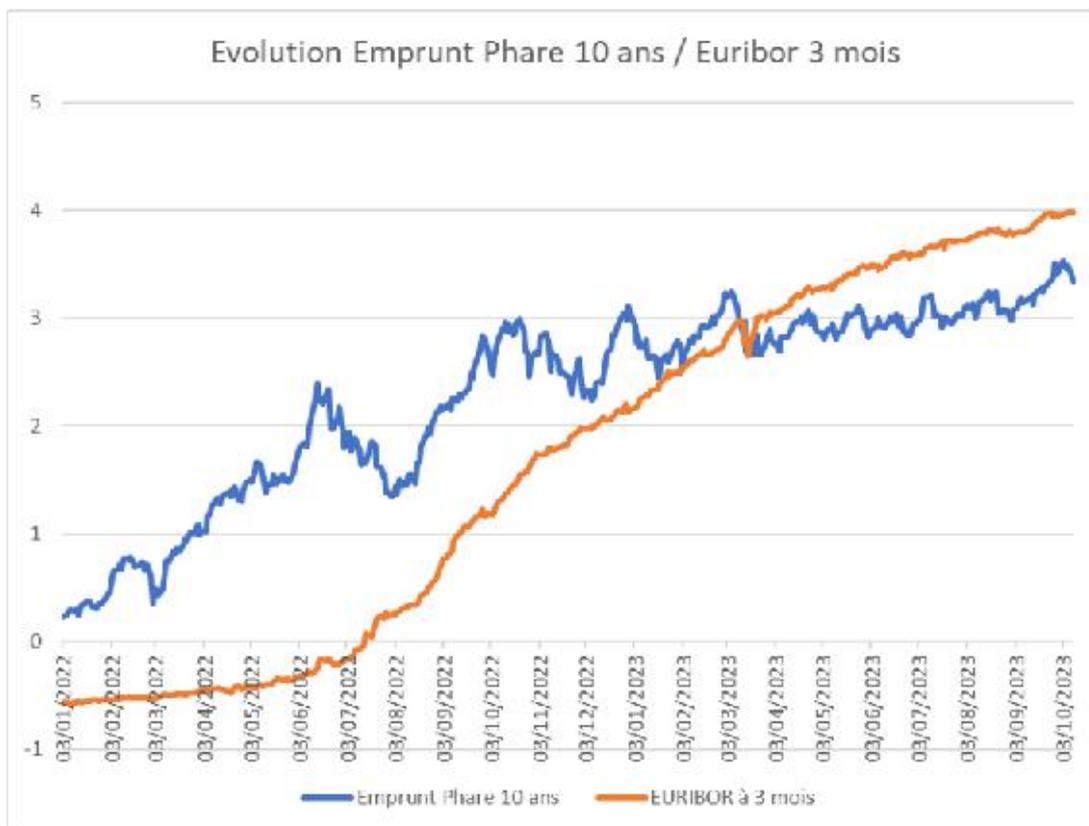
Les taux à 10 ans



Source : Guillaume Benoit, Sophie Rolland, « Bourse : le discours sans concession de la Fed fait vaciller les marchés », Les Echos, 21 septembre 2023, <https://www.lesechos.fr>.

Les taux longs se sont beaucoup accrus depuis mi-2022, le taux de l'emprunt Phare 10 ans en France passant ainsi de 1,645% le 12 juillet 2022 à 3,533% le 3 octobre 2023. Dans le même temps, l'Euribor 3 mois connaissait également une très forte progression passant de -0,058% à 3,964% ; l'Euribor a même atteint un niveau supérieur à celui de l'emprunt à 10 ans à compter de mi-mars 2023. Il en est résulté un accroissement de la valeur de l'euro par rapport au dollar jusqu'au milieu du mois de juillet de 2023, avant que s'engage un mouvement inverse à la faveur des perspectives favorables de croissance aux Etats-Unis²⁰.

²⁰ Source : INSEE, « Croissance modeste, sur fond d'incertitudes géopolitiques », Note de conjoncture, 12 octobre 2023, page 5.



Source : Banque de France - <https://webstat.banque-france.fr/>

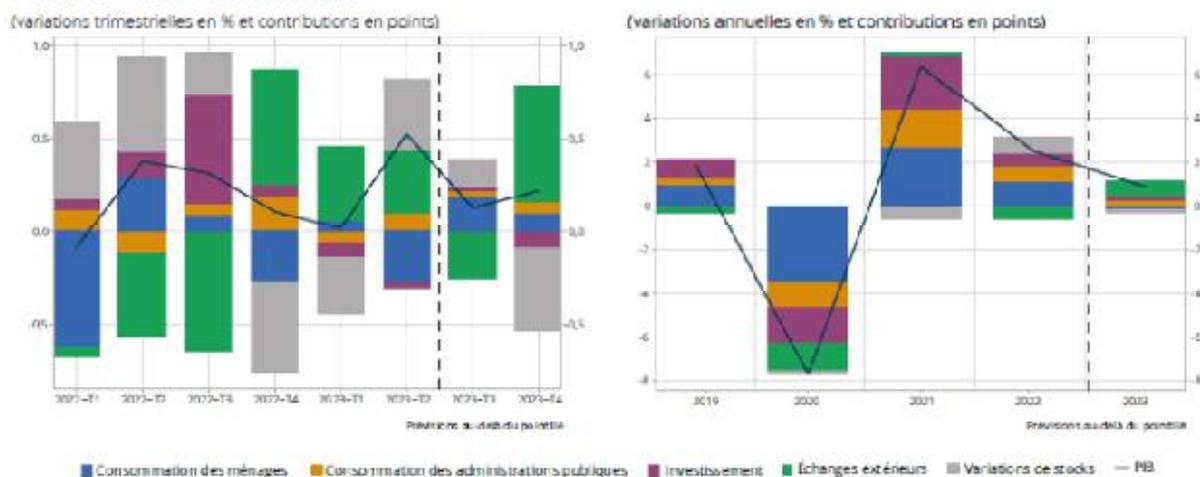
L'évolution des taux longs dépendra, au cours des prochains mois, de l'évolution de l'inflation et de sa stabilisation. L'enclenchement d'un cycle de baisse des taux n'est toutefois pas envisagé avant mi 2024, la BCE ayant montré sa détermination à maintenir durablement des taux directeurs élevés²¹.

²¹ Sources : Grégoire Vincenot, Cabinet Michel Klopfer, « Le cycle haussier sur les taux directeurs touche à son terme, mais la perspective d'enclenchement du cycle baissier reste incertaine », La lettre du financier territorial, N°391, Octobre 2023, https://www.financierterritorial.fr/article_le-cycle-haussier-sur-les-taux-directeurs-touche-a-son-terme-mais-la-perspective-d-enclenchement-du-cycle-baissier-reste-incertaine_679A4D7FB06DAE.html ; Guillaume Benoit, « Les taux flambent à nouveau face à la fermeté des banques centrales », Les Echos, 26 septembre 2023, <https://www.lesechos.fr>.

La situation économique en France

La croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) pourrait atteindre 1% en 2023 en France d'après le FMI et l'OCDE (0,9% d'après la Banque de France et l'OFCE) et de 1,3% en 2024 pour le FMI (1,2% pour l'OCDE et 0,9% pour la Banque de France, 0,8% pour l'OFCE)²². L'INSEE s'attend, pour sa part, à une croissance de 0,9% en 2023, après 2,5% en 2022, l'activité ayant progressé de 0% au premier trimestre et de 0,5% au deuxième trimestre, et pourrait croître respectivement de 0,1% et de 0,2% aux troisième et quatrième trimestre²³.

► 17. PIB et ses contributions



Source : Insee.

Source : INSEE, « Croissance modeste, sur fond d'incertitudes géopolitiques », Note de conjoncture, 12 octobre 2023, page 13.

Après une augmentation de 1,6% au deuxième trimestre, liée à un effet de rattrapage, l'activité industrielle s'accroîtrait de 0,3% au troisième trimestre et de 0,4% au quatrième. L'activité dans la construction connaît une baisse depuis le début de 2023 en raison de la hausse des taux d'intérêts et continuerait de reculer, à hauteur de 1% au troisième trimestre et de 0,6% au quatrième. En matière de services, l'activité diminuerait eu second semestre, après une progression de 0,6% au deuxième trimestre²⁴.

Après avoir bénéficié d'un soutien des échanges extérieurs au deuxième trimestre, la croissance pourrait s'appuyer, au second semestre, sur la consommation des ménages, à la faveur d'un léger repli de l'inflation, un rebond des exportations, notamment aéronautiques et navales en fin d'année, et sur l'investissement des entreprises, particulièrement au troisième trimestre²⁵.

La consommation des ménages, qui a diminué de 0,5% au deuxième trimestre, du fait notamment du recul de la consommation de produits alimentaires et des dépenses touristiques, pourrait en effet s'accroître de 0,4% au troisième trimestre et de 0,2% au quatrième trimestre principalement du fait des progressions constatées sur la consommation de produits alimentaires et de biens durables (véhicules,

²² Source : Fonds Monétaire International, « Perspectives de l'économie mondiale – Des trajectoires divergentes » - Vue d'ensemble et Projections de croissance, Octobre 2023, <https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2023/10/10/world-economic-outlook-october-2023#>; Nathalie Silbert, « Les taux d'intérêt élevés vont peser sur l'économie française en 2024 », Les Echos, 17 octobre 2023, <https://www.lesechos.fr>; Richard Hiault, « Le FMI compte sur un atterrissage en douceur de l'économie mondiale », Les Echos, 10 octobre 2023, <https://www.lesechos.fr>; Richard Hiault, « L'économie mondiale reste entravée par la stagflation », Les Echos, 19 septembre 2023, <https://www.lesechos.fr>.

²³ Source : INSEE, « Croissance modeste, sur fond d'incertitudes géopolitiques », Note de conjoncture, 12 octobre 2023, pages 3, 5, 7, 13; Nathalie Silbert, « Le pouvoir d'achat devrait se redresser en fin d'année en France », Les Echos, 12 octobre 2023, <https://www.lesechos.fr>.

²⁴ Source : INSEE, « Croissance modeste, sur fond d'incertitudes géopolitiques », Note de conjoncture, 12 octobre 2023, page 7.

²⁵ Source : INSEE, « Croissance modeste, sur fond d'incertitudes géopolitiques », Note de conjoncture, 12 octobre 2023, page 3.

équipement du logement, etc...). Elle bénéficierait de l'évolution favorable de l'inflation et du pouvoir d'achat, même si le taux d'épargne demeurerait particulièrement élevé²⁶.

L'investissement des entreprises au troisième trimestre progresserait à la faveur du renouvellement des flottes automobiles mais devrait connaître une diminution au quatrième trimestre, tandis que l'investissement en construction recule depuis le début de 2023. L'investissement des ménages est, pour sa part, en diminution depuis l'été de 2022, avec une baisse dans la construction de logements neufs et dans les l'immobilier neuf et ancien²⁷. L'OFCE prévoit un recul de l'investissement en 2024, des entreprises (-1,1%) comme des ménages²⁸.

La progression des importations serait limitée au second semestre et les exportations pourraient connaître un moindre dynamisme au troisième trimestre avant de nouveau de progresser en fin d'année, à la faveur, comme au deuxième trimestre, de nouvelles livraisons navales et aéronautiques²⁹.

► 1. Biens et services : équilibre ressources-emplois aux prix de l'année précédente chaînés, en évolutions trimestrielles et annuelles

(variations trimestrielles et annuelles en %, données CVS QD)

	2021				2022				2023				2021	2022	2023
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Produit intérieur brut	0,1	0,9	3,0	0,6	-0,1	0,4	0,3	0,1	0,8	0,5	0,1	0,2	6,4	2,5	0,9
Importations	2,2	2,2	1,2	4,5	1,8	0,3	4,7	-1,3	-2,5	1,6	0,7	1,2	9,1	8,8	0,2
Total des ressources	0,6	1,5	2,7	1,4	0,6	0,6	1,1	-0,1	-0,1	0,9	0,2	0,2	7,7	4,3	1,3
Dépenses de consommation des ménages	0,6	1,3	4,9	0,3	1,2	0,6	0,2	0,5	0,1	0,5	0,4	0,2	5,1	2,1	0,2
Dépenses de consommation des administrations ^{**}	0,4	0,5	3,3	0,9	0,4	0,4	0,2	0,7	0,2	0,4	0,1	0,2	6,5	2,9	0,7
dont dépenses individualisables des APU	0,1	0,7	4,5	0,9	0,4	-1,1	0,3	0,7	-0,5	0,2	0,1	0,1	8,4	-2,9	0,2
dont dépenses collectives des APU	-1,6	0,1	0,0	0,6	0,6	0,8	0,0	0,8	0,1	0,6	0,0	0,4	3,0	1,8	1,5
Formation brute de capital fixe (FBCF)	0,4	1,7	0,1	-0,2	0,3	0,6	2,4	0,3	-0,3	0,1	0,1	-0,3	10,2	2,3	1,1
dont Entreprises non financières (ENF)	1,0	1,2	0,7	-0,2	0,6	0,5	4,2	0,7	0,8	0,5	0,8	-0,1	9,9	3,8	3,5
Ménages	-2,3	3,2	0,3	-0,5	-1,7	1,3	-1,6	-1,1	-1,5	-2,3	-1,9	-1,7	15,8	-1,2	-5,5
Administrations publiques	-0,5	0,5	-1,9	-0,1	1,6	-0,2	1,5	0,8	0,2	0,5	0,4	0,0	2,3	1,5	2,1
Exportations	0,6	1,5	3,1	3,5	1,7	-1,1	3,0	0,8	-1,7	-2,1	-0,5	2,0	10,7	7,4	2,2
Contributions (en point)															
Demande intérieure hors stocks ^{**}	0,3	1,2	2,4	0,3	0,4	0,3	0,7	0,0	0,1	0,2	0,2	0,1	6,7	2,4	0,4
Variations de stocks ^{**}	0,2	0,0	-1,0	0,6	0,4	0,5	0,2	-0,5	0,3	0,4	0,1	-0,5	0,5	0,8	0,2
Commerce extérieur	0,5	0,3	0,5	-0,3	0,1	-0,5	0,6	0,5	0,4	0,3	0,2	0,6	0,2	0,6	0,7

Prévisions

* Dépenses de consommation des administrations publiques (APU) et des institutions sans but lucratif au service des ménages (SBSLM).

** Les variations de stocks comprenant les acquisitions nettes d'objets de valeur.

Lecture : au troisième trimestre 2023, les exportations auraient diminué de 0,5 % par rapport au deuxième trimestre 2023 ; la contribution des échanges extérieurs à la croissance trimestrielle du PIB serait négative, à 0,2 point.

Source : Insee.

Source : INSEE, « Croissance modeste, sur fond d'incertitudes géopolitiques », Note de conjoncture, 12 octobre 2023, page 24.

Par ailleurs, les salaires nominaux connaîtraient une progression équivalente à l'inflation en moyenne annuelle et l'emploi serait moins dynamique en 2023, seules 133 000 créations nettes étant prévues sur l'année et le taux de chômage devant légèrement se dégrader pour atteindre 7,3% de la population active au second semestre³⁰. En 2024, 73 000 emplois, dont 50 000 emplois salariés, pourraient être détruits et le taux de chômage pourrait être porté à 7,9%, d'après l'OFCE³¹.

²⁶ Source : INSEE, « Croissance modeste, sur fond d'incertitudes géopolitiques », Note de conjoncture, 12 octobre 2023, page 11 ; Nathalie Silbert, « Le pouvoir d'achat devrait se redresser en fin d'année en France », Les Echos, 12 octobre 2023, <https://www.lesechos.fr>.

²⁷ Source : INSEE, « Croissance modeste, sur fond d'incertitudes géopolitiques », Note de conjoncture, 12 octobre 2023, page 12 ; Nathalie Silbert, « Le pouvoir d'achat devrait se redresser en fin d'année en France », Les Echos, 12 octobre 2023, <https://www.lesechos.fr>.

²⁸ Source : Nathalie Silbert, « Les taux d'intérêt élevés vont peser sur l'économie française en 2024 », Les Echos, 17 octobre 2023, <https://www.lesechos.fr>.

²⁹ Source : INSEE, « Croissance modeste, sur fond d'incertitudes géopolitiques », Note de conjoncture, 12 octobre 2023, page 12.

³⁰ Source : INSEE, « Croissance modeste, sur fond d'incertitudes géopolitiques », Note de conjoncture, 12 octobre 2023, pages 3, 7, 8 ; Nathalie Silbert, « Le pouvoir d'achat devrait se redresser en fin d'année en France », Les Echos, 12 octobre 2023, <https://www.lesechos.fr>.

³¹ Source : Nathalie Silbert, « Les taux d'intérêt élevés vont peser sur l'économie française en 2024 », Les Echos, 17 octobre 2023, <https://www.lesechos.fr>.

► 5. Évolution de l'emploi, du chômage et de la population active

(variation en moyenne trimestrielle et annuelle en milliers, données CVS)

	2022				2023				2020	2021	2022	2023
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4				
Emploi (1)	160	124	135	104	93	66	11	15	14	1 000	523	195
<i>rappel : emploi en fin de période</i>	167	141	129	79	107	26	5	5	6	1 099	454	133
Chômage (2)	-17	3	-11	-48	-9	20	36	28	-46	-155	-73	75
Population active = (1) + (2)	143	127	124	56	84	86	46	43	-3	846	450	259
<i>Population active tendancielle ajustée (a)</i>	7	0	9	11	9	6	22	41	24	27	25	00
<i>Effet de flexion conjoncturel (b)</i>	16	12	13	10	9	7	1	2	4	100	51	19
<i>Effet de l'alternance sur l'activité des jeunes (c)</i>	12	18	33	23	7	12	8	0	11	130	86	27
<i>Résidu (d)</i>	109	88	68	12	58	60	15	0	-15	588	277	188
Variation du taux de chômage	0,0	0,0	-0,1	-0,1	-0,1	0,1	0,1	0,0	-0,1	-0,7	-0,2	0,1
Niveau du taux de chômage	7,4	7,4	7,3	7,2	7,1	7,2	7,3	7,3				

■ Prévission.

(a) Tendence basée sur les projections de population active de 2022 ajustées, y compris effet de la réforme des retraites de 2023 et effet de la réforme de l'Assurance chômage de 2023.

(b) Cet effet de flexion représente le fait que de nouveaux actifs se présentent sur le marché du travail lorsque la conjoncture de l'emploi s'améliore.

(c) Effet basé sur les cycles de chômage en alternance de la Dares, calculé Insee.

(d) En 2020 et 2021, le résidu recouvre l'effet propre de la crise sanitaire sur les comportements d'activité.

Note : l'emploi correspond ici à l'emploi total (salariés et non-salariés), mesuré en moyenne trimestrielle.

Lecture : au deuxième trimestre 2023, l'emploi a augmenté de 56 000 personnes en moyenne, le chômage de 20 000 et la population active de 86 000. Le taux de chômage a été quasi stable à 7,2 %.

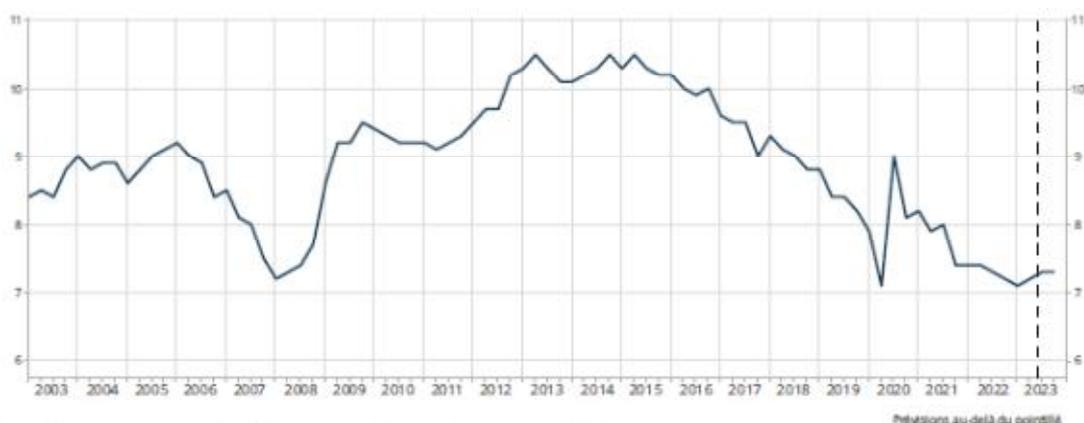
Champ : France hors Mayotte, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquête Emploi, Estimations trimestrielles d'emploi.

Source : INSEE, « Croissance modeste, sur fond d'incertitudes géopolitiques », Note de conjoncture, 12 octobre 2023, page 26.

► 10. Taux de chômage au sens du BIT

(moyenne trimestrielle en % de la population active, données CVS)



Champ : France (hors Mayotte), personnes de 15 ans ou plus vivant en logement ordinaire.

Source : Insee.

Source : INSEE, « Croissance modeste, sur fond d'incertitudes géopolitiques », Note de conjoncture, 12 octobre 2023, page 8.

Le pouvoir d'achat des ménages progresserait de 1,2% en 2023, du fait, notamment, de l'évolution des salaires, des revenus de la propriété (dividendes, intérêts perçus) et des prestations sociales (indexation sur l'inflation, mesures spécifiques)³².

L'inflation devrait s'élever à 4,4% sur un an en décembre et l'inflation moyenne atteindre 5% en 2023. L'inflation dite sous-jacente serait de 3,9% en décembre sur un an et de 5,2% en moyenne³³. Pour 2024, l'OFCE s'attend à une inflation de 2,3% en décembre 2024 et de 3,3% en moyenne annuelle pour 2024³⁴.

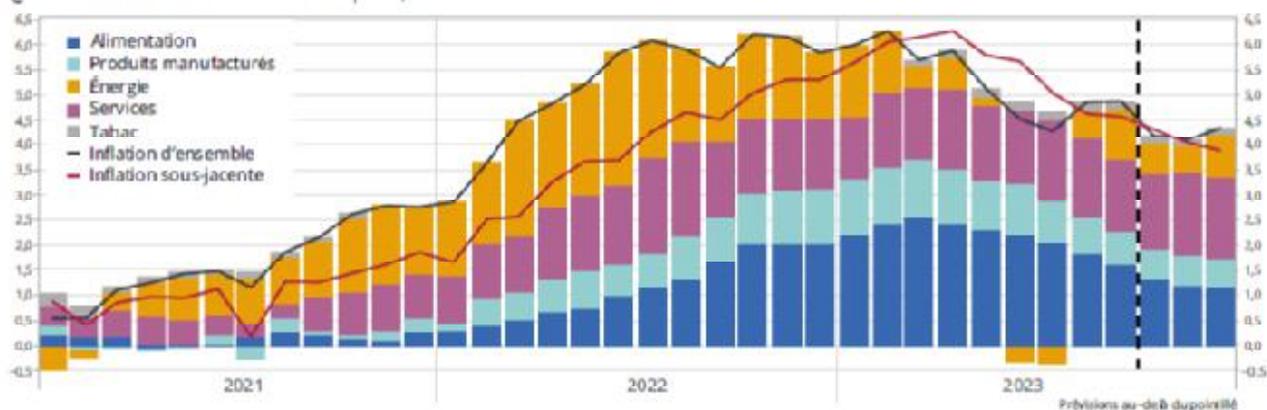
³² Source : INSEE, « Croissance modeste, sur fond d'incertitudes géopolitiques », Note de conjoncture, 12 octobre 2023, pages 3, 10 ; Nathalie Silbert, « Le pouvoir d'achat devrait se redresser en fin d'année en France », Les Echos, 12 octobre 2023, <https://www.lesechos.fr>.

³³ Source : INSEE, « Croissance modeste, sur fond d'incertitudes géopolitiques », Note de conjoncture, 12 octobre 2023, pages 3, 10 ; Nathalie Silbert, « Le pouvoir d'achat devrait se redresser en fin d'année en France », Les Echos, 12 octobre 2023, <https://www.lesechos.fr>.

³⁴ Source : Nathalie Silbert, « Les taux d'intérêt élevés vont peser sur l'économie française en 2024 », Les Echos, 17 octobre 2023, <https://www.lesechos.fr>.

► 11. Inflation d'ensemble et contributions par poste

(taux annuel en % et contributions en points)



Note : pour septembre 2023, l'inflation d'ensemble constitue une estimation provisoire, l'inflation sous-jacente une prévision.

Lecture : en septembre 2023, l'inflation d'ensemble s'élevait à 4,9 %, selon l'estimation provisoire. L'alimentaire y contribuait à hauteur de 1,6 point tandis que les produits manufacturés y contribuaient pour 0,7 point.

Source : Insee.

Source : INSEE, « Croissance modeste, sur fond d'incertitudes géopolitiques », Note de conjoncture, 12 octobre 2023, page 9.

La situation économique en Savoie

En Savoie, le premier semestre 2023 a été marqué par une progression de l'activité. Le chiffre d'affaires des entreprises s'est ainsi accru de 7,5% par rapport au premier semestre de 2022 (contre + 9,00% au plan régional), en particulier dans l'industrie manufacturière (+ 7,1%) et la construction (+ 15,30%). L'augmentation observée dans le secteur du commerce et de la réparation automobile a été de 3,4%³⁵.

³⁵ Source : Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, « Note conjoncturelle – 2^{ème} trimestre 2023 – Département de la Savoie », <https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr>.

1.1 Chiffres d'affaires des entreprises (M€)

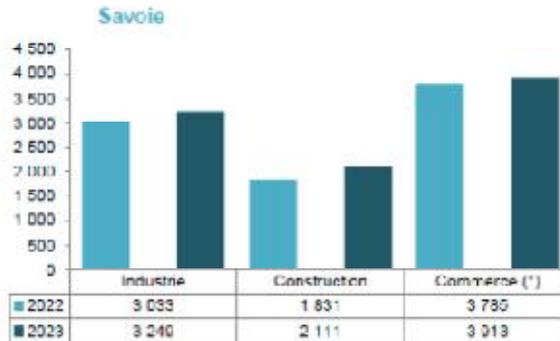
Source : DGFIP - Cumul du 1er janvier au 30 juin 2023

Champ : entreprises privées dont le siège est dans la Savoie pour les données départementales et en Auvergne-Rhône-Alpes pour les données régionales.

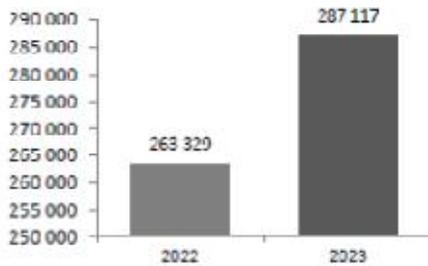
Tous secteurs d'activité confondus



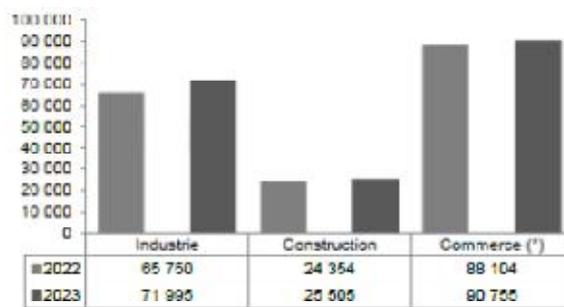
Dans trois grands secteurs d'activité (M€)



Région



Région



(*) Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (GZ)

Source : Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, « Note conjoncturelle – 2^{ème} trimestre 2023 – Département de la Savoie », <https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr>.

Le secteur touristique présente par ailleurs des résultats globalement satisfaisants pour la saison touristique de l'hiver 2022-2023, malgré le contexte inflationniste et un enneigement parfois insuffisant, lequel a particulièrement affecté la deuxième partie de saison. La saison a été marquée par un retour de la clientèle étrangère (+ 20%) et un recul du taux d'occupation dans les stations de basse et moyenne altitude³⁶.

TOTAL DES HEBERGEMENTS MARCHANDS

Source : G2A Consulting

Evolution par rapport à l'hiver 2021/2022				
SAISON 2022/2023	TO Taux d'occupation	TO Évolution en nb points	TO Évolution en %	TO Évolution
Hiver 2022/2023	65%	- 2 pts	- 3%	↘

PAR PERIODE Hiver 2022/2023	TO Taux d'occupation	TO Évolution en nb points	TO Évolution en %	TO Évolution
Vacances de Noël	72%	+ 4 pts	+ 6%	↗
Janvier	64%	+ 7 pts	+ 12%	↗
Vacances d'Hiver	79%	- 4 pts	- 6%	↘
Mars	65%	- 7 pts	- 11%	↘
Vacances de Printemps	34%	- 20 pts	- 37%	↘

PAR TYPE D'HEBERGEMENT

Evolution par rapport à l'hiver 2021/2022				
PAR TYPE D'HEBERGEMENT Hiver 2022/2023	TO Taux d'occupation	TO Évolution en nb points	TO Évolution en %	TO Évolution
Hôtels	66%	+ 3 pts	+ 5 %	↗
Résidences de Tourisme	80%	- 2 pts	- 2 %	↘
Villages Vacances	73%	+ 6 pts	+ 9%	↗
Locatif Agences	69%	- 2 pts	- 3 %	↘
Locatif De Particulier à Particulier	54%	- 4 pts	- 7 %	↘
Gîtes ruraux	76%	- 3 pts	- 4 %	↘

Source : Savoie Mont-Blanc l'Agence, Conjoncture – Observatoire du tourisme, « Hiver 2022-2023 – Note de conjoncture N°5 », 24 mai 2023.

³⁶ Source : Savoie Mont-Blanc l'Agence, Conjoncture – Observatoire du tourisme, « Hiver 2022-2023 – Note de conjoncture N°5 », 24 mai 2023.



REMONTEES MECANQUES

Journées-skieurs :

- **3%** par rapport à la saison précédente (hiver 2021/2022).

Sources : Plateforme G2A Consulting au 11/05/2023, Centrales de réservation des Gîtes de France T3 et T4, enquête Observatoire ASMB auprès d'un panel de sites nordiques, Domaines Skiables de France

Source : Savoie Mont-Blanc l'Agence, Conjoncture – Observatoire du tourisme, « Hiver 2022-2023 – Note de conjoncture N°5 », 24 mai 2023.

La saison d'été 2023 s'est pour sa part caractérisée par un taux d'occupation équivalent à celui de l'été 2022 et un retour de la clientèle étrangère dit « long courrier » en provenance d'Amérique du Nord et d'Asie. Une amélioration du taux d'occupation a même été observée dans les stations d'altitude, les villages vacances et des résidences de tourisme. En revanche, 70% des socio-professionnels ont constaté une diminution des dépenses réalisées à l'occasion du séjour (restauration, etc...) ³⁷.

TOTAL DES HEBERGEMENTS MARCHANDS

SAISON	Evolution par rapport à l'été 2022			
	TO Taux d'occupation	TO Évolution en nb points	TO Évolution en %	TO Évolution
Été 2023 (juin + juillet + août)	56%	stable	stable	→
PAR MOIS	TO Taux d'occupation	TO Évolution en nb points	TO Évolution en %	TO Évolution
Été 2023 : juin, juillet, août				
Juin (du 03/06 au 30/06)	39%	stable	stable	→
Juillet (du 01/07 au 28/07)	56%	stable	stable	→
Août (du 29/07 au 01/09)	66%	+ 2 pts	+ 3%	↗

Source : Savoie Mont-Blanc l'Agence, Conjoncture – Observatoire du tourisme, « Été 2023 – Note de conjoncture N°3 », 14 septembre 2023.

³⁷ Source : Savoie Mont-Blanc l'Agence, Conjoncture – Observatoire du tourisme, « Été 2023 – Note de conjoncture N°3 », 14 septembre 2023.

PAR TYPE D'HEBERGEMENT

PAR TYPE D'HEBERGEMENT Eté 2023 : juin, juillet, août	Evolution par rapport à l'été 2022			
	TO Taux d'occupation	TO Évolution en nb points	TO Évolution en %	TO Évolution
Hôtels	67%	stable	stable	→
Campings	65%	stable	stable	→
Résidences de Tourisme	57%	+ 2 pts	+ 4%	↗
Villages Vacances	59%	+ 2 pts	+ 4%	↗
Gîtes ruraux GDF en centrale	81%	stable	stable	→
Locatif agences	43%	stable	stable	→
Locatif Particulier à Particulier	55%	stable	stable	→

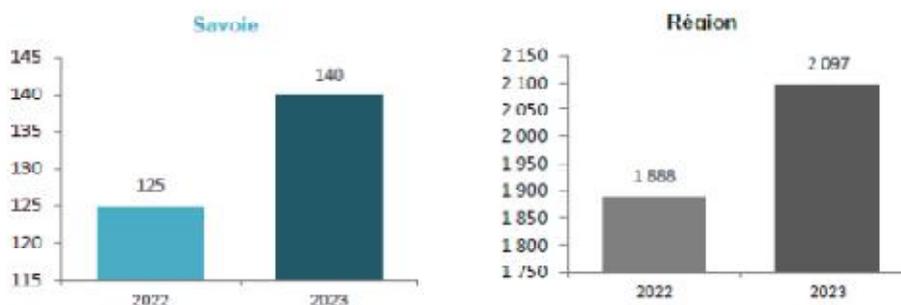
Source : Savoie Mont-Blanc l'Agence, Conjoncture – Observatoire du tourisme, « Été 2023 – Note de conjoncture N°3 », 14 septembre 2023.

L'investissement des entreprises a, quant à lui, progressé de 12,1% (+ 11,0% au plan régional)³⁸.

1.2 Investissements des entreprises (M€)

Source : DGFIP - Cumul du 1er janvier au 30 juin 2023

Champ : entreprises privées dont le siège est dans la Savoie pour les données départementales et en Auvergne-Rhône-Alpes pour les données régionales.



Source : Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, « Note conjoncturelle – 2^{ème} trimestre 2023 – Département de la Savoie », <https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr>.

Le nombre de créations d'entreprises était par ailleurs en diminution de 6,0% sur un an au 2^{ème} trimestre 2023 (-3,5% au plan régional)³⁹.

³⁸ Source : Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, « Note conjoncturelle – 2^{ème} trimestre 2023 – Département de la Savoie », <https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr>.

³⁹ Source : Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, « Note conjoncturelle – 2^{ème} trimestre 2023 – Département de la Savoie », <https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr>.

1.9 Créations d'entreprises

Source : INSEE, REE (Répertoire des entreprises et des établissements)

Données brutes - 2^{ème} trimestre 2023

	Savoie		Région	
	Nombre	Evolution annuelle	Nombre	Evolution annuelle
Nombre de créations d'entreprises	1 687	-6,0%	28 444	-3,5%
Dont micro-entreprises	1 052	-2,1%	18 197	3,0%

Source : Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, « Note conjoncturelle – 2^{ème} trimestre 2023 – Département de la Savoie », <https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr>.

S'agissant du logement et de l'immobilier, sur un an, de juillet 2022 à fin juin 2023, le nombre d'autorisations de construire de logements neufs a diminué de 16,8% (-23,1% à l'échelon régional). Par contre, le nombre d'autorisations de construire de locaux neufs a augmenté de 57,7% (-1,1% au niveau régional). Le nombre des mises en chantier de logements neufs a diminué de 6% (-13,9% au plan régional) tandis que celui des mises en chantier de locaux neufs a augmenté de 7,4% (-16,8% à l'échelle régionale)⁴⁰.

1.8 Immobilier

Source : SDES-DREAL-Sit@del2

Dernières données disponibles : 2^{ème} trimestre 2023

	Savoie		Région	
	Nombre (sur une année glissante)	Evolution annuelle (*)	Nombre (sur une année glissante)	Evolution annuelle (*)
Logements neufs (en nombre de logements)				
Autorisations de construire	5 390	-16,8%	56 720	-23,1%
Mises en chantier	3 860	-6,0%	45 330	-13,9%
Locaux neufs (en milliers de m²)				
Autorisations de construire	317	57,7%	5 186	-1,1%
Mises en chantier	131	7,4%	2 860	-16,8%

(*) % entre dernière année glissante et même période de l'année précédente.

Source : Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, « Note conjoncturelle – 2^{ème} trimestre 2023 – Département de la Savoie », <https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr>.

Les professionnels de l'immobilier (FNAIM) observent également une diminution de 1% du prix des biens immobiliers en Savoie au cours des trois derniers mois, notamment dans les grandes villes, à l'exception d'Aix-les-Bains. Ce mouvement de légère baisse intervient après plusieurs années de hausse plus modérée des prix. Il concerne davantage les maisons que les appartements, une forte diminution étant observée en Vanoise (-4,2%). Le nombre de transactions a également chuté au cours des douze derniers mois, tout en restant pour l'heure supérieur à celui observé au cours des années précédant 2021. La diminution observée pour les départements de l'Ain, de la Savoie et de la Haute-Savoie reste en outre inférieure à celle observée au plan national. La FNAIM constate par ailleurs un très faible taux de vacance de logement à louer en Savoie et une augmentation des loyers pratiqués, notamment à Aix-les-Bains et Chambéry ou dans l'Avant-Pays-Savoyard. Elle note enfin une insuffisance de logements neufs sur le territoire⁴¹.

⁴⁰ Source : Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, « Note conjoncturelle – 2^{ème} trimestre 2023 – Département de la Savoie », <https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr>.

⁴¹ Sources : Jean-Baptiste Serron, « Pays de Savoie. Immobilier : pour la première fois depuis plusieurs années, des prix à la baisse à Annecy », Le Dauphiné Libéré, 16 octobre 2023 ; Jean-Baptiste Serron, « Immobilier : le marché va-t-il exploser ? », Le Dauphiné Libéré, 16 octobre 2023.

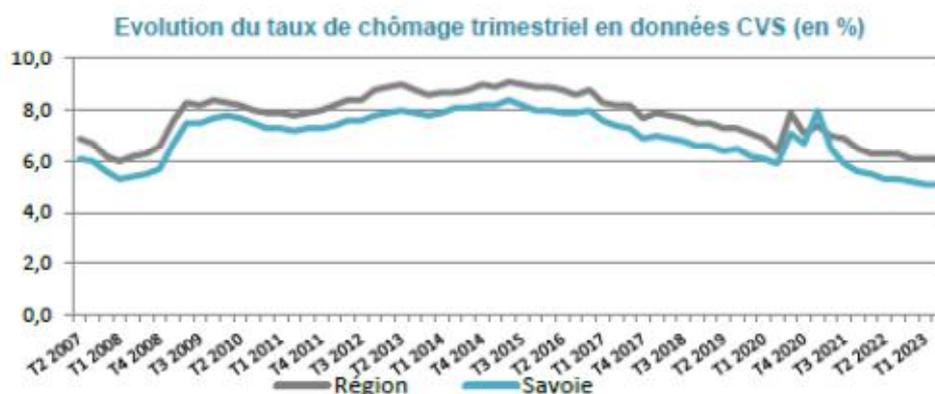
En ce qui concerne l'emploi, le taux de chômage a atteint 5,1% au deuxième trimestre 2023 (6,10% à l'échelle régionale), en diminution de 0,2 points sur un an⁴².

3.1 Taux de chômage

Source : Insee, CVS

Dernières données disponibles : 2ème trimestre 2023

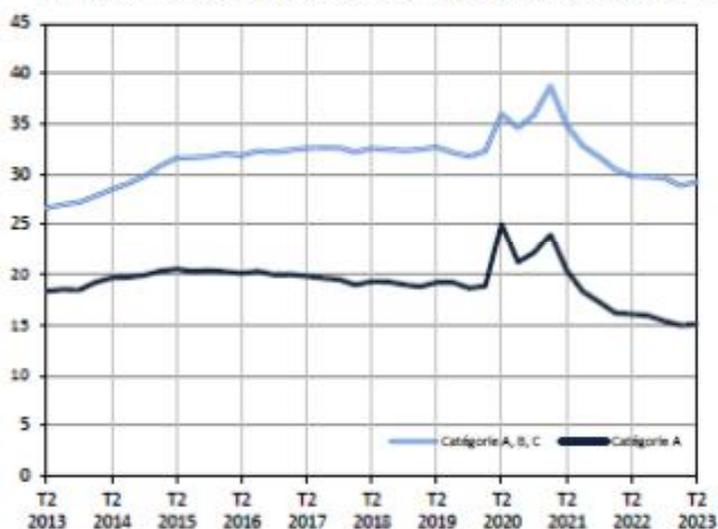
	T4 2019	T2 2022	T1 2023	T2 2023
Savoie	6,2	5,3	5,1	5,1
Région	7,1	6,3	6,1	6,1



Source : Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, « Note conjoncturelle – 2^{ème} trimestre 2023 – Département de la Savoie », <https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr>.

Demandeurs d'emploi en catégories A et A, B, C en Savoie

En milliers, données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO)



Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares.

Source : Préfète de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, Pôle Emploi, « Demandeurs d'emplois inscrits à Pôle Emploi en Savoie au 2^{ème} trimestre 2023.

⁴² Source : INSEE, « Taux de chômage localisés au 2^{ème} trimestre 2022 – Comparaisons régionales et départementales », 30 septembre 2022 ; <https://www.insee.fr> ; Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, « Note conjoncturelle – 2^{ème} trimestre 2023 – Département de la Savoie », <https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr>.

Au deuxième trimestre 2023, en Savoie, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit en moyenne sur le trimestre à 15 050. Ce nombre augmente de 0,6 % sur un trimestre (soit +90 personnes) et diminue de 6,2 % sur un an.

En Auvergne-Rhône-Alpes, ce nombre augmente de 0,3 % sur un trimestre (-5,1 % sur un an).

En Savoie, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant ou non exercé une activité (catégories A, B, C) s'établit en moyenne à 29 230 au deuxième trimestre 2023. Ce nombre augmente de 1,3 % sur un trimestre (soit +370 personnes) et diminue de 1,9 % sur un an.

En Auvergne-Rhône-Alpes, ce nombre baisse de 0,3 % sur un trimestre (-1,8 % sur un an).

Demands d'emploi par catégorie

Données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur :	
	2e trim. 2022	1er trim. 2023	2e trim. 2023	un trimestre*	un an**
Savoie					
Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie A)	10 050	14 960	13 050	+0,6	-0,2
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte (catégorie B)	4 540	4 870	5 140	+5,5	+13,2
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue (catégorie C)	9 220	9 020	9 040	+0,2	-2,0
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	29 810	28 860	29 230	+1,3	-1,9
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)	1 020	1 090	1 730	+2,4	+9,9
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)	2 540	2 670	2 660	-0,4	+4,7
Ensemble des inscrits (catégories A, B, C, D, E)	34 170	33 210	33 630	+1,3	-1,6

Source : Préfète de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, Pôle Emploi, « Demandeurs d'emplois inscrits à Pôle Emploi en Savoie au 2^{ème} trimestre 2023.

Demands d'emploi en catégorie A par sexe et âge

Données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur :	
	2e trim. 2022	1er trim. 2023	2e trim. 2023	un trimestre*	un an**
Hommes	7 870	7 170	7 390	+3,1	-6,1
Femmes	8 180	7 790	7 660	-1,7	-6,4
Moins de 25 ans	1 750	1 710	1 780	+4,1	+1,7
Hommes	940	890	960	+7,9	+2,1
Femmes	820	830	820	-1,2	0,0
Entre 25 et 49 ans	9 580	8 960	8 960	0,0	-6,5
Hommes	4 680	4 220	4 330	+2,6	-7,5
Femmes	4 900	4 740	4 630	-2,3	-5,5
50 ans ou plus	4 720	4 290	4 310	+0,5	-8,7
Hommes	2 250	2 070	2 100	+1,4	-6,7
Femmes	2 470	2 220	2 210	-0,5	-10,5
Savoie	16 050	14 960	13 050	+0,6	-6,2

* variation par rapport au trimestre précédent, en %.

** variation par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares.

Source : Préfète de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, Pôle Emploi, « Demandeurs d'emplois inscrits à Pôle Emploi en Savoie au 2^{ème} trimestre 2023.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

Données CVS-CJO

	Nombre moyen d'entrées et sorties			Évolution (en %) sur :	
	2e trim. 2022	1er trim. 2023	2e trim. 2023	un trimestre [*]	un an ^{**}
Savoie					
Entrées en catégories A, B, C	3 750	4 080	3 770	-7,1	+0,5
Sorties de catégories A, B, C	3 990	4 120	3 790	-8,0	-5,0
Région Auvergne-Rhône-Alpes					
Entrées en catégories A, B, C	61 680	63 590	62 580	-1,6	+1,5
Sorties de catégories A, B, C	64 060	64 130	64 000	-0,2	-0,1

* variation par rapport au trimestre précédent, en %.

** variation par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : Préfète de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, Pôle Emploi, « Demandeurs d'emplois inscrits à Pôle Emploi en Savoie au 2^{ème} trimestre 2023.

Il peut par ailleurs être noté une augmentation de 1,4% de l'emploi salarié en Savoie (+1% au plan régional), progressivement d'ailleurs davantage marquée dans le secteur tertiaire non marchand (+2,4%), l'agriculture (+1,8%) et la construction (+1,5%). En revanche, une diminution de 0,2% a été constatée entre le 1^{er} et le 2^{ème} trimestres de 2023 (stabilité à l'échelle régionale), dans l'agriculture (-2,7% et la construction (-0,7%)⁴³.

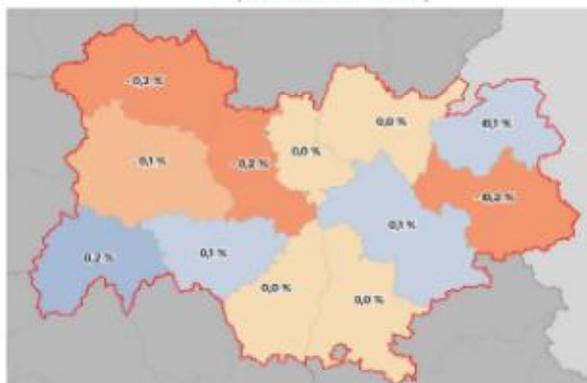
2.1 Emploi salarié

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee - Données CVS

Dernières données disponibles : 2ème trimestre 2023

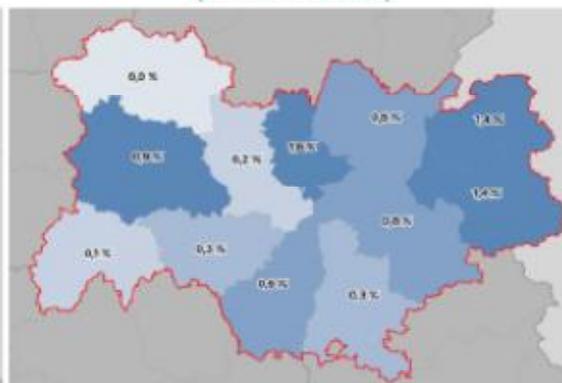
Savoie	2ème trimestre 2022	1er trimestre 2023	2ème trimestre 2023	Evolutions (en %)	
				Trimestrielle	Annuelle
Agriculture	1 432	1 499	1 458	-2,7	1,8
Industrie	24 576	25 015	24 928	-0,3	1,4
Construction	15 793	16 132	16 022	-0,7	1,5
Tertiaire marchand	93 245	94 100	94 099	0,0	0,9
Tertiaire non marchand	53 577	55 007	54 837	-0,3	2,4
Total	188 624	191 753	191 344	-0,2	1,4
Intérim	4 812	4 936	4 888	-1,0	1,6
Hors Intérim	183 812	186 818	186 456	-0,2	1,4

Evolution trimestrielle des emplois (en %) (T2 2023 / T1 2023)



Auvergne-Rhône-Alpes : 0,0%

Evolution annuelle des emplois (en %) (T2 2023 / T2 2022)



Auvergne-Rhône-Alpes : +1,0%

Source : Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, « Note conjoncturelle – 2^{ème} trimestre 2023 – Département de la Savoie », <https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr>.

⁴³ Source : Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, « Note conjoncturelle – 2^{ème} trimestre 2023 – Département de la Savoie », <https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr>.

L'environnement dans lequel prennent place les orientations budgétaires du Département est donc marqué par divers éléments d'incertitude économique, notamment sur le plan immobilier, malgré des résultats positifs, en particulier sur le plan de l'emploi.

Il est également caractérisé par un déficit et un endettement publics particulièrement élevés.

2/ Un déficit et un endettement publics toujours très élevés en 2022

Les comptes publics jusqu'en 2022

En % du PIB

	2019	2020	2021	2022
Solde public	-3,1	-9,0	-6,5	-4,7
Dette publique	97,4	114,6	112,9	111,8

Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juin 2023, pages 30, 32, 42, 47.

L'année 2022 devait marquer le retour à la normale après la crise liée à l'épidémie de covid 19. Cependant, l'invasion russe en Ukraine et la flambée de l'énergie ont rebattu les cartes. L'inflation a atteint 5,2 % en moyenne en 2022.

L'année 2022 est également marquée par une forte augmentation de la charge d'intérêt, laquelle représentait 1,4 point de PIB en 2020 mais 2,0 points de PIB en 2022⁴⁴. Cette progression est directement liée à l'indexation du capital des obligations d'Etat sur l'inflation⁴⁵.

Graphique n° 8 : charge d'intérêts des administrations publiques (en points de PIB)



Source : Insee

Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juin 2023, page 37.

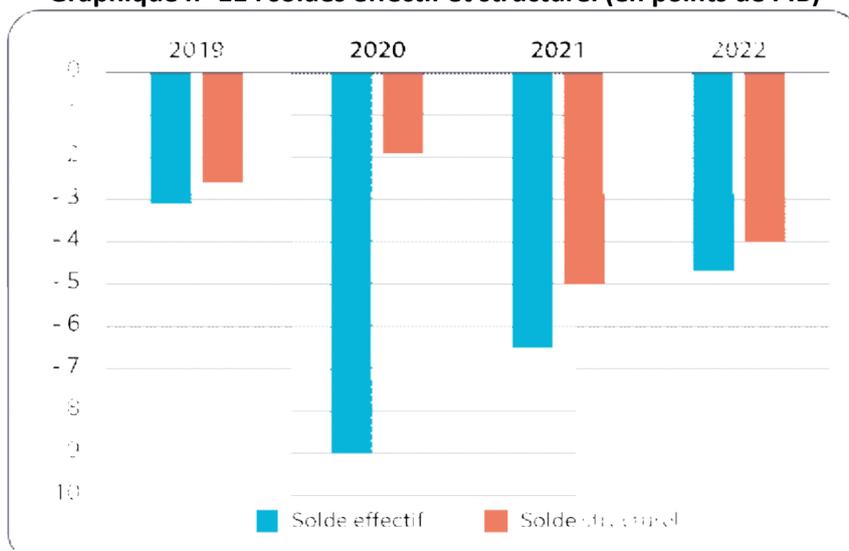
Globalement, le déficit public s'est ainsi élevé à 4,7% du Produit intérieur brut (PIB), se maintenant à un niveau très élevé malgré des recettes très dynamiques⁴⁶.

⁴⁴ Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juin 2023, page 37.

⁴⁵ Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juin 2023, page 38.

⁴⁶ Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juin 2023, page 21.

Graphique n° 11 : soldes effectif et structurel (en points de PIB)

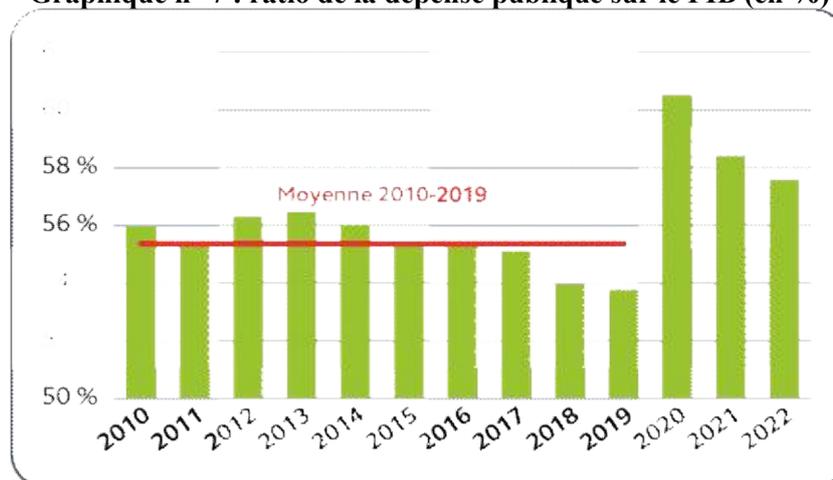


Source : ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique
 Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juin 2023, page 46

Le déficit structurel demeure par ailleurs très important, même s'il s'est amélioré par rapport à 2021. Le dynamisme spontané des prélèvements obligatoires a ainsi contribué à améliorer le solde structurel de 1,2 point de PIB, par ailleurs dégradé par les mesures d'atténuation des effets de l'inflation et de baisse des prélèvements obligatoires et l'augmentation de la charge d'intérêts⁴⁷.

La dépense publique en 2022 reste au-dessus du niveau atteint avant la crise sanitaire. Le poids des dépenses publiques s'était en effet fortement accru en 2020, où elles représentaient plus de 60% du PIB, avant de légèrement diminuer en 2021 puis en 2022, année où elles se sont élevées à 57,6% du PIB⁴⁸.

Graphique n° 7 : ratio de la dépense publique sur le PIB (en %)



Source : Insee
 Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juin 2023, page 33.

Le taux de prélèvements obligatoires a, pour sa part, continué de progresser, passant de 44,3% du PIB en 2021 à 45,4% en 2022⁴⁹.

⁴⁷ Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juin 2023, page 46.

⁴⁸ Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juin 2023, pages 32 et 33.

⁴⁹ Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juin 2023, page 30.

Graphique n° 4 : évolution du taux de prélèvements obligatoires de 1959 à 2022 (en points de PIB)



Source : Insee

Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juin 2023, page 26.

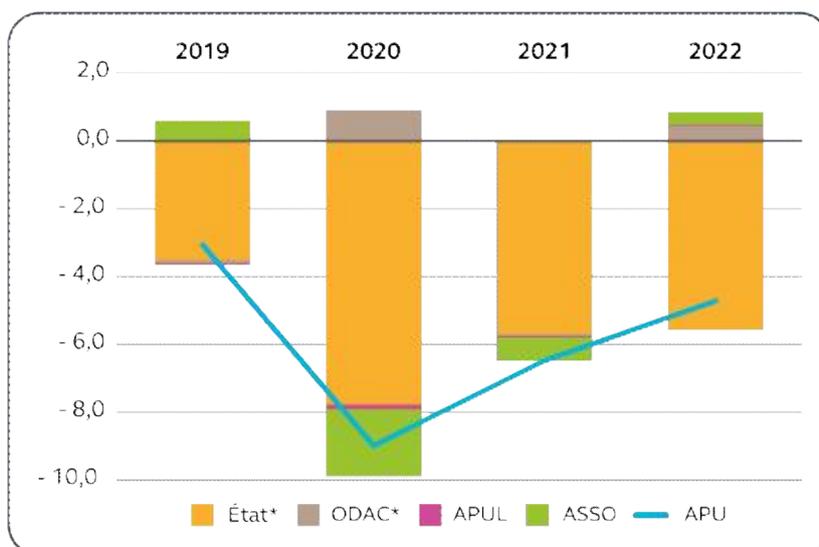
La dette publique s'est par ailleurs fortement accrue à l'occasion de la crise sanitaire. Elle représentait encore 111,8 points de PIB en 2022, après 112,9 en 2021 et 114,6 en 2020, ainsi supérieure de plus de 14 points de PIB à son montant de fin 2019, soit avant la crise sanitaire, où elle avait atteint 97,4 points de PIB⁵⁰.

Le déficit public, en 2022, est en outre « exclusivement porté par l'Etat », à hauteur de 5,1 points de PIB, tandis que les administrations de sécurité sociale présentaient un excédent de 0,4 point de PIB et les administrations publiques locales un quasi-équilibre. Une telle situation est directement liée à la prise en charge par l'Etat de l'essentiel des mesures de soutien à l'économie, de bouclier tarifaire et de baisse de la fiscalité⁵¹.

⁵⁰ Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juin 2023, page 47.

⁵¹ Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juin 2023, page 43.

Graphique n° 10 : solde des différentes administrations publiques (en points de PIB)



Source : Insee

* Le solde de l'État et des ODAC a été corrigé de la reprise de dette de la SNCF qui, par rapport aux données présentées, viendrait détériorer le solde de l'État de 25 Md€ en 2020 et de 10 Md€ en 2022 et améliorer celui des ODAC des mêmes montants les mêmes années.
 Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juin 2023, page 44

Les comptes publics en 2023 et 2024

En % du PIB

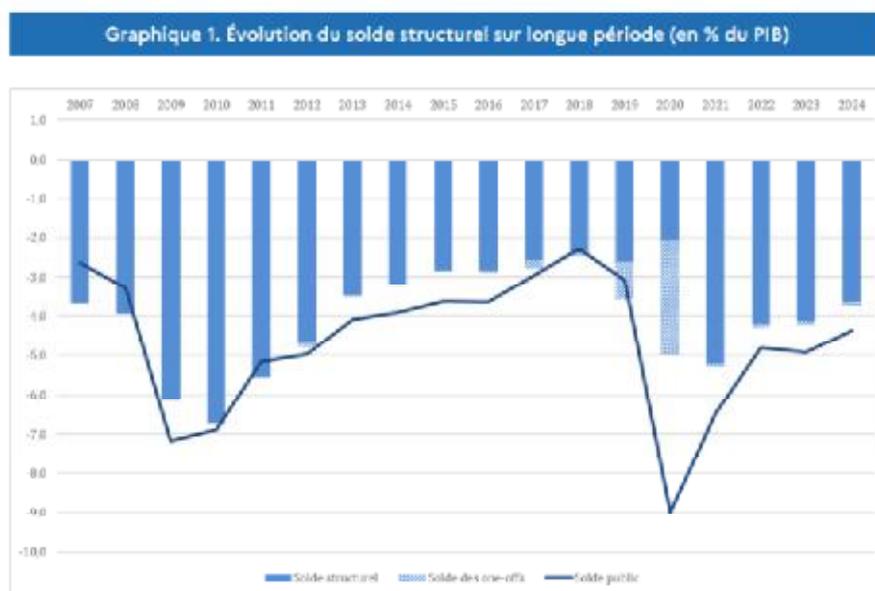
	2022	2023	2024
Solde public	-4,8	-4,9	-4,4
Etat et ODAC	-5,2	-5,4	-4,7
APUL	0,0	-0,3	-0,3
Sécurité Sociale	0,4	0,7	0,6
Solde structurel	-4,2	-4,1	-3,7
Dépenses publiques hors crédits d'impôts	57,7	55,9	55,3
Prélèvements obligatoires	45,4	44,0	44,1
Dettes publiques totales	111,8	109,7	109,7

Source : Annexe au projet de loi de finances pour 2024 – Rapport économique, social et financier, « Perspectives des finances publiques », page 61.

Après un déficit de -6,5% du PIB en 2021, le solde public serait donc ramené à -4,8% du PIB en 2022, à la faveur du dynamisme de l'activité économique, du rendement des prélèvements obligatoires et de la diminution des mesures de soutien liées à la crise sanitaire. Il atteindrait -4,9% du PIB en 2023, en raison, en particulier, du maintien des mesures prises pour protéger les ménages et les entreprises face à l'inflation, d'un moindre dynamisme des recettes fiscales, malgré la baisse des dépenses de relance et de la charge de la dette après une année 2022 de forte augmentation des frais financiers (indexation des obligations sur l'inflation). Le déficit budgétaire s'améliorerait en 2024 pour atteindre -4,4% du PIB, du fait de « la sortie progressive des mesures temporaires relatives à l'énergie et à la relance », en dépit d'une remontée de la charge d'intérêt due à la hausse des taux et de la baisse des prélèvements obligatoires avec, en particulier, la suppression progressive de la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)⁵².

⁵² Source : Annexe au projet de loi de finances pour 2024 - Rapport économique, social et financier, « Perspectives des finances publiques », page 59.

Le solde structurel (solde corrigé des effets conjoncturels) passerait de -4,2% du PIB en 2022 à -4,1% en 2023 puis à -3,7% en 2024⁵³.



Source : Annexe au projet de loi de finances pour 2024 – Rapport économique, social et financier, « Perspectives des finances publiques », page 75.

Le taux de prélèvements obligatoires (PO) s'établirait à 44,0 % du PIB en 2023, après 45,4 % en 2022, du fait d'une augmentation des recettes prélevées inférieure à l'évolution du PIB. Corrigé des effets du bouclier tarifaire, ce même taux de PO s'élèverait respectivement à 45,6 % en 2022, 44,4 % en 2023 et en 2024⁵⁴.

Tableau 16 : Prélèvements obligatoires par sous-secteurs			
En % du PIB, champ courant	2022	2023	2024
État	12,9%	12,2%	12,3%
ODAC	0,7%	0,7%	0,7%
APUL	6,6%	6,3%	6,3%
ASSO	24,9%	24,7%	24,6%
UE	0,3%	0,3%	0,2%
Taux de prélèvements obligatoires	45,4%	44,0%	44,1%
Taux de prélèvements obligatoires corrigé des effets du bouclier tarifaire	45,6%	44,4%	44,4%

Source : Annexe au projet de loi de finances pour 2024 – Rapport économique, social et financier, « Perspectives des finances publiques », page 84.

Les dépenses publiques (hors crédits d'impôt) représenteraient 55,9% du PIB en 2023, après 57,7% en 2022, diminution imputable à la « quasi-extinction des dépenses de soutien d'urgence et la réduction des dépenses de relance », et 55,3% du PIB en 2024. La dépense publique en volume diminuerait de -1,3% en 2023 après -1,1% en 2022. Elle augmenterait de +0,5% en 2024 sous l'effet de la hausse des

⁵³ Source : Annexe au projet de loi de finances pour 2024 - Rapport économique, social et financier, « Perspectives des finances publiques », pages 59 et 60.

⁵⁴ Source : Annexe au projet de loi de finances pour 2024 – Rapport économique, social et financier, « Perspectives des finances publiques », page 60.

taux d'intérêt qui renchérirait la charge de la dette (hors intérêts, la dépense publique en volume diminuerait de -0,1%)⁵⁵.

Tableau 11 : Dépense publique hors crédits d'impôt			
En %	2022	2023	2024
Champ courant (hors crédits d'impôts)			
Croissance de la dépense publique en volume	-1,1	-1,3	0,5
Croissance de la dépense publique en valeur	4,1	3,4	3,0
Ratio de dépense (en points de PIB)	57,7	55,9	55,3
Champ constant (hors crédits d'impôts, hors transferts)			
Croissance de la dépense publique toutes APU en volume	-1,1	-1,3	0,5
<i>Croissance de la dépense des APUC en volume</i>	-0,1	-3,6	-1,4
<i>Croissance de la dépense des APUL en volume</i>	0,0	1,0	0,9
<i>Croissance de la dépense des ASSO en volume</i>	-2,4	-0,5	1,7
Croissance de la dépense publique en valeur	4,1	3,4	3,0

Source : Annexe au projet de loi de finances pour 2024 – Rapport économique, social et financier, « Perspectives des finances publiques », page 77.

La dette, portée à 112,9% du PIB en 2021, connaîtrait une légère diminution en 2022 (111,8%) puis en 2023 et en 2024, où elle représenterait 109,7% du PIB. Il ressort des projections que la dette de l'Etat et des organismes d'administrations centrales se stabiliseraient au niveau atteint en 2024 (95% du PIB) tandis que l'endettement des administrations publiques locales et des organismes de Sécurité sociale passeraient respectivement de 9,3 à 8,9% du PIB et de 10,2 à 8,4% du PIB⁵⁶.

Tableau 33 : Prévision d'évolution du ratio d'endettement par sous-secteur des administrations publiques			
(Points de PIB)	2022	2023	2024
Ratio d'endettement au sens de Maastricht	111,8	109,7	109,7
dont contribution des administrations publiques centrales (APUC)	92,2	91,6	92,4
<i>dont contribution des organismes divers d'administrations centrales</i>	2,8	2,8	2,7
dont contribution des administrations publiques locales (APUL)	9,3	9,0	8,9
<i>dont contribution des organismes divers d'administrations locales</i>	1,5	1,6	1,8
dont contribution des administrations de sécurité sociale (ASSO)	10,2	9,1	8,4

Source : Annexe au projet de loi de finances pour 2024 – Rapport économique, social et financier, « Perspectives des finances publiques », page 107.

⁵⁵ Source : Annexe au projet de loi de finances pour 2024 – Rapport économique, social et financier, « Perspectives économiques et des finances publiques », pages 60 et 61.

⁵⁶ Source : Annexe au projet de loi de finances pour 2024 – Rapport économique, social et financier, « Perspectives des finances publiques », pages 61, 71 et 107.

Les comptes publics de 2023 à 2027

Le projet de loi de programmation des finances publiques 2023-2027 (PLPFP 2023-2027), dans sa version remaniée en 2023 et adoptée par l'Assemblée Nationale le 29 septembre 2023 dans le cadre de l'application de l'article 49-3 de la Constitution, définit une nouvelle trajectoire pour les comptes publics au cours des cinq prochaines années ainsi que les leviers qui devraient être mobilisés pour la respecter.

(En points de produit intérieur brut, sauf mention contraire)

	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Ensemble des administrations publiques						
Solde structurel (1) <i>(en points de PIB potentiel)</i> ...	-4,2	-4,1	-3,7	-3,3	-2,9	-2,7
Solde conjoncturel (2).....	-0,5	-0,7	-0,6	-0,4	-0,2	0,0
Solde des mesures ponctuelles et temporaires (3) <i>(en points de PIB potentiel)</i>	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	0,0	0,0
Solde effectif (1+2+3).....	-4,8	-4,9	-4,4	-3,7	-3,2	-2,7
Dépense publique.....	57,7	55,9	55,3	55,0	54,4	53,8
Dépense publique <i>(en milliards d'euros)</i>	1 523	1 575	1 622	1 668	1 705	1 744
Évolution de la dépense publique en volume <i>(en %)*</i>	-1,1	-1,3	0,5	0,8	0,5	0,5
Agrégat des dépenses d'investissement ** <i>(en milliards d'euros)</i>	-	25	30	34	35	36
Évolution de l'agrégat de dépenses d'investissement en volume <i>(en %)</i>	-	-	15	10	1	1
Taux de prélèvements obligatoires <i>(y compris Union européenne, nets des crédits d'impôt)</i>	45,4	44,0	44,1	44,4	44,4	44,4
Taux de prélèvements obligatoires corrigé des effets du bouclier tarifaire.....	45,6	44,4	44,4	44,4	44,4	44,4
Dette au sens de Maastricht.....	111,8	109,7	109,7	109,6	109,1	108,1
État et organismes divers d'administration centrale						
Solde effectif.....	-5,2	-5,4	-4,7	-4,3	-4,2	-4,1
Dépense publique <i>(en milliards d'euros)</i>	625	631	639	658	678	696
Évolution de la dépense publique en volume <i>(en %)*</i>	-0,1	-3,6	-1,4	1,9	1,5	1,2
Administrations publiques locales						
Solde effectif.....	0,0	-0,3	-0,3	-0,2	0,2	0,4
Dépense publique <i>(en milliards d'euros)</i>	295	312	322	329	329	331
Évolution de la dépense publique en volume <i>(en %)*</i>	0,1	1,0	0,9	0,2	-1,9	-1,0
Administrations de sécurité sociale						
Solde effectif.....	0,4	0,7	0,6	0,7	0,9	1,0
Dépense publique <i>(en milliards d'euros)</i>	704	730	761	779	798	817
Évolution de la dépense publique en volume <i>(en %)*</i>	-2,4	-0,5	1,7	0,3	0,7	0,6

* Hors crédits d'impôt, hors transferts, à champ constant

** Dépenses considérées comme des dépenses d'investissement au sens du dernier alinéa de l'article 1^{er} A et du 2^o de l'article 1^{er} E de la loi organique n^o 2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances

Source : Projet de Loi de programmation des finances publiques 2023 à 2027, article 3, page 4⁵⁷.

La trajectoire pluriannuelle des finances publiques pour 2023-2027 intègre ainsi un retour progressif du déficit budgétaire en deçà de 3% du PIB à l'horizon de 2026-2027, à la faveur d'une maîtrise des dépenses publiques par l'ensemble des administrations publiques, maîtrise elle-même rendue possible « par des mesures de transformation structurelle et une évaluation renforcée de la qualité des dépenses »⁵⁸.

⁵⁷ Dans sa version adoptée par l'Assemblée Nationale le 29 septembre 2023 après engagement de la responsabilité du Gouvernement sur la base de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution le 27 septembre 2023. Le Sénat a adopté ce texte, avec des modifications, le 16 octobre 2023. Le projet de loi revient donc en lecture finale devant l'Assemblée Nationale.

⁵⁸ Source : Annexe au projet de loi de finances pour 2024 – Rapport économique, social et financier, « Perspectives des finances publiques », page 70.

Le solde structurel, égal à -5,2% de PIB potentiel en 2021, serait ramené à -2,7% en 2027 (article 2 du PLPFP 2023-2027).

Décomposition structurelle par sous-secteur 2022-2027

		2022	2023	2024	2025	2026	2027
APU	Solde effectif	-4,8	-4,9	-4,4	-3,7	-3,2	-2,7
	Solde conjoncturel	-0,5	-0,7	-0,6	-0,4	-0,2	0,0
	Solde structurel	-4,2	-4,1	-3,7	-3,3	-2,9	-2,7
	Solde des <i>one-offs</i>	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	0,0	0,0
APUC	Solde effectif	-5,2	-5,4	-4,7	-4,3	-4,2	-4,1
	Solde conjoncturel	-0,3	-0,4	-0,3	-0,2	-0,1	0,0
	Solde structurel	-4,9	-4,9	-4,3	-4,0	-4,0	-4,1
	Solde des <i>one-offs</i>	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	0,0	0,0
APUL	Solde effectif	0,0	-0,3	-0,3	-0,2	0,2	0,4
	Solde conjoncturel	-0,1	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,0
	Solde structurel	0,1	-0,2	-0,2	-0,1	0,2	0,4
	Solde des <i>one-offs</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
ASSO	Solde effectif	0,4	0,7	0,6	0,7	0,9	1,0
	Solde conjoncturel	-0,2	-0,3	-0,3	-0,2	-0,1	0,0
	Solde structurel	0,6	1,0	0,8	0,9	0,9	1,0
	Solde des <i>one-offs</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Source : Rapport annexé au projet de loi de programmation des finances publiques 2023-2027, page 29.

Le Gouvernement table, pour y parvenir, sur « la réforme des retraites, la réforme de l'assurance chômage, la poursuite de la transformation du système de santé (...) et le développement de la politique de prévention » (avec une progression de l'ONDAM de 3,2% sur 2024, 3,0 % en-2025 puis de 2,9% sur 2026-2027) ainsi que sur la réduction, chaque année, de 0,5% en volume des dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales dès 2024⁵⁹.

Le taux d'évolution des dépenses des administrations centrales (hors crédit d'impôts et hors transferts, à champ constant) atteindrait -3,6% en volume en 2023 puis -1,4% en 2024, avant d'atteindre +1,9% en 2025, +1,5% en 2026 et + 1,2% en 2027. Une moindre progression des dépenses des administrations publiques locales est attendue en 2024 (+ 0,9%) et en 2025 (+ 0,2%), avant une diminution des dépenses de 1,9% en 2026 et de 1,0% en 2027. Un ralentissement de la progression des dépenses des administrations de Sécurité sociale est escompté dès 2025.

Croissance de la dépense publique par sous-secteur, hors crédits d'impôts, à champ constant, hors transfert, en volume

	2023	2024	2025	2026	2027
Administrations publiques	-1,3	0,5	0,8	0,5	0,5
Administrations publiques centrales	-3,6	-1,4	1,9	1,5	1,2
Administrations publiques locales	1,0	0,9	0,2	-1,9	-1,0
Administrations de sécurité sociale	-0,5	1,7	0,3	0,7	0,6

Source : Rapport annexé au projet de loi de programmation des finances publiques 2023-2027, page 26

⁵⁹ Source : Annexe au projet de loi de finances pour 2024 – Rapport économique, social et financier, « Perspectives des finances publiques », page 70.

Le Gouvernement préconise également « un renforcement de la qualité des dépenses, notamment des investissements indispensables pour assurer les transitions écologique et numérique, atteindre le plein emploi et s'assurer de la compétitivité » des entreprises⁶⁰.

L'endettement, qui représente 111,8% du PIB en 2022, devrait diminuer en 2023 pour atteindre 109,7% du PIB puis se stabiliser jusqu'en 2025 pour diminuer progressivement à 108,1% du PIB en 2027.⁶¹ S'il est prévu que la dette publique diminue de 3,7 points d'ici 2027, avec une diminution de la dette des administrations locales de 1,7 points et celle des administrations sociales de 5,1 points sur la période, la dette de l'Etat et des organismes centraux augmenterait régulièrement sur la période, passant de 92,2% du PIB en 2022 à 95,4% en 2027, soit une progression de 3,2 points.

Dette par sous-secteur 2021-2027

	<i>(En points de PIB)</i>					
	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Dette publique	111,8	109,7	109,7	109,6	109,1	108,1
– contribution des APUC	92,2	91,6	92,4	93,5	94,5	95,4
– contribution des APUL	9,3	9,0	8,9	8,8	8,3	7,6
– contribution des ASSO	10,2	9,1	8,4	7,4	6,3	5,1

Source : Rapport annexé au projet de loi de programmation des finances publiques 2023-2027, page 30.

Le contexte de la préparation du budget pour 2024 et des budgets futurs, marqué par une certaine stabilité de l'activité économique et des comptes publics dégradés, est également caractérisé par la situation financière solide du Département, toutefois confrontée aux conséquences de la hausse des coûts de l'énergie et à un ralentissement du rendement des droits de mutation à titre onéreux, et par les débats en cours au Parlement, notamment sur la loi de finances pour 2024.

B/ Des finances départementales solides confrontées à de nouvelles contraintes, des textes budgétaires d'adaptation

Le Département présente, dans ce contexte encore inflationniste une situation financière solide, qui pourrait toutefois être affectée par la baisse de rendement des droits de mutation. Il devra tenir compte, dans sa future stratégie des dispositions des textes budgétaires en cours de discussion parlementaire.

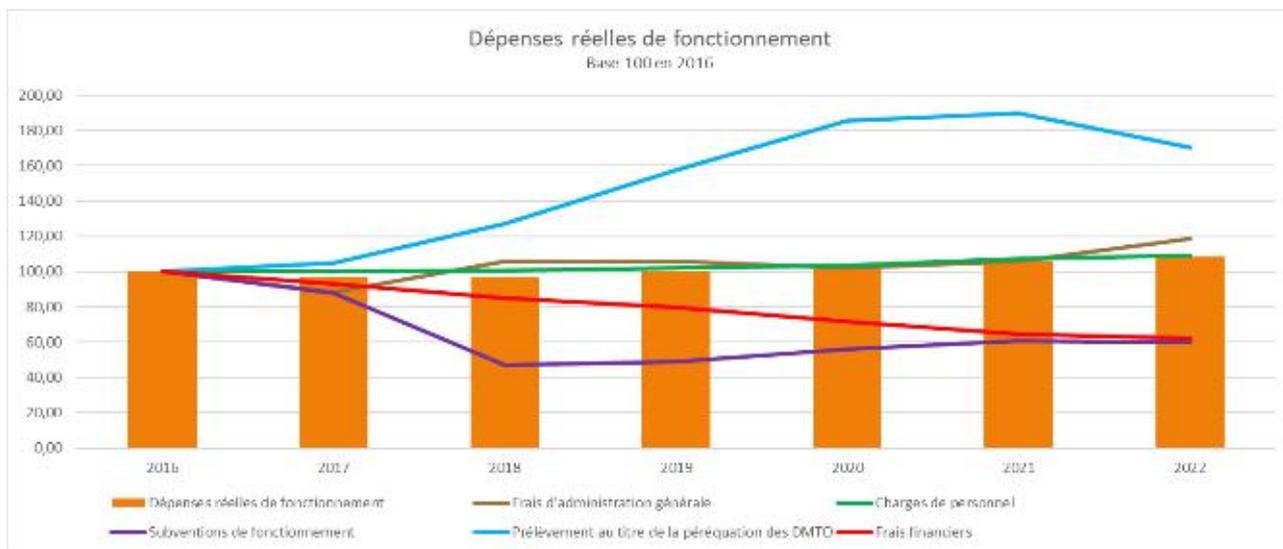
1/ Des finances départementales solides avant un repli des ressources budgétaires⁶²

Après deux années de diminution, en 2017 et en 2018, les **dépenses réelles de fonctionnement** ont renoué, dès 2019, avec une progression de l'ordre de 3% par an. Elles atteignaient toutefois 445,57 M€ en 2022 contre 434,91 M€ en 2021, soit une progression de 2,45%, dans un contexte pourtant marqué par l'inflation (contre + 2,9 % au plan national ou +3,9% à périmètre constant, c'est-à-dire hors les départements de Seine-Saint-Denis et des Pyrénées Orientales dont le financement du RSA a été recentralisé ; les dépenses de fonctionnement augmentent de plus de 5% pour 37 départements).

⁶⁰ Source: Annexe au projet de loi de finances pour 2023 – Rapport économique, social et financier, « Perspectives économiques et des finances publiques », pages 70 et 71.

⁶¹ Source: Annexe au projet de loi de finances pour 2024 – Rapport économique, social et financier, « Perspectives des finances publiques », page 71.

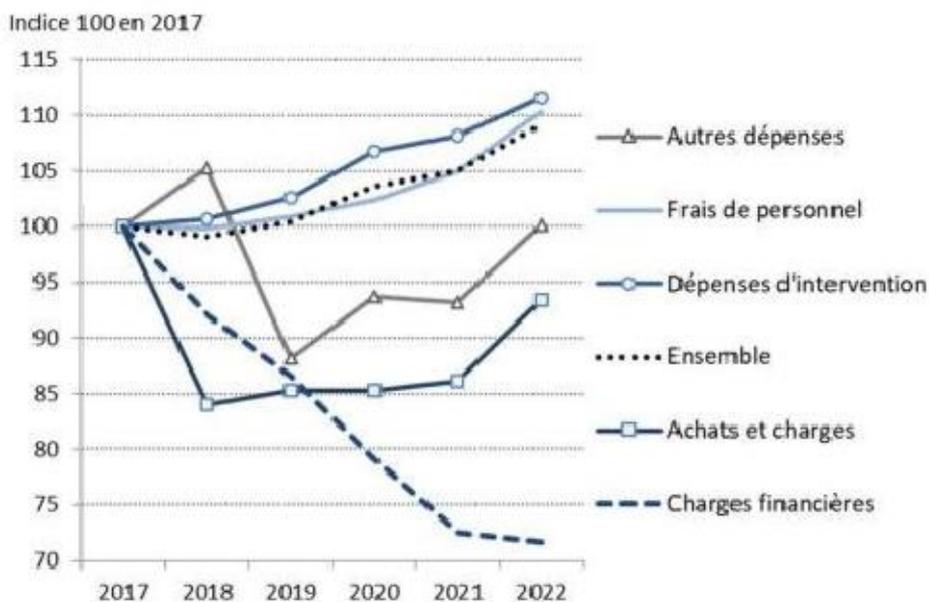
⁶² Les données relatives à l'évolution des finances départementales au plan national sont issues Rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales – Les finances des collectivités locales en 2023 – OFGL, DGCL – Juillet 2023, pages 40 à 51, 98.



Cette progression, en 2022, s'explique principalement par :

- l'augmentation de 1,80% des charges de personnel (par nature), après + 3,36% en 2021 et +1,84 % en 2020, les années précédentes étant marquées par une moindre progression ou une stabilité (+5% au plan national en 2022) ; la progression, en 2022, s'explique notamment par l'augmentation de la valeur du point d'indice (+3,5% à compter du 1^{er} juillet).
- l'augmentation de 11,87% des dépenses d'administration générale (par nature), lesquelles se sont élevées à 37,89 M€, après +3,88% en 2021 et -3,74% en 2020, en raison, pour l'essentiel de l'augmentation des charges de carburants et combustibles (+32,39%), de chauffage urbain (+35,73%), de charges locatives et de copropriété (+27,79%), ou de primes d'assurance (+4,11%) tandis que les charges d'énergie et d'électricité, qui s'étaient accrues de 16,38% en 2021, ont diminué de 16,89% grâce, notamment, aux efforts de maîtrise réalisés ;
- l'augmentation de 3,19% des dépenses en faveur des maisons d'enfants à caractère social (25,84 M€ en 2022), après +6,71% en 2021, +5,55% en 2020 et +6,17% en 2019, et de 6,33% des allocations au titre de la prestation de compensation du handicap (14,83 M€), alors que les dépenses au titre de l'allocation personnalisée d'autonomie (43,53 M€ en 2022) connaissaient une évolution plus modérée, de +2,37%, et que celles relatives au revenu de solidarité active (33,14 M€) diminuaient même de 6,29% du fait de l'évolution de l'activité économique (au plan national, en 2022, -4,3%, hors Seine Saint-Denis et Pyrénées Orientales, pour les dépenses relatives au RSA, +4,7% pour l'APA et +10,8% pour la PCH/ACTP) ;
- la diminution de 1,21% des subventions de fonctionnement versées (22,99 M€), après +7,91% en 2021 et +14,67% en 2020, et la progression de 5,40% de la dotation aux collèges publics (4,67 M€) de +6,70% de la participation du Département au financement du Service départemental d'incendie et de secours (31,62 M€), après +3,18% en 2021.

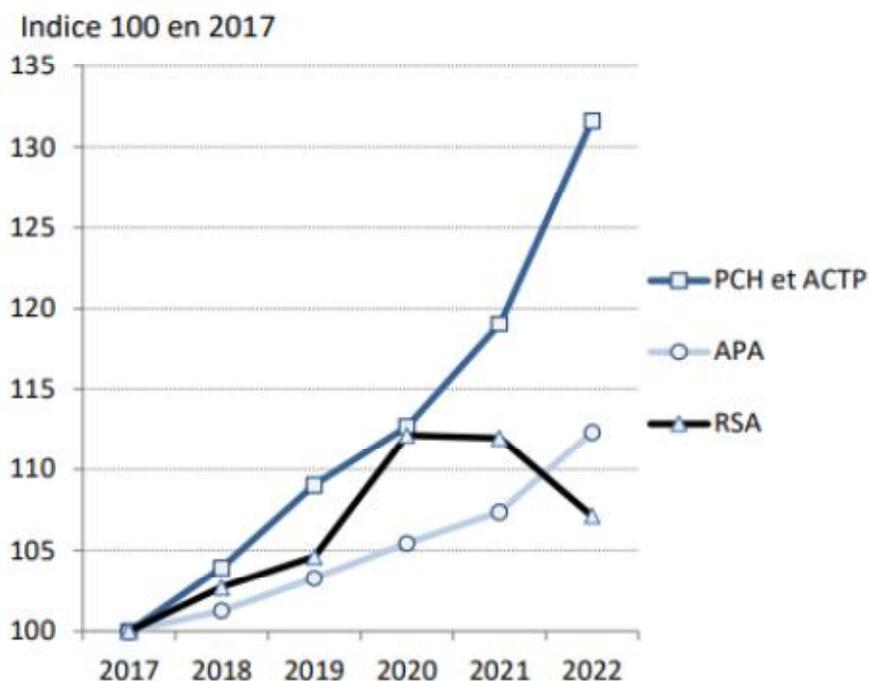
Le montant des frais financiers, de 2,94 M€ en 2022, était en diminution pour la 10^{ème} année consécutive, à hauteur de 3,73%.



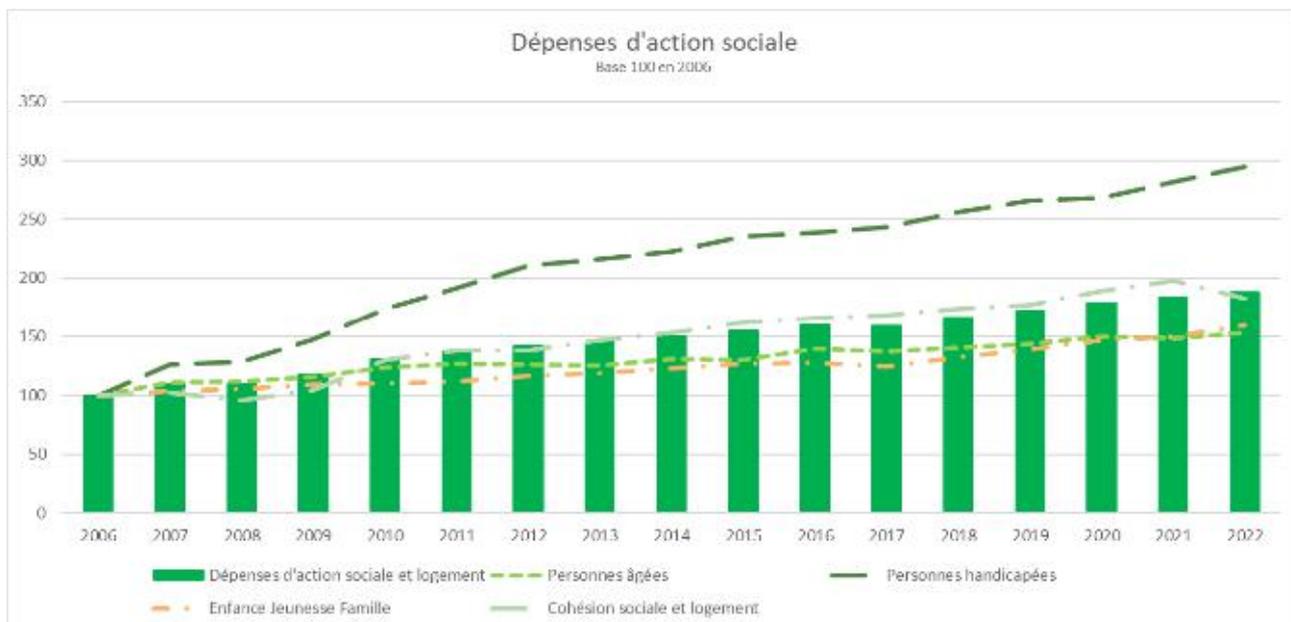
Évolutions neutralisées des modifications institutionnelles sur la période (CTU, Corse, Métropole de Lyon, Paris, La Réunion, Seine-Saint-Denis, Pyrénées-Orientales)

Source : OFGL – DGCL, « Rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales – Les finances des collectivités locales en 2023 », Juillet 2023, page 47.

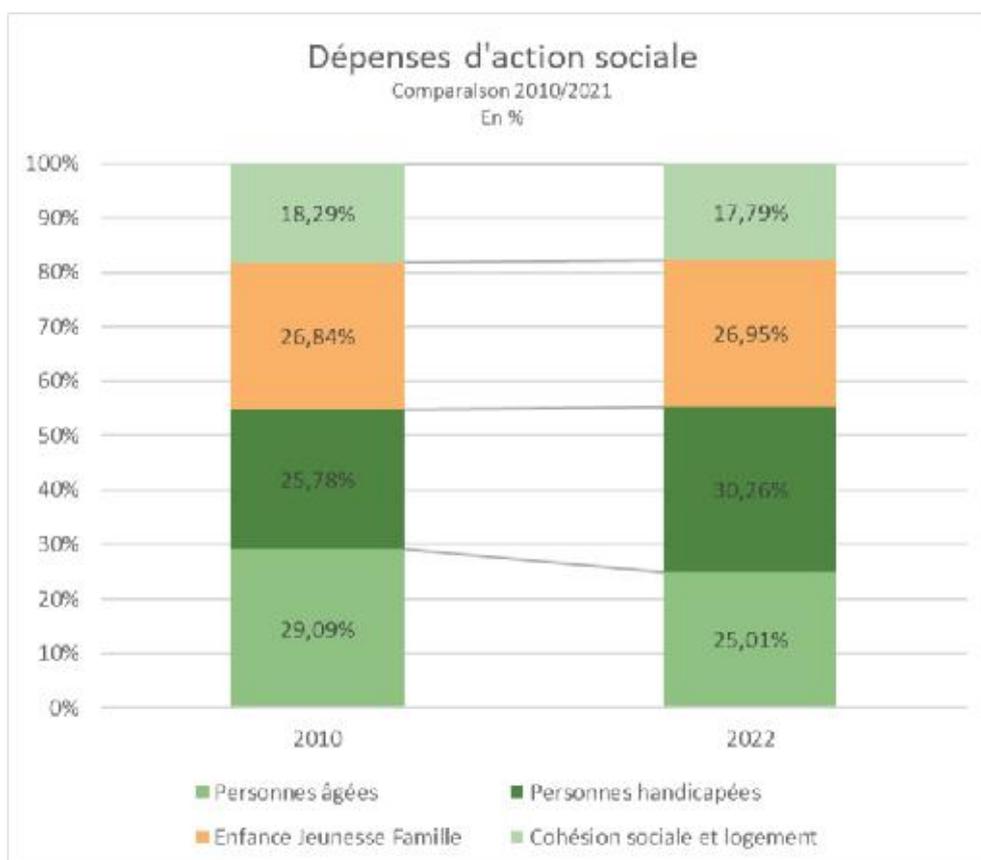
10 a - En évolution à contour constant ^(a)

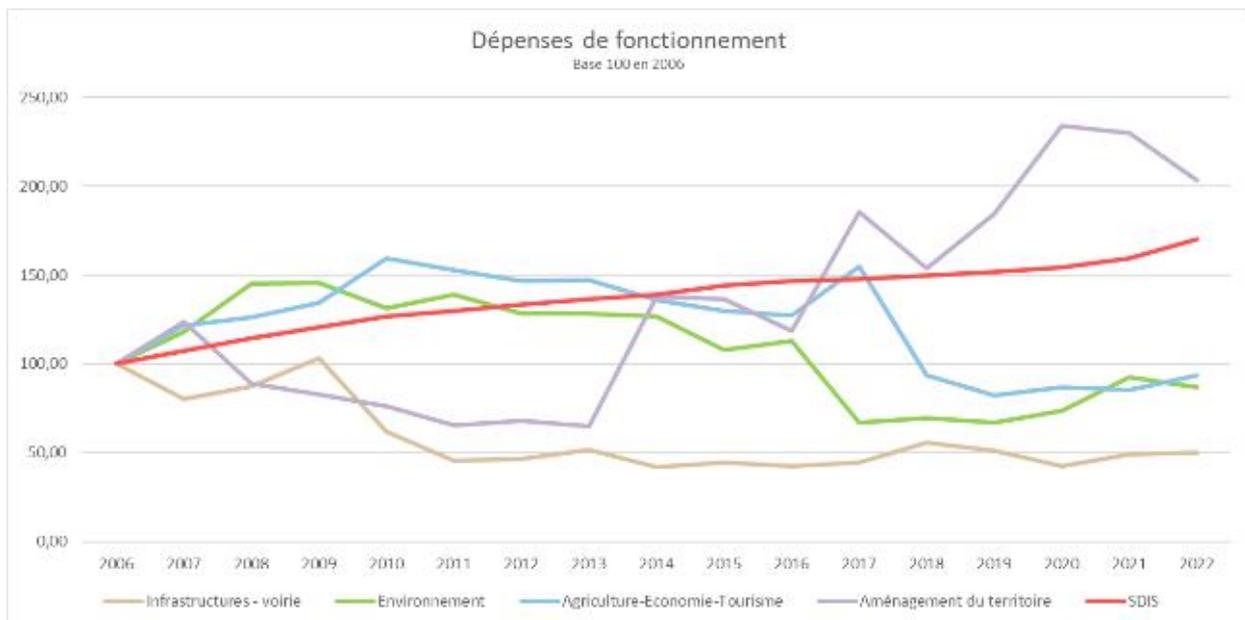
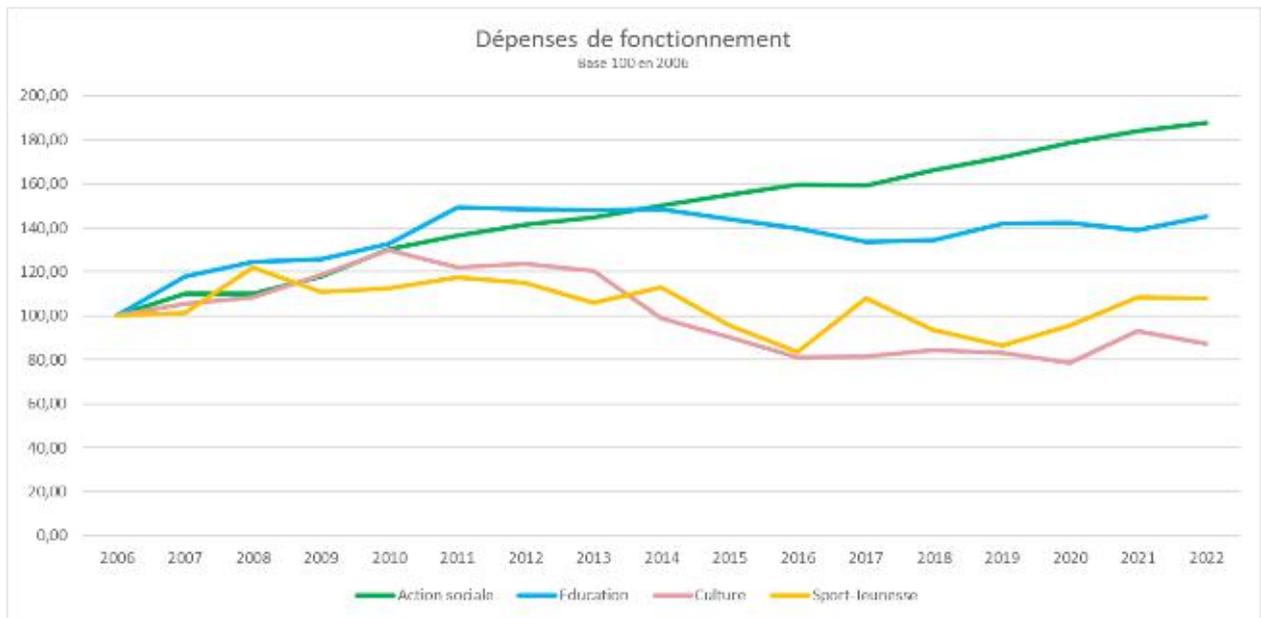


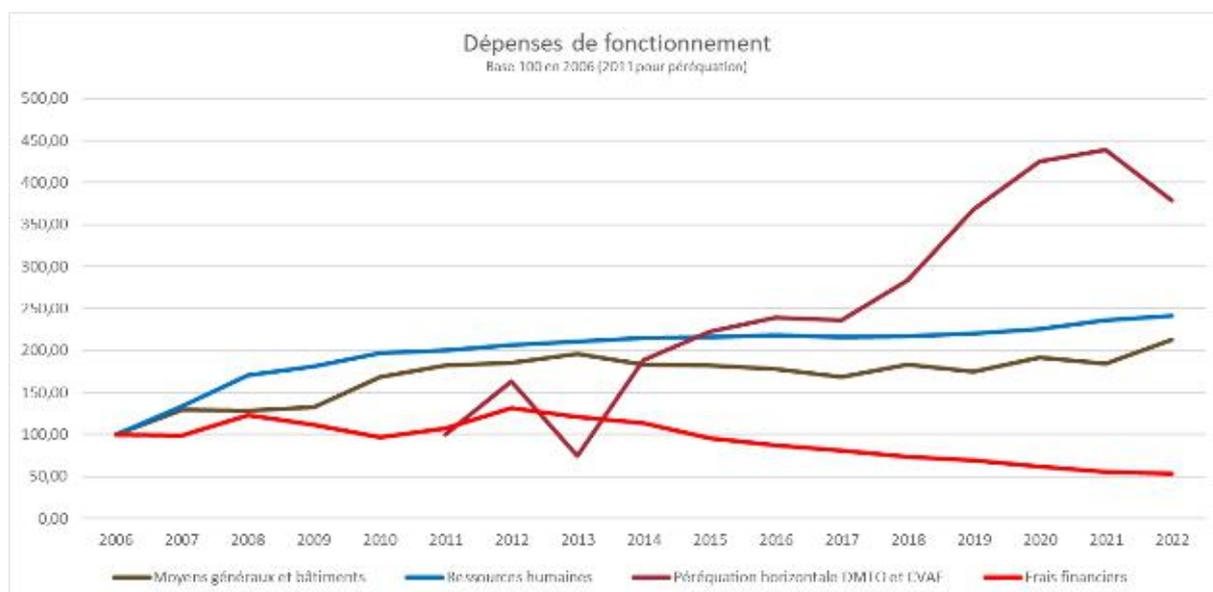
Source : OFGL – DGCL, « Rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales – Les finances des collectivités locales en 2023 », Juillet 2023, page 48.



Les dépenses d'action sociale ont ainsi globalement progressé de 2,21% en 2022, après +2,81% en 2021 et +4,05% en 2020, en raison de l'augmentation des budgets consacrés à l'enfance (59,77 M€, soit +6,56%), aux personnes handicapées (67,11 M€, soit +4,34%) et aux personnes âgées (55,48 M€, soit +2,93%). Les dépenses relatives à la cohésion sociale étaient pour leur part en fort repli de 7,60% en 2022 (39,46 M€), après plusieurs années d'augmentation.



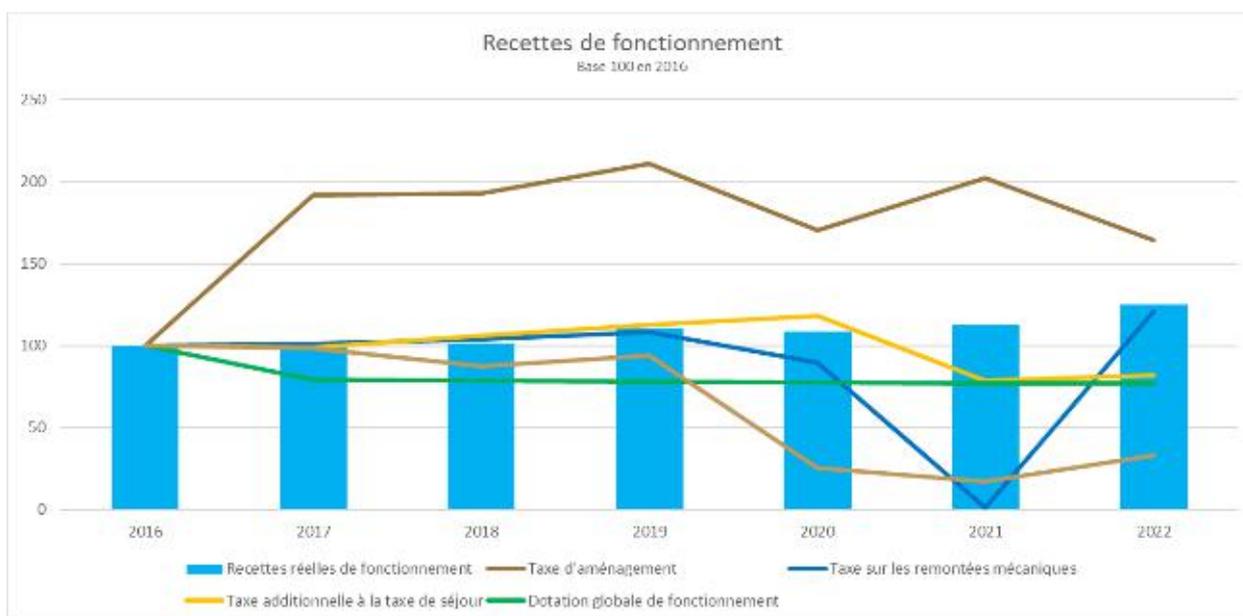
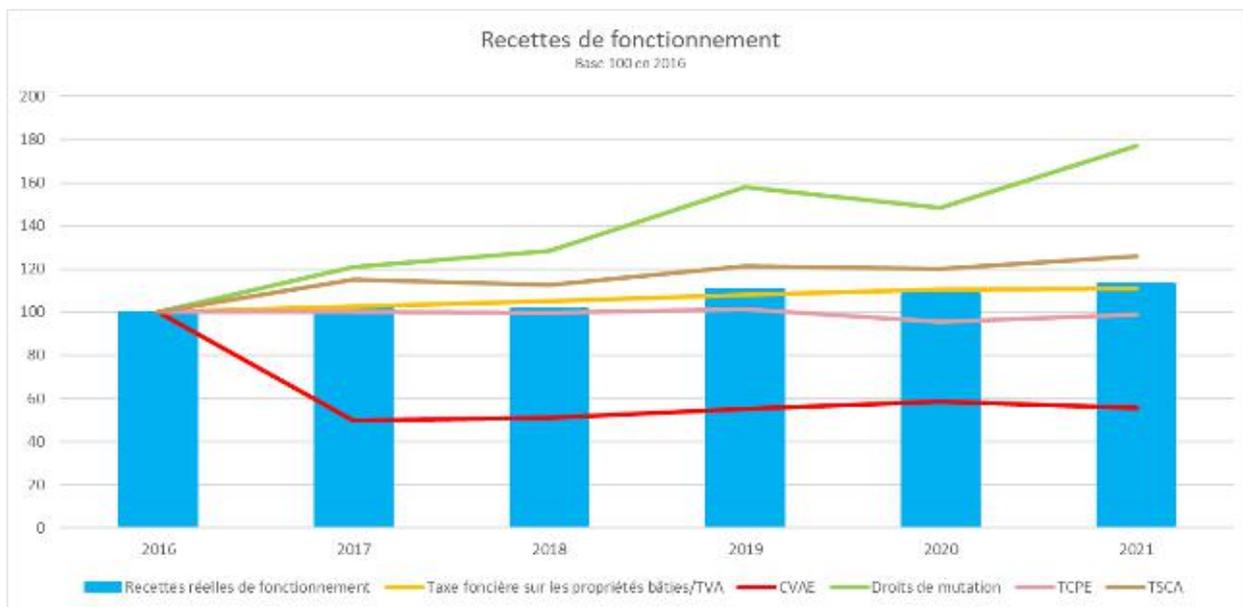




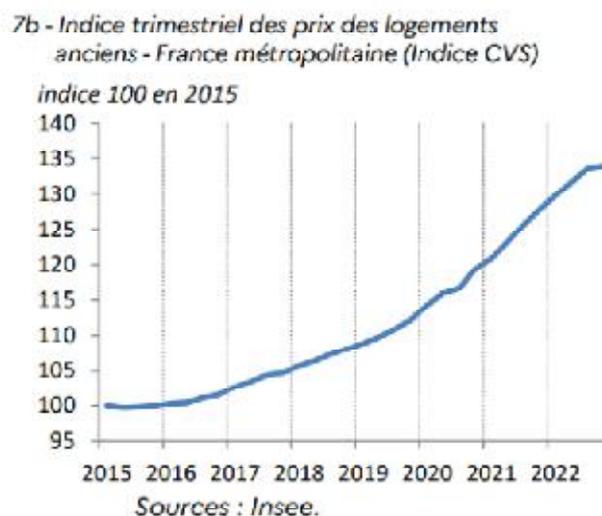
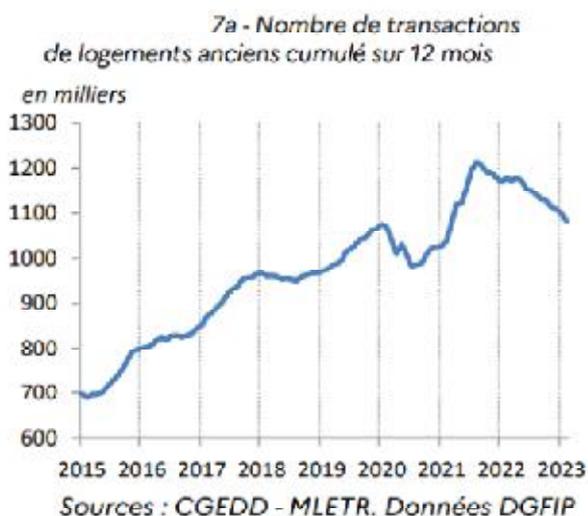
D'autres politiques départementales présentent des évolutions significatives en 2022 :

- les dépenses relatives aux bâtiments et aux moyens généraux (22,35 M€) ont globalement progressé de 15,56% (après avoir diminué de 4,16% en 2021) ;
- les dépenses de fonctionnement relatives aux politiques agricole et touristique ont connu une augmentation de 9,68% tandis que celles relatives à l'aménagement du territoire ont diminué de 11,46% ;
- les dépenses de fonctionnement de voirie (8,57 M€ en 2022) ont progressé de 2,62%, après +14,86% en 2021 ;
- les dépenses en matière d'environnement (budget de la direction de l'environnement) ont connu une diminution de 5,73%, soit 1,84 M€) après s'être accrues de 25,81% en 2021 ;
- les dépenses d'éducation ont progressé de 4,21% (9,67 M€) et les dépenses culturelles (5,49 M€) ont diminué de 6,29% en 2022 après avoir augmenté de 18,62% en 2021 ;
- les reversements au titre de la péréquation interdépartementale (17,63 M€) ont pour leur part diminué de 13,75% en 2022, après, souvent, de très fortes progressions les années précédentes, parfois comprises entre 15 et 30%.

Les **recettes réelles de fonctionnement**, d'un montant de 609,26 M€, se sont accrues de 10,48% en 2022, après une progression de 4,02% en 2021 (augmentation de 3,3% au plan national, 29 départements présentant une augmentation supérieure à 5% en 2021).



Cette évolution favorable s'explique par la très forte progression du produit des droits de mutation à titre onéreux, qui s'est élevé à 179,29 M€ en 2022 (soit +11,63%), après une augmentation historique de 19,29% en 2021. L'augmentation a atteint 27% au plan national. Seuls 3 départements ont maintenu, en 2022, leur taux à 3,80% (Indre, Morbihan et Mayotte), les autres départements appliquant un taux de 4,5%. En 2022, le moindre dynamisme du marché de l'immobilier a été à l'origine d'une progression du produit des droits de mutation limitée à 2,4% au plan national (hors Seine Saint Denis et Pyrénées Orientales). 31 départements ont subi une diminution de cette recette et 29 départements, dont la Savoie, ont pu bénéficier d'une progression de plus de 5% de cette imposition.

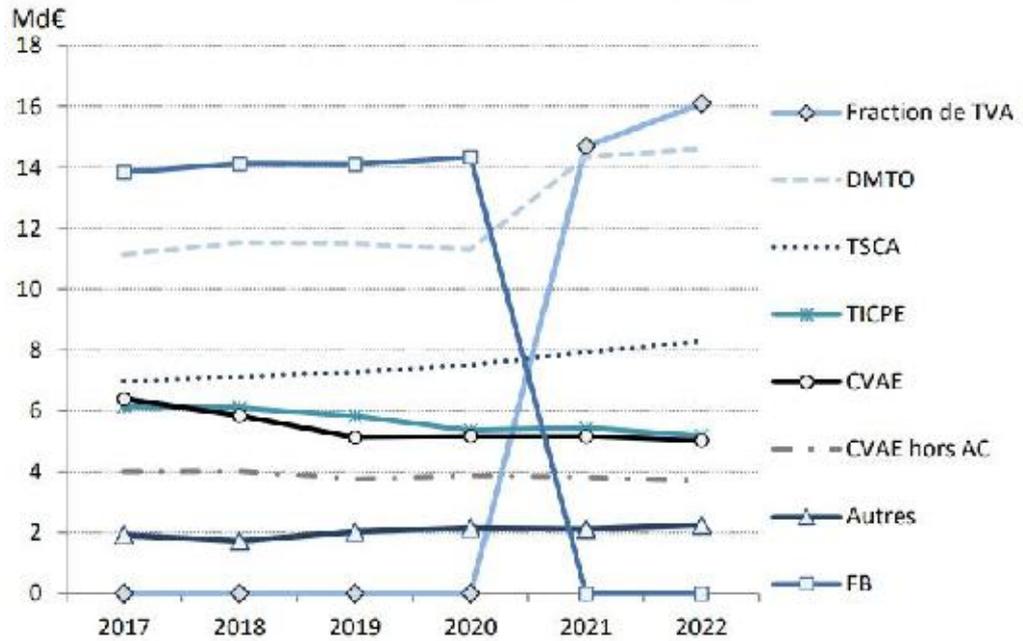


Source : OFGL – DGCL, « Rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales – Les finances des collectivités locales en 2023 », Juillet 2023, page 45.

D'autres recettes ont connu des évolutions sensibles en 2022 :

- la taxe sur la valeur ajoutée des entreprises, qui s'est substituée à la taxe foncière sur les propriétés bâties, s'est accrue de 9,58% ;
- la taxe sur les conventions d'assurance (83,59 M€ en 2022) et la taxe sur la consommation de produits énergétiques (23,86 M€) ont ainsi respectivement progressé de 5,17% (+4,7% au plan national) et de 0,85% (+0,8% au plan national, hors Seine Saint-Denis et Pyrénées Orientales) ;
- la taxe d'aménagement a connu une diminution de 18,71%, après une augmentation de plus de 18,00% en 2021 ;
- le produit de CVAE (31,55 M€), dont l'assiette remonte à la période de la crise sanitaire, s'est de nouveau contracté, de 6,44%, en 2022 (-3,4% au plan national) ;
- le produit de taxe sur l'électricité s'est sensiblement accru, de 37,72%, pour atteindre 8,97 M€ ;
- la taxe sur les remontées mécaniques, qui n'avait atteint que 0,11 M€ en 2021 en raison de l'absence de saison hivernale en 2020/2021 pour raisons sanitaires, a fortement progressé et représenté 10,58 M€ en 2022, et le produit de taxe additionnelle à la taxe de séjour (1,42 M€) a progressé de 4,18% après avoir chuté de plus de 33% en 2021 ;
- le produit des dividendes perçus par le Département du fait de ses participations au sein de sociétés, et notamment de sociétés d'économie mixte, après avoir chuté de 32,68% en 2021 pour atteindre 0,60 M€, s'est de nouveau accru et a ainsi représenté 1,17 M€ (les montants perçus avant 2020 étant compris entre 3 et 3,5 M€ par an).

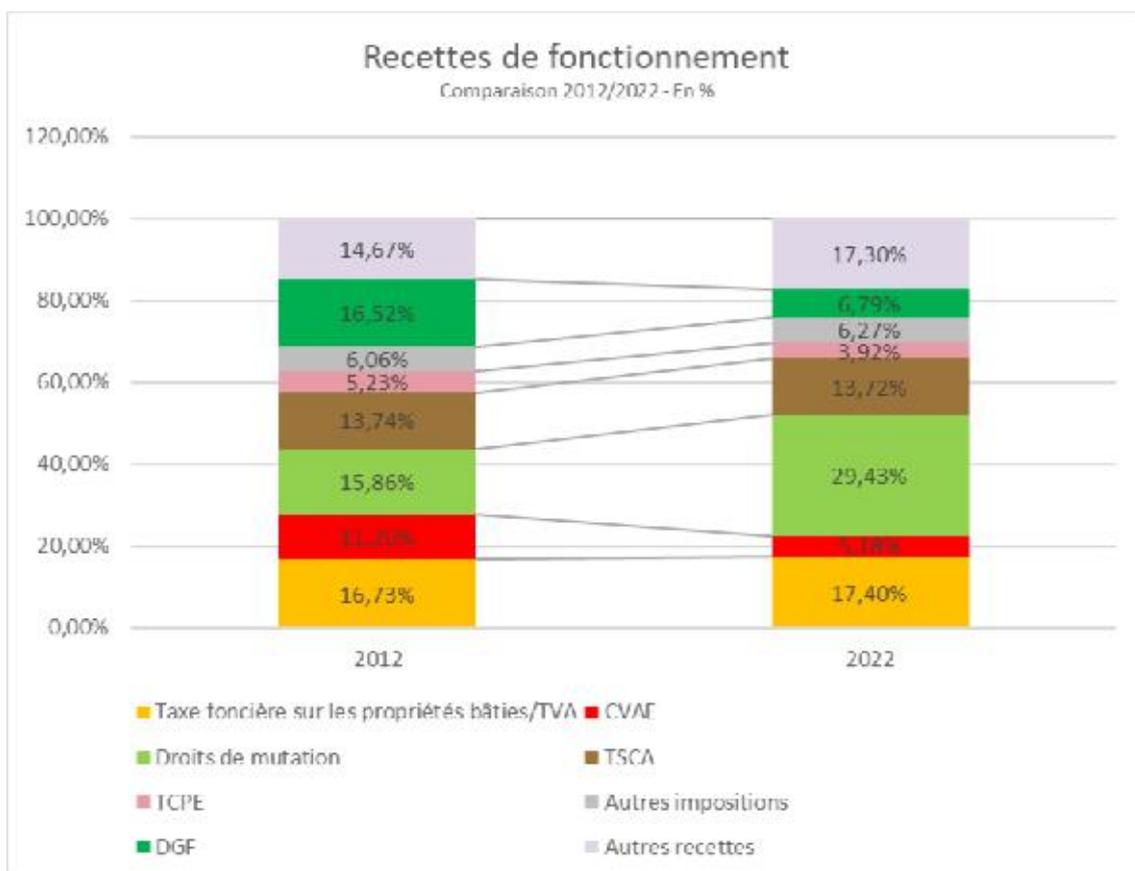
GRAPHIQUE 6A - PRODUITS DE LA FISCALITE DES DEPARTEMENTS



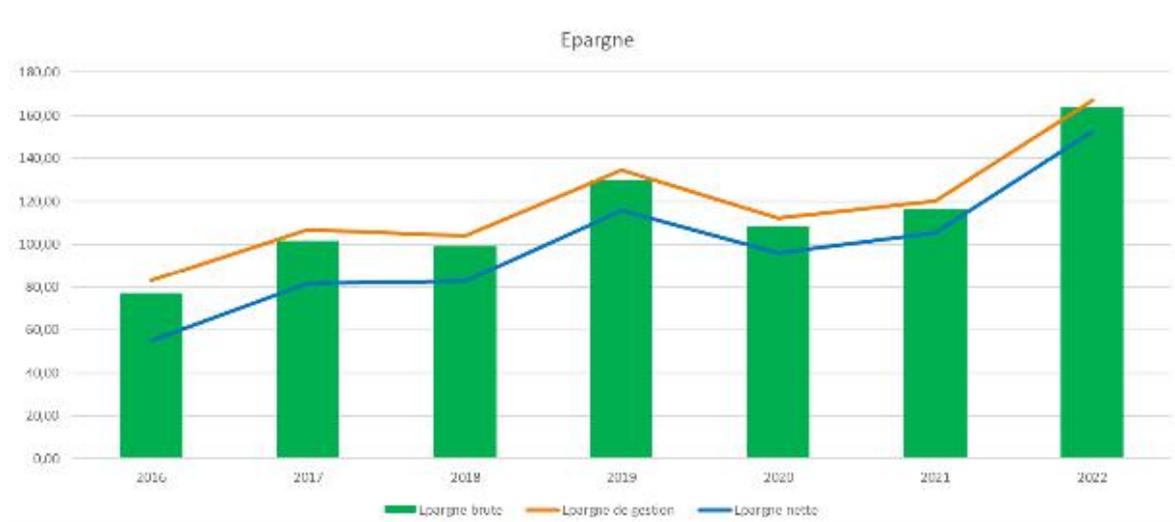
FB : foncier bâti ; DMTO : droits de mutation à titre onéreux ; TSCA : taxe sur les conventions d'assurance ; CVAE : cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises ; AC : attribution de compensation ; TICPE : taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques.

Champ : périmètre constant entre 2017 et 2022, donc hors Rhône, Martinique, Guyane, Corse et Paris.

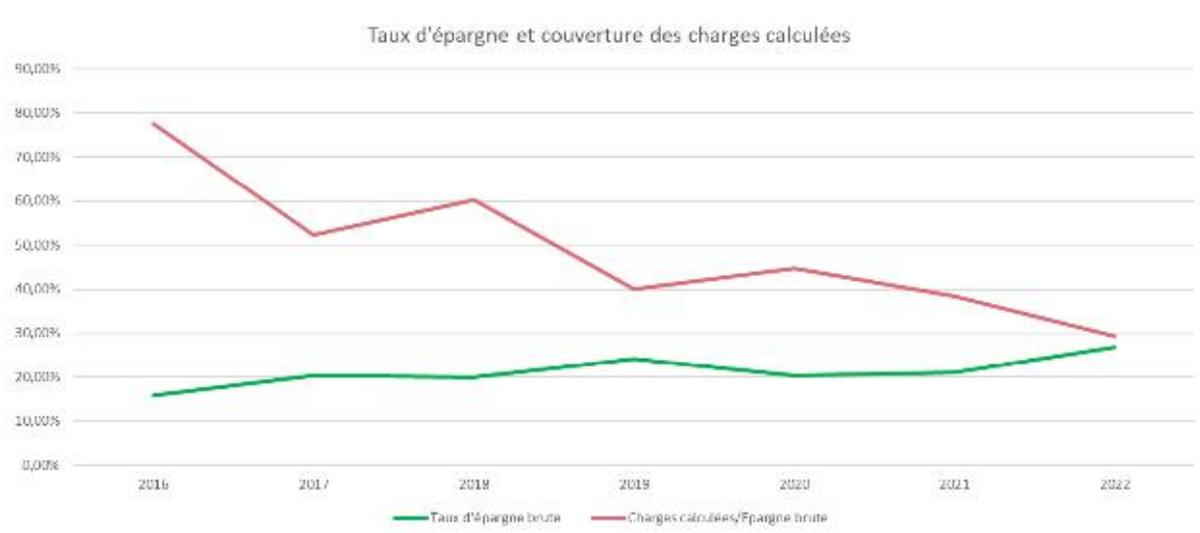
Source : OFGL – DGCL, « Rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales – Les finances des collectivités locales en 2023 », Juillet 2023, page 44.



Il a résulté de cette progression plus rapide des recettes réelles de fonctionnement (10,48%) que des dépenses réelles de fonctionnement (2,45%) une forte progression de l'**autofinancement** en 2022.

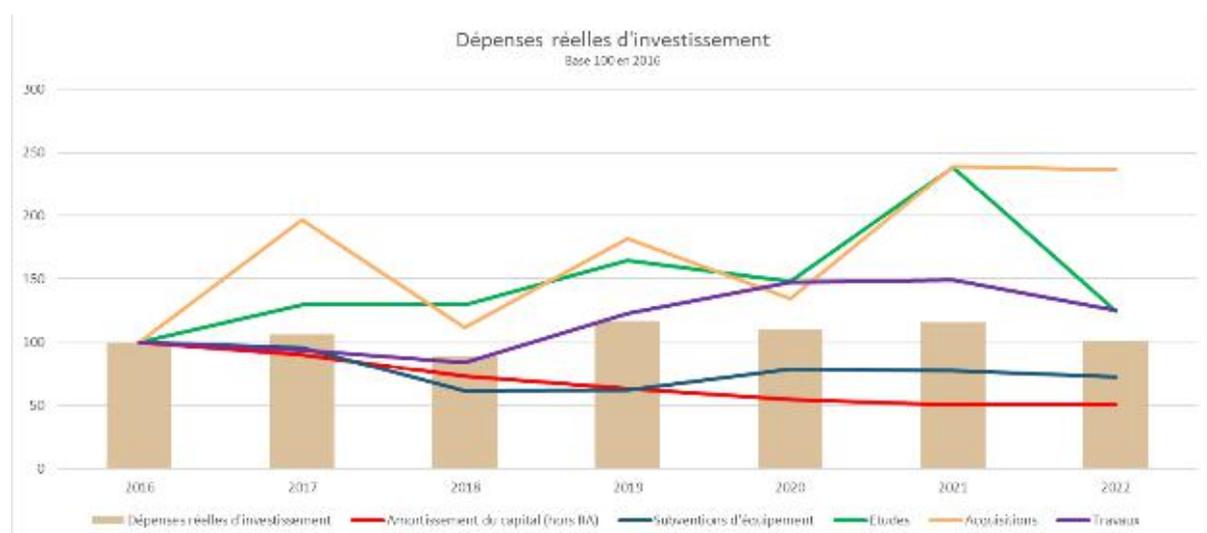


L'épargne brute⁶³ s'est ainsi accrue de 40,44% en 2022, après avoir augmenté de 7,73% en 2021 et avoir chuté de près de 17% en 2020. Elle représentait ainsi 163,69 M€ en 2022, soit 26,87% des recettes réelles de fonctionnement (contre 21,14% en 2021 mais 24,11% en 2019). L'amélioration de l'épargne en 2022 a été plus marquée qu'au plan national (+ 5,3%), du fait, en Savoie, de la progression plus rapide des recettes courantes (et notamment des droits de mutation) et du rythme plus faible de progression des dépenses de fonctionnement. Une telle évolution de l'épargne brute favorise une forte progression du taux d'épargne brute des départements (16,7% en 2022 après 16,4% en 2021 et 12,1% en 2020).



L'épargne nette⁶⁴ (152,47 M€ ; +44,74% contre +10,2% au plan national) et l'épargne de gestion⁶⁵ (167,18 M€ ; +39 %) ont connu des évolutions équivalentes.

Cet accroissement de l'autofinancement a contribué au financement des dépenses réelles d'investissement, lesquelles ont toutefois diminué de 12,19% en 2022 (124,03 M€), après une progression de 5,08% en 2021.



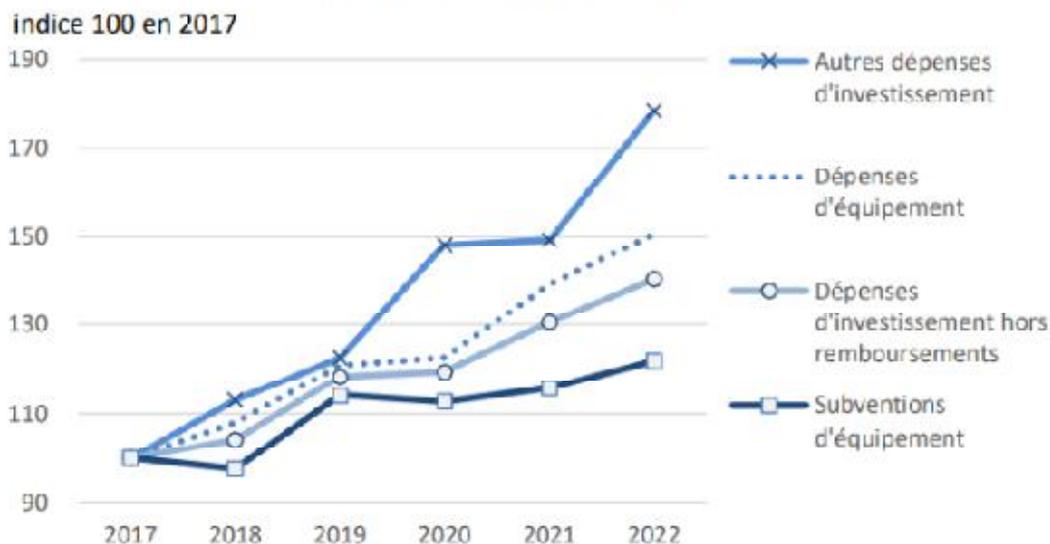
⁶³ Epargne brute = recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement.

⁶⁴ Epargne nette = Epargne brute – amortissement du capital de la dette.

⁶⁵ Epargne de gestion = recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement hors frais financiers.

Cette diminution ponctuelle s'explique par celle des différentes composantes des dépenses d'équipement, soit de 1,26% des dépenses d'acquisition (13,76 M€), après une augmentation de près de 78% en 2021, de 16,15% des dépenses de travaux (72,32 M€) – les dépenses d'équipement ont progressé de 8,2% au plan national) et de 6,34% (+5,3% au plan national) en ce qui concerne les dépenses de subventions d'équipement (23,06 M€).

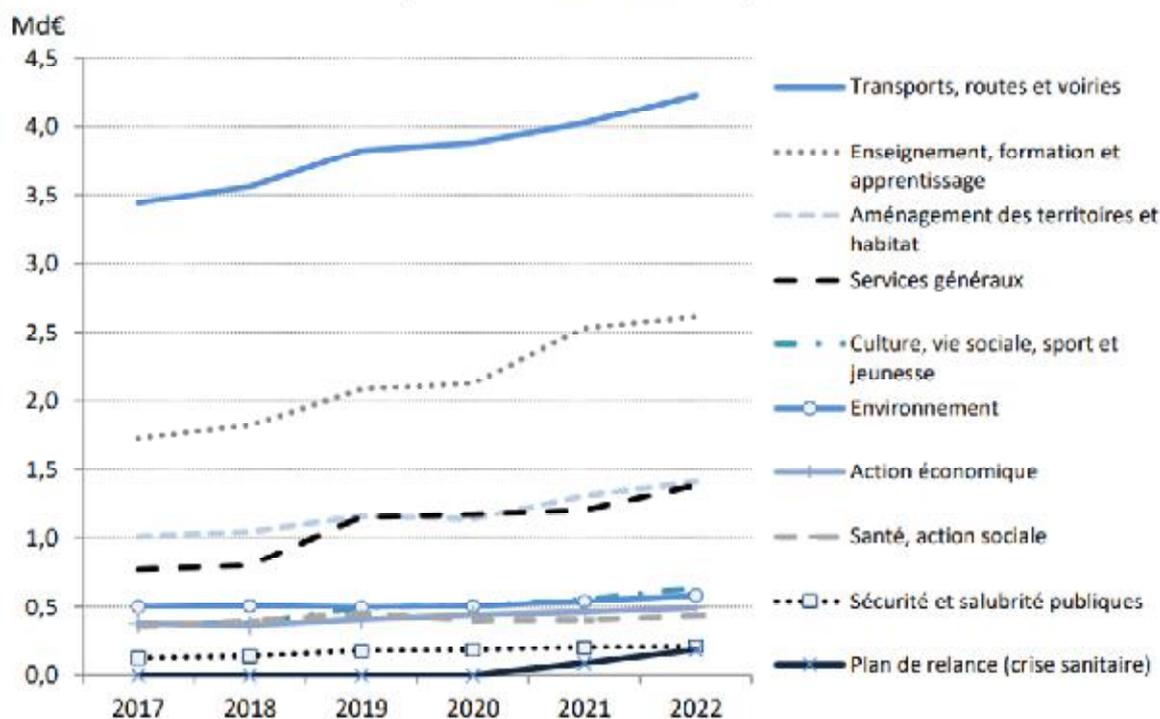
**GRAPHIQUE 12 - ÉVOLUTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES DEPARTEMENTS
(HORS REMBOURSEMENTS DE DETTES)**



*Champ : à périmètre constant entre 2017 et 2022, donc hors Rhône, Martinique, Guyane, Corse et Paris.
Source : DGCL. Données DGFIP, comptes de gestion - budgets principaux.*

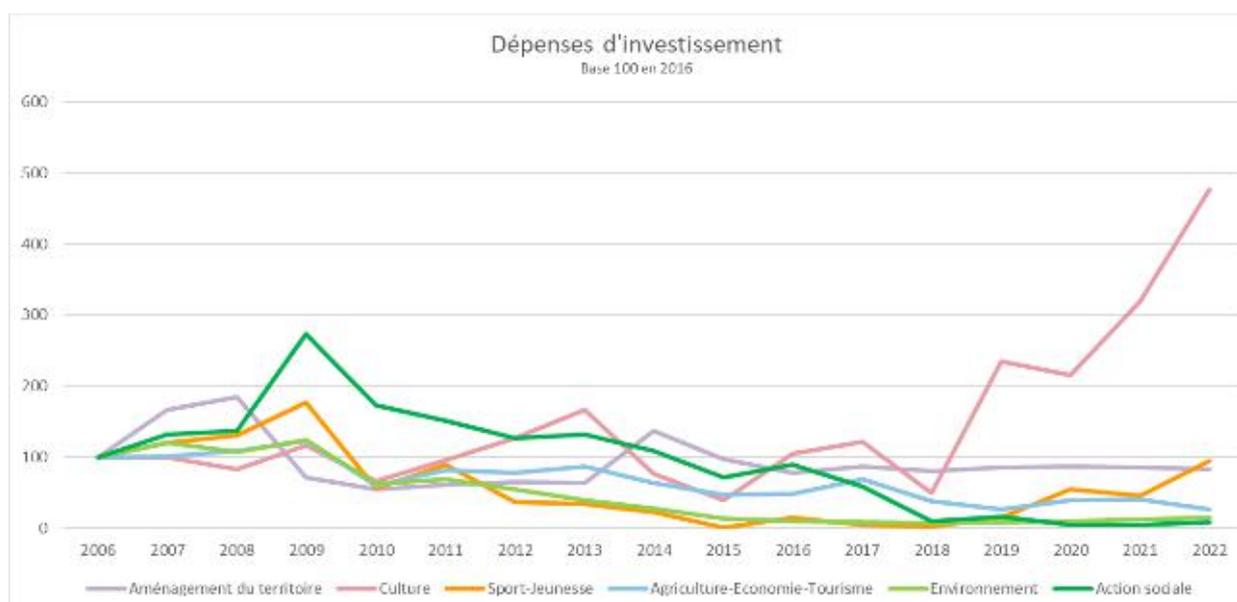
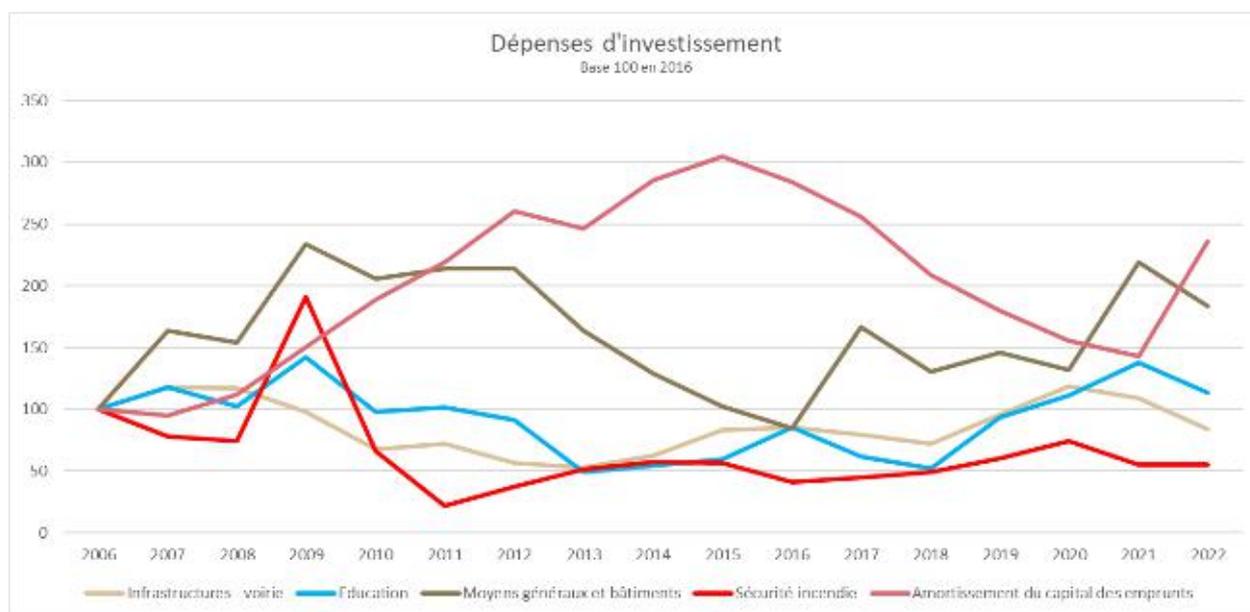
Source : OFGL – DGCL, « Rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales – Les finances des collectivités locales en 2023 », Juillet 2023, page 49.

GRAPHIQUE 13 - DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES DEPARTEMENTS PAR FONCTION
(HORS REMBOURSEMENTS DE DETTES)



Champ : à périmètre constant entre 2017 et 2022, donc hors Rhône, Martinique, Guyane, Corse et Paris.
Source : DGCL. Données DGFIP, comptes de gestion - budgets principaux.

Source : OFGL – DGCL, « Rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales
– Les finances des collectivités locales en 2023 », Juillet 2023, page 49.



Les progressions les plus significatives ont concerné, en 2022, les politiques relatives au sport et à la jeunesse (1,31 M€, soit +104,69%) et à la culture (9,87 M€, soit +49,09%) ainsi qu'à l'environnement (budget de la direction de l'environnement ; 3,2 M€, soit + 28,51%).

Des diminutions sont observées en matière de voirie (49,42 M€, soit -23,40%), après une période exceptionnelle de progression (+33,31% en 2019 et +23,64% en 2020), d'éducation (17,22 M€, soit -17,73%), de politique des moyens généraux et des bâtiments (14,90 M€, soit -16,29%) et d'aménagement du territoire (8,68 M€, soit -3,45%), tandis que le montant des subventions d'équipement en matière d'incendie et de secours s'est stabilisé à 1,50 M€ en 2022.

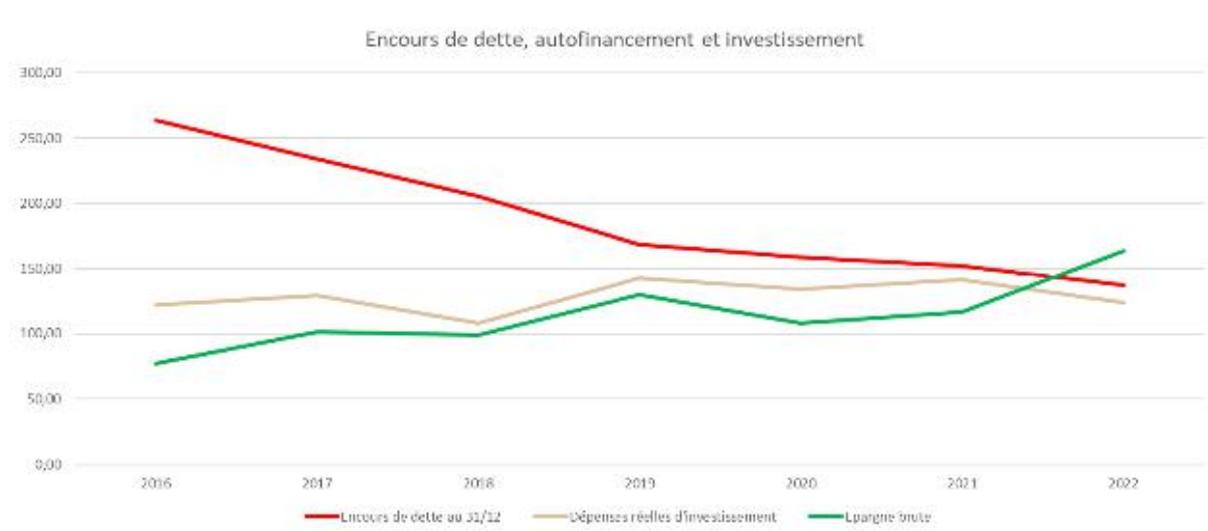
L'amortissement du capital de la dette s'est élevé à 11,22 M€, équivalent au montant de 2021 (11,21 M€).

S'agissant des **recettes réelles d'investissement**, l'année 2022 a été caractérisée par la progression du rendement du fonds de compensation de la TVA (14,70 M€ en 2022 contre 14,03 M€ en 2021), du fait du dynamisme des investissements départementaux et du volume des subventions reçues (14,27 M€ en

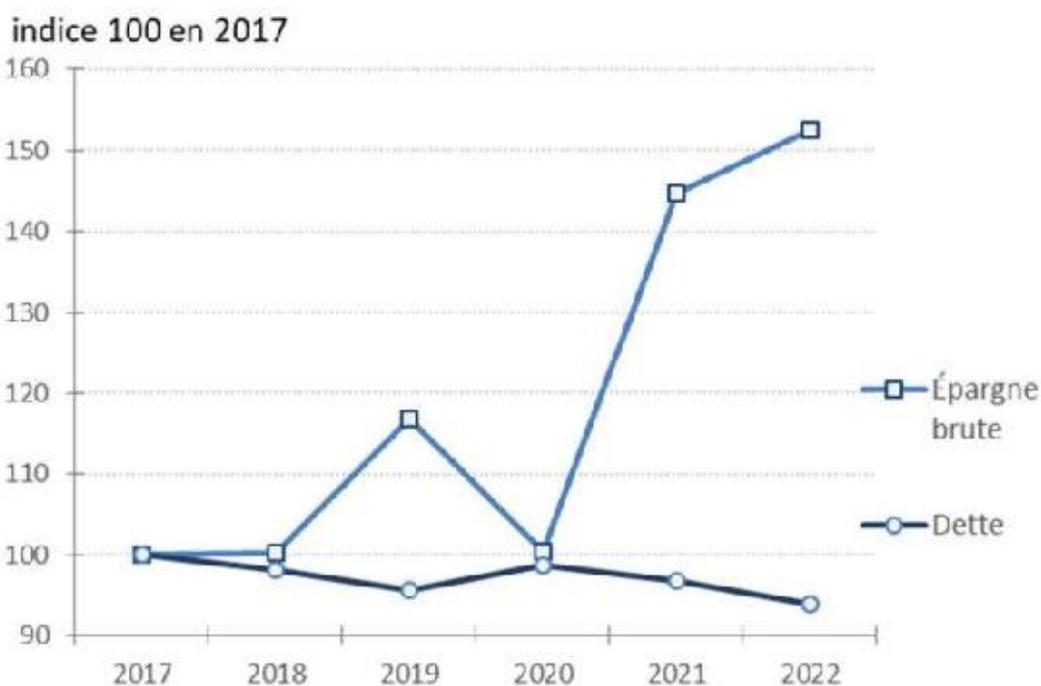
2022 contre 7,38 M€ en 2021). Le produit de cessions d'immobilisations (terrains, etc...) a par ailleurs représenté 14,33 M€ en 2022, contre 3,76 M€ en 2021.

Aucun emprunt n'a été mobilisé en 2022.

L'encours de dette a continué, en 2022, de diminuer, pour la 11^{ème} année consécutive, passant ainsi de 152,45 M€ à 137,23 M€.



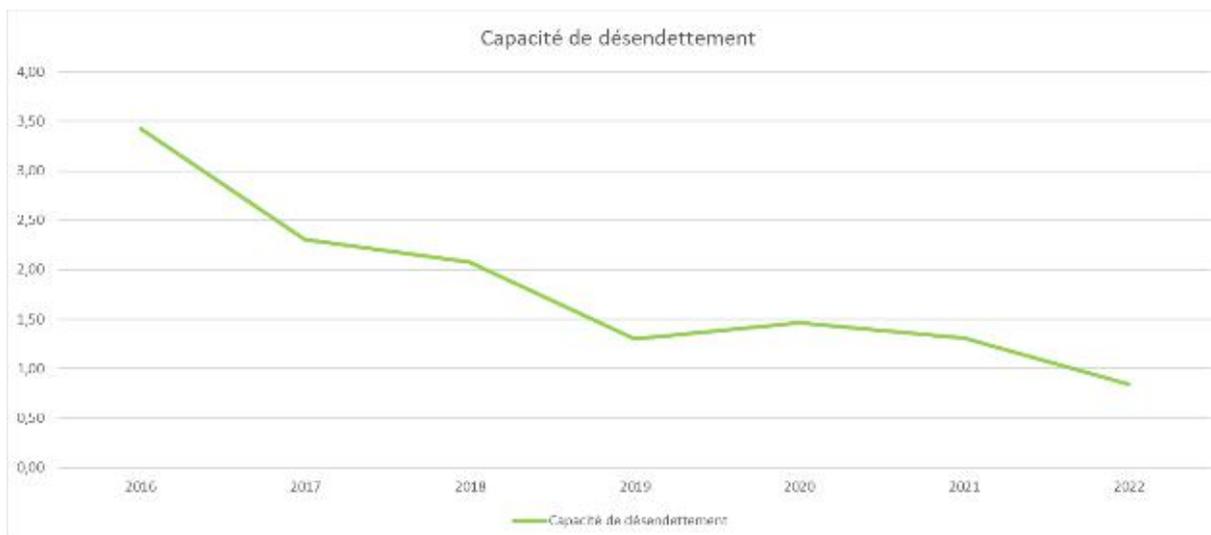
GRAPHIQUE 3 - ÉVOLUTION DE L'ÉPARGNE BRUTE ET DE LA DETTE AU 31/12 DES DÉPARTEMENTS



Source : DGCL. Données DGFiP, comptes de gestion, budgets principaux opérations réelles.

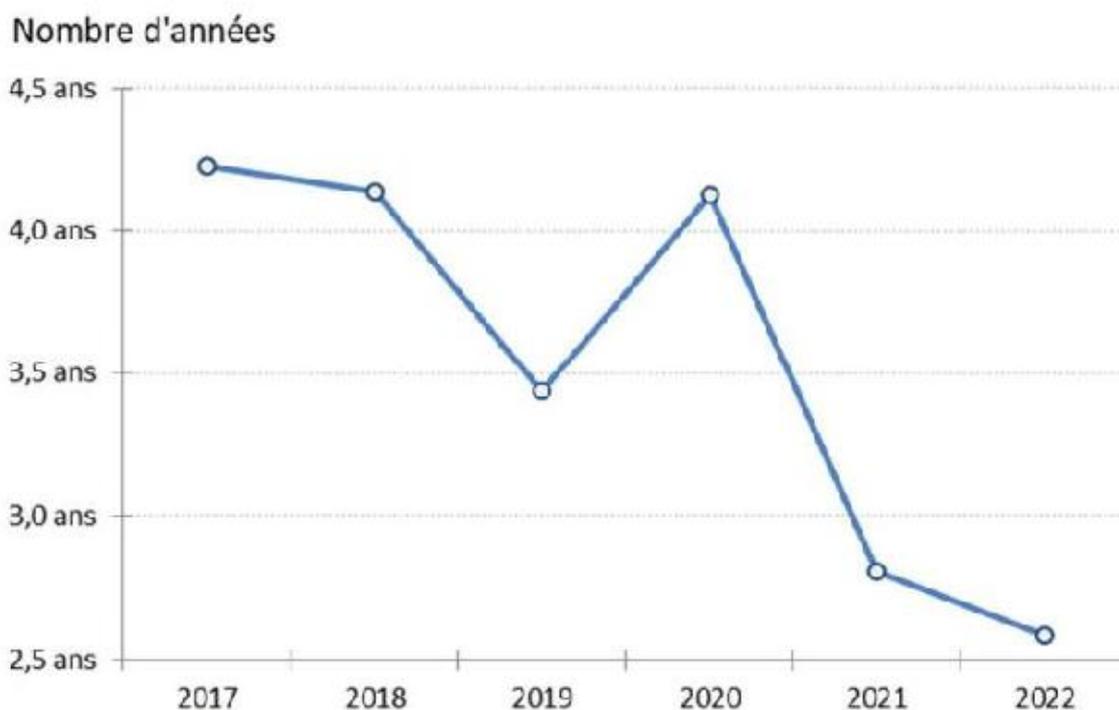
Source : OFGL – DGCL, « Rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales – Les finances des collectivités locales en 2023 », Juillet 2023, page 42.

Il en est résulté une amélioration de la capacité de désendettement du Département, laquelle représentait 0,84 années en 2022, après 1,31 années en 2021.



La capacité de désendettement s'est également fortement améliorée au plan national (2,6 années en 2022, après 2,8 années en 2021). 11 départements, dont la Savoie, présentent ainsi une capacité de désendettement inférieure à 1 an (Ariège, Aube, Calvados, Drôme, Indre, Jura, Haute-Marne, Haute-Savoie, Haute-Vienne, Hauts de Seine, Savoie).

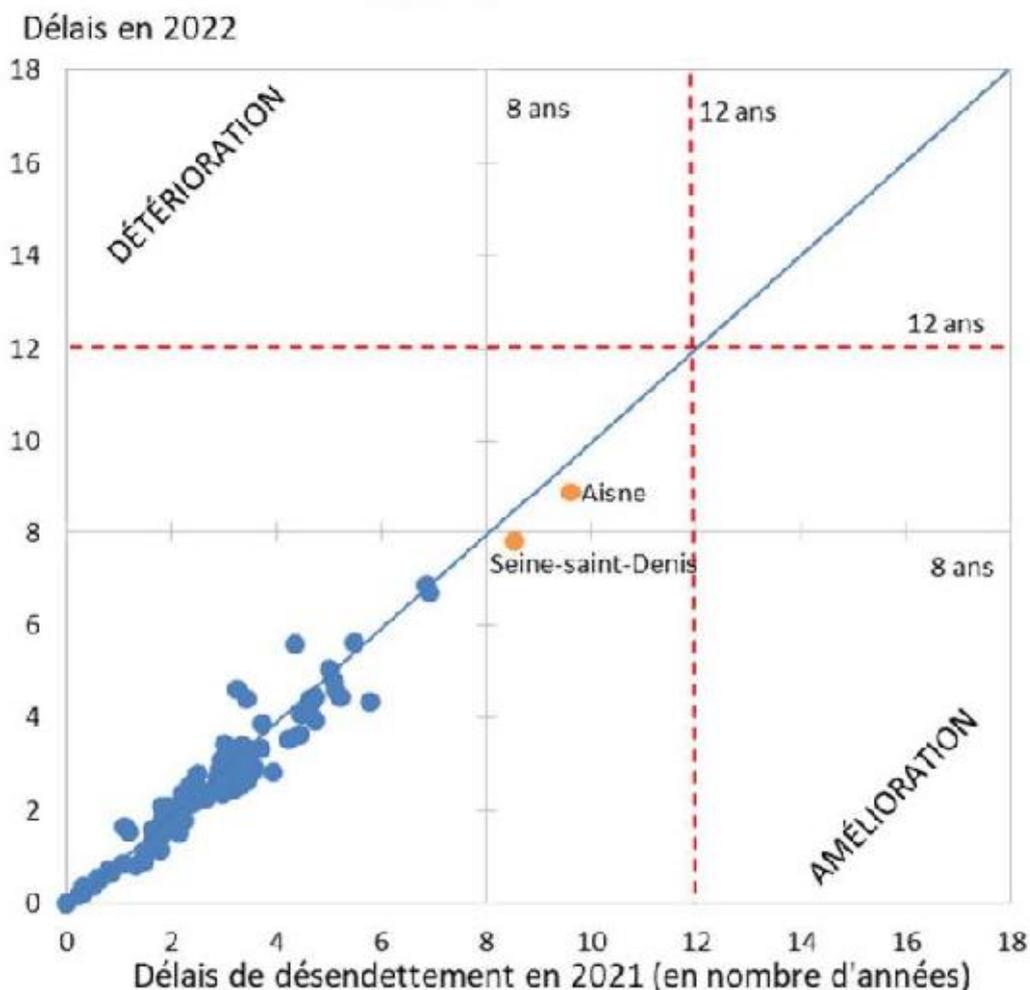
**GRAPHIQUE 2 - DELAI DE DESENETTEMENT DES DEPARTEMENTS
(ENCOURS DE DETTE / EPARGNE BRUTE)**



Source : DGCL. Données DGFiP, comptes de gestion, budgets principaux, opérations réelles.

Source : OFGL – DGCL, « Rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales – Les finances des collectivités locales en 2023 », Juillet 2023, page 42.

GRAPHIQUE 15 – DELAI DE DESENETTEMENT DES DEPARTEMENTS EN 2021 ET 2022
(en nombre d'années)



Source : OFGL – DGCL, « Rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales – Les finances des collectivités locales en 2023 », Juillet 2023, page 50.

Les finances des départements devraient notamment être marquées, en 2023, par⁶⁶ :

- les effets, sur les charges de personnel, de l'augmentation de 1,5% du point d'indice à compter de juillet 2023 et de la mise en œuvre de mesures plus spécifiques pour les bas salaires. Pour les prochaines années, sont attendues, en 2024, une attribution de 5 points d'indice supplémentaires à tous les agents de la fonction publique et une revalorisation d'un point du taux de cotisation à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL), puis, à compter de 2025, une prise en charge partielle des dépenses de prévoyance par les employeurs territoriaux ;
- la revalorisation de 1,6% du RSA en avril 2023, après 4% en juillet 2022 et 1,8% en avril 2022 ;
- la poursuite des revalorisations salariales dans le secteur social et le dynamisme des dépenses relatives à la prestation de compensation du handicap – parentalité ;
- une progression des charges d'intérêts, du fait de l'augmentation des taux d'intérêts ;

⁶⁶ Source : La Banque Postale, « Note de conjoncture Septembre 2023 – Tendances par niveau de collectivités locales », Septembre 2023, pages 13,14, 18 et 19.

- une moindre progression du produit de la TVA et une diminution du rendement des droits de mutation à titre onéreux.

La Banque Postale s'attend ainsi, pour 2023, à une diminution de 31,2% de l'épargne brute des départements, du fait d'une progression de leurs dépenses de fonctionnement de 3,9% et d'une diminution de 1,5% des recettes courantes, conséquences d'une réduction de 20% du produit des droits de mutation à titre onéreux et d'un accroissement de 5,5% des dépenses de personnel, de 10,4% des charges à caractère général et de 3,6% des dépenses d'action sociale⁶⁷.

La progression des dépenses d'investissement (hors dette) pourrait être de 4,9%, financée grâce à un recours plus marqué à l'emprunt (+34,5%)⁶⁸.

En ce qui concerne la gestion de la dette, les collectivités sont aujourd'hui confrontées à des taux sur 15 ans de l'ordre de 4,0% à 5,0%, intégrant des marges d'environ 80 pb. Même si des augmentations de taux pourraient intervenir, il est possible de considérer qu'a été atteint « un point culminant sur le cycle haussier des taux d'intérêt » et qu'une variabilisation des encours, afin d'atteindre une parité entre taux fixe et taux variable peut désormais être envisagée⁶⁹.

Le contexte dans lequel sont définies les orientations budgétaires pour 2024 et les prochaines années est également caractérisé par de nouvelles mesures prévues par les textes budgétaires en cours d'examen au Parlement.

2/ Une loi de finances s'inscrivant dans une démarche pluriannuelle de résorption progressive des déficits publics

Le projet de loi de programmation des finances publiques 2023-2027

Rejeté en commission mixte paritaire fin 2022, le projet de loi de programmation des finances publiques pour 2023-2027, dans une version remaniée et actualisée, a fait l'objet, fin septembre 2023, de l'activation de l'article 49-3 de la Constitution.

Dans la version ainsi considérée comme adoptée par l'Assemblée Nationale – le texte a été transmis pour examen par le Sénat, qui a proposé des modifications – le projet de loi de programmation des finances publiques propose un retour du déficit budgétaire à moins de 3% du PIB à l'horizon de 2027.

Il précise, à cet égard, le cadre financier pluriannuel des administrations publiques centrales, des administrations de sécurité sociale et des administrations publiques locales.

Il prévoit ainsi, pour les administrations publiques locales, un objectif d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, exprimé en pourcentage, en valeur et à périmètre constant, lequel, défini à l'article 16, s'établit comme suit :

⁶⁷ Source : La Banque Postale, « Note de conjoncture Septembre 2023 – Tendances par niveau de collectivités locales », Septembre 2023, pages 18 et 19.

⁶⁸ Source : La Banque Postale, « Note de conjoncture Septembre 2023 – Tendances par niveau de collectivités locales », Septembre 2023, pages 18 et 19.

⁶⁹ Source : Grégoire Vincenot, « L'heure est à la variabilisation des encours », La lettre du financier territorial N°391, Octobre 2023, pages 10 à 14.

Collectivités territoriales et groupements à fiscalité propre

	2023	2024	2025	2026	2027
Dépenses de fonctionnement	4,8	2,0	1,5	1,3	1,3

Le projet de loi précise que « les dépenses réelles de fonctionnement sont retraitées des dépenses exposées au titre du revenu de solidarité active, de l'allocation personnalisée d'autonomie et de la prestation de compensation du handicap (...) ainsi que des dépenses exposées au titre de l'aide sociale à l'enfance ». Il renvoie toutefois à un décret pour les conditions de mise en œuvre de ces retraitements.

Les dépenses de fonctionnement des collectivités locales et de leurs groupements devraient ainsi progresser à un rythme inférieur de 0,5 point au taux d'inflation.

Aucune contractualisation, ni sanction ne sont prévues entre l'Etat et les collectivités dans la rédaction ainsi remaniée du projet de loi.

Le projet de loi de programmation des finances publiques pour 2023-2027 a fait l'objet de modifications par le Sénat, identiques à celle apportées au texte à l'automne 2022. Celles-ci visent notamment à une accélération du retour à un déficit de moins de 3% (dès 2025) et à rendre équivalentes les trajectoires d'évolution des dépenses ordinaires entre administrations publiques locales et administrations centrales (soit -0,5% par rapport à l'inflation prévisionnelle)⁷⁰.

Le texte sera soumis à l'Assemblée Nationale pour une ultime lecture dans les prochaines semaines.

Le projet de loi de finances pour 2024⁷¹

En cours de discussion au Parlement, le projet de loi de finances (PLF) pour 2024 propose diverses modifications du cadre budgétaire applicable par les collectivités locales en 2024⁷². La 1^{ère} lecture du PLF pour 2024 a débuté le 10 octobre 2023 par les travaux de la Commission des finances de l'Assemblée Nationale, suivis par les débats dans l'hémicycle à partir du 17 octobre 2023, sur la première partie relative aux ressources et à l'équilibre financier des ressources et des charges. Le vote final sur cette 1^{ère} partie était prévu le 24 octobre. Le Gouvernement a toutefois décidé d'engager sa responsabilité pour l'adoption de cette partie, dès le 18 octobre 2023, sur la base de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution. La seconde partie du projet de loi de finances pour 2024, consacrée aux dépenses, devrait être examinée à partir du 31 octobre en séance publique.

Les principales mesures intéressant les finances départementales sont les suivantes.

- Lissage sur 4 ans de la suppression de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) (article 8)

La loi de finances pour 2023 avait organisé la suppression sur 2 années de la CVAE pour les entreprises redevables, avec une compensation sous la forme de l'octroi d'une fraction de TVA aux départements en 2023 calculée sur 4 années de 2020 à 2023 intégrant la dynamique de TVA en 2023.

⁷⁰ Source : Thomas Beurey, « Programmation des finances publiques : le Sénat adopte le projet de loi en nouvelle lecture », Localtis, 17 octobre 2023, <https://www.banquedesterritoires.fr>.

⁷¹ Rédaction achevée le 19 octobre 2023.

⁷² Sources : Projet de loi de finances pour 2024 (n°1680) enregistré à la présidence de l'Assemblée nationale le 27 septembre 2023, <http://www.assemblee-nationale.fr> ; Evaluations préalables des articles du projet de loi de finances pour 2024, Annexe au PLF 2024, <http://www.assemblee-nationale.fr>.

Si les départements ont été compensés dès 2023 de la perte de cette ressource, les entreprises redevables concernées devaient voir leur cotisation diminuer de moitié dès 2023 pour ne plus rien payer en 2024.

L'article 8 du PLF prévoit de réduire de manière plus progressive cette fiscalité acquittée par les redevables restants, sur 4 années, ceux-ci ne devant plus payer de CVAE en 2027.

Cette disposition n'a donc pas d'impact budgétaire pour le Département.

Il est toutefois à noter deux propositions d'amendements parlementaires déposées en Commission des Finances :

- l'un visant à retenir le produit de la seule année 2023 de la CVAE comme base de calcul de la compensation et non plus la moyenne 2020-2023 ;
- l'autre visant à instaurer une garantie de plancher pour la fraction de TVA compensatoire de la CVAE (à l'instar de la fraction de TVA compensatoire de la TFPB).

Ce second amendement a reçu un avis favorable du rapporteur général du budget et a été adopté par la Commission des finances le 12 octobre 2023.

- Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) (article 56) et minoration de la Dotation de Compensation de Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP) (article 24)

La DGF 2024 prévue au budget de l'Etat augmente globalement de + 0,8 % (220 M€) mais la mécanique intrinsèque à cette dotation masque des disparités d'évolution selon les strates de collectivités et cette progression est consacrée principalement aux dotations de péréquation (notamment la dotation de solidarité urbaine et la dotation de solidarité rurale).

L'article 56 maintient une dotation de péréquation des Départements augmentée de 10 M€, par redéploiement à partir de la dotation forfaitaire des départements.

Pour mémoire, la DGF du Département de la Savoie est constituée de 3 composantes :

- la dotation forfaitaire ;
- la dotation de compensation qui agrège plusieurs concours anciens versés aux Départements ;
- la dotation de péréquation (dotation de fonctionnement minimale pour les Départements ruraux).

Si les 2 dernières composantes demeurent inchangées depuis 2017 pour le Département de la Savoie, la dotation forfaitaire varie, elle, en fonction de l'évolution de la population et d'une minoration dite « écrêtement » pour financer la péréquation entre Départements.

Montant en k€	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Dotation forfaitaire	49 846	49 773	45 499	34 829	24 093	13 121	12 759	12 531	12 265	12 060	11 876	11 794
- dotation forfaitaire n-1	49 987	49 846	49 773	45 499	34 829	24 093	13 121	12 759	12 531	12 265	12 060	11 876
+ part dynamique population	310	415	377	221	262	293	148	189	165	275	323	317
- écrêtement	-452	-487	-386	-516	-558	-626	-509	-417	-432	-480	-507	-398
- contribution redressement finances publiques	0	0	-4 266	-10 375	-10 440	-10 638	0	0	0	0	0	0
Dotation de compensation	18 274	18 274	18 274	18 274	18 274	17 762	17 762	17 762	17 762	17 762	17 762	17 762
Dotation péréquation (DFM)	9 467	10 905	11 144	11 298	11 440	11 711	11 711	11 711	11 711	11 711	11 711	11 711
Total DGF	77 587	78 952	74 917	64 401	53 806	42 594	42 232	42 005	41 738	41 533	41 349	41 267
Variation annuelle		1 365	-4 035	-10 516	-10 594	-11 212	-362	-228	-267	-205	-184	-82
Variation par rapport à 2013			-4 035	-14 552	-25 146	-36 358	-36 720	-36 948	-37 214	-37 419	-37 603	-37 685

Evolution nominale	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Dotation forfaitaire	-0,1%	-8,6%	-23,5%	-30,8%	-45,5%	-2,8%	-1,8%	-2,1%	-1,7%	-1,5%	-0,7%
Dotation de compensation	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	-2,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Dotation péréquation (DFM)	15,2%	2,2%	1,4%	1,3%	2,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Total DGF	1,6%	-5,1%	-14,0%	-16,5%	-20,8%	-0,8%	-0,5%	-0,6%	-0,5%	-0,4%	-0,2%

Le cadrage budgétaire pluriannuel du Département intègre, par conséquent et en cohérence avec le PLF, une hypothèse de diminution annuelle de - 2 % de la dotation forfaitaire.

Les concours financiers alloués par l'Etat aux collectivités territoriales sont constitués de différentes composantes qui connaissent des évolutions indépendantes. Pour neutraliser l'impact budgétaire des financements en progression, l'Etat intègre un ajustement à la baisse d'autres dotations, dites « variables d'ajustement ».

La loi de finances pour 2023 avait minoré la dotation de compensation de réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) et la dotation de compensation pour transferts des compensations d'exonération de fiscalité directe locale (DTCE dite « dotation carrée ») pour les seuls Départements au titre des variables d'ajustement. Pour le Département de la Savoie, cela a représenté une perte de recettes de -120 K€ en 2023.

L'article 24 du PLF pour 2024 prévoit que la DCRTP de toutes les strates de collectivités fait l'objet d'une minoration au titre des variables d'ajustement. La minoration est effectuée au prorata des recettes réelles de fonctionnement.

La part départementale de la DCRTP serait en baisse globalement de -0,8 % (après -0,4 % en 2023). Pour le Département de la Savoie, cela représenterait une perte de recettes de -90 K€, ce qui la ramènerait à un montant de 11 198 748 €.

Le Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP), au bénéfice des communes, serait également intégré dans les variables d'ajustement et en baisse globalement de -4,2 %.

- Ajustement des indicateurs financiers des Départements (article 56)

Les indicateurs financiers des Départements (potentiel fiscal et potentiel financier) nécessitent une adaptation suite à la suppression de la taxe foncière sur les propriétés bâties et de la CVAE, remplacées par des fractions de TVA.

Dans le potentiel fiscal, la fraction de TVA perçue en remplacement de la TFPB est pondérée par un indice synthétique agrégeant le revenu par habitant, le produit des DMTO et le produit de fraction de TVA perçue en remplacement de la CVAE.

S'agissant du taux de TFPB pris en compte pour la répartition de la 1^{ère} fraction de la 1^{ère} enveloppe du fonds de péréquation des DMTO, le taux pris en compte est celui de la dernière année d'imposition -2020-, remplacé progressivement par le revenu par habitant. Le Département de la Savoie n'est pas éligible à cette enveloppe.

Ces évolutions intègrent une fraction de correction de manière à produire leurs effets sur trois ans entre 2024 et 2027.

- Verdissement des dotations d'investissement de l'Etat : Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements (DSID), fonds vert

Les crédits de paiements inscrits au PLF au titre de la fraction « appel à projets » de la DSID (qui a remplacé la Dotation Globale d'Equipement -DGE- en 2019) sont en progression de +1 %.

L'Etat souhaite renforcer son soutien aux collectivités pour les accompagner et orienter leurs investissements en faveur de la transition écologique, en pérennisant le fonds vert créé en 2023 et en le dotant de 2,5 Md€ (1,5 Md€ en 2023).

Le budget de l'Etat intègre un objectif de financement de projets concourant à la transition écologique porté à 25 % au titre de la DSID.

- Aménagements de la fiscalité du logement, en particulier exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties (article 6)

L'article 6 du PLF prévoit notamment une exonération de plein droit et sans compensation de 25 ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour les logements sociaux de plus de 40 ans ayant fait l'objet de travaux d'amélioration de leur performance énergétique et environnementale et de respect des normes d'accessibilité, de qualité sanitaire ou de sécurité d'usage.

Lors de l'examen de cet article en Commission des Finances le 12 octobre 2023, un amendement a été adopté pour renvoyer la mise en oeuvre de cette exonération à la décision de l'organe délibérant local.

Cette exonération deviendrait donc facultative mais toujours sans compensation financière pour les collectivités du bloc communal qui décideraient de l'instaurer.

Le PLF pour 2024 prévoit nombre d'autres dispositions et notamment⁷³ :

- une refonte de zonages (ZRR, etc...) utilisés en matière d'exonérations fiscales, après leur prorogation jusqu'au 30 juin 2024 ;
- un plafonnement de l'IFER fixe perçue par les Régions en raison des conséquences financières du passage du cuivre à la fibre optique sur le consommateur final ;
- une réforme des redevances des agences de l'eau ;
- le fléchage du produit des amendes "zones à faibles émissions" vers les communes et groupements ayant instauré une ZFE-m (après déduction de la part revenant à l'Agence nationale de traitement automatisé des infractions) ;
- un ajustement des modalités de répartition des dotations de péréquation communales ;
- la réforme de la dotation de soutien aux communes pour la protection de la biodiversité et pour la valorisation des aménités rurales ;
- une réforme de la dotation particulière relative aux conditions d'exercice des mandats locaux.

Lors des débats parlementaires, diverses évolutions ou compléments ont en outre été apportés au texte initial, tels que le maintien de l'exonération de taxe carburant pour les véhicules opérationnels et de surveillance des services départementaux d'incendie et de secours, l'instauration, dès le 1er janvier 2024, d'une dotation en faveur des communes nouvelles n'excédant pas 150 000 habitants l'année suivant leur création, un assouplissement des règles de lien entre les taux des impôts locaux⁷⁴.

L'environnement dans lequel s'inscrivent les orientations budgétaires pour 2024 et les années suivantes est donc caractérisé, sur le plan économique, par une stagnation de l'activité et le maintien de tensions inflationnistes. Il est également marqué par la dégradation des comptes publics nationaux et l'examen par le Parlement d'un projet de loi de programmation des finances publiques pour 2023-2027 prévoyant un objectif de limitation de la progression des dépenses de fonctionnement des collectivités locales. Ces évolutions, qui pèsent sur les finances départementales, lesquelles restent toutefois structurellement solides même si elles devraient être confrontées à des évolutions moins favorables de leurs recettes et de leurs dépenses, doivent être prises en comptes dans la définition des orientations pluriannuelles du Département et de sa stratégie financière.

⁷³ Source : Yann Chérel Mariné, « PLF 2024 : les articles sur les collectivités locales à la loupe », La Gazette des Communes, 6 octobre 2023, <https://www.lagazettedescommunes.com>.

⁷⁴ Source : Thomas Beurey, « Budget 2024 : après le 49-3 sur le volet « recettes », quelles nouveautés pour les collectivités ? », Localtis, 19 octobre 2023, <https://www.banquedesterritoires.fr>.

II/ UNE STRATEGIE FINANCIERE QUI PRIVILEGIE L'INVESTISSEMENT DURABLE ET LA COHESION SOCIALE ET TERRITORIALE

Les orientations du Département pour 2024 et les prochaines années consistent dans la poursuite d'une action résolue en faveur de la cohésion et du développement durable qui impliquera l'ensemble des politiques départementales. La mise en œuvre de telles orientations dans un environnement de stagnation de l'activité et de tensions sur les dépenses et les recettes départementales supposera la définition d'une stratégie financière adaptée, permettant la mobilisation des capacités d'intervention du Département tout en garantissant la maîtrise des dépenses courantes et de l'endettement.

A/ Une action résolue en faveur de l'action sociale, de l'investissement et de la transition écologique

Les orientations budgétaires proposées dans le présent rapport témoignent de l'engagement du Département en matière de transition énergétique et écologique. La quasi-totalité des politiques départementales, au-delà de la seule politique « environnement » (laquelle reflète le budget de la seule direction de l'environnement) intègre des actions favorables à l'environnement, avec les restructurations des bâtiments et collèges, l'électrification de la flotte, la réalisation de centrales photovoltaïques mais également des actions plus ambitieuses dont les effets se mesureront tout au long des prochaines années.

Les orientations budgétaires mettent également en évidence l'action du Département en faveur des politiques sociales qu'il anime, dans les secteurs des personnes âgées, des personnes handicapées, de l'enfance ou de la cohésion.

Le Département poursuit son niveau d'investissement avec un volume de 741,03 M€ entre 2024 et 2028 soit 148,26 M€ en moyenne annuelle, soit 16 M€/an de plus que prévu dans la PPI 2023.

Les lignes relatives au CSMB ont été réaffectées pour l'essentiel d'entre elles sur des programmes spécifiques gérés directement par le Département de Savoie.
--

1/ Les services à la population

Les politiques relevant des services à la population concernent l'action sociale, l'éducation, la culture, le sport, la jeunesse et la sécurité.

Action sociale et logement

Action sociale – politique personnes âgées

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Renforcer l'accès aux droits pour les personnes notamment les plus fragiles et garantir une offre territoriale adaptée
 - 1.1. Améliorer la prévention de la perte d'autonomie liée au grand âge.
 - 1.2. Renforcer le bien vivre à domicile.
 - 1.3. Optimiser l'accueil en établissements.
 - 1.4. Prévenir les ruptures de parcours.

Action sociale – politique personnes handicapées

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Renforcer l'accès aux droits pour les personnes notamment les plus fragiles et garantir une offre territoriale adaptée
 - 1.1. Renforcer l'accompagnement précoce du handicap.
 - 1.2. Renforcer le bien vivre à domicile.
 - 1.3. Mieux adapter l'accueil en établissement aux différents besoins des personnes handicapées.

Action sociale – politique cohésion sociale et logement

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Renforcer l'accès aux droits pour les personnes notamment les plus fragiles et les plus vulnérables.
 - 1.1. Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté sociale, notamment les bénéficiaires du RSA.
 - 1.2. Renforcer l'aide apportée aux ménages en difficulté pour accéder et se maintenir dans un logement autonome.
 - 1.3. Améliorer l'autonomie des jeunes les plus vulnérables.

Action sociale – politique enfance, jeunesse, famille et protection maternelle et infantile

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Renforcer l'accès aux droits pour les usagers, notamment les plus fragiles et les plus vulnérables.
 - 1.1. Renforcer la précocité des actions de prévention.
 - 1.2. Optimiser la prise en charge des enfants, des adolescents et des jeunes adultes, en travaillant une meilleure adéquation entre l'offre et les besoins et en accroissant le pouvoir d'agir et la participation des personnes concernées.

	BP+ BS 2023	Projet DM 2023	2024	2025	2026	2027	2028
Fonctionnement							
SOCIAL COHESION	40,98	0	44,07	44,36	45,25	46,47	45,94
dont							
RSA et contrats aidés	34,90	0,00	36,32	37,07	37,84	38,49	39,26
Logement	2,44	0,00	2,58	2,58	2,59	2,60	2,61
SOCIAL ENFANCE JEUNESSE FAMILLE PMI	68,49	1,07	76,49	79,16	80,51	81,86	83,07
dont							
Accueil en établissements	38,28	0,98	43,77	45,94	46,87	47,79	48,56
SOCIAL PERSONNES AGEES	62,8	-1,5	65,05	65,92	66,89	67,69	68,18
APA à domicile	29,06	-1,50	30,48	30,84	31,18	31,52	31,82
APA en établissement	21,07	0,00	21,65	21,80	22,18	22,55	22,93
Hébergement en structures	10,36	0,00	11,08	11,32	11,49	11,65	11,81
SOCIAL PERSONNES HANDICAPEES	72,76	-0,85	77,54	80,02	80,98	81,91	82,41
dont							
Prise en charge en établissement	50,34	-0,45	53,72	55,97	56,64	57,32	57,99
Maintien à domicile	16,55	-0,40	17,27	17,35	17,49	17,63	17,82
Transports enfants handicapés	3,17	0,00	3,49	3,56	3,63	3,70	3,77
Total fonctionnement	245,03	-1,28	263,14	269,45	273,63	277,93	279,60
Investissement							
SOCIAL COHESION	0,69	0,00	0,64	0,64	0,61	0,61	0,61
SOCIAL ENFANCE JEUNESSE FAMILLE PMI	0,07	0,22	1,22	1,22	1,22	1,22	1,22
SOCIAL PERSONNES AGEES	0,54	0,00	0,40	1,99	2,53	2,28	1,56
Total investissement	1,30	0,22	2,26	3,85	4,36	4,11	3,39
TOTAL ACTION SOCIALE	246,33	- 1,06	265,40	273,30	277,99	282,03	283,00

Les dépenses d'action sociale pourraient progresser, en fonctionnement, en moyenne, de 1,53 % par an entre 2024 et 2028. Sur la période 2024 à 2027, la PPF 2024 enregistre une hausse de 58,54 M€ par rapport à la PPF 2023. Pour l'ensemble des établissements et services de ce secteur, sous compétence du Département, le taux directeur des dotations est à 2,24 % en 2024, puis stabilisé à hauteur de 1,20 % à partir de 2025.

Les dépenses de fonctionnement en faveur des **personnes âgées** évolueraient de 65,05 M€ en 2024 à 68,18 M€ en 2028, soit une évolution annuelle moyenne de 1,18 %.

Sur la période 2024 à 2027, les évolutions entre la PPF 2024 et la PPF de 2023 concernent :

Le maintien à domicile : +3,72 M€ avec :

- les revalorisations des frais de personnel pour l'APA à domicile bénéficiaire (+1,45 M€/an) afin de répondre à l'augmentation du volume de l'embauche directe et à l'augmentation du tarif emploi direct CNSA - prestation compensation du handicap (15,74 € à 16,88 € de l'heure, tarif qui ne s'impose pas à l'APA mais que le Département prend en référence) ;

- la réévaluation des frais spécifiques APA au regard du réalisé escompté en 2023 : +0,8 M€ ;

- une minoration de 3,8 M€ de l'APA à domicile secteur association, du fait d'un taux important de non réalisation des plans d'aide. En effet le secteur connaît un recours important à l'emploi direct qui se fait au détriment des services d'aide et d'accompagnement à domicile (30 à 40 % au niveau des SAAD) ;

- +1,07 M€ de revalorisation salariale dans les SAAD (avenant 43 et mesures Ségur) ;

- +0,38 M€ pour le budget d'intervention CNSA : le Département a répondu à un appel à manifestation d'intérêt (AMI) sur un périmètre plus large que l'initial autour des axes expliquant ainsi le surcoût : stratégie et pilotage, appui à la transformation en services autonomie à domicile, modernisation et professionnalisation des services d'aide à domicile, attractivité des métiers de l'autonomie, soutien aux aidants de personnes en situation de handicap et promotion de l'accueil familial. Cette action s'étale sur la période 2023-2026 et bénéficie d'une aide financière de la CNSA de 0,55 M€ ;

- +0,76 M€ pour l'APA à domicile accueil de jour (décalage de l'ouverture d'un nouveau service d'accueil de jour de 2024 à 2025 et application du taux directeur de 2,24 % en 2024) ;

- l'aide à la vie partagée Habitat inclusif est en baisse de 1,39 M€ du fait d'une nouvelle répartition de cet habitat inclusif entre les politiques personnes âgées et personnes handicapées. L'enveloppe inclut également la création de 10 nouvelles places à partir de 2025 (0,08 M€/an) ;

- +0,2 M€ d'ajustement pour l'APA dotations complémentaires (dites « qualité ») réévaluées avec l'intégration des SAAD non habilités à l'aide sociale.

La prise en charge en établissements : +2,35 M€ comprenant l'engagement du Département, dans le cadre de discussions à venir avec le secteur associatif, de financer les mesures pour « les oubliés du Ségur » (+1,92 M€). D'autres mesures sont également prises en compte : surcoûts liés à l'application du SEGUR dans les résidences autonomie et taux directeur s'élevant à 2,24 % en 2024.

Concernant les dépenses d'investissement en faveur des personnes âgées, la PPI avec 9,96 M€ de crédits prévus entre 2024 et 2028 intègre la poursuite du plan d'aide à l'investissement concernant les sites d'Aix les Bains, d'Albertville, de Moutiers, d'Aiguebelle et de La Rochette adopté par le Conseil départemental. Seul un rephasage du versement de ces subventions d'équipement est proposé.

Les dépenses de fonctionnement en faveur des **personnes handicapées** atteignent 77,54 M€ en 2024 pour 82,41 M€ en 2028, soit une hausse moyenne annuelle de 1,54 %.

Les principales évolutions entre la PPF 2024 et celle de 2023 (+9,37 M€ entre 2024 et 2027) concernent :

- la prise en charge physique pour +4,99 M€ : +0,58 M€ concernent l'application du taux directeur de 2,24 % sur l'exercice 2024 puis de 1,20 % à compter de l'exercice 2025. L'impact financier de la programmation des ouvertures de places dans les établissements et les services représente +0,98 M€. La mise en place de financement souhaité par le Département en faveur des oubliés du Ségur est estimé à 3,88 M€. Un réajustement au vu du réalisé est prévu à la baisse pour les aides au titre du Ségur (-0,8 M€).

- la prévention et le maintien à domicile pour +3,31 M€. Cette enveloppe enregistre divers mouvements :

- +0,14 M€ relevant de l'application du taux directeur de 2,24 % en 2024 ;
- +1,44 M€ de dotation complémentaire destinée à l'intégration des SAAD non habilités à l'aide sociale ;
- 1,04 M€ d'ajustement à la baisse des aides liées aux revalorisations salariales des SAAD (avenant 43 et mesures Ségur) ;
- +0,92 M€ pour les prestations compensation du handicap + 20 ans avec l'intégration des mesures annoncées lors de la Conférence nationale du handicap (augmentation du temps pour accompagner la personne dans le cadre du plan d'aide humaine de la PCH, augmentation du tarif de la « PCH emploi direct » de 140 % à 150 % du salaire brut d'un assistant de vie pour couvrir l'ensemble des frais à la charge des personnes qui emploient directement une aide à domicile...) ;
- +1,61 M€ pour l'aide à la vie partagée Habitat Inclusif (réaffectation partielle de l'enveloppe sur le secteur Personnes handicapées jusqu'alors affectée en totalité au secteur Personnes âgées).

- +1,07 M€ pour les transports scolaires (0,26 M€/an) afin de répondre à la hausse régulière du nombre d'élèves pris en charge et à l'augmentation tendancielle des prix des transporteurs en raison des hausses des coûts (hausse des prix du carburant, difficultés de recrutement accompagnées d'une baisse de la concurrence du secteur...).

Le budget de fonctionnement consacré à **l'enfance, jeunesse, famille**, progresse en passant de 76,69 M€ en 2024 à 83,07 M€ en 2028, soit une hausse moyenne annuelle de +2,08 %.

L'accueil en établissements enregistre une progression de 2,63 % par an en moyenne (43,77 M€ en 2024 pour 48,56 M€ en 2028).

Par rapport à la PPF 2023 sur les exercices 2024 à 2027, les dépenses de cette politique progressent nettement de 33,67 M€ s'expliquant par :

- +6,23 M€ pour les placements familiaux avec :
 - la prise en compte de l'augmentation supplémentaire de 0,52 M€ au BS 2023 pour les augmentations du SMIC ;
 - la revalorisation à partir du 2^{ème} enfant confié ;
 - la prise en compte en année pleine de l'augmentation du RIFSEEP au 1^{er} juillet 2023 ;
 - une réévaluation du SMIC escomptée à 3 % sur 2024 puis 2 % les années suivantes.

- +19,63 M€ pour les MECS. Cette enveloppe progresse nettement avec :

- l'application du taux directeur 2024 s'élevant à 2,24 % (+0,4 M€/an) ;
- le financement des places supplémentaires de MNA décidées au BS 2023 (0,85 M€/an) ;
- les dotations 2023 des établissements sont réévaluées au-delà du taux directeur 2023 (environ 1,5 M€/an), destinées notamment aux versements complémentaires issus du SEGUR, au fonctionnement d'Hestia et à l'ouverture de 2 places supplémentaires Val de Crène... ;

- le plan de retour à l'équilibre global prévu pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'adolescence des Savoie (0,15 M€/an) ;
- la replanification des créations de places environ (2,6 M€/an) ;
- le coût des « oubliés du Ségur » estimé à 0,67 M€/an.

- +4,26 M€ pour la prévention et le maintien à domicile dont : +1,79 M€ pour les aides financières à la suite de l'augmentation du reste à vivre votée en juin 2023 par l'Assemblée départementale, +0,69 M€ pour le SASEP (10 places nouvelles) et +1,74 M€ pour les SEMOH (17 places nouvelles).

L'Etat a annoncé la poursuite de la contractualisation relative à la protection de l'enfance pour les prochaines années. +3,28 M€ sont donc inscrits pour le Contrat départemental de Prévention et de Protection de l'Enfance (0,82 M€/an), ce contrat n'était pas prévu dans la PPF 2023.

Concernant les dépenses d'investissement en faveur de l'enfance, jeunesse, famille, une ligne budgétaire est ouverte dans le cadre de lancement d'un plan d'investissement pour les MECS à hauteur de 1,2M€/an (dont pour 2024 : 0,75M€ déjà attribué à l'association la Sauvegarde).

Les dépenses de fonctionnement de **cohésion sociale** passeraient de 44,07 M€ en 2024 à 45,94 M€ en 2028, soit +1,05 % par an en moyenne. Par rapport à la PPF 2023 sur les exercices 2024 à 2027, les dépenses de cette politique évoluent de 10,72 M€ dans la nouvelle PPF.

Les dépenses d'allocation RSA, sont en progression moyenne annuelle de 1,96 % et enregistrent une hausse de 6,58 M€ entre les deux PPF. Cette enveloppe intègre l'augmentation de 1,6 % du 1^{er} avril 2023 et une hausse anticipée du réalisé RSA 2023 puis un taux d'évolution de 4 % pour 2024. Un taux de progression de 2 % est ensuite appliqué sur les années suivantes. L'assiette des bénéficiaires du RSA est évaluée sur une moyenne de 5 500 foyers allocataires.

En 2023 le nombre d'allocataires du RSA est revenu au niveau de 2019. Cependant, une augmentation du nombre d'allocataires du RSA est envisageable avec la modification des fins de droits réduisant la durée d'indemnisation des demandeurs d'emploi de 25 %. Les impacts éventuels du projet de loi « pour le plein-emploi » qui prévoit une mise en œuvre progressive à partir du 1er janvier 2024 de « France travail » n'ont pas été estimés.

L'enveloppe pour les contrats aidés suit les revalorisations appliquées au RSA (+0,11 M€).

Plusieurs autres lignes budgétaires sont ajustées :

- la démarche « Territoire zéro chômeur de longue durée » est replanifiée dans le temps (+0,06 M€) ;
- les subventions supplémentaires permettant de réévaluer le montant versé aux CCAS au regard du nombre de bénéficiaires suivis, s'élèvent à +0,20 M€ ;
- 0,80 M€ pour le SPRE, crédits basculés sur le programme « Insertion ».

L'insertion sociale enregistre une hausse de 4,49 M€ sur la période 2024 à 2027 entre les deux PPF, qui viendra financer :

- le Pacte des solidarités prolonge le plan « Pauvreté » (subventionné à hauteur de 1,66 M€) : +1,67 M€ ;
- le Fonds d'action familiale et sociale dans son volet cohésion sociale pour +0,43 M€ afin de proposer aux associations œuvrant dans le domaine de l'aide alimentaire un renforcement du soutien départemental (+30 % en 2024, +20 % en 2025 et +10 % de 2026 à 2028) dans un contexte de précarité et de forte inflation ;
- +1,12 M€ pour le soutien au public en exclusion (0,80 M€ correspondent à un transfert du SPRE et chèques d'accompagnement personnalisés du programme RSA et revalorisation de l'enveloppe de 0,08 M€/an).

L'enveloppe relative au logement social est reconduite dans les mêmes montants que dans la PPF 2023, et comprend :

- le soutien par le Département de plusieurs associations, œuvrant à la politique Logement (ADIL : 0,09 M€/an, la Fédération de Savoie de la Confédération nationale du logement : 0,02 M€/an...) ;
- le Fonds de solidarité pour le Logement pour 1,2 M€ par an avec toutefois un risque d'évolution des consommations de crédits au regard du contexte économique (inflation, hausse des prix de l'énergie) ;
- la mission d'élaboration du prochain Plan départemental d'actions pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées, copilotée avec l'Etat pour 0,03 M€ pour l'année 2024 uniquement.

Le budget d'investissement relatif à la cohésion sociale (annexe 1) comprendrait 2,91 M€ entre 2024 et 2028, dont :

- des subventions d'équipement versées sur plusieurs exercices (0,50 M€/an) conformément à la délibération du 28 mai 2021. Le Conseil départemental a ainsi approuvé la mise en œuvre d'une aide financière pour la construction ou l'acquisition-amélioration de logements sociaux de type PLAI ;
- des aides pour la réalisation d'aires de grand passage, des aires d'accueil et des terrains familiaux pour (0,03 M€ en 2024 et 2025).

Education

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Assurer un accueil de qualité dans collèges
 - 1.1. Garantir une dotation suffisante en personnel formé et compétent
 - 1.2. Optimiser la gestion du patrimoine des collèges
 - 1.3. Favoriser l'accès au numérique
2. Répondre aux besoins de restauration des collégiens avec une offre de qualité
 - 2.1. Développer la qualité des matières premières
 - 2.2. Optimiser la production de repas
 - 2.3. Maintenir la compétence des agents de restauration
3. Accompagner les projets éducatifs
 - 3.1. Faciliter l'accès à l'orientation des collégiens
 - 3.2. Faciliter l'accès à la culture
4. Contribuer au maintien et au développement de l'offre de formation post-bac en Pays de Savoie
 - 4.1. Conforter le positionnement de l'université de Savoie Mont-Blanc dans le paysage Rhônalpin
5. Contribuer à répondre à la demande en matière d'équipements scolaires
 - 5.1. Répondre aux besoins des communes et intercommunalités en matière d'équipements scolaires

	BP+ BS 2023	Projet DM 2023	2024	2025	2026	2027	2028
Fonctionnement							
COLLEGES PRIVES	1,74	0,00	1,93	1,93	1,93	1,93	1,93
ATELIER CULINAIRE DEPARTEMENTAL	1,24	0,00	1,22	1,46	2,21	2,66	2,88
CONSTRUCTION ET RESTRUCTURATION COLLEGES	0,49	0,00	0,67	0,47	0,47	0,47	0,47
FONCTIONNEMENT	3,90	- 0,01	4,68	5,87	6,03	6,19	6,36
PATRIMOINE COLLEGES MAINTENANCE	2,94	0,00	3,30	2,40	2,06	2,00	1,97
TRAVAUX DANS LES CITES MIXTES	0,07	0,00	0,07	0,07	0,07	0,07	0,07
COLLEGES PUBLICS	8,64	- 0,01	9,93	10,27	10,84	11,40	11,76
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE	1,06	0,00	1,08	1,09	1,09	1,09	1,09
INTERVENTIONS SCOLAIRES ET PEDAGOGIQUES	2,13	0,00	2,13	2,13	2,13	2,13	2,13
Total fonctionnement	13,57	-0,01	15,07	15,41	15,98	16,55	16,91
Investissement							
COLLEGES PRIVES	0,72	0,00	0,72	0,72	0,72	0,72	0,72
ATELIER CULINAIRE DEPARTEMENTAL	3,24	0,00	1,14	0,17	0,03	0,03	0,03
CONSTRUCTION ET RESTRUCTURATION COLLEGES	9,94	- 2,26	17,29	23,94	38,68	37,30	36,51
EQUIPEMENTS SPORTIFS	1,50	0,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
FONCTIONNEMENT	0,92	0,00	0,40	0,40	0,40	0,40	0,40
PATRIMOINE COLLEGES MAINTENANCE	5,68	0,01	6,25	6,67	5,55	5,41	5,50
TRAVAUX DANS LES CITES MIXTES	0,12	0,00	0,19	0,72	0,17	0,07	0,07
TRAVAUX DE GROSSES REPARATIONS ET ENTRETIEN	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
COLLEGES PUBLICS	21,40	- 2,25	26,26	32,90	45,83	44,21	43,51
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE	0,65	0,00	1,22	1,15	3,15	3,15	1,65
Total investissement	22,77	- 2,25	28,20	34,77	49,70	48,08	45,88
TOTAL EDUCATION	36,34	- 2,26	43,27	50,18	65,69	64,62	62,79

Le budget de fonctionnement consacré à l'éducation évolue nettement par rapport à la PPF 2023 avec une hausse de l'enveloppe 2024 de 8,74 M€ et une évolution en moyenne annuelle de +2,93 % entre 2024 et 2028.

Les crédits en faveur du fonctionnement des collèges privés avec 1,93 M€ par an progressent de 0,19 M€ (1,74 M€ dans la PPF 2023) du fait de l'augmentation des effectifs d'élèves de Savoie scolarisés dans le secteur privé, de la suppression de l'écrêtement de la DGF des collèges publics au titre du fonds de solidarité et des subventions de fonctionnement versées aux collèges publics au titre de la « viabilisation » (fluides) pris en compte dans le calcul des dotations aux collèges privés sous contrat d'association avec l'Etat.

Les dépenses de fonctionnement des collèges publics y compris les activités pédagogiques progressent de 7,72 M€ entre 2024 et 2027 par rapport à la PPF précédente puis affichent une hausse de 2,93 % en moyenne, par an, entre 2024 et 2028, comprenant principalement :

- un rephasage des crédits de fonctionnement des Ateliers Culinaires départementaux lié au report de l'ouverture de l'atelier culinaire de Maurienne de 2024 à 2025 entraîne une baisse des crédits de 0,33 M€ entre 2024 et 2027, cependant cette estimation prend en compte l'augmentation des enveloppes contrainte par des tendances inflationnistes des denrées alimentaires et des fluides (inflation et loi EGalim) ;
- une enveloppe Construction extension restructuration des collèges publics est en hausse avec l'inscription de crédits en 2024 pour la location de bungalows utilisés lors de travaux (entre 0,65 M€ en 2024 et 0,45 M€ en 2027 pour une enveloppe annuelle de 0,27 M€/an dans la PPF 2023) ;
- une dotation de fonctionnement aux collèges de 4,48 M€ en 2024 à 6,18 M€ en 2028. La dotation de fonctionnement 2024 est ajustée car son calcul prend en compte notamment les coûts de l'énergie et la suppression de l'écrêtement effectué au titre du fonds de solidarité les années précédentes. Le calcul des DGF 2025 à 2028 est effectué au regard de l'estimation des collèges sur les dépenses de viabilisation du service administration et logistique, majorées de 3% ;
- des subventions complémentaires (1,72 M€ en 2024) pour soutenir les collèges dans leurs dépenses d'énergie et de denrées alimentaires et pour garantir l'équilibre des budgets de restauration des collèges, dans la mesure où la tarification des repas ne serait pas modifiée. Ces surcoûts auxquels font face les collèges seront pris en compte par le Département par le biais de deux subventions, l'une indexée au niveau d'atteinte des objectifs fixés par la loi EGalim et l'autre dédiée à la prise en charge de l'inflation sur les fluides et l'alimentation ;
- la carte Okay avec une inscription annuelle de 2,10 M€.

L'enveloppe affectée à l'enseignement supérieur est en légère augmentation (1,09 M€/an pour 1,02 M€ dans l'ancienne PPF) comprenant une réaffectation des crédits de l'ex-participation au Conseil Savoie Mont-Blanc sur plusieurs lignes :

- INES Plateforme Formation et évaluation : 0,31 M€/an ;
- Club des entreprises : 0,06 M€/an ;
- Contrat université Savoie Mont Blanc : : 0,56 à 0,66 M€/an ;
- Fondation partenariale USMB (versée au CSMB) : 0,07 M€ en 2024 et 0,04 M€ en 2025.

Le budget d'investissement de la politique éducation est estimé à 206,63 M€ sur la période 2024 à 2028. Sur la période 2024 à 2028, la PPI 2024 reste stable : 158,13 M€ dans la PPI 2023 pour 160,75 M€ dans la PPI 2024.

Les crédits relatifs aux travaux de construction et de restructuration des collèges publics représentent 117,21 € sur la période 2024-2027 (117,48 M€ dans la PPF 2023). Ces crédits enregistrent par rapport à la PPI 2023 :

- un lissage dans le temps de plusieurs opérations réduisant les dépenses sur la période 2024/2027 mais reportées sur les exercices suivants : reconstruction du Collège Edmond Rostand à la Ravoire (Autorisation de programme à 21 M€), reconstruction du collège Combe de Savoie à Albertville (Autorisation de programme à 17 M€), restructuration conformité au Collège de l'Epine à Novalaise (Autorisation de programme à 12 M€) ;

- un décalage dans la réalisation des travaux et une augmentation des autorisations de programme pour :

- la restructuration et la conformité handicap du Collège Louise de Savoie à Chambéry : +1 M€ ;
- l'extension CAPA et la conformité handicap au collège de Val Gelon à La Rochette : +1 M€ ;
- des crédits supplémentaires à la suite de défaillance d'entreprises ou de résultats d'appel d'offres ou APD inflationnistes : Collège JX. De Maistre-à Saint Alban Leysse, mise aux normes handicap au collège Jovet à Aime...

La réserve de crédit prévue notamment pour l'acquisition de bungalows est réduite de 1,20 M€ entre 2024 et 2027, ces dépenses étant affectées sous forme de location en section de fonctionnement.

L'atelier culinaire enregistre 1,14 M€ en 2024 pour finaliser l'opération.

L'enveloppe de 1 M€/an destinée à l'achat d'équipement sportif est reconduite.

Les crédits afférents à l'enseignement supérieur représenteraient 10,32 M€ entre 2024 et 2028. L'autorisation de programme de 10 M€ prévue pour la requalification du campus de Jacob est lissée dans le temps (1 M€ en 2024 et 2025 puis 3 M€ en 2026 et 2027 et 1,5 M€ en 2028) suite à la transmission par l'USMB de son prévisionnel d'appel de fonds pour le dossier de la bibliothèque universitaire pour lequel une convention financière a été validée en CP de juillet 2023.

La participation annuelle du Conseil Savoie Mont-Blanc de 0,13 M€/an au titre du Contrat quadriennal avec l'Université Savoie Mont Blanc est inscrite directement dans le budget du Département.

Culture

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Favoriser l'accès du plus grand nombre à la culture et aux pratiques culturelles
 - 1.1. Favoriser l'implication, la plus large possible, de la population
 - 1.2. Dynamiser les ressources artistiques et culturelles
 - 1.3. Renforcer la transversalité de la politique culturelle avec les autres politiques départementales
 - 1.4. Sauvegarder et valoriser le patrimoine historique de la Savoie
 - 1.5. Structurer un réseau de lecture publique de qualité accessible à l'ensemble de la population

	BP+ BS 2023	Projet DM 2023	2024	2025	2026	2027	2028
Fonctionnement							
ARCHIVES ET MUSEES AUTRES	0,31	0,00	0,49	0,49	0,42	0,37	0,40
MUSEE SAVOISIEN	0,32	0,00	0,52	0,44	0,39	0,39	0,39
ARCHIVES ET MUSEES	0,63	0,00	1,01	0,93	0,82	0,77	0,80
AUTRES ACTIONS CULTURELLES	0,47	0,00	0,09	0,09	0,09	0,09	0,09
DEVELOPPEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL	3,52	0,00	3,64	3,64	3,64	3,64	3,64
LECTURE ET MULTIMEDIA	0,57	0,00	0,76	0,76	0,76	0,76	0,76
PATRIMOINE CULTUREL	0,76	0,00	0,82	0,86	0,80	0,74	0,74
Total fonctionnement	5,95	0,00	6,32	6,28	6,11	6,00	6,03
Investissement							
ARCHIVES ET MUSEES AUTRES	0,32	0,00	0,59	0,31	0,31	0,46	0,13
MUSEE SAVOISIEN	5,62	0,00	6,13	2,79	0,19	0,19	0,19
ARCHIVES ET MUSEES	5,94	0,00	6,72	3,10	0,50	0,65	0,32
AUTRES ACTIONS CULTURELLES	0,01	0,00	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
DEVELOPPEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL	0,01	0,00	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
LECTURE ET MULTIMEDIA	0,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PATRIMOINE CULTUREL	1,21	-0,25	1,05	2,67	2,65	1,20	1,24
Total investissement	7,49	- 0,25	7,78	5,79	3,17	1,86	1,57
TOTAL CULTURE	13,44	-0,25	14,11	12,06	9,28	7,87	7,60

Les enveloppes de fonctionnement allouées à cette politique sont stables (6,32 M€ en 2024 pour 6,03 M€ en 2028) et se répartiraient principalement autour :

- du développement artistique et culturel (3,64 M€/an), qui englobe par rapport à la précédente PPF, principalement :

- +1,19 M€ pour l'enseignement artistique afin de prendre en compte le nouveau Schéma départemental des enseignements et des pratiques artistiques (SDEA). L'enveloppe initiale de 0,85 M€/an est augmentée de +0,23 M€/an affectés au Conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Chambéry (enveloppe ex-CSMB), de +0,06 M€/an d'augmentation de 5 % de l'enveloppe, incluant le soutien aux cours de carillon, de +0,01 M€/an de transfert des projets actions culturelles ;

- +1,56 M€ pour les Partenaires départementaux : l'enveloppe initiale de 0,31 M€/an passe à 0,70 M€ du fait du transfert des enveloppes ex-CSMB (4 500 €/an pour le Centre de ressources professionnelles et d'enseignement supérieur artistique de la musique, 0,36 M€/an pour l'Orchestre des Pays de Savoie) et 0,02 M€ d'augmentation proposée au bénéfice de l'Apejs et d'Arc en cirque ;
- +0,46 M€ pour une nouvelle action « éducation artistique et Culturelle en faveur des collèves » ;
- +0,16 M€ pour le Centre artistique départemental (CAD) de Montmélian ;
- +0,49 M€ pour les lieux de diffusion : reprise des subventions CSMB au bénéfice de Cinébus (0,04 M€/an), à l'AMCCS (Malraux cinéma : +0,07 M€/an crédits ex-CSMB et hausse de 0,01 M€/an pour couvrir l'augmentation des prix des billets sur l'opération collèves au cinéma) et + 0,01 M€/an pour le Dôme Théâtre (ajustements liés au schéma unique) ;
- +0,12 M€ pour la structuration durable des compagnies, en hausse suite à l'intégration de crédits ex-CSMB (0,03 M€/an pour le soutien de Belvédère des Alpes, de la Cie Choryphée et de la Biennale de la Danse).

Les lignes affectées au CSMB (2 M€ pour la diffusion et 1,02 M€ pour l'enseignement) sont réaffectées sur d'autres gérées directement par le Département.

- du Musée et des Archives (en moyenne 0,86 M€/an) prévoyant le traitement des Archives communales, le fonctionnement de la Cinémathèque des Pays de Savoie, politique auparavant mise en œuvre par le CSMB reprise en direct.

- de la Conservation du patrimoine culturel avec une enveloppe annuelle moyenne de 0,79 M€/an comprend des nouvelles opérations comme Savoia Experience et DigitAlp's Museums projets Alcotra, et des animations au Château des Ducs.

Le budget d'investissement de la politique culturelle (annexe 1) s'élève à 20,17 M€ sur la période 2024-2028, dont 5,85 M€ en 2024 et 2,60 M€ en 2026 de travaux pour le Musée Savoisien et le centre de conservation des collections.

La restauration du patrimoine monumental avec 8,81 M€ sur la même période comprend des opérations spécifiques au Château (escalier de la Tour demi-ronde : 0,44 M€, toiture : 2,07 M€ et fenêtres : 0,82 M€) décalées dans le temps et une nouvelle enveloppe de 0,97 M€ pour la Sainte Chapelle entre 2024 à 2026 (traitement des enduits suite à la découverte faite pendant les travaux).

Sport

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Contribuer au développement des différentes formes de pratiques sportives (fédérales, éducatives, loisirs) en valorisant les territoires
 - 1.1. Favoriser la découverte et l'apprentissage de la natation et des activités physiques et sportives de pleine nature dans la scolarité des jeunes, et particulièrement des collégiens
 - 1.2. Favoriser le perfectionnement sportif en soutenant le développement du mouvement fédéral
 - 1.3. Maintenir un niveau d'investissement public permettant de répondre aux besoins des populations et des collectivités

1.4. Affirmer le positionnement privilégié de la base départementale d'aviron en tant qu'acteur majeur de son territoire comme vitrine sportive, par son action auprès des scolaires et des jeunes et ses partenariats dans les projets locaux

	BP+ BS 2023	DM 2023	2024	2025	2026	2027	2028
Fonctionnement							
BASE DEPARTEMENTALE D'AVIRON	0,04	0,00	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04
MOUVEMENT SPORTIF FEDERAL	2,42	0,00	2,07	2,04	2,04	2,04	2,04
Dont							
Clubs haut niveau	0,41	0,00	0,33	0,33	0,33	0,33	0,33
Clubs professionnels	0,44	0,00	0,46	0,46	0,46	0,46	0,46
Comités sportifs	1,35	0,00	0,70	0,70	0,70	0,70	0,70
Evènements sportifs	0,63	0,00	0,33	0,33	0,33	0,33	0,33
SPORT EDUCATIF	1,17	0,00	1,25	1,28	1,33	1,34	1,35
Dont							
Forfait EPS	0,58	0,00	0,61	0,62	0,64	0,65	0,66
4 Plans sports	0,39	0,00	0,40	0,42	0,45	0,45	0,45
Total fonctionnement	3,63	0,00	3,36	3,36	3,40	3,42	3,43
Investissement							
BASE DEPARTEMENTALE D'AVIRON	0,05	0,00	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
MOUVEMENT SPORTIF FEDERAL	1,42	0,00	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02
SPORT EDUCATIF	0,20	0,00	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
Total investissement	1,67	0,00	0,12	0,12	0,12	0,12	0,12
TOTAL SPORT	5,30	0,00	3,48	3,48	3,53	3,54	3,55

Les crédits de fonctionnement afférents à la politique en faveur du sport évoluent entre 3,36 M€ en 2024 et 3,43 M€ en 2028. 1 M€ serait ajouté sur la période 2024 à 2027 par rapport à la PPF 2023. La ligne « Sport pour tous » financée auparavant dans le cadre du CSMB, est inscrite à hauteur de 0,20 M€/an.

Les crédits affectés aux interventions pédagogiques et scolaires sont réhaussés de 0,24 M€ sur la période 2024 à 2027 afin de financer les nouvelles sections sportives scolaires labellisées par le Rectorat, les hausses de frais de transport et les nouvelles modalités du Plan Montagne avec la pension complète des refuges à 40 € financés à 40 % par le Département.

Les dépenses d'investissement de la politique Sports s'élèveraient à 0,61 M€ sur la période de 2024 à 2028, avec uniquement l'action « 4 plans sports » qui enregistre une augmentation de son enveloppe en lien avec le nouveau marché d'achat de matériel nordique pour les collèges porté par Savoie Nordic (+0,04 M€ entre 2024 et 2027).

Jeunesse

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Offrir à chacun des jeunes savoyards les conditions de son épanouissement en priorisant la santé, la citoyenneté et l'insertion sociale et en favorisant les découvertes et les apprentissages.
 - 1.1. Favoriser le « vivre ensemble » et accompagner le jeune dans sa globalité dans son bassin de vie en participant au développement des dynamiques locales sur les territoires.
 - 1.2. Faire en direct des actions pour et avec les jeunes savoyards, pour encourager leur participation aux actions citoyennes, culturelles ou sportives.

	BP+ BS 2023	DM 2023	2024	2025	2026	2027	2028
Fonctionnement							
ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DU TERRITOIRE	1,29	0,00	1,44	1,42	1,42	1,42	1,42
Contrats départementaux Jeunesse	0,11	0,00	0,11	0,11	0,11	0,11	0,11
INTERVENTIONS PEDAGOGIQUES SCOLAIRES JEUNESSE	0,55	0,00	0,63	0,63	0,63	0,63	0,63
Classes de découverte	0,45	0,00	0,53	0,53	0,53	0,53	0,53
Total fonctionnement	1,84	0,00	2,07	2,05	2,05	2,05	2,05
Investissement	0,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total investissement	0,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL JEUNESSE	2,17	0,00	2,07	2,05	2,05	2,05	2,05

Cette politique enregistre une enveloppe de fonctionnement comprise entre 2,07 M€ en 2024 et 2,05 M€ en 2028. Les lignes sont reconduites dans les mêmes montants que dans la PPF de 2023 à l'exception du Conseil Départemental des Jeunes (+0,08 M€ coûts de transports des mineurs, prévision d'un voyage à Bruxelles).

Sécurité et incendie

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Contribuer au financement de la sécurité des populations et des territoires
 - 1.1. Permettre le fonctionnement des services d'incendie et de secours dans des conditions financières maîtrisées

	BP+ BS 2023	Projet DM 2023	2024	2025	2026	2027	2028
Fonctionnement							
SECURITE INCENDIE	34,10	0,00	34,61	35,11	35,61	36,11	36,61
Total fonctionnement	34,10	0,00	34,61	35,11	35,61	36,11	36,61
Investissement							
SECURITE INCENDIE	1,5	0,00	1,30	1,30	1,30	1,30	1,30
Total investissement	1,5	0,00	1,30	1,30	1,30	1,30	1,30
TOTAL INCENDIE	35,60	0,00	35,91	36,41	36,91	37,41	37,91

Le budget de fonctionnement de la politique « Sécurité incendie » est principalement constitué de la participation départementale au financement des services d'incendie et de secours. Cette participation a été réévaluée à la hausse dans la PPF 2023 de 2 M€/an entre 2024 et 2028. En effet le SDIS 73 est confronté depuis l'année dernière à des hausses :

- des surcoûts de personnel (mesures catégorielles sur B et C, revalorisation du point d'indice de 3,5 %, hausse indemnités volontariat et PFR volontariat) ;
- des tensions sur le coût des énergies ;
- d'autres frais généraux, non prévus dans le conventionnement pluriannuel.

La PPF 2024 reprend les montants prévus dans la PPF 2023.

Les crédits d'investissement concernant les subventions d'équipement en faveur des travaux dans les centres d'incendie et de secours seraient reconduits dans les montants annuels prévus dans la PPI 2023, soit 1,3 M€.

2/ L'aménagement et le développement

Politique routière

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Permettre des déplacements collectifs sûrs et de qualité sur un réseau routier départemental respectueux du développement durable des territoires
 - 1.1. Préserver le patrimoine routier
 - 1.2. Optimiser l'exploitation du réseau routier
 - 1.3. Améliorer la sécurité des usagers
 - 1.4. Favoriser les modes de transports alternatifs, et optimiser les déplacements
 - 1.5. Fournir des matériels adaptés aux besoins

	BP+ BS 2023	Projet DM 2023	2024	2025	2026	2027	2028
Fonctionnement							
AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	2,72	0,00	2,68	2,69	2,71	2,72	2,74
MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	3,80	0,00	3,45	3,44	3,48	3,51	3,57
OPTIMISER L'EXPLOITATION DU RESEAU ROUTIER	2,68	0,00	2,63	2,65	2,66	2,68	2,71
Dont							
Entretien routier hivernal	1,98	0,00	2,05	2,07	2,10	2,12	2,15
OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE DEPLACEMENTS ALTERNATIFS	1,08	0	1,13	1,21	1,22	1,25	1,27
Total fonctionnement	10,28	0,00	9,89	9,99	10,06	10,17	10,29
Investissement							
AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	15,53	- 1,50	13,94	12,93	13,83	15,33	12,33
Dont							
Signalisation routière	2,00	0,00	2,10	2,10	2,10	2,10	2,10
Aménagements et équipements de sécurité	1,13	0,00	1,13	1,13	1,13	1,13	1,13
Fonds d'intervention d'urgence	1,50	0,00	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50
Protection contre les risques naturels et avalanches	7,56	0,00	7,00	7,00	7,00	7,00	7,00
Tunnels	0,72	0,00	2,17	1,15	2,05	3,55	0,55
MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	21,47	1,16	21,59	22,00	22,00	22,00	22,00
Renforcement de chaussées	14,00	0,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00
Ouvrages d'art	7,47	1,16	6,59	7,00	7,00	7,00	7,00
OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE DEPLACEMENTS ALTERNATIFS	11,17	- 0,85	11,06	13,43	12,75	9,95	9,45
Dont							
Opérations sur réseau territorial et local (opérations B)	1,26	0,00	1,05	1,05	1,05	1,05	1,05
Opérations sur réseau structurant et principal (opérations A)	1,24	0,00	1,05	1,05	1,05	1,05	1,05

	BP+ BS 2023	Projet DM 2023	2024	2025	2026	2027	2028
Opérations structurantes	3,53	0,00	1,96	1,65	1,65	1,65	1,65
Aménagements cyclables	2,00	0,00	3,20	6,98	5,80	3,50	3,00
Plan vélo+ Plan vélo gestion des collèges	2,40	-0,75	2,90	2,40	2,90	2,40	2,40
Optimiser l'exploitation du réseau routier	1,49	0,25	0,79	0,45	0,45	0,45	0,45
Total investissement	49,66	- 0,94	47,38	48,81	49,03	47,73	44,23
TOTAL POLITIQUE ROUTIERE	59,94	- 0,94	57,27	58,80	59,09	57,90	54,52

Le budget de fonctionnement consacré aux routes départementales évoluerait de 9,89 M€ à 10,29 M€ entre 2024 et 2028, soit une hausse moyenne annuelle de 1,01 %. Par rapport à la PPF 2023 et pour les exercices 2024 à 2027, cette politique enregistre une hausse de 2,80 M€ concernant principalement les postes suivants :

- +1,6 M€ pour l'entretien routier courant : ces crédits sont notamment utilisés pour l'entretien courant des chaussées (pontage de fissures, PATA...), des ouvrages d'art (nettoyage, jointoiment, réparations courantes...) et des ouvrages d'assainissement (hydrocurage, réparations courantes...). Les prix ont augmenté de 16,5 % en 2 ans pour se stabiliser à un niveau haut. La PPF 2024 escompte également une inflation de 1,2 %/an à partir de 2024 ;

- +0,80 M€ pour le coût de l'entretien courant des ouvrages de protection contre les risques naturels du fait des tendances inflationnistes des prix et de l'augmentation du nombre de sites sensibles ;

- +0,30 M€ pour l'entretien des aménagements cyclables afin d'intégrer les 45 km d'infrastructures nouvelles et 2 passerelles non courantes sur l'Isère qui seront mises en service d'ici 2028.

Les dépenses d'investissement routier (annexe 1) pour la période 2024-2028 atteignent 237,16 M€ soit une moyenne de 47,43 M€/an (moyenne de 42,29 M€ dans la PPI 2023 et 38,78 M€/an dans la PPI 2022). Cette enveloppe oscillerait entre 47,38 M€ en 2024 et 44,23 M€ en 2028.

Les crédits affectés à l'amélioration de la sécurité s'élèveraient à 68,34 M€ sur la période. Ils concernent principalement :

- 35,00 M€ pour les risques naturels et avalancheux de 2024 à 2028. Cette enveloppe annuelle de 7 M€ avait été revalorisée de 1 M€/an dans la PPI 2023 afin de compenser les tensions inflationnistes ;
- 9,47 M€ pour le programme des tunnels (+4,82 M€ entre les 2 PPI de 2024 à 2027) reprenant la réhabilitation du tunnel du Saut (1,9 M€) prévue dans la PPI 2023 et intégrant le projet de recalibrage/suppression du tunnel de Plamaz (4,8 M€) s'étalant de 2024 à 2027 ;
- 7,5 M€ sont affectés au fonds d'intervention d'urgence pour 1,5 M€ par an. Cette somme constitue un minima puisque la moyenne des dépenses depuis 2013 s'élève plutôt à 3,2 M€/an ;

- 10,5 M€ pour la signalisation des routes (verticales pour 1,57 M€ et horizontales pour 0,43 M€), progresse sensiblement de 0,50 M€/an par rapport à l'ancienne PPI sur la période 2024 à 2028 ;
- les équipements de sécurité avec 1,13 M€ annuels, sont stables par rapport à la PPI de l'année précédente.

Les enveloppes relatives à la maintenance du patrimoine représentent 109,59 M€ sur la période 2024-2028 (contre 98 M€ sur la période 2023-2027 de la PPI 2023). Elles concernent essentiellement :

- les programmes de renforcement de chaussées sur réseau structurant et principal et sur réseau territorial et local représentent une enveloppe annuelle de 15 M€/an (13 M€ dans l'ancienne PPI) afin de compenser l'augmentation des prix des produits pétroliers. Ce programme tend désormais à maintenir, pour chaque catégorie, l'état moyen des chaussées dans leur état actuel, ce qui équivaldrait à disposer d'une enveloppe annuelle de 17 M€. L'objectif est donc de rapprocher, autant que possible, les crédits de renouvellement de chaussées de l'enveloppe d'équilibre estimée à 17 M€ ;
- les ouvrages d'art avec 34,59 M€ sur la période 2024-2028 (+33 M€ sur la période 2024 à 2028 dans l'ancienne PPI) voient la reconduction de l'enveloppe annuelle de 7 M€ actée en 2023, sur l'année 2028. Le Département de la Savoie possède environ 1 200 ponts, 1 million de m² de parement de murs de soutènement, et une cinquantaine de paravalanches et pare-blocs ;
- l'optimisation des déplacements enregistre une enveloppe de 56,64 M€ (46,65 M€ dans la PPI 2023) composée de :
 - 2,10 M€/an pour les opérations sur réseau territorial et local et les opérations sur le réseau structurant et principal ;
 - 8,56 M€ pour les opérations structurantes. Les opérations structurantes n'évoluent pas par rapport à la PPI 2023 (1,96 M€ en 2024 et 1,65 M€ de 2025 à 2028) et comprennent les opérations RD1006 La Garatte – La Trousse et l'Entrée Centre Nord de Chambéry portées par Grand Chambéry et la ville de Chambéry. Plusieurs opérations portées par des maîtrises d'ouvrages locales avec une possible sollicitation financière du Département sont en réflexion : Giratoire Opinel/Vicat sur la RD1006 à Chambéry, déviation de Fontcouverte, giratoire RD 1090 d'accès à la ZA de Plan Cumin à Porte-de-Savoie, Pont des Anglais, création d'une voie de dérivation giratoire RD 117 d'accès aux Ménuires, amélioration de la circulation sur la RD 912 d'accès à Saint-Jean-d'Arvey en complément des travaux sur le tunnel de Plamaz.
- en cohérence avec les ambitions portées par le Département de donner une nouvelle dynamique au développement des infrastructures cyclables, les aménagements en faveur des déplacements doux bénéficient d'enveloppes en nette augmentation avec 35,48 M€ sur la période 2024 à 2028 composées de :
 - le plan vélo sous forme d'aides aux collectivités enregistre une enveloppe entre 2024 et 2028 de 13M€ (soit +1 M€ entre 2024 et 2027 par rapport à l'ancienne PPI). Le plan vélo collège avec la sécurisation cyclable du « dernier kilomètre », c'est-à-dire le tronçon compris entre une infrastructure cyclable existante jusqu'à l'entrée d'un collège reste inchangé avec 0,4 M€/an ;
 - les aménagements cyclables passent de 14M€ à 22,48 M€ sur la période 2024 à 2027. Ces aménagements sont désormais répartis en deux types d'opérations, afin de renforcer la lisibilité des actions départementales :
 - les Véloroutes ViaRhôna, et La Belle Via (V62 et V63) : des travaux sont à l'étude comme en Chautagne avec le tronçon érodé par le Rhône sur la

commune de Serrières-en-Chautagne, et le tronçon entre les hameaux des Iles et Langefan. Sur la Véloroute V62 des travaux sont prévus 0,20 M€ concerneraient la tranche du tronçon entre le parc d'activités Alpespace et la jonction avec le Département de l'Isère à Laissaud ;

- le portage d'aménagement structurant défini dans le schéma directeur cyclable des EPCI, support des mobilités du quotidien : la concertation avec les structures intercommunales porteuses de schémas cyclables a permis d'identifier les projets que le Département portera en maîtrise d'ouvrage dans le nouveau Plan Vélo. Divers travaux sont envisagés comme sur la RD 1504 - Galerie du Tunnel du Chat - Yenne (études et travaux) en lien avec le Syndicat mixte de l'Avant-Pays Savoyard, la RD 1006 - Liaison de Saint-Christophe-La-Grotte - Tunnel des Echelles (études et travaux en lien avec Communauté de communes Cœur de Chartreuse)...

L'optimisation du réseau d'exploitation bénéficie d'une enveloppe de 2,59 M€ avec notamment la rénovation du réseau radio en 2024 (montant total à verser sur 7 ans : 3 M€). Les dépenses 2024 correspondent à la finalisation des tranches des MTD Bassin Chambérien Combe de Savoie et 2 Lacs. S'ajoutent à cette participation 0,05 M€ annuels pour le remplacement des équipements et le renouvellement des postes radio à partir de 2024. Le programme « Gestion du trafic et information des usagers » avec 0,35 M€/an est reconduit dans ses montants et concerne les équipements utiles à l'exploitation de la route. Il s'agit des matériels de recueil d'informations (comptage, vidéosurveillance, postes d'appel d'urgence), de gestion du trafic (barrières automatiques, feux, éclairage) et de diffusion d'information aux usagers (panneaux à messages variables et prismes).

Environnement

<p><u>A noter</u> : les enveloppes budgétaires relatives à la politique Environnement concernent les seuls crédits de la Direction de l'Environnement et ne sont pas représentatives de l'ensemble des actions favorables à l'environnement, réparties dans l'ensemble des politiques du Département.</p>

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Préserver ou restaurer un cadre de vie et un environnement exceptionnel, en tenant compte des enjeux de développement
 - 1.1. Accompagner la transition énergétique
 - 1.2. Contribuer à la préservation de la ressource en eau, et à la sécurité des populations.
 - 1.3. Accompagner la préservation de la biodiversité, des espaces naturels et des paysages

	BP+ BS 2023	Projet DM 2023	2024	2025	2026	2027	2028
Fonctionnement							
EAU	0,49	0,00	0,53	0,54	0,53	0,52	0,51
ESPACES NATURELS SENSIBLES ET BIODIVERSITE	1,17	-0,01	1,16	1,18	1,18	1,18	1,19
SENSIBILISATION	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TRANSITION ENERGETIQUE	0,83	0,00	1,15	0,10	0,10	0,10	0,10
Total fonctionnement	2,55	- 0,01	2,84	1,81	1,80	1,80	1,80
Investissement							
EAU	2,06	0,00	2,05	2,05	2,05	2,05	2,05
ESPACES NATURELS SENSIBLES ET BIODIVERSITE	0,70	0,01	0,72	0,72	0,72	0,67	0,67
TRANSITION ENERGETIQUE	1,25	0,00	1,25	1,25	1,25	1,25	1,25
Total investissement	4,01	0,01	4,02	4,02	4,02	3,97	3,97
TOTAL ENVIRONNEMENT	6,56	0,00	6,86	5,83	5,82	5,77	5,77

Le budget de fonctionnement de la politique en faveur de l'environnement (budget de la Direction de l'Environnement) varie entre 2,84 M€ en 2024 et 1,80 M€ en 2028.

Les axes de cette politique s'orientent autour de :

- la gestion des cours d'eau : ce poste oscille entre 0,53 M€ en 2024 et 0,51 M€ en 2028 et s'inscrit dans la reconduction des crédits prévus dans la PPF 2023. L'Observatoire de l'Eau enregistre une légère augmentation (0,01 M€/an) dans le contexte de sécheresses récurrentes, l'objectif étant de renforcer ce réseau stratégique de surveillance de l'évolution de la ressource ;

- les espaces naturels sensibles et la biodiversité enregistrent des enveloppes stables entre 1,16 M€ en 2024 et 1,19 M€ en 2028 comprenant notamment :

- en 2028, la projection sur la participation statutaire à l'EIRAD (0,26 M€) ;
- le soutien au Conservatoire Botanique Alpin (0,3 M€/an) dans la perspective d'un schéma départemental des espaces naturels sensibles ambitieux ;

- la transition énergétique : la prolongation en 2024 de l'expérimentation de la plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE 73) initialement prévue de 2021 à 2023 amène à prévoir une somme de 1,05 M€ sur l'exercice concerné.

Les lignes de l'ex-CSMB sont reconduites uniquement pour la qualité de l'air avec un format du soutien financier éventuel à l'association ATMO en cours d'examen. La participation à l'Espace nature Mont-Blanc n'est pas reconduite.

L'enveloppe d'investissement de cette politique (annexe 1) s'élèverait sur la période 2024-2028 à 20 M€. Entre 2024 et 2028, la PPI 2024 constate une augmentation de 1,60 M€ par rapport à la PPI 2023 concernant :

- une hausse de 0,25 M€/an pour la maîtrise de l'énergie afin de tenir compte des besoins sur cette action stratégique de la transition énergétique ;

- +0,28 M€ pour le programme « eau potable assainissement » correspondant à l'appel à projet annuel à destination des collectivités gestionnaires dans lequel ont été intégrées les opérations de recherche en eau.

Politiques agricole et touristique

Agriculture

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Maintenir et développer une agriculture, une filière bois et des espaces de qualité et à forte valeur ajoutée de qualité
 - 1.1. Soutenir les filières agricoles et bois dans la production, la transformation et la commercialisation
 - 1.2. Accompagner l'évolution de l'agriculture et de l'exploitation forestière en prenant en compte la question environnementale
 - 1.3. Préserver et aménager les espaces agricoles et forestiers pour maintenir les capacités de production locale en Savoie Mont-Blanc
 - 1.4. Sensibiliser le grand public à la qualité des produits et filières agricoles et forestiers savoyards
 - 1.5. Soutenir l'innovation et la Recherche et Développement au service des filières agricoles et forestières savoyardes
 - 1.6. Améliorer la qualité sanitaire des élevages

Tourisme

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Conforter l'économie de la Savoie par le renforcement de l'offre de tourisme et de loisirs en cohérence avec les attentes des clientèles et des habitants, et en intégrant l'aléa climatique
 - 1.1. Asseoir le potentiel en activité de découverte et de pleine nature de la Savoie de manière durable et concertée
 - 1.2. Limiter la perte de lits touristiques marchands et les qualifier pour maintenir l'attractivité et l'activité séjours
 - 1.3. Contribuer au renforcement de la destination Savoie Mont Blanc

	BP+ BS 2023	Projet DM 2023	2024	2025	2026	2027	2028
Fonctionnement							
AGRICULTURE ET FORETS	4,55	0,07	3,70	3,80	3,80	3,80	3,80
LUTTE CONTRE LES MALADIES DES ANIMAUX	1,17	0,00	1,23	1,25	1,28	1,30	1,35
AGRICULTURE	5,72	0,07	4,93	5,05	5,08	5,10	5,15
TOURISME	7,39	- 0,25	7,16	6,89	6,91	6,34	6,04
Total fonctionnement	13,11	-0,18	12,09	11,94	11,99	11,44	11,19
Investissement							
AGRICULTURE	4,00	- 0,30	2,95	3,15	3,15	3,15	3,15
TOURISME	3,46	0,00	3,67	3,87	2,97	2,97	2,97
Total investissement	7,46	-0,30	6,62	7,02	6,12	6,12	6,12
TOTAL AGRICULTURE ET TOURISME	20,57	- 0,48	18,70	18,96	18,10	17,56	17,30

Le budget de fonctionnement en faveur de l'agriculture et de la forêt oscillerait entre 4,93 M€ et 5,15 M€ sur l'ensemble de la période 2024 à 2028. Le budget de cette politique est modifié dans sa composition du fait de la reprise des lignes affectées avant 2024 au Conseil Savoie Mont Blanc. Elle comprend désormais :

- un programme Agriculture Forêts filière bois de 2,81 M€/an qui réunit, à partir de 2024, plusieurs programmes : aménagements fonciers agriculture, ex-CSMB agriculture et fonds agricole départemental. Ce programme prendra en charge également le soutien aux intempéries affectant l'agriculture (0,15 M€/an gel, grêle, sécheresse, etc...), et une réserve pour des financements divers (0,05 M€/an, ex : soutien prise en charge d'analyses vétérinaires...)

- 0,25 M€ en 2024 et 0,35 M€ à partir de 2025 pour accompagner la montée en puissance de certaines thématiques des circuits courts ;

- 1,26 M€ en 2024 à 1,35 M€ en 2028 de subvention d'équilibre au Budget annexe du Laboratoire départemental d'analyses vétérinaires.

Le budget d'investissement relatif à la politique agricole (annexe 1) s'élèverait à 15,55 M€ sur la période 2024 à 2028.

Les programmes aménagements fonciers agriculture, subventions diverses agriculture (incluant les opérations CSMB agriculture et Fonds agricole départemental) ont été réunis dans un seul programme Agriculture-Forêt filière bois pour un montant de 2,80 M€/an. Un complément d'enveloppe de 0,48 M€/an (soit +1,92 M€ sur la période) est prévu pour compenser les baisses des cofinancements européens.

Une enveloppe globale de 1,55 M€ est affectée aux circuits courts, se répartissant entre 0,15 M€ pour l'exercice 2024 et 0,35 M€ à partir de 2025. Les crédits financeront le projet de foncière dans l'hypothèse où les besoins en stockage seraient croissants.

Le budget de fonctionnement afférent à la politique touristique est de l'ordre de 7,16 M€ en 2024 et de 6,04 M€ en 2028.

Il comprendrait des crédits relatifs aux participations du Département :

- au Syndicat Mixte des Islettes (0,85 M€ par an) ;
- au Syndicat Mixte Thabor Vanoise (0,77 M€ par an) ;
- à l'Agence Savoie Mont Blanc (4,94 M€/an) ;
- au cluster montagne (0,01 M€/an - ex participation du CSMB) ;

La provision pour la mise en œuvre du Schéma Départemental du tourisme (ex : atelier des sites d'escalade, nouvelle signalétique commune pour améliorer la cohabitation des usages entre pastoralisme et activités de pleine nature, études sur l'avenir de centres de vacances) est inscrite pour un montant de 0,07 M€/an comme en 2023.

Le budget d'investissement de la politique touristique (annexe 1) passerait à 16,43 M€ entre 2024 et 2028. Il comprend :

- la mise en œuvre du Schéma départemental du tourisme pour 2,00 M€/an. Le montant de l'enveloppe est inchangé par rapport à la PPI 2023 mais son maintien permet de mobiliser de sites d'activités de pleine nature, de s'inscrire au Plan départemental des espaces sites et itinéraires et donc de bénéficier de financements du Département en échange d'engagements pour opérer les aménagements de manière plus vertueuse et concertée ;

- 5,42 M€ pour les hébergements touristiques marchands entre 2024 et 2028 (5,45 M€ dans l'ancienne PPI) dont les objectifs validés en séance départementale du 16 juin 2023 seront de répondre de manière plus incitative aux besoins des centres de vacances, des refuges, les études clientèle montrant l'importance de l'hébergement dans le choix de la destination ;

- l'hébergement touristique marchand : 0,83 M€ pour le projet de territoire touristique Chautagne entre 2024/2025. Ce projet prévoit la réalisation d'aménagement cyclable sur la Chautagne.

Aménagement du territoire

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Contribuer au développement et à la structuration des territoires
 - 1.1. Contribuer à répondre sur les territoires aux besoins des populations et des collectivités en matière d'équipements publics communaux ou de projets structurants de territoires.
 - 1.2. Favoriser le développement équilibré de territoires d'exception
2. Garantir un développement raisonné de la plate-forme aéroportuaire
 - 2.1. Maintenir le niveau de service atteint par la plate-forme aéroportuaire

	BP+ BS 2023	Projet DM 2023	2024	2025	2026	2027	2028
Fonctionnement							
AEROPORT	1,70	-0,77	2,28	2,00	0,27	0,27	0,28
CONTRAT DEPARTEMENTAL	2,28	-0,10	2,28	2,28	2,28	2,28	3,56
EQUIPEMENTS STRUCTURANTS ET CADRE DE VIE	0,78	0,00	0,77	0,77	0,77	0,77	0,77
INGENIERIE ET ASSISTANCE AUX COLLECTIVITES	3,48	0,00	3,48	3,38	3,38	3,38	3,38
dont Partenaires ingénierie	3,31	0,00	3,31	3,21	3,21	3,21	3,21
PROCEDURES CONTRACTUELLES	0,24	0,00	0,24	0,15	0,15	0,15	0,15
Total fonctionnement	8,48	-0,87	9,04	8,58	6,84	6,84	8,13
Investissement							
BUDGET CITOYEN	0,18	0,00	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
CONTRAT DEPARTEMENTAL ET CTS	5,62	0,10	5,32	5,32	5,32	5,32	7,44
EQUIPEMENTS STRUCTURANTS ET CADRE DE VIE	6,01	1,74	6,00	6,00	6,02	6,02	6,02
dont FDEC (Fond départemental d'équipement des communes)	6,00	0,00	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00
Remboursement subvention THD	0,00	1,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
INGENIERIE ET ASSISTANCE AUX COLLECTIVITES	0,34	0,00	0,34	0,34	0,34	0,34	0,34
dont référentiel topographique à grande échelle RTGE	0,34	0,00	0,34	0,34	0,34	0,34	0,34
PROCEDURES CONTRACTUELLES	1,22	0,00	1,13	1,08	1,17	1,08	0,57
dont Lyon Turin	1,20	0,00	1,06	1,00	1,09	1,00	0,50
Total investissement	13,37	1,84	13,79	12,73	13,84	12,75	15,37
TOTAL AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	21,85	0,97	22,83	21,31	20,69	19,59	23,50

Les crédits de fonctionnement relevant de la politique Aménagement du territoire (9,04 M€ en 2024 à 8,13 M€ en 2028) comprennent principalement :

- le montant de l'enveloppe dédiée aux Contrats Départementaux qui s'élève à 2,28 M€/an ;
- AGATE bénéficie d'un soutien du Département de 1,6 M€ en 2024 puis à 1,5 M€ pour les exercices suivants ;
- le FDAL : le montant du fonds est reconduit à 0,68 M€/an ;
- le CAUE : 0,70 M€/an (0,60 M€ dans la PPF 2023) au regard de la nouvelle feuille de route proposée par le Département prévoyant une mutualisation de certaines fonctions supports avec AGATE et du besoin de conforter le CAUE dans son rôle socle ce qui nécessite les compétences nécessaires ;
- le co-financement pour moitié de l'antenne Savoie de la Région Auvergne Rhône Alpes Entreprises avec 1 M€/an.

Les dépenses résiduelles relatives au Très haut débit figurent pour un montant 0,05 M€/an.

La subvention du budget Aéroport qui figure désormais à la section de fonctionnement oscille à 2,28 M€ en 2024 et 0,28M€ en 2028.

Les 68,48 M€ prévus pour le budget d'investissement (annexe 1) comprennent principalement :

- les crédits d'investissement des Contrats Territoriaux pour 5,32 M€/an ;
- le montant annuel de l'enveloppe relative au FDEC est maintenue à 6 M€ compte tenu des exigences de l'Etat de voir la part dotation de base s'accroître chaque année ;
- la reconduction d'1,00 M€, tous les deux ans, destiné au budget citoyen ;
- le référentiel Très Grande Échelle serait inscrit à hauteur de 1,68 M€. La réforme des déclarations de travaux et des déclarations d'intention de commencement de travaux a pour objectif de réduire le nombre et la gravité des accidents susceptibles de se produire lors de la réalisation de travaux à proximité de réseaux. Cette réforme implique la mise à jour et la diffusion d'un fonds de plan au standard Plan de Corps de rue Simplifié (PCRS), qui est à la charge des collectivités territoriales tenues de le mettre à disposition des exploitants de réseaux au plus tard au 1er janvier 2026. Dans un souci de cohérence du PCRS sur le territoire savoyard, le Département s'est déclaré Autorité Publique Locale Compétente (APLC) pour mettre en place le PCRS image et ouvre ainsi une enveloppe budgétaire pour la réalisation de cette opération. L'intégration des agglomérations et des intercommunalités savoyardes dans le projet s'effectuera sous la forme de conventions bilatérales qui viendront préciser les conditions financières de mutualisation ;
- 1 M€/an environ pour le Lyon Turin.

3/ Les moyens

Moyens, ressources humaines et politique financière

Politique Moyens

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Renforcer l'efficacité et l'efficience de l'action départementale
 - 1.1. Optimiser l'exécution et la qualité de prévision du budget départemental
 - 1.2. Disposer de comptes certifiés sans réserve d'ici 2028
 - 1.3. Permettre une mise en œuvre juridiquement sécurisée de l'action départementale
 - 1.4. Renforcer la performance économique, sociale et environnementale de l'achat départemental
 - 1.5. Renforcer la performance des politiques départementales et de l'activité des services

- 1.6. Adapter la gestion du patrimoine bâti aux exigences réglementaires et aux contraintes budgétaires
- 1.7. Optimiser l'adéquation entre les besoins et les moyens techniques ou informatiques fournis
- 1.8. Garantir la sécurité technique et juridique du système d'information du Département
- 1.9. Offrir aux usagers les services du Département selon les modalités souhaitées
- 1.10. Evaluer l'empreinte carbone numérique de la collectivité et contribuer à sa réduction

Politique Ressources humaines

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Contribuer au maintien d'un service public de qualité dans un contexte en évolution
 - 1.1. Adapter la politique RH aux nouvelles contraintes financières et juridiques
 - 1.2. Adapter les moyens humains à l'évolution des politiques départementales
 - 1.3. Favoriser la recherche de solutions nouvelles pour retrouver de nouvelles manœuvres
2. Concilier enjeux de la collectivité et approche humaine de sa GRH
 - 2.1. Maintenir une politique volontariste en faveur des agents
 - 2.2. Favoriser la cohésion des collectifs de travail

Politique financière

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Préserver et consolider durablement les équilibres budgétaires et financiers du Département
 - 1.1. Assurer un financement structurellement équilibré de l'action départementale
 - 1.2. Garantir au Département une capacité budgétaire d'initiative et d'investissement
 - 1.3. Garantir au Département une structure financière saine et une forte solvabilité
 - 1.4. Maîtriser et contenir les risques attachés à l'endettement
 - 1.5. Maîtriser et contenir les risques attachés aux engagements financiers externes

	BP+ BS 2023	Projet DM 2023	2024	2025	2026	2027	2028
Fonctionnement							
Formation du personnel	0,99	0,00	1,02	1,03	1,04	1,06	1,06
Masse salariale	106,15	1,41	116,75	117,03	118,15	120,18	121,50
RESSOURCES HUMAINES	107,14	1,41	117,76	118,06	119,19	121,24	122,56
COMMUNICATION ET GESTION DES EVENEMENTS	0,75	0,00	0,71	0,71	0,69	0,69	0,69
ELUS	2,20	0,01	2,22	2,24	2,26	2,28	2,30
INFORMATIQUE	3,12	0,00	3,26	3,43	3,03	3,03	3,03
FONCTIONNEMENT DES BATIMENTS	5,17	0,00	6,59	6,51	6,57	6,59	6,62
LOYERS BATIMENTS ET MATERIELS	1,35	0,00	1,64	1,65	1,64	1,56	1,59
VEHICULES	6,25	0,00	6,33	6,37	6,42	6,48	6,54
EQUILIBRE SPLS INES	1,32	0,00	1,38	1,41	1,43	1,46	1,49
AUTRES DEPENSES	5,00	0,00	5,52	5,39	5,45	5,50	5,53
FONDS DMTO ET CVAE	21,60	-0,08	19,50	16,50	16,50	16,50	16,50
AUTRES DEPENSES FINANCIERES	48,35	2,05	2,20	2,20	2,20	2,20	1,50
Total fonctionnement	202,25	3,39	167,10	164,46	165,37	167,53	168,34
Investissement							
RESSOURCES HUMAINES	0,09	0,00	0,09	0,09	0,09	0,09	0,09
COMMUNICATION ET GESTION DES EVENEMENTS	0,11	0,00	0,12	0,12	0,12	0,12	0,12
ELUS	0,03	0,00	0,03	0,03	0,03	0,03	0,07
INFORMATIQUE	1,12	0,00	1,52	1,16	0,96	2,81	1,56
BATIMENTS	13,27	-1,78	12,28	15,67	15,55	12,08	10,19
VEHICULE	5,08	1,01	6,20	6,20	6,20	6,20	6,20
AUTRES DEPENSES	0,87	0,00	0,91	0,56	0,58	0,55	0,55
DEPENSES POLITIQUE FINANCIERE (dépenses imprévues...)	45,02	1,50	4,53	4,53	4,53	4,53	4,53
Total investissement	65,59	0,73	25,68	28,36	28,05	26,40	23,31
TOTAL MOYENS ET POLITIQUE FINANCIERE	267,84	4,12	192,78	192,82	193,43	193,93	191,66

Les dépenses de fonctionnement affectées à la politique Ressources Humaines⁷⁵ hors crédits Formation progressent nettement par rapport à la PPF 2023. En effet, l'exercice 2024 passe de 105,64 M€ à 116,75 M€ intégrant :

- +1,17 M€/an au titre de l'augmentation du point indice en juillet 2023 ;
- +0,86 M€/an pour la hausse de 5 points d'indice au 1er janvier 2024 ;
- +0,27 M€/an d'augmentation relative au relèvement de l'indice minimum ;
- +0,17 M€/an revalorisation des bas de grilles appliquée à partir de juillet 2023 ;
- +0,44 M€/an d'augmentation de taux de la CNRACL au 1er janvier 2024 ;
- +0,93 M€ en 2024 pour la création, la transformation de postes ;
- +5,00 M€ affectés à diverses mesures salariales qui émergeront des réflexions menées pendant l'automne 2023 ;
- +2,10 M€ en 2024 pour la prise de palier du RIFSEEP en juillet 2023.

Les crédits de fonctionnement afférents aux bâtiments enregistrent des évolutions différentes selon les secteurs.

Le fonctionnement des bâtiments départementaux se stabilise entre 6,59 M€ et 6,62 M€ entre 2024 et 2028 soit une progression moyenne annuelle de 0,11 % (7,10 % dans la PPF 2023). La PPF 2023 avait escompté des hausses importantes pour l'électricité de +3 % à partir de 2023 puis une multiplication par 3 au cours des exercices suivants. Les crédits relatifs au chauffage supposaient une majoration de +10 % à partir de 2023 et ceux du gaz combustible multipliés par 3 à partir de 2023, puis 2,5 les autres années. Pour la PPF 2024, ces lignes sont ajustées à la baisse au vu des consommations 2022 et des économies réalisées (-0,61 M€).

L'entretien des véhicules évolue de 6,33 M€ en 2024 à 6,54 M€ en 2028. Les postes « carburant et autoroutes » et « pièces détachées, lubrifiant et consommables et petit outillage » sont maintenus aux montants réévalués de 1,1 M€ par an lors de la PPF 2023. Cette enveloppe haute (environ 6 M€ pour 4,9 M€ avant inflation) est maintenue jusqu'en 2028.

Les autres dépenses d'administration générale oscillent entre 5,52 M€ en 2024 et 5,53 M€ en 2028, comprenant diverses dépenses comme l'habillement des agents, l'affranchissement... et une enveloppe annuelle inscrite en prévision des frais généraux de l'ex-CSMB (0,15 M€/an).

La PPF du budget annexe « Locations Immobilières » prévoit principalement des dépenses de locations. La subvention d'équilibre de la section de fonctionnement, versée par le budget principal s'élève à 1,38 M€ en 2024 et 1,49 M€ en 2028.

Les dépenses de fonctionnement informatique (3,26 M€ en 2024 et 3,03 M€ en 2028) sont en hausse dans la PPF 2024 du fait notamment de la bascule en fonctionnement des frais de certaines licences (ex : droits d'utilisation de Windows).

Les enveloppes prévues pour le secteur « élus » restent stables, avec une évolution annuelle moyenne de 0,92 %, soit un volume budgétaire pour la section de fonctionnement oscillant entre 2,22 M€ en 2024 et 2,30 M€ en 2028.

La politique financière hors dette comprend principalement en fonctionnement :

- le prélèvement au titre du fonds de péréquation des DMTO de 19,50 M€ en 2024 puis 16,50 M€ les exercices suivants. Cette estimation prend en compte la tendance à la stabilisation du prélèvement DMTO du Département de la Savoie constatée en 2023, compte tenu d'une baisse proche de 20 % constatée dans les autres Départements ;
- les dépenses imprévues reconduites à 1 M€/an.

⁷⁵ Voir les développements spécifiques aux ressources humaines, figurant en annexe n°2.

Les dépenses d'investissement des politiques moyens, ressources humaines et finances représentent sur la période : 131,81 M€.

Avec 65,77 M€ entre 2024 et 2028, le Département prévoit de dépenser en moyenne 13,15 M€ pour ses bâtiments.

Les opérations suivantes sont prévues :

	2024	2025	2026	2027	2028	Total sur la période
Grosses réparations patrimoine administration	0,65	0,50	0,50	0,50	0,50	2,65
Locaux rue Sainte Rose	0,11	2,30	1,30	0,26	0,00	3,97
TDL Provision maintenance investissement bâtiments TDL	0,45	0,45	0,45	0,45	0,45	2,25
Aménagements Curial	0,10	0,40	1,00	1,00	0,00	2,50
Regroupements de services	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	5,00
Restructuration site de Yenne	1,01	0,05				1,06
Travaux CE Saint Etienne de cuines suite incendie 23 aout 2018	2,50	1,70	0,30	0,00	0,00	4,50
SMMR Chambéry restructuration Etudes	0,11	1,20	4,00	5,30	5,30	15,91
Chaudières fuel	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	1,00
Installation bornes électriques	0,40	0,40	0,40	0,00	0,00	1,20
Centrales ENR	0,85	0,85	0,85	0,85	0,85	4,25
Centre routier de Challes les Eaux et plateforme	0,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,87
Réaménagement et regroupement centre routier et centre social de Modane	0,03	0,58	0,35	0,00	0,00	0,95
Réhabilitation du centre routier Les Arcs 1850	0,03	0,12	0,98	0,98	0,20	2,30
Réhabilitation du centre routier Saint Christophe	0,10	1,10	0,00	0,00	0,00	1,20
Réimplantation du centre routier de Mouxy	0,00	0,00	0,00	0,02	0,10	0,12
Nouveau CRD de Chambéry	0,45	2,60	1,69	0,00	0,00	4,74
Optimisation et régulation des systèmes énergétiques	0,20	0,30	0,30	0,30	0,30	1,40
Réhabilitation thermique des logements de fonction	0,40	0,40	0,40	0,40	0,40	2,00

Les acquisitions et équipements de véhicules bénéficient d'une enveloppe de 31 M€ (6,20 M€/an contre 4,78 M€/an dans la PPI 2023) afin de compenser l'augmentation des prix (0,8 M€/an) et le besoin accru de renouvellement lié à l'évolution du parc (adaptation permanente des matériels pour mieux répondre aux besoins des territoires et à l'amélioration des conditions de travail des agents, obsolescence accélérée des matériels).

Les crédits d'équipement informatique s'élèvent à 8,01 M€ sur la période et comprennent notamment 0,50 M€ pour le projet d'équipement des Assistantes Familiales.

Au titre de la politique financière, est prévue une enveloppe constante sur la période 2024/2028, de 4,53 M€, constituée principalement des crédits destinés aux dépenses exceptionnelles.

La PPI/PPF de la politique moyens ne prend pas en compte :

- les nouveaux projets notables en attente de l'issue de la démarche du schéma directeur ;
- la rénovation thermique du bâtiment du site Verdex ;
- le remplacement du contrôle d'accès et du système de sécurité du Château ;
- la réhabilitation des archives départementales.

La mise en œuvre de ces orientations budgétaires nécessite une stratégie financière adaptée, tenant compte des tendances observées sur l'évolution de la structure financière du Département, de ses dépenses comme de ses recettes.

B/ Des capacités financières et d'endettement mobilisées en faveur de l'investissement

Le renforcement de la structure financière du Département et la réduction de son encours de dette ont été rendus possibles, ces dernières années, par la mise en œuvre d'une stratégie de maîtrise des dépenses de fonctionnement et un rendement élevé de la fiscalité. Ces améliorations lui ont permis, en 2020, d'absorber les tensions induites par la crise sanitaire, économique et sociale sur l'évolution de certaines de ses ressources fiscales ou de ses dépenses, d'engager dès le printemps 2020 puis en 2021 un plan d'action destiné à accompagner les plus démunis et à soutenir l'activité économique et, en 2022 et en 2023, de poursuivre sa politique d'investissement.

Fort d'une structure financière solide, le Département dispose des moyens pour mener son action solidaire, investir en matière d'éducation et de voirie, accompagner les projets d'équipement locaux et mettre en œuvre, au cours des prochaines années, des actions en faveur de la transition écologique. Il doit toutefois intégrer dans la définition de sa stratégie financière les conséquences des tensions inflationnistes pesant encore sur l'énergie, le coût des matières premières et, plus largement, celui des investissements à réaliser ainsi que la diminution, observée en 2023, du rendement des droits de mutation à titre onéreux dont le produit avait atteint, en 2021 et 2022, des niveaux historiquement élevés.

1/ Une structure financière solide assise sur la maîtrise des charges et une forte capacité d'endettement

La capacité d'autofinancement du Département, qui avait connu des tensions parfois sensibles entre 2009 et 2016, tenant à la rigidification des recettes de fonctionnement et à la progression des dépenses, en matière d'action sociale ou de services d'incendie et de secours, notamment, s'est significativement améliorée en 2017, 2018 et en 2019, à la faveur des efforts de maîtrise des charges accomplis les années précédentes et du rendement exceptionnel, singulièrement en 2018 et en 2019, des droits de mutation à titre onéreux.

En 2020, le ralentissement brutal de l'activité économique provoqué par la crise sanitaire a pesé sur le rendement des ressources fiscales du Département et induit des dépenses supplémentaires notamment destinées à préserver la cohésion sociale ou à éviter une trop forte baisse d'activité en Savoie. La capacité d'autofinancement du Département a donc chuté en 2020 (-16,79%) mais s'est de nouveau accrue, de 7,73%, en 2021, du fait d'une progression de plus de 4,00% des recettes de fonctionnement, rendue possible par le rendement exceptionnel du produit de droits de mutation (+19,29%) tandis que l'augmentation des dépenses de fonctionnement a pu être contenue à 3,07%.

L'année 2022 a été marquée par une augmentation de plus de 40 % de l'épargne brute, à la faveur d'une évolution plus rapide des recettes (10,48%) - tirée par un nouvel accroissement, de 11,63%, du produit des droits de mutation - que des dépenses de fonctionnement (2,45%), malgré les tensions inflationnistes observées.

En 2023, l'épargne devrait toutefois connaître une diminution sensible, du fait d'une progression plus rapide des charges et d'une réduction des recettes réelles de fonctionnement, liée à un moindre rendement des droits de mutation à titre onéreux.

L'évolution prévisionnelle des recettes et des dépenses du Département, issues des orientations présentées au A de la deuxième partie du rapport et constitutive du scénario central de la prospective financière présentée, serait la suivante.

a/ Les recettes de fonctionnement

Les **recettes courantes** pourraient ainsi évoluer de la manière suivante :

	CA 2022	CA 2023 prévision- nel	CA 2024 prévision- nel	CA 2025 prévision- nel	CA 2026 prévision- nel	CA 2027 prévision- nel	CA 2028 prévision- nel
TVA ⁷⁶	106,04	146,08 +37,76%	150,47 +3,01%	155,07 + 3,06%	159,63 + 2,94%	164,42 + 3,00%	169,35 + 3,00%
Contribution sur la valeur ajoutée ⁷⁷	31,55						
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau	7,88	8,16 + 3,55%	8,20 + 0,49%	8,32 + 1,46%	8,45 + 1,56%	8,58 +1,54%	8,71 + 1,51%
Droits de mutation	179,29	143,00 -20,11%	110,00 -23,08%	110,00 0,00%	110,00 0,00%	110,00 0,00%	110,00 0,00%
Taxe sur les conventions d'assurance	83,59	85,67 + 2,49%	87,82 + 2,51%	90,02 +2,51%	92,26 + 2,49%	94,58 + 2,10%	96,93 + 2,48%
Taxe intérieure sur les produits pétroliers	23,86	23,87 + 0,04%	23,81 -0,25%	23,85 +0,17%	23,88 + 0,13%	23,92 + 0,17%	23,96 + 0,17%
Autres taxes	30,33	30,19 -0,46%	31,07 + 2,91%	31,84 + 2,48%	32,60 + 2,39%	33,39 + 2,42%	34,19 + 2,40%
Dotations globales de fonctionnement	41,35	41,27 -0,19%	40,88 -0,94%	40,65 -0,56%	40,42 -0,57%	40,20 -0,54%	39,98 -0,55%
Dotations générales de décentralisa- tion	1,67	1,67 0,00%	1,67 0,00%	1,67 0,00%	1,67 0,00%	1,67 0,00%	1,67 0,00%
Fonds de compensation - frais de gestion TFPB	5,52	5,64 + 2,17%	5,50 -2,48%	5,50 0,00%	5,50 0,00%	5,50 0,00%	5,50 0,00%
FCTVA fonctionnement	0,62	0,57 -8,06%	0,60 + 5,26%	0,60 0,00%	0,60 0,00%	0,60 0,00%	0,60 0,00%
Dotations de compensation fiscale	23,06	22,92 -0,61%	22,75 -0,74%	22,65 -0,44%	22,55 -0,44%	22,45 -0,44%	22,35 -0,45%
Autres recettes de fonctionnement	74,05	68,99 -6,83%	65,08 -5,67%	66,20 + 1,72%	67,58 + 2,08%	69,08 + 2,22%	68,30 -1,13%
Total des recettes réelles de fonction- nement	609,26	578,03 -5,13%	547,85 -5,22%	556,37 + 1,56%	565,14 + 1,58%	574,39 + 1,64%	581,54 + 1,24%

⁷⁶ Le montant de TVA intègre, à partir de 2023, une fraction destinée à compenser la suppression, décidée en loi de finances pour 2023, de la CVAE jusqu'alors perçue par le Département.

⁷⁷ L'assiette de la CVAE d'une année n est calculée à partir des données de l'année n-2 et prend en compte des correctifs de produit positifs ou négatifs. Son évolution est donc incertaine.

L'année 2020 a constitué une année atypique, nombre de recettes ayant connu une diminution du fait des effets économiques de la crise sanitaire.

Le produit des droits de mutation a ainsi chuté de 6% - demeurant toutefois à plus de 134 M€ - la taxe sur la consommation de produits énergétiques de 5,91%, la taxe sur les conventions d'assurance de 0,80%, la taxe d'aménagement de 19,07%, la taxe sur les remontées mécaniques de 17,19% et la taxe sur l'électricité de 2,08%... évolutions représentant une perte de recettes de près de 15 M€.

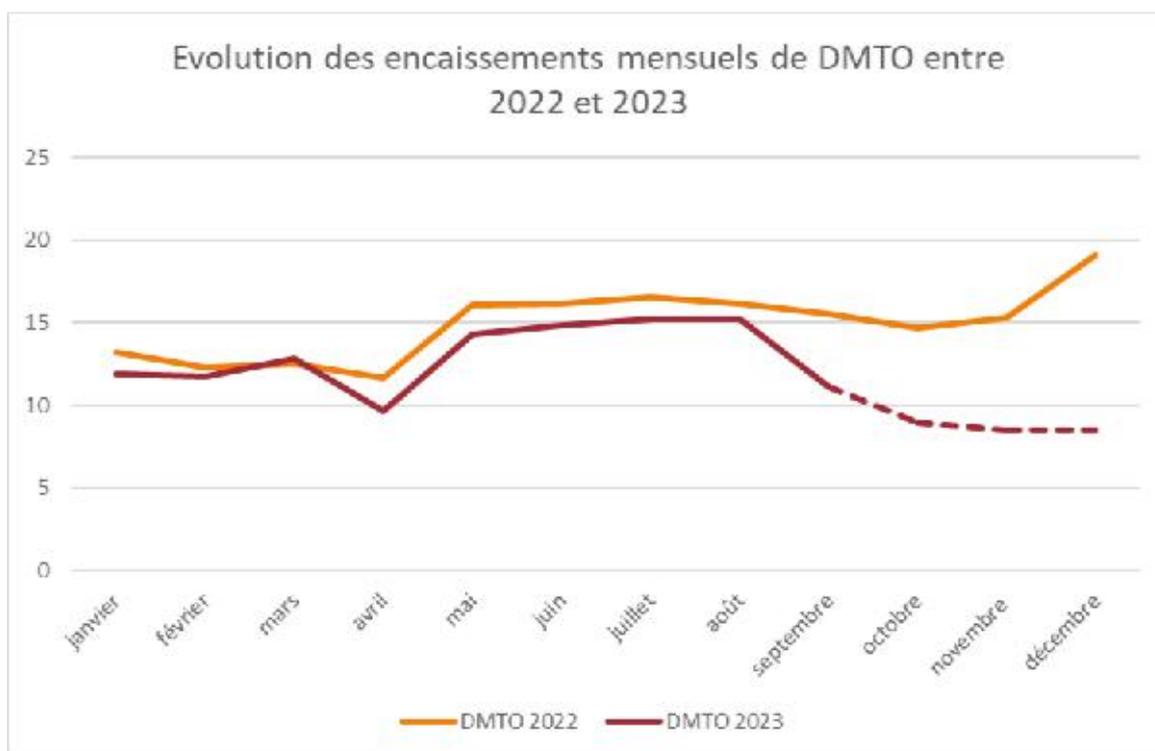
Dans le même temps, le produit de CVAE, assis sur l'activité des années précédentes, a progressé de près de 6%, l'IFER de 5,37% et la taxe foncière sur les propriétés bâties de 2,29%.

La diminution des recettes de fonctionnement, toutes lignes confondues, s'est élevée à 1,68% ou 9,08 M€ en 2020.

L'année 2021 a, pour sa part, été principalement caractérisée par la progression importante, de près de 20% du produit des droits de mutation à titre onéreux (19,29%) et de la taxe d'aménagement (18,43%) mais aussi par l'absence (ou presque) d'encaissement au titre de la taxe sur les remontées mécaniques (soit 7,7 M€ de moins qu'en 2020), la diminution d'un tiers du produit de la taxe additionnelle à la taxe de séjour (soit -0,70 M€ par rapport à 2020) et une réduction de 4,51% du produit de la CVAE (soit -1,6 M€).

Les recettes courantes se sont accrues, en 2022, de près de 10,50% sous l'effet d'une nouvelle progression du produit des droits de mutation (11,63%), de la perception, de nouveau, du produit de la taxe sur les remontées mécaniques (10,58 M€) mais aussi du rendement élevé attendu de TVA (106,04 M€), en progression de près de 10% par rapport son montant de 2021. En revanche, le produit de la CVAE a diminué de près de 6,50% (effet décalé de la crise économique sur son assiette).

En 2023, après la période de la crise sanitaire et post-sanitaire, les recettes de fonctionnement pourraient diminuer de plus de 5,00%, sous l'effet, principalement, d'un moindre encaissement de droits de mutation à titre onéreux. Cette contraction du produit de cette imposition, modérée jusqu'en août, s'est accélérée en septembre et pourrait s'accroître au cours du dernier trimestre (tendance observée sur les deux premières semaines d'octobre).



Le produit de droits de mutation à titre onéreux retenu dans la prospective dite au « fil de l'eau » sous-tendant ces orientations serait de 143 M€ en 2023, en baisse de plus de 36 M€ par rapport à celui constaté en 2022, puis de 110 M€ à partir de 2024 (à partir d'une hypothèse d'encaissement d'environ 9 M€ par mois). Des analyses de sensibilité complémentaires permettent, ci-après, de mesurer les effets d'une évolution plus favorable de cette recette au cours de la période 2024-2028.

Le rendement des recettes du Département continuera, par ailleurs, d'être sensiblement atténué par les effets des dispositifs de péréquation horizontale au titre des droits de mutation (ainsi qu'au titre de la CVAE jusqu'en 2022), dispositifs auxquels a été intégré en 2019 un prélèvement opéré au titre d'un nouveau fonds interdépartemental de péréquation créé par la loi de finances pour 2019. Les prélèvements au titre des droits de mutation ont été fusionnés en 2020.

En M€	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Péréquation CVAE			0,53	0,00	0,66	0,79	0,11	0,03	0,85	0,59	0,81	0,05			
Péréquation DMTO	4,65	7,61	2,97	8,78	9,68	10,35	10,88	13,16	16,30	18,61	19,00	17,63	21,52	18,59	14,30
Reversement au CD				0,55	0,48	0,35	0,33	0,38	0,44	0,50	0,44	0,45	0,53	0,40	0,40
Total	4,65	7,61	3,50	8,23	9,86	10,79	10,66	12,81	16,71	18,70	19,37	17,23	20,99	18,19	13,90
Total cumulé	4,65	12,26	15,76	23,99	33,85	44,64	55,30	68,11	84,82	103,52	122,89	140,12	161,11	179,30	193,20

A ces prélèvements, opérés dans le cadre de la péréquation, seraient à ajouter les réductions opérées au titre des dotations utilisées comme variables d'ajustement de l'enveloppe normée des concours de l'Etat.

Les recettes au titre des DMTO et de la CVAE nettes des prélèvements dont ils font l'objet (mais majorées du versement de solidarité sur les DMTO) deviennent alors les suivantes :

En M€	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Droits de mutation	77,90	66,85	70,22	72,49	77,05	80,67	99,09	103,49	127,37	116,53	142,05	162,11	122,01	91,81
CVAE	50,25	52,58	53,81	56,61	59,89	59,70	29,97	30,76	32,49	34,72	32,91	31,50	-	-

Enfin, les perspectives présentées ci-dessus n'intègrent aucune recette exceptionnelle et ponctuelle.

Outre les conséquences d'une éventuelle réforme des recettes locales, l'évolution des recettes départementales dépendra donc étroitement, au cours des prochaines années, de l'évolution de l'activité économique, de la poursuite du ralentissement de l'inflation et de l'évolution du marché immobilier.

b/ Les dépenses de fonctionnement

Les **dépenses de fonctionnement** issues des projections présentées au II/A hors frais financiers sous forme de budgets prévisionnels pourraient quant à elles évoluer, en comptes administratifs prévisionnels, de la manière suivante :

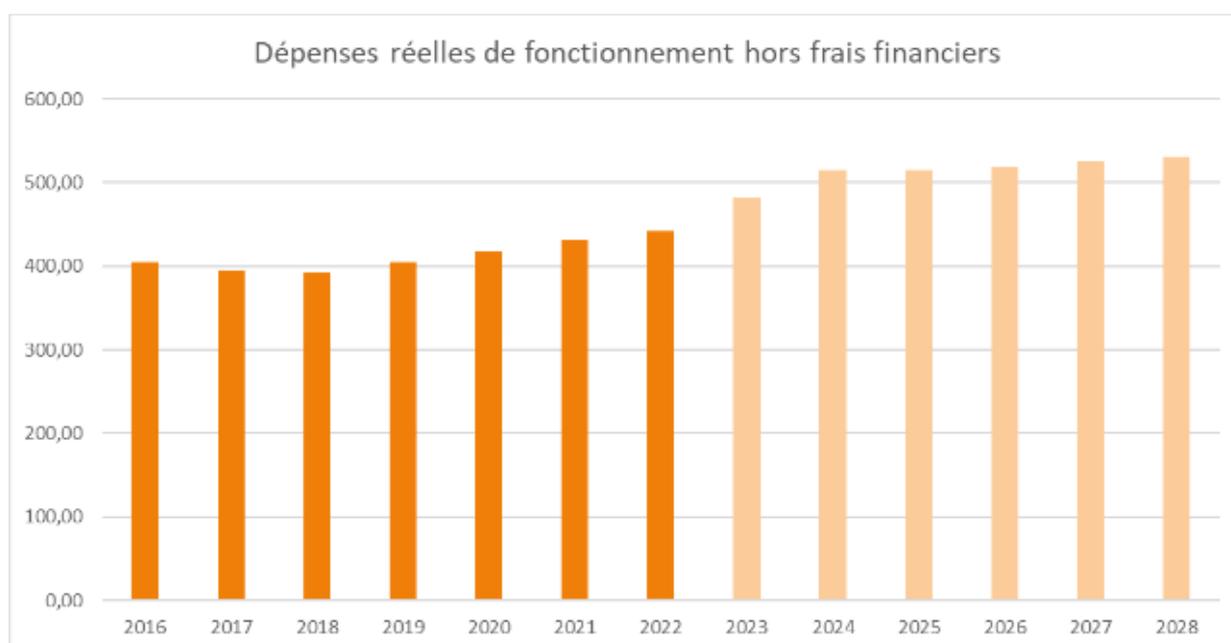
En M€	CA 2022	CA 2023 prévisionnel	CA 2024 prévisionnel	CA 2025 prévisionnel	CA 2026 prévisionnel	CA 2027 prévisionnel	CA 2028 prévisionnel
Dépenses hors frais financiers	471,86	515,40 + 9,23%	515,19 -0,04%	515,03 -0,03%	519,29 + 0,83%	525,70 + 1,23%	531,25 + 1,06%

Important :

Les montants de dépenses pour 2022 et 2023 intègrent, pour les besoins de l'analyse de l'équilibre financier, la mise en réserve d'une fraction du produit de droits de mutation à titre onéreux, à hauteur, respectivement, de 29,23 M€ et 33,10 M€. Après retrait de ces mouvements exceptionnels, les dépenses s'élèvent à 442,63 M€ en 2022 et à 482,30 M€ en 2023, ce qui représente une progression de 8,96%.

Les progressions de dépenses pour à partir de 2023 sont issues d'estimations de consommation de crédits au vu des taux d'exécution observés les années précédentes et des tendances en cours. Une plus forte réalisation budgétaire en 2023 conduirait à une moindre progression en 2024 et une évolution plus marquée en 2025.

Les projections figurant ci-dessus, exprimées en mouvements réels, n'intègrent pas, au contraire des présentations contenues dans les rapports d'orientations budgétaires précédant celui pour 2022, de flux au titre des dotations aux provisions pour risques et charges et aux titres des cessions d'actifs.



A noter :

1/ Le volume de dépenses retenu pour le graphique ci-dessus n'intègre pas le montant de la fraction de droits de mutation mise en réserve en 2022 et en 2023 (dans un souci de comparabilité des flux annuels).

2/ Les dépenses relatives aux compétences transports scolaires et transports non urbains figurent dans les données fournies pour 2016 (année complète) et 2017 (année incomplète, les transports scolaires ayant été transférés au 1^{er} septembre 2017 et les transports non urbains ayant fait l'objet d'un mandat de la Région au Département, non comptabilisé dans les comptes présentés). La suppression de la clause générale de compétence par la loi NOTRe du 7 août 2015 a également conduit à supprimer, dès 2017, des dépenses qui figuraient dans les charges constatées en 2016.

Les dépenses de fonctionnement exécutées (exécution des dépenses budgétisées en 2023 et des reports de crédits issus de 2022) pourraient donc continuer de progresser à un rythme important en 2023, en particulier en matière d'éducation, d'environnement (dépenses de la direction de l'environnement), de voirie, d'action sociale, de sécurité-incendie, de culture et de ressources humaines.

Ce rythme d'évolution serait toutefois variable selon la nature des dépenses les constituant.

Les dépenses de fonctionnement comprennent en effet les dépenses de fonctionnement courant (moyens et ressources humaines), les dépenses fiscales et financières (frais financiers, prélèvements au titre des fonds de péréquation, etc...), qui dépendent pour partie de la stratégie de financement et du niveau des dépenses d'investissement) et les dépenses d'intervention (action sociale, culture, etc...).

La projection des orientations budgétaires met à cet égard en évidence une augmentation prévisionnelle contenue des dépenses de fonctionnement courant et une progression plus sensible des dépenses d'intervention (qui, pour certaines d'entre elles, contribuent au fonctionnement et à l'action de partenaires du Département).

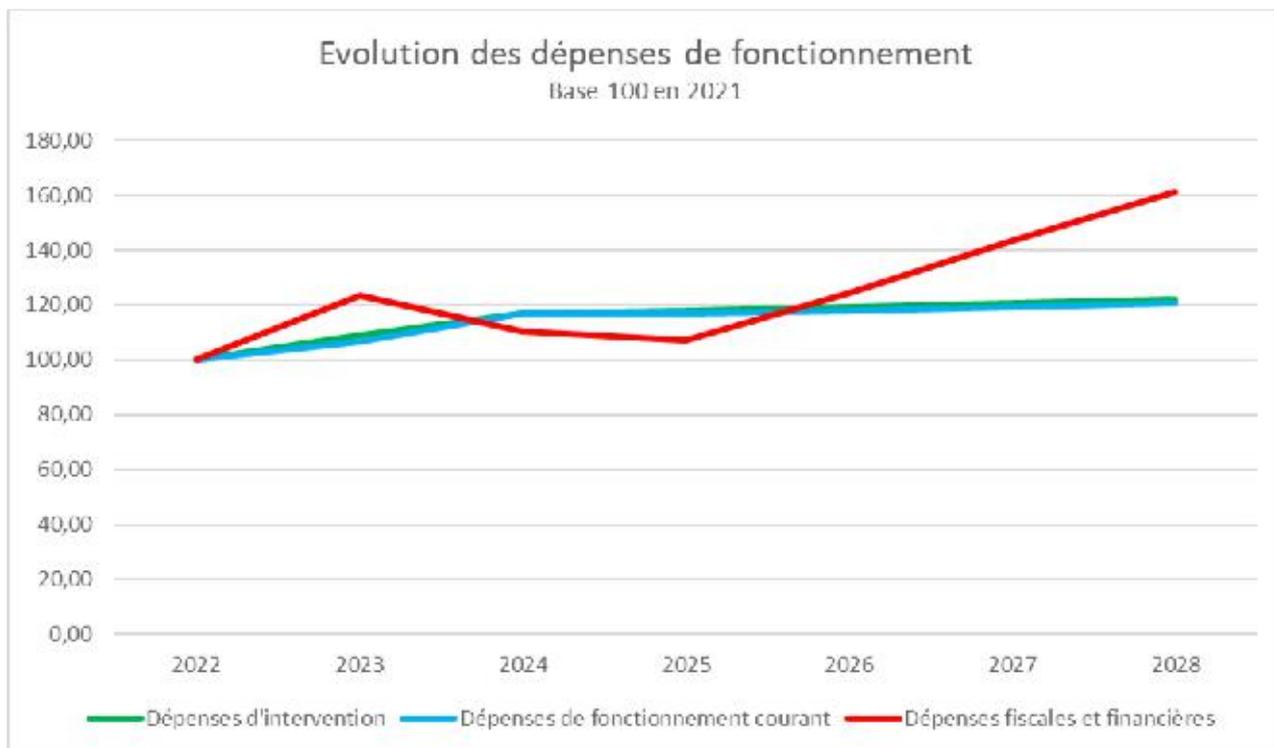
En M€	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Dépenses d'intervention	301,27	328,39	351,64	355,79	359,06	363,38	367,45
		9,00%	7,08%	1,18%	0,92%	1,20%	1,12%
Dépenses de fonctionnement courant	121,88	129,89	142,47	142,44	143,43	145,52	146,99
		6,58%	9,68%	-0,02%	0,70%	1,46%	1,01%
Dépenses fiscales et financières	22,42	27,63	24,73	24,06	27,84	32,14	36,16
		23,26%	-10,49%	-2,71%	15,71%	15,46%	12,50%
	445,57	485,91	518,84	522,29	530,33	541,04	550,61
		9,05%	6,78%	0,67%	1,54%	2,02%	1,77%

A noter : Contrairement aux données retenues pour le graphique ci-avant, le tableau intègre les frais financiers issus du scénario de base de la prospective dans le cadre des dépenses fiscales et financières. Il n'intègre pas les flux relatifs à la mise en réserve de droits de mutation.

L'évolution des dépenses d'intervention, notamment en début de période, s'explique, pour l'essentiel, par les progressions prévisionnelles en matière d'action sociale, de services d'incendie et de secours et d'éducation.

Les dépenses de fonctionnement courant s'accroissent sensiblement en début de période, en raison de l'évolution des frais de personnel (revalorisations salariales).

L'augmentation rapide des dépenses fiscales et financières s'explique, en 2023, par l'évolution prévisionnelle du prélèvement opéré au titre de la péréquation des droits de mutation et, en fin de période, par la progression des frais financiers du fait du recours à l'emprunt nécessaire à l'équilibre de ce scénario de base, dans un contexte de taux d'intérêts sensiblement plus élevé qu'au cours des derniers exercices (taux d'intérêt sur 15 ans de l'ordre de 4,5% à 5,0%).



Les évolutions ainsi projetées mettent en évidence la nécessité, au cours des prochaines années, d'un effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement, compte-tenu de la dynamique, en début de période, observée pour certaines politiques et de l'évolution prévisionnelle moins favorable des recettes fiscales. Une telle progression ponctuelle des dépenses, en particulier des dépenses de fonctionnement courant, intervient après plusieurs années d'évolution modérée et maîtrisée, de l'ordre de 3% par an.

c/ L'autofinancement

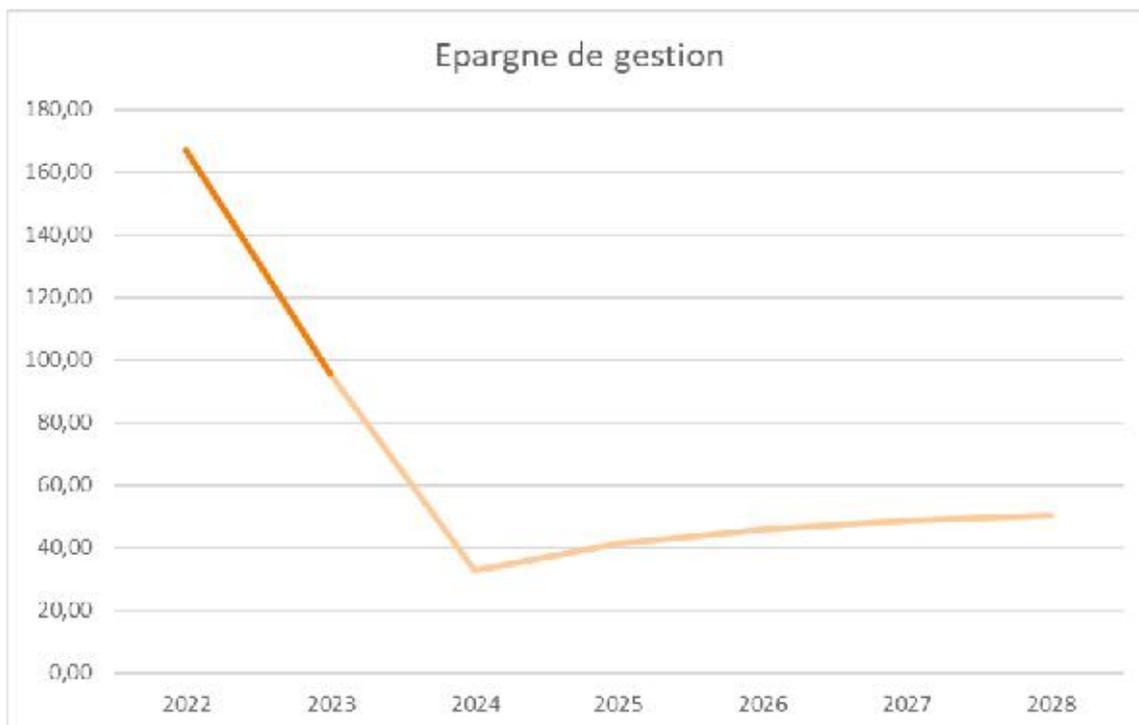
L'**autofinancement** que le Département sera en mesure de dégager pourrait alors évoluer de la manière suivante :

En M€	CA 2022	CA 2023 prévisionnel	CA 2024 prévisionnel	CA 2025 prévisionnel	CA 2026 prévisionnel	CA 2027 prévisionnel	CA 2028 prévisionnel
Epargne de gestion⁷⁸	167,18	95,74 -42,73%	32,65 -65,9%	41,34 + 26,62%	45,85 + 10,91%	48,69 + 6,19%	50,29 + 3,29%

A noter que les montants annoncés pour 2022 et 2023 n'intègrent pas la fraction de droits de mutation mise en réserve à hauteur, respectivement, de 29,23 M€ et de 33,10 M€.

La forte diminution qui pourrait être constatée en 2023 s'explique principalement par la réduction prévisionnelle de plus de 35 M€ du produit des droits de mutation entre 2022 et 2023 et par la progression des dépenses de fonctionnement. Elle résulte également, pour les années ultérieures, de l'hypothèse retenue dans le scénario prospectif central au titre de l'évolution des droits de mutation à titre onéreux (143 M€ en 2023 puis 110 M€).

⁷⁸ L'épargne de gestion est égale à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement hors frais financiers.

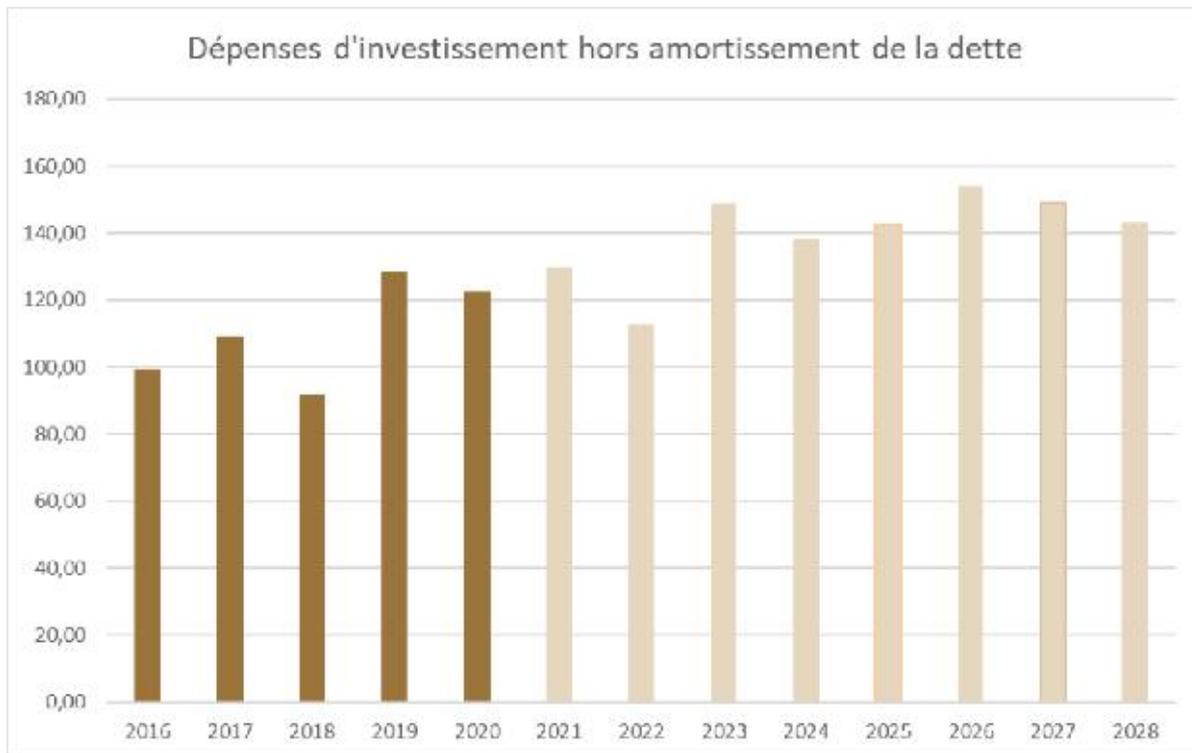


d/ Les dépenses d'investissement

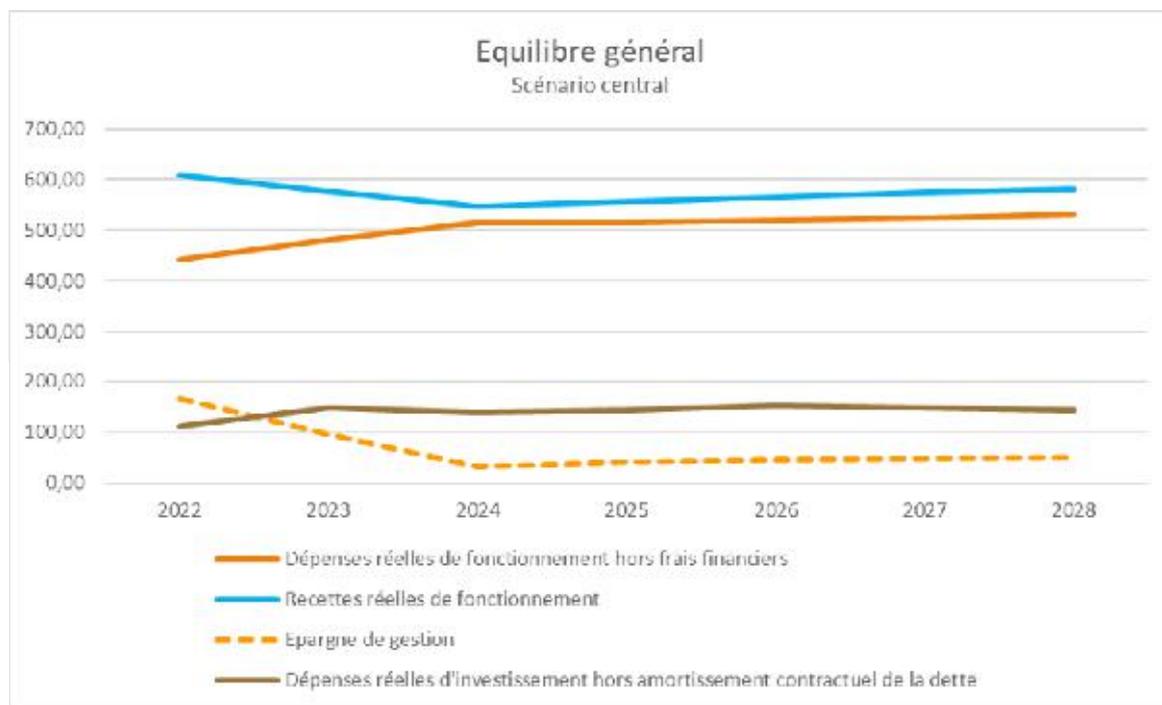
Les **dépenses d'investissement** issues des projections présentées au II/A, qui ont vocation à constituer le plan pluriannuel d'investissement du Département pour la période 2024-2028, évolueraient, en comptes administratifs prévisionnels, de la manière suivante :

En M€	CA 2022	CA 2023 prévisionnel	CA 2024 prévisionnel	CA 2025 prévisionnel	CA 2026 prévisionnel	CA 2027 prévisionnel	CA 2028 prévisionnel
Dépenses d'investissement hors amortissement contractuel de la dette	112,80	148,99 +32,08%	138,33 -7,15%	142,72 +3,17%	153,93 +7,85%	148,95 -3,24%	143,45 -3,69%

Le volume annuel des dépenses d'investissement réalisées entre 2024 et 2028 au titre des orientations chiffrées présentées au II/A/serait en moyenne de 146 M€. La diminution observée en 2022 (les montants antérieurs étant de l'ordre de 125 M€ à 130 M€) est liée à une moindre consommation des crédits, elle-même liée à des contraintes d'exécution du fait du contexte économique (et de leurs implications sur les consultations en matière de commande publique. L'accroissement prévu pour 2023 résulterait notamment de l'exécution des reports de crédits issus de l'exercice 2022 et du versement, à hauteur de 22 M€, d'une avance à SSIT au titre de la création d'une filiale par cette dernière en vue de l'acquisition de titres de la Compagnie des Alpes (une recette, correspondant au remboursement d'une fraction (9 M€) de cette avance par SSIT après concrétisation de la participation régionale, est prévue en recette en 2023).



e/ L'équilibre général



De telles évolutions auraient pour conséquence un accroissement de l'encours de dette et une dégradation de l'autofinancement au cours des prochaines années.

En	CA	CA 2023	CA 2024	CA 2025	CA 2026	CA 2027	CA 2028
----	----	---------	---------	---------	---------	---------	---------

M€	2022	prévisionnel	prévisionnel	prévisionnel	prévisionnel	prévisionnel	prévisionnel
Epargne brute	163,69	92,12 -43,72%	29,01 -68,51%	34,08 + 17,48%	34,81 + 2,14%	33,35 -4,19%	30,93 -7,26%
Taux d'épargne brute	26,87%	15,94%	5,30%	6,13%	6,16%	5,81%	5,32%
Encours de dette au 31/12	137,23	130,68	203,83	277,18	359,48	437,37	513,27
Capacité de désendettement	0,84	1,42	7,03	8,13	10,33	13,12	16,60

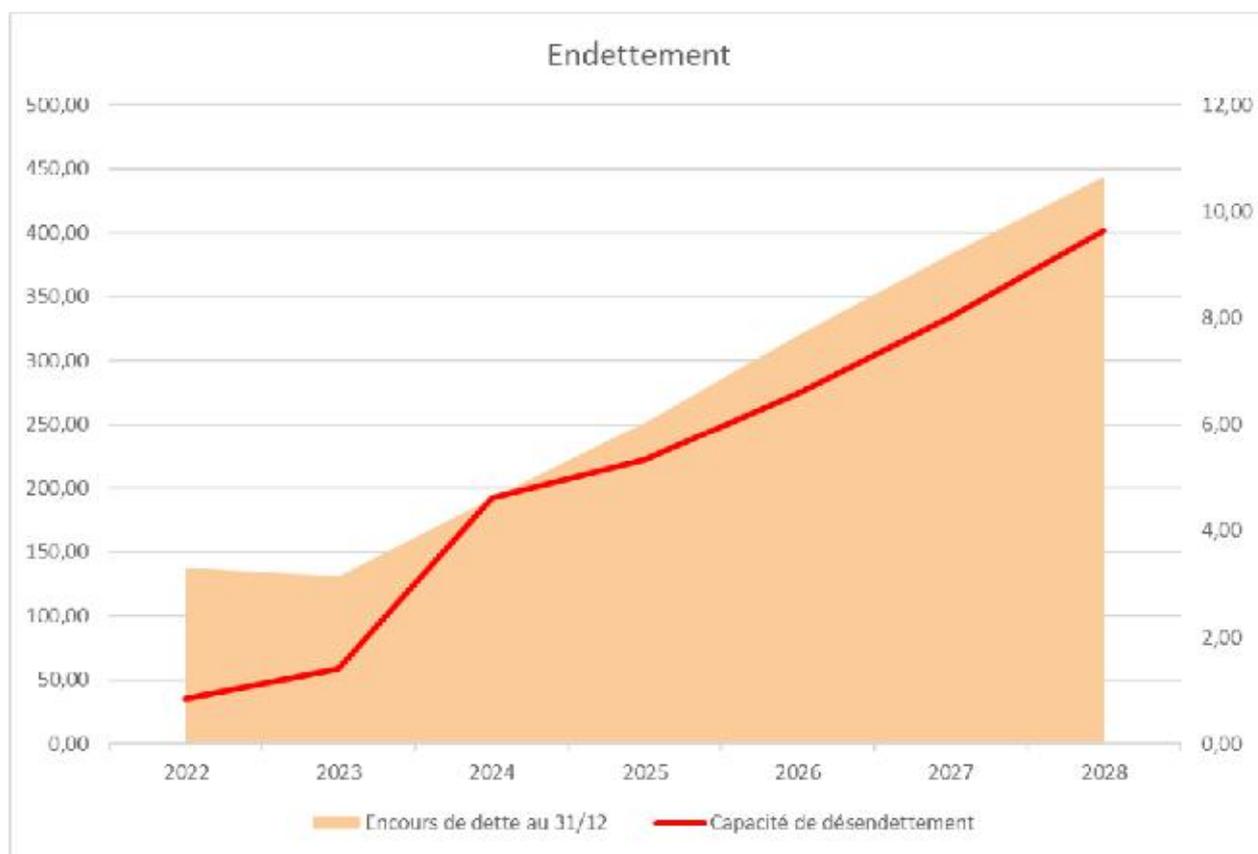
L'épargne brute, dans ce scénario de base, qui implique des arbitrages et des ajustements, chuterait sensiblement et représenterait moins de 10% des recettes réelles de fonctionnement.

L'encours de dette s'accroîtrait sensiblement sur la période et le Département connaîtrait une forte dégradation de sa capacité de désendettement. Le recours à l'emprunt, fortement réduit en 2023 grâce à une mobilisation de l'important résultat global cumulé constaté au compte administratif de 2023, serait, dès 2024, particulièrement élevé.

Si la dégradation observée des ratios structurels dans un tel scénario est réelle, elle reste conditionnée à la réalisation des trajectoires prévisionnelles des dépenses et des recettes retenues dans le scénario central.

Elle pourrait être limitée par :

- une moindre progression des dépenses de fonctionnement, en particulier des dépenses d'intervention (dans l'hypothèse d'un scénario d'évolution plus favorable) et une progression plus contenue des dépenses de fonctionnement courant ;
- de moindres frais financiers en cas d'étalement des dépenses d'investissement prévues ;
- une diminution moins marquée, en 2023 et au-delà, du rendement des droits de mutation (prévus à hauteur de 143 M€ en 2023 et de 110 M€ par la suite) ;
- une mobilisation, au cours des prochaines années, de la réserve de droits de mutation constituée en 2022 et en 2023, d'un montant total de 62,33 M€.



Rappel du profil d'extinction de la dette du Département (stock de dette au 31/12/2022)

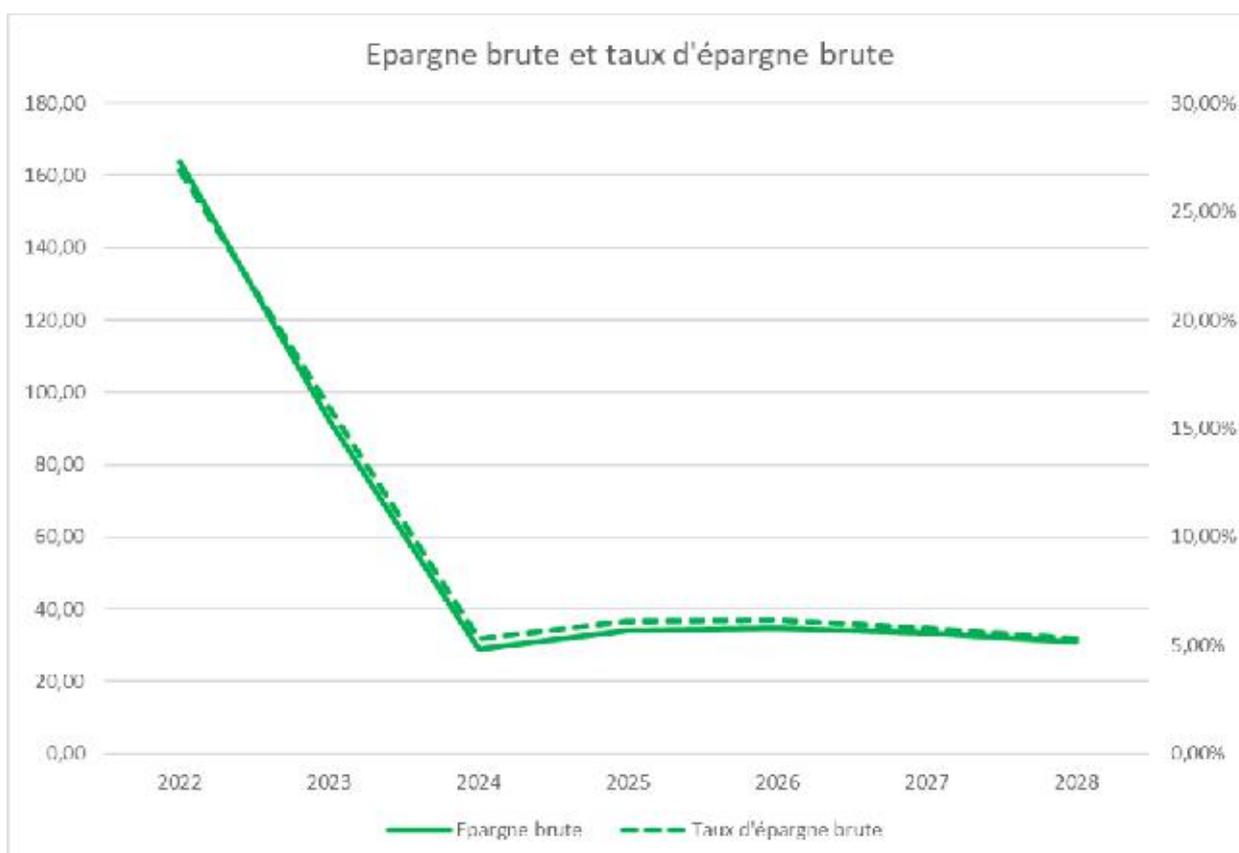
Année	Capital amorti	Intérêts au 5-10-2023 y compris swaps	Encours au 31/12
2022			137 230 745,63 €
2023	10 890 206,47 €	3 857 766,99 €	126 340 539,16 €
2024	10 902 397,23 €	3 624 821,22 €	115 438 141,93 €
2025	11 216 919,44 €	3 086 570,91 €	104 221 222,49 €
2026	9 859 919,17 €	2 640 130,57 €	94 361 303,32 €
2027	6 803 124,87 €	2 335 611,11 €	87 558 178,45 €
2028	15 913 724,88 €	2 125 457,31 €	71 644 453,57 €
2029	20 857 982,80 €	1 923 672,21 €	50 786 470,77 €
2030	4 737 811,46 €	1 260 005,05 €	46 048 659,31 €
2031	18 554 166,32 €	1 106 325,44 €	27 494 492,99 €
2032	2 761 100,68 €	712 942,99 €	24 733 392,31 €
2033	2 552 591,40 €	618 210,80 €	22 180 800,91 €
2034	2 502 207,33 €	532 739,23 €	19 678 593,58 €
2035	2 536 282,87 €	446 293,38 €	17 142 310,71 €
2036	17 142 310,71 €	371 232,79 €	0,00 €

Intérêts au 5-10-2023 hors swaps	Intérêts swaps au 5-10-2023	Intérêts au 5-10-2023 y compris swaps
3 614 071,78 €		3 857 766,99 €
3 423 687,97 €	243 695,21 €	3 624 821,22 €
2 840 891,39 €	201 133,25 €	3 086 570,91 €
2 391 384,27 €	245 679,52 €	3 086 570,91 €
2 391 384,27 €	248 746,30 €	2 640 130,57 €
2 088 004,35 €	247 606,76 €	2 335 611,11 €
1 872 423,69 €	253 033,62 €	2 125 457,31 €
1 666 894,56 €	256 777,65 €	1 923 672,21 €
1 267 076,01 €	-7 070,96 €	1 260 005,05 €
1 106 325,44 €		1 106 325,44 €
712 942,99 €		712 942,99 €
618 210,80 €		618 210,80 €
532 739,23 €		532 739,23 €
446 293,38 €		446 293,38 €
371 232,79 €		371 232,79 €

y compris Amortissement in fine Emprunt obligataire



L'encours de dette fin 2022 s'élevait à 137,23 M€, composé à hauteur de 83,67% d'emprunts à taux fixe et de plus de 97% d'encours relevant de la catégorie de financements la moins risquée au sens de la circulaire du 25 juin 2020.



f/ Scénario alternatif : la reprise en cinq ans de la réserve de droits de mutation

L'article R. 3321-4, issu du décret n°2022-1008 du 15 juillet 2022, dispose que « le département peut procéder à l'affectation en réserves d'une fraction des produits des droits de mutation à titre onéreux qu'il constate au titre d'un exercice (...), laquelle « ne peut excéder la différence entre le montant des droits de mutation à titre onéreux constatés au cours de l'exercice et le montant moyen de ces mêmes produits constatés au cours des trois exercices précédents ».

Il prévoit que « lorsque le département enregistre une dégradation caractérisée de sa situation financière consécutive, dans une proportion significative, à une augmentation de ses charges ou à une diminution de ses produits constatées au regard de la moyenne des données des trois exercices précédents, une reprise des droits de mutation à titre onéreux affectés en réserves peut être décidée par délibération du conseil départemental ». Il précise que « le montant ainsi repris ne peut excéder le montant cumulé constaté au dernier compte de gestion approuvé de produits de droits de mutation à titre onéreux affectés en réserves » et que « la délibération précise le montant de la reprise et le montant cumulé de droits de mutation à titre onéreux mis en réserve constaté au dernier compte de gestion approuvé ».

Le Département a procédé à deux mises en réserve de droits de mutation, l'une en 2022 à hauteur de 29,23 M€, la seconde en 2023 à hauteur de 33,10 M€. Il dispose donc d'une réserve de 62,33 M€ disponible en cas de dégradation de sa situation financière.

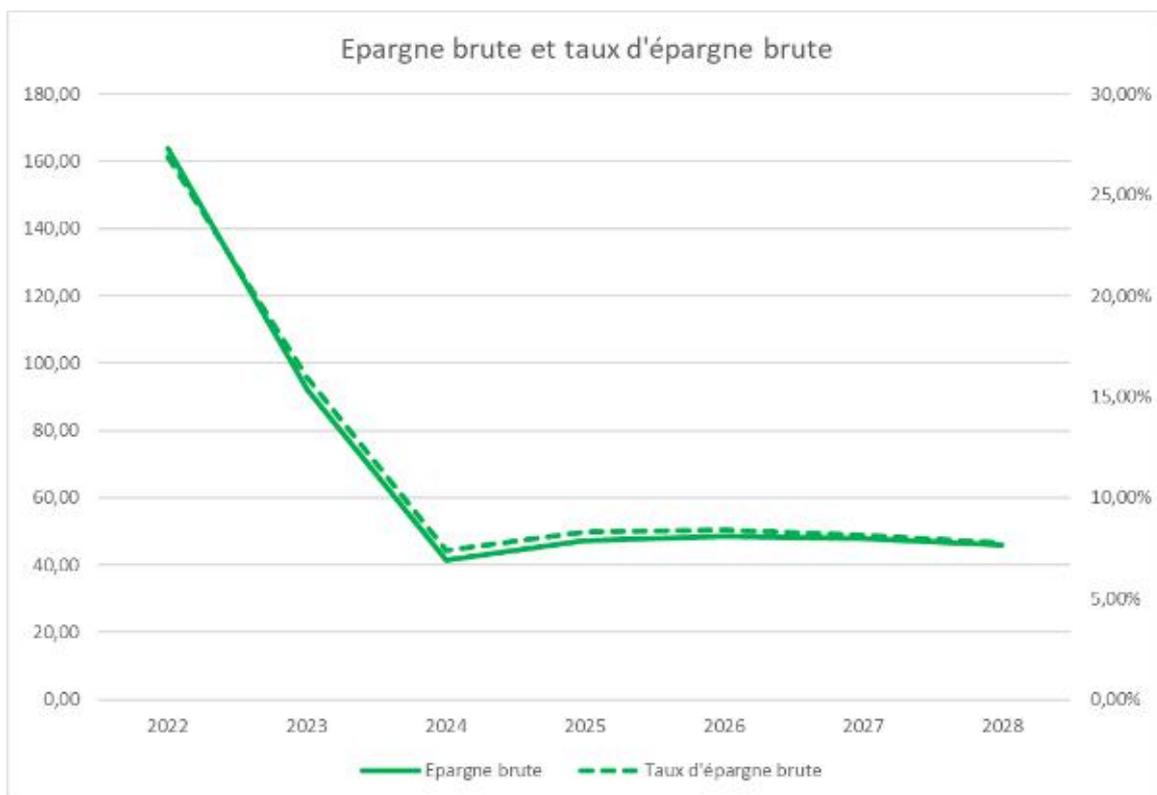
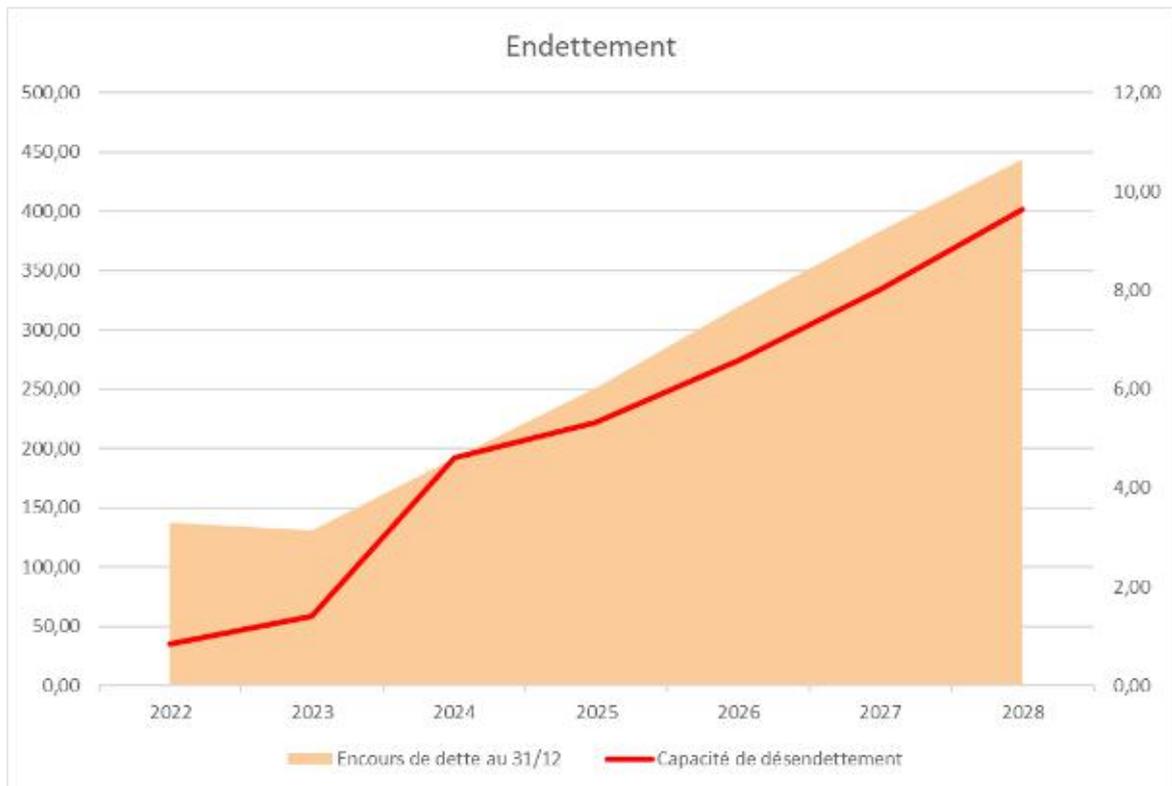
La progression de ses charges et la diminution du rendement de droits de mutation pourraient justifier, dès 2024, la reprise de cette provision. Une telle reprise, qui pourrait être réalisée au cours des cinq prochaines années (soit 12,47 M€ de recette annuelle supplémentaire), faciliterait le financement des actions engagées et contribuerait à la limitation du recours à l'emprunt.

Les équilibres financiers seraient ainsi caractérisés :

En M€	CA 2022	CA 2023 prévisionnel	CA 2024 prévisionnel	CA 2025 prévisionnel	CA 2026 prévisionnel	CA 2027 prévisionnel	CA 2028 prévisionnel
Epargne brute	163,69	92,12 -43,72%	41,48 -54,97%	47,18 +13,74%	48,56 +2,92%	47,78 -1,61%	46,09 -3,54%
Taux d'épargne brute	26,87%	15,94%	7,40%	8,29%	8,41%	8,14%	7,76%
Encours de dette au 31/12	137,23	130,68	191,36	251,62	320,17	383,62	444,36
Capacité de désendettement	0,84	1,42	4,61	5,33	6,59	8,03	9,64

L'épargne diminuerait, mais moins fortement, et l'encours de dette progresserait de manière plus limitée. La capacité de désendettement se dégraderait mais atteindrait son niveau maximal, au sens de la stratégie financière du Département jusqu'alors mise en œuvre, qu'en fin de période.

Un effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement et un étalement des dépenses d'investissement permettraient de limiter ces évolutions et de demeurer dans des équilibres financiers plus favorables.



g / Sensibilité de l'équilibre général à l'évolution des droits de mutation

La soutenabilité financière de ce scénario central et de ce scénario alternatif dépendra naturellement de la réalisation des hypothèses qui le sous-tendent et, en particulier, de l'évolution des recettes fiscales du Département.

Ainsi, un rendement plus élevé que dans le scénario central des droits de mutation à titre onéreux au cours des prochaines années (sans reprise de la réserve de droits de mutation), soit 120 M€ par an dès 2024 jusqu'en 2028 (au lieu de 110 M€ par an), aurait pour effet de limiter la progression de l'encours de dette, qui atteindrait 463,61 M€ en fin de période au lieu de 513,27 M€, et de limiter la dégradation de la capacité de désendettement qui atteindrait toutefois 11,15 années en 2028. L'épargne brute représenterait 41,58 M€ en 2028 (contre 30,93 M€ dans le scénario initial).

Un rendement plus favorable des droits de mutation au cours des prochaines années que celui retenu dans le scénario de base ne suffirait donc pas à contenir suffisamment la dégradation des équilibres financiers et devrait être accompagné d'un effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement et d'un étalement des dépenses d'investissement.

En M€	CA 2022	CA 2023 prévisionnel	CA 2024 prévisionnel	CA 2025 prévisionnel	CA 2026 prévisionnel	CA 2027 prévisionnel	CA 2028 prévisionnel
Epargne brute	163,69	92,12 -43,72%	39,01 -57,65%	43,28 + 10,95%	44,47 + 2,75%	43,49 -2,20%	41,58 -4,39%
Taux d'épargne brute	26,87%	15,94%	6,99%	7,64%	7,73%	7,44%	7,03%
Encours de dette au 31/12	137,23	130,68	193,83	257,98	330,62	398,37	463,61
Capacité de désendettement	0,84	1,42	4,97	5,96	7,43	9,16	11,15

Une telle majoration de l'hypothèse de rendement des droits de mutation entre 2024 et 2026 conduirait aux résultats suivants dans le cadre du scénario alternatif (intégrant une reprise sur 5 ans de la réserve de droits de mutation) :

En M€	CA 2022	CA 2023 prévisionnel	CA 2024 prévisionnel	CA 2025 prévisionnel	CA 2026 prévisionnel	CA 2027 prévisionnel	CA 2028 prévisionnel
Epargne brute	163,69	92,12 -43,72%	51,48 -44,12%	56,38 +9,52%	58,22 +3,26%	57,93 -0,50%	56,74 -2,05%
Taux d'épargne brute	26,87%	15,94%	9,03%	9,74%	9,91%	9,71%	9,39%
Encours de dette au 31/12	137,23	130,68	181,36	232,42	291,31	344,62	394,71
Capacité de désendettement	0,84	1,42	3,52	4,12	5,00	5,95	6,96

Malgré une diminution de l'autofinancement et une capacité de désendettement moins favorable, les équilibres financiers seraient améliorés et pourraient être consolidés par une maîtrise renforcée des dépenses de fonctionnement et une adaptation du rythme des investissements.

La stratégie budgétaire et financière pour les prochaines années, qui devra nécessairement être adaptée à l'environnement dans lequel s'inscriront les budgets futurs, doit dès lors concilier priorités budgétaires, en particulier en matière de solidarité et de cohésion sociale, d'investissement et de transition écologique, poursuite des engagements antérieurs et maîtrise de l'endettement. Elle doit en outre tenir compte du moindre rendement des droits de mutation et de la progression des dépenses de fonctionnement. La reprise de la réserve de droits de mutation, un étalement plus marqué des dépenses d'équipement et une maîtrise renforcée des dépenses de fonctionnement permettraient au Département, sans renoncer à sa volonté d'équipement durable, d'adapter sa stratégie à cette nouvelle donne.

2/ Une stratégie financière résolue donnant priorité à l'investissement et à la maîtrise des dépenses de fonctionnement et de l'endettement

La définition de la stratégie financière pour la période 2024-2028 suppose de mesurer les marges de manœuvre complémentaires que le Département pourrait consacrer à la mise en œuvre de ses politiques, lesquelles pourraient être adaptées afin d'intégrer, au-delà de celles retenues dans les orientations figurant au II/A/, des actions supplémentaires en faveur de la transition écologique.

La mise en œuvre des orientations budgétaires pourra s'appuyer sur les capacités financières du Département et les marges de manœuvre dont il pourra disposer du fait de la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement et de son encours de dette, de la mobilisation de sa réserve de droits de mutation et d'un étalement accru du volume des investissements réalisés, en fonction de l'évolution du contexte économique et des coûts observés sur le marché de la commande publique.

La politique financière mise en œuvre par le Département depuis de nombreuses années vise à préserver et consolider durablement ses équilibres budgétaires et financiers et, pour ce faire, à assurer un financement structurellement équilibré de l'action départementale, à assurer à la collectivité une capacité budgétaire d'initiative et d'investissement et, enfin, à lui garantir la sécurité financière et la solvabilité.

Cette politique, assise sur des principes de bon sens, a jusqu'alors guidé la construction des budgets départementaux et leur équilibre. Les résultats obtenus sont précisés dans les développements précédents (1^{ère} partie du rapport).

Elle pourrait demeurer la suivante pour 2024 et les prochaines années :

Objectif stratégique n°1 : Assurer un financement structurellement équilibré de l'action départementale

Objectif opérationnel n°1 : Assurer durablement un taux de couverture des dépenses réelles d'investissement par l'épargne brute supérieur à 50 %

Objectif opérationnel n°2 : Contenir durablement la capacité de désendettement dans une fourchette de 2 à 8 années

Objectif stratégique n°2 : Garantir au Département une capacité budgétaire d'initiative et d'investissement

Objectif opérationnel n°1 : Maîtriser la progression annuelle des dépenses réelles de fonctionnement

Objectif opérationnel n°2 : Optimiser le volume des intérêts d'emprunt dans le respect des bornes d'encadrement de la structure de l'encours (85% - 15% ; taux fixes/taux variables)

Objectif opérationnel n°3 : Garantir durablement un volume de dépenses d'investissement hors dette au minimum de 80 M€

Objectif stratégique n°3 : Garantir au Département une structure financière saine et une forte solvabilité

Objectif opérationnel n°1 : Garantir durablement un taux d'épargne brute d'au moins 10%

Objectif opérationnel n°2 : Garantir durablement une capacité de désendettement inférieure à 8 ans

Objectif opérationnel n°3 : Conserver une qualité de signature optimale auprès des prêteurs par le maintien d'une note intrinsèque AAA

Objectif stratégique n°4 : Maîtriser et contenir les risques attachés à l'endettement

Objectif opérationnel n°1 : Prévenir le risque de liquidité en limitant à 50% de l'encours la part de l'encours obligataire

Objectif opérationnel n°2 : Prévenir durablement le risque de taux en rapprochant progressivement la structure de l'encours de dette d'un équilibre entre encours à taux fixe et encours à taux variable (50%/50%).

Objectif opérationnel n°3 : Garantir annuellement un classement de l'encours de dette dans les rubriques A (pour au moins 80% de l'encours total), B et C de la classification opérée par la circulaire du 25 juin 2010

Objectif stratégique n° 5 : Maîtriser et contenir les risques attachés aux engagements financiers externes

Objectif opérationnel n°1 : Limiter le nombre de structures partenaires classées en situation " très risquée " au sens du référentiel de notation du Département

Objectif opérationnel n°2 : Veiller, en qualité d'actionnaire, à la solidité financière des Sociétés d'économie mixte

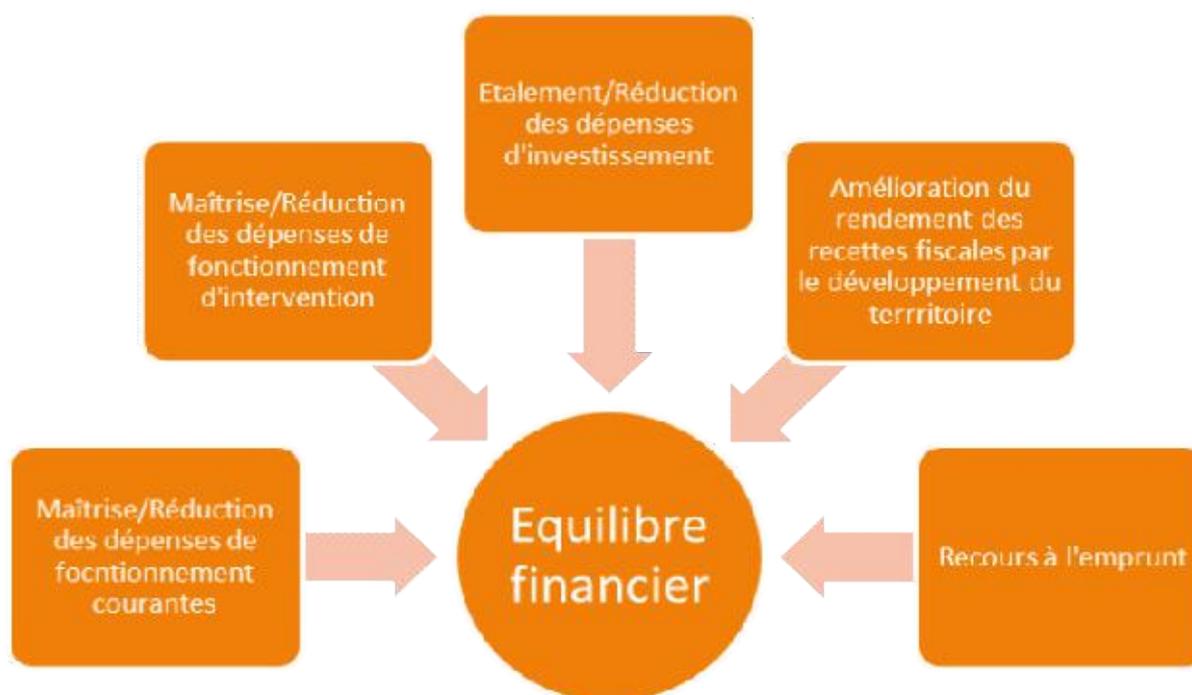
Objectif opérationnel n°3 : Eviter la mise en jeu des garanties d'emprunt accordées

Il est particulièrement important, afin que le Département conserve une structure financière solide et une capacité d'intervention, que :

- l'encours de dette reste maîtrisé et demeure dûment calibré en fonction de la capacité de désendettement, laquelle ne doit pas excéder 8 années ;
- l'autofinancement puisse représenter au moins 10% des recettes de fonctionnement.
- les dépenses de fonctionnement soient maîtrisées.

Les leviers à disposition du Département pour assurer l'équilibre de ses budgets futurs et préserver son autofinancement et maîtriser son endettement n'intègrent toutefois plus, depuis 2021, le recours à un accroissement du taux de taxe foncière sur les propriétés bâties.

Ces leviers, dont les effets s'expriment à plus ou moins long terme, sont dès lors les suivants :



La construction des budgets futurs devra donc tenir compte de la priorité qu'il est proposé de donner à l'investissement, et plus particulièrement à l'investissement durable et de modernisation (digitalisation), tout en poursuivant la maîtrise des dépenses de fonctionnement et en veillant à un recours raisonnable au levier de l'endettement. La programmation budgétaire devra toutefois s'adapter à la diminution prévisionnelle du rendement des droits de mutation et à la progression des dépenses de fonctionnement.

Une telle stratégie devrait permettre de mobiliser la capacité d'intervention du Département dans un cadre financier sécurisé.

-:-:-

Les orientations budgétaires ainsi proposées pour 2024 et les prochaines années s'inscrivent dans un environnement de stagnation économique, de tensions inflationnistes et une situation générale des finances publiques fortement dégradée.

Si la crise a eu pour conséquence de réduire le rendement des impositions départementales et d'accroître les dépenses de solidarité, le renforcement substantiel de la structure financière du Département au cours des dernières années, a permis au Conseil départemental de poursuivre son action en faveur de la cohésion sociale et territoriale, de l'éducation et des dynamiques durables. Si de telles orientations doivent être confirmées au cours des prochaines années afin d'accompagner la transition écologique, elles doivent être modulées en fonction de la croissance des dépenses de fonctionnement et des tensions affectant les ressources départementales et continuer de s'inscrire dans un cadre stratégique respectueux des fondamentaux financiers de la collectivité.

Annexe 1

PROGRAMMANTION PLURIANNUELLE D'INVESTISSEMENT 2024-2028 (Rapport d'orientation budgétaire)

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2024	2025	2026	2027	2028
AGRICULTURE	AGRICULTURE ET FORETS	2019P019 Circuits courts Alimentation	2019P019O001 Circuits courts Alimentation	EPI	150 000,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
Opération 2019P019O001 Circuits courts Alimentation					150 000,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
Programme 2019P019 Circuits courts Alimentation					150 000,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
AGRICULTURE	AGRICULTURE ET FORETS	2023P001 Agriculture - Forêt filières bois	2023P001O001 Fonds agricoles	EPI	800 000,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
Opération 2023P001O001 Fonds agricoles					800 000,00				
AGRICULTURE	AGRICULTURE ET FORETS	2023P001 Agriculture - Forêt filières bois	2023P001O002 Fonds forestiers	EPI	400 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
Opération 2023P001O002 Fonds forestiers					400 000,00				
AGRICULTURE	AGRICULTURE ET FORETS	2023P001 Agriculture - Forêt filières bois	2023P001O003 Dispositifs agri FEADER paiement associé	EPI	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
Opération 2023P001O003 Dispositifs agri FEADER paiement associé					1 600 000,00				
Programme 2023P001 Agriculture - Forêt filières bois					2 800 000,00				
Secteur AGRICULTURE ET FORETS					2 950 000,00	3 150 000,00	3 150 000,00	3 150 000,00	3 150 000,00
politique AGRICULTURE Investissement Dépense					2 950 000,00	3 150 000,00	3 150 000,00	3 150 000,00	3 150 000,00
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	BUDGET CITOYEN	2019P017 Budget citoyen	2019P017O001 Budget citoyen crédits non affectés	EPI	1 000 000,00		1 000 000,00		1 000 000,00
Opération 2019P017O001 Budget citoyen crédits non affectés					1 000 000,00		1 000 000,00		1 000 000,00
Programme 2019P017 Budget citoyen					1 000 000,00		1 000 000,00		1 000 000,00
Secteur BUDGET CITOYEN					1 000 000,00		1 000 000,00		1 000 000,00
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P001 Contrat départemental Arlysère 2022-2029	2022P001O001 Contrat départemental Arlysère non affecté	AP	331 236,00	787 360,00	787 360,00	787 360,00	1 095 200,00
Opération 2022P001O001 Contrat départemental Arlysère non affecté					331 236,00	787 360,00	787 360,00	787 360,00	1 095 200,00
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P001 Contrat départemental Arlysère 2022-2029	2022P001O014 CD ARLYSERE ALIMENTATION CIRCUIT COURT	AP	16 124,00				
Opération 2022P001O014 CD ARLYSERE ALIMENTATION CIRCUIT COURT					16 124,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P001 Contrat départemental Arlysère 2022-2029	2022P001O021 CD ARLYSERE CONSTRUCTIONS ECOLES - REFECTOIRE SCOLAIRE	AP	440 000,00				

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2024	2025	2026	2027	2028
Opération 2022P0010021 CD ARLYSERE CONSTRUCTIONS ECOLES - REFECTOIRE SCOLAIRE					440 000,00				
Programme 2022P001 Contrat départemental Arlysère 2022-2029					787 360,00	787 360,00	787 360,00	787 360,00	1 095 200,00
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P002 Contrat départemental Avant-Pays Savoyard 2022-2029	2022P002O001 Contrat départemental Avant-Pays Savoyard non affecté	AP	141 200,00	357 200,00	357 200,00	357 200,00	485 000,00
Opération 2022P002O001 Contrat départemental Avant-Pays Savoyard non affecté					141 200,00	357 200,00	357 200,00	357 200,00	485 000,00
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P002 Contrat départemental Avant-Pays Savoyard 2022-2029	2022P002O020 CD APS AMENAGEMENTS URBAINS	AP	35 000,00				
Opération 2022P002O020 CD APS AMENAGEMENTS URBAINS					35 000,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P002 Contrat départemental Avant-Pays Savoyard 2022-2029	2022P002O021 CD APS CONSTRUCTIONS ECOLES - REFECTOIRE SCOLAIRE	AP	125 900,00				
Opération 2022P002O021 CD APS CONSTRUCTIONS ECOLES - REFECTOIRE SCOLAIRE					125 900,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P002 Contrat départemental Avant-Pays Savoyard 2022-2029	2022P002O025 CD APS SANTE	AP	50 000,00				
Opération 2022P002O025 CD APS SANTE					50 000,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P002 Contrat départemental Avant-Pays Savoyard 2022-2029	2022P002O026 CD APS PETITE ENFANCE ET FAMILLE	AP	5 100,00				
Opération 2022P002O026 CD APS PETITE ENFANCE ET FAMILLE					5 100,00				
Programme 2022P002 Contrat départemental Avant-Pays Savoyard 2022-2029					357 200,00	357 200,00	357 200,00	357 200,00	485 000,00
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P003 Contrat départemental Coeur de Savoie 2022-2029	2022P003O001 Contrat départemental Coeur de Savoie non affecté	AP	423 582,00	535 800,00	535 800,00	535 800,00	752 000,00
Opération 2022P003O001 Contrat départemental Coeur de Savoie non affecté					423 582,00	535 800,00	535 800,00	535 800,00	752 000,00
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P003 Contrat départemental Coeur de Savoie 2022-2029	2022P003O007 CD COEUR MOBILITE	AP	32 500,00				
Opération 2022P003O007 CD COEUR MOBILITE					32 500,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P003 Contrat départemental Coeur de Savoie 2022-2029	2022P003O014 CD COEUR ALIMENTATION CIRCUIT COURT	AP	4 718,00				
Opération 2022P003O014 CD COEUR ALIMENTATION CIRCUIT COURT					4 718,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P003 Contrat départemental Coeur de Savoie 2022-2029	2022P003O020 CD COEUR AMENAGEMENTS URBAINS	AP	75 000,00				
Opération 2022P003O020 CD COEUR AMENAGEMENTS URBAINS					75 000,00				
Programme 2022P003 Contrat départemental Coeur de Savoie 2022-2029					535 800,00	535 800,00	535 800,00	535 800,00	752 000,00
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P004 Contrat départemental Grand Chambéry 2022-2029	2022P004O001 Contrat départemental Grand Chambéry non affecté	AP	1 515 410,00	1 862 160,00	1 912 160,00	1 912 160,00	2 723 200,00
Opération 2022P004O001 Contrat départemental Grand Chambéry non affecté					1 515 410,00	1 862 160,00	1 912 160,00	1 912 160,00	2 723 200,00

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2024	2025	2026	2027	2028
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P004 Contrat départemental Grand Chambéry 2022-2029	2022P004O020 CD GDCHY AMENAGEMENTS URBAINS	AP	150 000,00	50 000,00			
Opération 2022P004O020 CD GDCHY AMENAGEMENTS URBAINS					150 000,00	50 000,00			
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P004 Contrat départemental Grand Chambéry 2022-2029	2022P004O021 CD GDCHY CONSTRUCTIONS ECOLES - REFECTOIRE SCOLAIRE	AP	60 750,00				
Opération 2022P004O021 CD GDCHY CONSTRUCTIONS ECOLES - REFECTOIRE SCOLAIRE					60 750,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P004 Contrat départemental Grand Chambéry 2022-2029	2022P004O026 CD GDCHY PETITE ENFANCE ET FAMILLE	AP	36 000,00				
Opération 2022P004O026 CD GDCHY PETITE ENFANCE ET FAMILLE					36 000,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P004 Contrat départemental Grand Chambéry 2022-2029	2022P004O028 CD GDCHY PERSONNES AGEES	AP	150 000,00				
Opération 2022P004O028 CD GDCHY PERSONNES AGEES					150 000,00				
Programme 2022P004 Contrat départemental Grand Chambéry 2022-2029					1 912 160,00	1 912 160,00	1 912 160,00	1 912 160,00	2 723 200,00
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P005 Contrat départemental Grand Lac 2022-2029	2022P005O001 Contrat départemental Grand Lac non affecté	AP	269 590,00	944 840,00	994 840,00	994 840,00	1 416 800,00
Opération 2022P005O001 Contrat départemental Grand Lac non affecté					269 590,00	944 840,00	994 840,00	994 840,00	1 416 800,00
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P005 Contrat départemental Grand Lac 2022-2029	2022P005O004 CD GDLAC DEVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION ENERGETIQUE	AP	18 250,00				
Opération 2022P005O004 CD GDLAC DEVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION ENERGETIQUE					18 250,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P005 Contrat départemental Grand Lac 2022-2029	2022P005O005 CD GDLAC INFRASTRUCTURES CYCLABLES	AP	8 316,00				
Opération 2022P005O005 CD GDLAC INFRASTRUCTURES CYCLABLES					8 316,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P005 Contrat départemental Grand Lac 2022-2029	2022P005O010 CD GDLAC EQUIPEMENTS CULTURELS	AP	52 248,00				
Opération 2022P005O010 CD GDLAC EQUIPEMENTS CULTURELS					52 248,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P005 Contrat départemental Grand Lac 2022-2029	2022P005O012 CD GDLAC AGRICULTURE	AP	25 000,00				
Opération 2022P005O012 CD GDLAC AGRICULTURE					25 000,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P005 Contrat départemental Grand Lac 2022-2029	2022P005O014 CD GDLAC ALIMENTATION CIRCUIT COURT	AP	10 186,00				
Opération 2022P005O014 CD GDLAC ALIMENTATION CIRCUIT COURT					10 186,00				

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2024	2025	2026	2027	2028
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P005 Contrat départemental Grand Lac 2022-2029	2022P005O021 CD GDLAC CONTRUCTIONS ECOLES - REFECTOIRE SCOLAIRE	AP	339 250,00				
Opération 2022P005O021 CD GDLAC CONTRUCTIONS ECOLES - REFECTOIRE SCOLAIRE					339 250,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P005 Contrat départemental Grand Lac 2022-2029	2022P005O023 CD GDLAC TOURISME	AP	90 000,00				
Opération 2022P005O023 CD GDLAC TOURISME					90 000,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P005 Contrat départemental Grand Lac 2022-2029	2022P005O026 CD GDLAC PETITE ENFANCE ET FAMILLE	AP	32 000,00				
Opération 2022P005O026 CD GDLAC PETITE ENFANCE ET FAMILLE					32 000,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P005 Contrat départemental Grand Lac 2022-2029	2022P005O027 CD GDLAC COHESION SOCIALE - MAISON FRANCE SERVICE	AP	150 000,00	50 000,00			
Opération 2022P005O027 CD GDLAC COHESION SOCIALE - MAISON FRANCE SERVICE					150 000,00	50 000,00			
Programme 2022P005 Contrat départemental Grand Lac 2022-2029					994 840,00	994 840,00	994 840,00	994 840,00	1 416 800,00
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P006 Contrat départemental Maurienne 2022-2029	2022P006O001 Contrat départemental Maurienne non affecté	AP	91 408,00	424 080,00	424 080,00	424 080,00	560 600,00
Opération 2022P006O001 Contrat départemental Maurienne non affecté					91 408,00	424 080,00	424 080,00	424 080,00	560 600,00
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P006 Contrat départemental Maurienne 2022-2029	2022P006O002 CD MAURIENNE AEP - ASSAINISSEMENT	AP	4 422,00				
Opération 2022P006O002 CD MAURIENNE AEP - ASSAINISSEMENT					4 422,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P006 Contrat départemental Maurienne 2022-2029	2022P006O004 CD MAURIENNE DEVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION ENERGETIQUE	AP	28 500,00				
Opération 2022P006O004 CD MAURIENNE DEVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION ENERGETIQUE					28 500,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P006 Contrat départemental Maurienne 2022-2029	2022P006O020 CD MAURIENNE AMENAGEMENTS URBAINS	AP	157 500,00				
Opération 2022P006O020 CD MAURIENNE AMENAGEMENTS URBAINS					157 500,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P006 Contrat départemental Maurienne 2022-2029	2022P006O021 CD MAURIENNE CONSTRUCTIONS ECOLES - REFECTOIRE SCOLAIRE	AP	107 250,00				
Opération 2022P006O021 CD MAURIENNE CONSTRUCTIONS ECOLES - REFECTOIRE SCOLAIRE					107 250,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P006 Contrat départemental Maurienne 2022-2029	2022P006O025 CD MAURIENNE SANTE	AP	35 000,00				
Opération 2022P006O025 CD MAURIENNE SANTE					35 000,00				

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2024	2025	2026	2027	2028
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P006 Contrat départemental Maurienne 2022-2029	2022P006O026 CD MAURIENNE PETITE ENFANCE ET FAMILLE	AP					
Opération 2022P006O026 CD MAURIENNE PETITE ENFANCE ET FAMILLE									
Programme 2022P006 Contrat départemental Maurienne 2022-2029					424 080,00	424 080,00	424 080,00	424 080,00	560 600,00
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P007 Contrat départemental Tarentaise 2022-2029	2022P007O001 Contrat départemental Tarentaise non affecté	AP	108 800,00	307 800,00	307 800,00	307 800,00	411 000,00
Opération 2022P007O001 Contrat départemental Tarentaise non affecté					108 800,00	307 800,00	307 800,00	307 800,00	411 000,00
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P007 Contrat départemental Tarentaise 2022-2029	2022P007O002 CD TARENTEISE AEP - ASSAINISSEMENT	AP	9 000,00				
Opération 2022P007O002 CD TARENTEISE AEP - ASSAINISSEMENT					9 000,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P007 Contrat départemental Tarentaise 2022-2029	2022P007O014 CD TARENTEISE ALIMENTATION CIRCUIT COURT	AP					
Opération 2022P007O014 CD TARENTEISE ALIMENTATION CIRCUIT COURT									
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P007 Contrat départemental Tarentaise 2022-2029	2022P007O020 CD TARENTEISE AMENAGEMENTS URBAINS	AP	190 000,00				
Opération 2022P007O020 CD TARENTEISE AMENAGEMENTS URBAINS					190 000,00				
Programme 2022P007 Contrat départemental Tarentaise 2022-2029					307 800,00	307 800,00	307 800,00	307 800,00	411 000,00
Secteur Contrat départemental					5 319 240,00	5 319 240,00	5 319 240,00	5 319 240,00	7 443 800,00
Secteur CTS 3E GENERATION									
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	EQUIPEMENTS STRUCTURANTS ET CADRE DE VIE	2013P259 FDEC Fond départemental d'équipement des communes	2013P259O001 FDEC Fond départemental d'équipement des communes	EPI	6 000 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00
Opération 2013P259O001 FDEC Fond départemental d'équipement des communes					6 000 000,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	EQUIPEMENTS STRUCTURANTS ET CADRE DE VIE	2013P259 FDEC Fond départemental d'équipement des communes	2013P259O003 COVID-19 Fonds d'urgence aux collectivités	EPI					
Opération 2013P259O003 COVID-19 Fonds d'urgence aux collectivités									
Programme 2013P259 FDEC Fond départemental d'équipement des communes					6 000 000,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	EQUIPEMENTS STRUCTURANTS ET CADRE DE VIE	2020P012 Communication électronique	2020P012O001 Communication électronique	EPI	3 000,00	3 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Opération 2020P012O001 Communication électronique					3 000,00	3 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Programme 2020P012 Communication électronique					3 000,00	3 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Secteur EQUIPEMENTS STRUCTURANTS ET CADRE DE VIE					6 003 000,00	6 003 000,00	6 020 000,00	6 020 000,00	6 020 000,00

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2024	2025	2026	2027	2028
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	INGENIERIE ET ASSISTANCE AUX COLLECTIVITES	2020P007 Référentiel topographique à grande échelle RTGE	2020P007O001 Référentiel très grande échelle RTGE	EPI	336 000,00	336 000,00	336 000,00	336 000,00	336 000,00
Opération 2020P007O001 Référentiel très grande échelle RTGE					336 000,00				
Programme 2020P007 Référentiel topographique à grande échelle RTGE					336 000,00				
Secteur INGENIERIE ET ASSISTANCE AUX COLLECTIVITES					336 000,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	PROCEDURES CONTRACTUELLES	1999P261 Procédures contractuelles aménagement territoire	1999P261O052 Leader 2021-2027	EPI	50 000,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00	50 000,00
Opération 1999P261O052 Leader 2021-2027					50 000,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00	50 000,00
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	PROCEDURES CONTRACTUELLES	1999P261 Procédures contractuelles aménagement territoire	1999P261O053 Coopération 2021-2027	EPI	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Opération 1999P261O053 Coopération 2021-2027					15 000,00				
Programme 1999P261 Procédures contractuelles aménagement territoire					65 000,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00	65 000,00
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	PROCEDURES CONTRACTUELLES	2015P007 Lyon Turin	2015P007O001 Lyon Turin	EPI	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	500 000,00
Opération 2015P007O001 Lyon Turin					1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	500 000,00
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	PROCEDURES CONTRACTUELLES	2015P007 Lyon Turin	2015P007O002 Voie ferroviaire UGITECH	EPI	62 000,00		91 000,00		
Opération 2015P007O002 Voie ferroviaire UGITECH					62 000,00		91 000,00		
Programme 2015P007 Lyon Turin					1 062 000,00	1 000 000,00	1 091 000,00	1 000 000,00	500 000,00
Secteur PROCEDURES CONTRACTUELLES					1 127 000,00	1 075 000,00	1 166 000,00	1 075 000,00	565 000,00
politique AMENAGEMENT DU TERRITOIRE Investissement Dépense					13 785 240,00	12 733 240,00	13 841 240,00	12 750 240,00	15 364 800,00
CULTURE	ARCHIVES ET MUSEES	1999P180 Gestion des collections	1999P180O002 Restauration numérisation archives	EPI	400 000,00	70 000,00	170 000,00	350 000,00	20 000,00
Opération 1999P180O002 Restauration numérisation archives					400 000,00	70 000,00	170 000,00	350 000,00	20 000,00
CULTURE	ARCHIVES ET MUSEES	1999P180 Gestion des collections	1999P180O018 Acquisitions documents archives	EPI	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
Opération 1999P180O018 Acquisitions documents archives					25 000,00				
Programme 1999P180 Gestion des collections					425 000,00	95 000,00	195 000,00	375 000,00	45 000,00
CULTURE	ARCHIVES ET MUSEES	1999P195 Expositions d'archives	1999P195O001 Prestations diverses	EPI	20 000,00	3 000,00			
Opération 1999P195O001 Prestations diverses					20 000,00	3 000,00			
Programme 1999P195 Expositions d'archives					20 000,00	3 000,00			
CULTURE	ARCHIVES ET MUSEES	1999P198 Collections et expositions	1999P198O001 Collections	EPI	37 000,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00

Politique		Secteur	Programme	Description opération	Type	2024	2025	2026	2027	2028
Opération 1999P198O001 Collections						37 000,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00
Programme 1999P198 Collections et expositions						37 000,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00
CULTURE	ARCHIVES ET MUSEES	1999P205 Expositions art et musée	1999P205O001 Expositions CDP	EPI	10 000,00	80 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	
Opération 1999P205O001 Expositions CDP						10 000,00	80 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Programme 1999P205 Expositions art et musée						10 000,00	80 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
CULTURE	ARCHIVES ET MUSEES	1999P207 Création structures muséographiques	1999P207O007 Réseau musée	EPI	35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00	
Opération 1999P207O007 Réseau musée						35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
CULTURE	ARCHIVES ET MUSEES	1999P207 Création structures muséographiques	1999P207O010 DigitAlp's Museums	EPI	63 000,00	60 000,00	37 000,00			
Opération 1999P207O010 DigitAlp's Museums						63 000,00	60 000,00	37 000,00		
Programme 1999P207 Création structures muséographiques						98 000,00	95 000,00	72 000,00	35 000,00	35 000,00
CULTURE	ARCHIVES ET MUSEES	2011P007 Musée savoisien Publics	2011P007O006 Expositions temporaires musée savoisien	EPI	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	
Opération 2011P007O006 Expositions temporaires musée savoisien						10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
CULTURE	ARCHIVES ET MUSEES	2011P007 Musée savoisien Publics	2011P007O009 Parcours permanent	EPI	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	
Opération 2011P007O009 Parcours permanent						5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Programme 2011P007 Musée savoisien Publics						15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
CULTURE	ARCHIVES ET MUSEES	2015P001 Musée savoisien Collections	2015P001O001 Musée savoisien Collections	EPI	250 000,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00	
Opération 2015P001O001 Musée savoisien Collections						250 000,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
CULTURE	ARCHIVES ET MUSEES	2015P001 Musée savoisien Collections	2015P001O006 Concessions et droits	EPI		10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	
Opération 2015P001O006 Concessions et droits							10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
CULTURE	ARCHIVES ET MUSEES	2015P001 Musée savoisien Collections	2015P001O010 Multimédia	EPI	10 000,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00	
Opération 2015P001O010 Multimédia						10 000,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
Programme 2015P001 Musée savoisien Collections						260 000,00	174 000,00	174 000,00	174 000,00	174 000,00
CULTURE	ARCHIVES ET MUSEES	2019P008 Musée savoisien travaux	2019P008O001 Musée savoisien	AP	5 853 286,49	2 596 713,51				
	ARCHIVES ET MUSEES			EPI						
Opération 2019P008O001 Musée savoisien						5 853 286,49	2 596 713,51			

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2024	2025	2026	2027	2028
Programme 2019P008 Musée savoisien travaux					5 853 286,49	2 596 713,51			
Secteur ARCHIVES ET MUSEES					6 718 286,49	3 095 713,51	503 000,00	646 000,00	316 000,00
CULTURE	AUTRES ACTIONS CULTURELLES	1999P231 Autres actions culturelles	1999P231O020 Itinéraire Site et personnage remarquable de Savoie	EPI	6 500,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
Opération 1999P231O020 Itinéraire Site et personnage remarquable de Savoie					6 500,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
Programme 1999P231 Autres actions culturelles					6 500,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
Secteur AUTRES ACTIONS CULTURELLES					6 500,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
CULTURE	DEVELOPPEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL	2015P002 Pour une offre artistique diversifiée	2015P002O001 Centre artistique départemental CAD	EPI	9 000,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
Opération 2015P002O001 Centre artistique départemental CAD					9 000,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
CULTURE	DEVELOPPEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL	2015P002 Pour une offre artistique diversifiée	2015P002O003 Commandes d'oeuvres	EPI	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Opération 2015P002O003 Commandes d'oeuvres					1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Programme 2015P002 Pour une offre artistique diversifiée					10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Secteur DEVELOPPEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL					10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
CULTURE	PATRIMOINE CULTUREL	1999P212 Valorisation du patrimoine monumental	1999P212O014 SavoiaExperience	EPI	59 000,00	30 500,00	30 500,00		
Opération 1999P212O014 SavoiaExperience					59 000,00	30 500,00	30 500,00		
Programme 1999P212 Valorisation du patrimoine monumental					59 000,00	30 500,00	30 500,00		
CULTURE	PATRIMOINE CULTUREL	1999P214 Restauration du patrimoine monumental	1999P214O001 Restauration du patrimoine monumental	EPI	600 000,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
Opération 1999P214O001 Restauration du patrimoine monumental					600 000,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
CULTURE	PATRIMOINE CULTUREL	1999P214 Restauration du patrimoine monumental	1999P214O012 Fondation du patrimoine	EPI	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Opération 1999P214O012 Fondation du patrimoine					10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
CULTURE	PATRIMOINE CULTUREL	1999P214 Restauration du patrimoine monumental	1999P214O016 Entretien du Château des Ducs et autres édifices historiques	EPI	50 000,00			50 000,00	50 000,00
Opération 1999P214O016 Entretien du Château des Ducs et autres édifices historiques					50 000,00			50 000,00	50 000,00
Programme 1999P214 Restauration du patrimoine monumental					660 000,00	610 000,00	610 000,00	660 000,00	660 000,00
CULTURE	PATRIMOINE CULTUREL	2019P010 Travaux du patrimoine monumental	2019P010O001 Château toiture	AP	100 000,00	500 000,00	1 000 000,00	472 476,00	
Opération 2019P010O001 Château toiture					100 000,00	500 000,00	1 000 000,00	472 476,00	

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2024	2025	2026	2027	2028
CULTURE	PATRIMOINE CULTUREL	2019P010 Travaux du patrimoine monumental	2019P010O002 Château et Ste Chapelle Chambéry conformité handicap	EPI	100 000,00	700 000,00	170 000,00		
Opération 2019P010O002 Château et Ste Chapelle Chambéry conformité handicap					100 000,00	700 000,00	170 000,00		
CULTURE	PATRIMOINE CULTUREL	2019P010 Travaux du patrimoine monumental	2019P010O006 Château escalier de la Tour demi-ronde	AP		57 500,00			
	PATRIMOINE CULTUREL			EPI			381 000,00		
Opération 2019P010O006 Château escalier de la Tour demi-ronde						57 500,00	381 000,00		
CULTURE	PATRIMOINE CULTUREL	2019P010 Travaux du patrimoine monumental	2019P010O007 Château ouverture des batteries basses avec accueil	AP				69 000,00	575 000,00
Opération 2019P010O007 Château ouverture des batteries basses avec accueil								69 000,00	575 000,00
CULTURE	PATRIMOINE CULTUREL	2019P010 Travaux du patrimoine monumental	2019P010O008 Château changement des fenêtres et des volets	AP	50 000,00	525 000,00	247 000,00		
Opération 2019P010O008 Château changement des fenêtres et des volets					50 000,00	525 000,00	247 000,00		
CULTURE	PATRIMOINE CULTUREL	2019P010 Travaux du patrimoine monumental	2019P010O010 Réaménagement des abords de la Chambre des Comptes	AP	80 000,00	250 000,00	210 000,00		
Opération 2019P010O010 Réaménagement des abords de la Chambre des Comptes					80 000,00	250 000,00	210 000,00		
Programme 2019P010 Travaux du patrimoine monumental					330 000,00	2 032 500,00	2 008 000,00	541 476,00	575 000,00
Secteur PATRIMOINE CULTUREL					1 049 000,00	2 673 000,00	2 648 500,00	1 201 476,00	1 235 000,00
politique CULTURE Investissement Dépense					7 783 786,49	5 785 713,51	3 168 500,00	1 864 476,00	1 568 000,00
EDUCATION	COLLEGES PRIVES	1999P160 Investissement des collèges privés	1999P160O001 Aide à l'investissement loi Falloux	EPI	720 000,00	720 000,00	720 000,00	720 000,00	720 000,00
Opération 1999P160O001 Aide à l'investissement loi Falloux					720 000,00				
Programme 1999P160 Investissement des collèges privés					720 000,00				
Secteur COLLEGES PRIVES					720 000,00				
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P137 Fonctionnement des collèges publics	1999P137O058 Logements de fonction des collèges publics dépenses DBMG	EPI	400 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
Opération 1999P137O058 Logements de fonction des collèges publics dépenses DBMG					400 000,00				
Programme 1999P137 Fonctionnement des collèges publics					400 000,00				
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O059 E ROSTAND La Ravoire Reconstruction	AP	500 000,00	1 000 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00	5 000 000,00
Opération 1999P148O059 E ROSTAND La Ravoire Reconstruction					500 000,00	1 000 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00	5 000 000,00

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2024	2025	2026	2027	2028
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O060 St Etienne de Cuines 1/2 pension et conformité handicap	AP	1 601 102,24				
Opération 1999P148O060 St Etienne de Cuines 1/2 pension et conformité handicap					1 601 102,24				
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O062 COMBE DE SAVOIE Albertville Reconstruction	AP	251 491,41	500 000,00	1 000 000,00	3 000 000,00	7 000 000,00
	COLLEGES PUBLICS			EPI					
Opération 1999P148O062 COMBE DE SAVOIE Albertville Reconstruction					251 491,41	500 000,00	1 000 000,00	3 000 000,00	7 000 000,00
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O064 L'EPINE Novalaise Restructuration conformité handicap	AP	230 000,00	380 000,00	3 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
	COLLEGES PUBLICS			EPI					
Opération 1999P148O064 L'EPINE Novalaise Restructuration conformité handicap					230 000,00	380 000,00	3 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O065 GARIBALDI Aix conformité Handicap	AP	1 057 614,17				
Opération 1999P148O065 GARIBALDI Aix conformité Handicap					1 057 614,17				
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O066 VAL GELON La Rochette extension CAPA conformité handicap	AP	340 000,00	450 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00	3 500 000,00
Opération 1999P148O066 VAL GELON La Rochette extension CAPA conformité handicap					340 000,00	450 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00	3 500 000,00
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O068 LOUISE DE SAVOIE Chambéry Restructuration et conformité handicap	AP	3 050 000,00	4 600 000,00	352 947,87		
	COLLEGES PUBLICS			EPI			2 147 052,13	2 252 947,87	
Opération 1999P148O068 LOUISE DE SAVOIE Chambéry Restructuration et conformité handicap					3 050 000,00	4 600 000,00	2 500 000,00	2 252 947,87	
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O071 MERMOZ Barby mise en place d'un pôle science	EPI	70 000,00				
Opération 1999P148O071 MERMOZ Barby mise en place d'un pôle science					70 000,00				
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O072 COTE ROUSSE Chambéry conformité handicap	EPI				20 000,00	40 000,00
Opération 1999P148O072 COTE ROUSSE Chambéry conformité handicap								20 000,00	40 000,00

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2024	2025	2026	2027	2028
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O073 RESERVE Restructuration collèges publics	EPI					
Opération 1999P148O073 RESERVE Restructuration collèges publics									
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O074 Collège Marlioz Aix les Bains conformité handicap	EPI				20 000,00	40 000,00
Opération 1999P148O074 Collège Marlioz Aix les Bains conformité handicap								20 000,00	40 000,00
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O083 JOVET Aime Mise aux normes handicap	AP	192 398,66				
Opération 1999P148O083 JOVET Aime Mise aux normes handicap					192 398,66				
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O085 Base de données graphiques	EPI	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Opération 1999P148O085 Base de données graphiques					30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O091 FONTANET Frontenex conformité handicap	AP	3 935 000,00	5 000 000,00	4 500 000,00	738 733,53	
Opération 1999P148O091 FONTANET Frontenex conformité handicap					3 935 000,00	5 000 000,00	4 500 000,00	738 733,53	
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O092 Collège George Sand, isolation et agrandissement de la demi-pension	AP	350 000,00	2 500 000,00	3 790 636,59		
	COLLEGES PUBLICS			EPI		1 000 000,00			
Opération 1999P148O092 Collège George Sand, isolation et agrandissement de la demi-pension					350 000,00	3 500 000,00	3 790 636,59		
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O094 Collège JX de Maistre Saint Alban Leysse	AP	350 805,04				
Opération 1999P148O094 Collège JX de Maistre Saint Alban Leysse					350 805,04				
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O096 Les Frontailles - isolation thermique et désamiantage des façades	AP			20 000,00	30 000,00	100 000,00
Opération 1999P148O096 Les Frontailles - isolation thermique et désamiantage des façades							20 000,00	30 000,00	100 000,00
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O097 Le Bonrieu : installation chaufferie bois avec isolation thermique	AP	1 729 087,54				
Opération 1999P148O097 Le Bonrieu : installation chaufferie bois avec isolation thermique					1 729 087,54				

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2024	2025	2026	2027	2028
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O098 Les Clappeys restructuration de la cuisine en cuisine centrale	AP	1 674 592,07				
Opération 1999P148O098 Les Clappeys restructuration de la cuisine en cuisine centrale					1 674 592,07				
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O099 Perrier de la Bathie Restructuration et rénovation du pôle science	EPI			20 000,00	40 000,00	70 000,00
Opération 1999P148O099 Perrier de la Bathie Restructuration et rénovation du pôle science							20 000,00	40 000,00	70 000,00
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O100 JJ Perret restructuration	AP		100 000,00	40 000,00	500 000,00	450 000,00
Opération 1999P148O100 JJ Perret restructuration						100 000,00	40 000,00	500 000,00	450 000,00
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O101 La Vanoise restructuration	AP	150 000,00	550 000,00	550 000,00	3 500 000,00	1 827 063,76
	COLLEGES PUBLICS			EPI					2 172 936,24
Opération 1999P148O101 La Vanoise restructuration					150 000,00	550 000,00	550 000,00	3 500 000,00	4 000 000,00
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O102 Jules Ferry restructuration	AP	250 000,00	650 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
	COLLEGES PUBLICS			EPI					
Opération 1999P148O102 Jules Ferry restructuration					250 000,00	650 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O103 DE BOIGNE La Motte Servolex Reconstruction	AP	100 000,00	3 600 000,00	6 000 000,00	2 000 000,00	154 906,69
	COLLEGES PUBLICS			EPI				4 000 000,00	5 345 093,31
Opération 1999P148O103 DE BOIGNE La Motte Servolex Reconstruction					100 000,00	3 600 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00	5 500 000,00
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O104 Bissy restructuration	AP	1 400 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00	2 700 000,00	410 993,42
Opération 1999P148O104 Bissy restructuration					1 400 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00	2 700 000,00	410 993,42
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O105 Paul Mougin restructuration partielle externat et mise en conformité handicap	EPI				40 000,00	100 000,00
Opération 1999P148O105 Paul Mougin restructuration partielle externat et mise en conformité handicap								40 000,00	100 000,00
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O113 AP Jean MermozBarby Restructuration	AP		50 000,00	100 000,00	500 000,00	2 340 000,00

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2024	2025	2026	2027	2028
Opération 1999P148O113 AP Jean MermozBarby Restructuration						50 000,00	100 000,00	500 000,00	2 340 000,00
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O114 AP Collège B de Savoie Les Echelles restructuration	AP			100 000,00	400 000,00	400 000,00
Opération 1999P148O114 AP Collège B de Savoie Les Echelles restructuration							100 000,00	400 000,00	400 000,00
Programme 1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics					17 262 091,13	23 910 000,00	38 650 636,59	37 271 681,40	36 480 993,42
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P153 Equipements sportifs des collèges publics (CTS dès 2014)	1999P153O001 Equipements sportifs	EPI	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Opération 1999P153O001 Equipements sportifs					1 000 000,00				
Programme 1999P153 Equipements sportifs des collèges publics (CTS dès 2014)					1 000 000,00				
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P154 Travaux dans les cités mixtes des collèges publics	1999P154O004 Cité mixte Albertville	EPI	70 000,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
Opération 1999P154O004 Cité mixte Albertville					70 000,00				
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P154 Travaux dans les cités mixtes des collèges publics	1999P154O009 Cité mixte Bourg Saint Maurice bâtiment logement	AP	120 000,00	650 000,00	100 000,00		
Opération 1999P154O009 Cité mixte Bourg Saint Maurice bâtiment logement					120 000,00	650 000,00	100 000,00		
Programme 1999P154 Travaux dans les cités mixtes des collèges publics					190 000,00	720 000,00	170 000,00	70 000,00	70 000,00
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	2001P013 Acquisitions foncières	2001P013O008 Acquisitions foncières collèges	EPI	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Opération 2001P013O008 Acquisitions foncières collèges					30 000,00				
Programme 2001P013 Acquisitions foncières					30 000,00				
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	2008P001 Patrimoine collèges maintenance	2008P001O001 RESERVE Patrimoine collèges maintenance	EPI	3 700 000,00	3 700 000,00	3 700 000,00	3 700 000,00	3 700 000,00
Opération 2008P001O001 RESERVE Patrimoine collèges maintenance					3 700 000,00				
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	2008P001 Patrimoine collèges maintenance	2008P001O038 FRAIS ETUDES (DBMG)	EPI	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Opération 2008P001O038 FRAIS ETUDES (DBMG)					10 000,00				
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	2008P001 Patrimoine collèges maintenance	2008P001O058 INFORMATIQUE DES COLLEGES	EPI	1 260 000,00	980 000,00	665 000,00	520 000,00	818 000,00
Opération 2008P001O058 INFORMATIQUE DES COLLEGES					1 260 000,00	980 000,00	665 000,00	520 000,00	818 000,00
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	2008P001 Patrimoine collèges maintenance	2008P001O071 Equipement en matériel et mobilier dans les collèges publics	EPI	225 000,00	225 000,00	225 000,00	225 000,00	225 000,00
Opération 2008P001O071 Equipement en matériel et mobilier dans les collèges publics					225 000,00				
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	2008P001 Patrimoine collèges maintenance	2008P001O363 Désamiantage des collèges	EPI	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2024	2025	2026	2027	2028
Opération 2008P001O363 Désamiantage des collèges					200 000,00				
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	2008P001 Patrimoine collèges maintenance	2008P001O365 Acquisition de bungalows	EPI	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Opération 2008P001O365 Acquisition de bungalows					50 000,00				
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	2008P001 Patrimoine collèges maintenance	2008P001O366 Résorption des chaudières au fioul	EPI	100 000,00	800 000,00			
Opération 2008P001O366 Résorption des chaudières au fioul					100 000,00	800 000,00			
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	2008P001 Patrimoine collèges maintenance	2008P001O370 Optimisation et régulation des systèmes énergétiques collèges	EPI	700 000,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00	500 000,00
Opération 2008P001O370 Optimisation et régulation des systèmes énergétiques collèges					700 000,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00	500 000,00
Programme 2008P001 Patrimoine collèges maintenance					6 245 000,00	6 665 000,00	5 550 000,00	5 405 000,00	5 503 000,00
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	2009P019 Atelier culinaire départemental	2009P019O001 Atelier culinaire départemental de Chambéry	EPI	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Opération 2009P019O001 Atelier culinaire départemental de Chambéry					10 000,00				
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	2009P019 Atelier culinaire départemental	2009P019O002 Maintenance de l'atelier culinaire	EPI	40 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Opération 2009P019O002 Maintenance de l'atelier culinaire					40 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	2009P019 Atelier culinaire départemental	2009P019O003 Transfert locaux ACD	AP	1 087 574,81				
Opération 2009P019O003 Transfert locaux ACD					1 087 574,81				
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	2009P019 Atelier culinaire départemental	2009P019O005 Atelier culinaire départemental Maurienne	EPI		150 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Opération 2009P019O005 Atelier culinaire départemental Maurienne						150 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Programme 2009P019 Atelier culinaire départemental					1 137 574,81	170 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Secteur COLLEGES PUBLICS					26 264 665,94	32 895 000,00	45 830 636,59	44 206 681,40	43 513 993,42
EDUCATION	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE	1999P105 Particip contractuelles enseignement sup recherche	1999P105O002 IUFM	EPI	90 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Opération 1999P105O002 IUFM					90 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
EDUCATION	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE	1999P105 Particip contractuelles enseignement sup recherche	1999P105O028 Campus Jacob	AP	1 000 000,00	1 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00	1 500 000,00
Opération 1999P105O028 Campus Jacob					1 000 000,00	1 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00	1 500 000,00
EDUCATION	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE	1999P105 Particip contractuelles enseignement sup recherche	1999P105O032 Contrat Université Savoie Mont Blanc	EPI	130 000,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
Opération 1999P105O032 Contrat Université Savoie Mont Blanc					130 000,00				
Programme 1999P105 Particip contractuelles enseignement sup recherche					1 220 000,00	1 150 000,00	3 150 000,00	3 150 000,00	1 650 000,00

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2024	2025	2026	2027	2028
Secteur ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE					1 220 000,00	1 150 000,00	3 150 000,00	3 150 000,00	1 650 000,00
politique EDUCATION Investissement Dépense					28 204 665,94	34 765 000,00	49 700 636,59	48 076 681,40	45 883 993,42
ENVIRONNEMENT	EAU	1999P066 Aide aux communes sécurité	1999P066O003 Fonds risques et érosions exceptionnels (FREE)	EPI	250 000,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
Opération 1999P066O003 Fonds risques et érosions exceptionnels (FREE)					250 000,00				
Programme 1999P066 Aide aux communes sécurité					250 000,00				
ENVIRONNEMENT	EAU	1999P087 Cours d'eau	1999P087O096 Subventions cours d'eau	EPI	700 000,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
Opération 1999P087O096 Subventions cours d'eau					700 000,00				
Programme 1999P087 Cours d'eau					700 000,00				
ENVIRONNEMENT	EAU	1999P090 Eau potable assainissement	1999P090O003 Eau potable assainissement	EPI	1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
Opération 1999P090O003 Eau potable assainissement					1 100 000,00				
Programme 1999P090 Eau potable assainissement					1 100 000,00				
Secteur EAU					2 050 000,00				
Programme 2017P011 Education sensibilisation									
ENVIRONNEMENT	ESPACES NATURELS SENSIBLES ET BIODIVERSITE	2020P002 Structures biodiversité	2020P002O001 Subvention associations biodiversité	EPI	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Opération 2020P002O001 Subvention associations biodiversité					40 000,00				
ENVIRONNEMENT	ESPACES NATURELS SENSIBLES ET BIODIVERSITE	2020P002 Structures biodiversité	2020P002O002 Subvention établissements publics biodiversité	EPI	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Opération 2020P002O002 Subvention établissements publics biodiversité					30 000,00				
Programme 2020P002 Structures biodiversité					70 000,00				
ENVIRONNEMENT	ESPACES NATURELS SENSIBLES ET BIODIVERSITE	2020P003 Collectivités biodiversité	2020P003O001 Subventions collectivité projets	EPI	400 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
Opération 2020P003O001 Subventions collectivité projets					400 000,00				
Programme 2020P003 Collectivités biodiversité					400 000,00				
ENVIRONNEMENT	ESPACES NATURELS SENSIBLES ET BIODIVERSITE	2020P004 Département biodiversité	2020P004O003 Corridors biologiques	EPI	250 000,00	250 000,00	250 000,00	200 000,00	200 000,00
Opération 2020P004O003 Corridors biologiques					250 000,00	250 000,00	250 000,00	200 000,00	200 000,00
Programme 2020P004 Département biodiversité					250 000,00	250 000,00	250 000,00	200 000,00	200 000,00
Secteur ESPACES NATURELS SENSIBLES ET BIODIVERSITE					720 000,00	720 000,00	720 000,00	670 000,00	670 000,00
ENVIRONNEMENT	TRANSITION ENERGETIQUE	2017P008 Maîtrise de l'énergie	2017P008O001 Lutte contre la précarité énergétique	EPI	1 250 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00
Opération 2017P008O001 Lutte contre la précarité énergétique					1 250 000,00				

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2024	2025	2026	2027	2028
Programme 2017P008 Maîtrise de l'énergie					1 250 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00
Secteur TRANSITION ENERGETIQUE					1 250 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00
politique ENVIRONNEMENT Investissement Dépense					4 020 000,00	4 020 000,00	4 020 000,00	3 970 000,00	3 970 000,00
Secteur ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DU TERRITOIRE									
politique JEUNESSE Investissement Dépense									
MOYENS	COMMUNICATION ET GESTION DES EVENEMENTS	2008P032 Promotion communication	2008P032O002 Présence visuelle	EPI	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Opération 2008P032O002 Présence visuelle					30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Programme 2008P032 Promotion communication					30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
MOYENS	COMMUNICATION ET GESTION DES EVENEMENTS	2008P034 Etudes et suivis communication	2008P034O001 Charte et production graphique	EPI	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Opération 2008P034O001 Charte et production graphique					1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Programme 2008P034 Etudes et suivis communication					1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
MOYENS	COMMUNICATION ET GESTION DES EVENEMENTS	2008P035 Événementiel	2008P035O001 Foire de Savoie..	EPI	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Opération 2008P035O001 Foire de Savoie..					2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Programme 2008P035 Événementiel					2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
MOYENS	COMMUNICATION ET GESTION DES EVENEMENTS	2008P036 Audiovisuel	2008P036O001 Audiovisuel	EPI	90 000,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
Opération 2008P036O001 Audiovisuel					90 000,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
Programme 2008P036 Audiovisuel					90 000,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
Secteur COMMUNICATION ET GESTION DES EVENEMENTS					123 000,00	123 000,00	123 000,00	123 000,00	123 000,00
MOYENS	ELUS	1999P299 Frais de fonctionnement des élus SG	1999P299O002 Mobilier et matériel élus	EPI	6 400,00	6 400,00	6 400,00	6 400,00	6 400,00
Opération 1999P299O002 Mobilier et matériel élus					6 400,00	6 400,00	6 400,00	6 400,00	6 400,00
MOYENS	ELUS	1999P299 Frais de fonctionnement des élus SG	1999P299O014 Informatique Elus	EPI	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	65 000,00
Opération 1999P299O014 Informatique Elus					20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	65 000,00
Programme 1999P299 Frais de fonctionnement des élus SG					26 400,00	26 400,00	26 400,00	26 400,00	71 400,00
Secteur ELUS					26 400,00	26 400,00	26 400,00	26 400,00	71 400,00
MOYENS	INFORMATIQUE	1999P289 Informatique	1999P289O001 Matériel informatique acquisition	EPI	960 000,00	540 000,00	480 000,00	1 830 000,00	1 080 000,00
Opération 1999P289O001 Matériel informatique acquisition					960 000,00	540 000,00	480 000,00	1 830 000,00	1 080 000,00
MOYENS	INFORMATIQUE	1999P289 Informatique	1999P289O002 Logiciel acquisition	EPI	560 000,00	620 000,00	480 000,00	975 000,00	480 000,00

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2024	2025	2026	2027	2028
Opération 1999P289O002 Logiciel acquisition					560 000,00	620 000,00	480 000,00	975 000,00	480 000,00
Programme 1999P289 Informatique					1 520 000,00	1 160 000,00	960 000,00	2 805 000,00	1 560 000,00
Secteur INFORMATIQUE					1 520 000,00	1 160 000,00	960 000,00	2 805 000,00	1 560 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P263 Divers gestion	1999P263O004 Divers gestion Chambéry le Haut (DEA)	EPI	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Opération 1999P263O004 Divers gestion Chambéry le Haut (DEA)					5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P263 Divers gestion	1999P263O055 Divers gestion DBMG Estivales du Château	EPI	2 500,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
Opération 1999P263O055 Divers gestion DBMG Estivales du Château					2 500,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P263 Divers gestion	1999P263O070 Divers gestion DBMG frais généraux	EPI	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
Opération 1999P263O070 Divers gestion DBMG frais généraux					6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P263 Divers gestion	1999P263O085 Divers gestion DGAST SG	EPI	500,00	500,00	500,00	500,00	500,00
Opération 1999P263O085 Divers gestion DGAST SG					500,00	500,00	500,00	500,00	500,00
Programme 1999P263 Divers gestion					14 000,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P264 Installation téléphonie et réseaux	1999P264O007 Installations téléphoniques et réseaux	EPI	70 000,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
Opération 1999P264O007 Installations téléphoniques et réseaux					70 000,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
Programme 1999P264 Installation téléphonie et réseaux					70 000,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P278 Loyers bâtiment et charges	1999P278O001 Loyers et charges bâtiments DVS gesti DBMG	EPI	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Opération 1999P278O001 Loyers et charges bâtiments DVS gesti DBMG					2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P278 Loyers bâtiment et charges	1999P278O014 TDL Loyers logements spécifiques	EPI	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Opération 1999P278O014 TDL Loyers logements spécifiques					2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P278 Loyers bâtiment et charges	1999P278O015 Charges bâtiments DVS	EPI					
Opération 1999P278O015 Charges bâtiments DVS									
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P278 Loyers bâtiment et charges	1999P278O016 Charges bâtiments et divers SG	EPI	150 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Opération 1999P278O016 Charges bâtiments et divers SG					150 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P278 Loyers bâtiment et charges	1999P278O018 Charges bâtiments TDL	EPI	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Opération 1999P278O018 Charges bâtiments TDL					3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2024	2025	2026	2027	2028
Programme 1999P278 Loyers bâtiment et charges					157 000,00	57 000,00	57 000,00	57 000,00	57 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P279 Acquisition matériel mobilier outillage	1999P279O002 Mobilier matériel DVS gest DBMG	EPI	58 000,00	58 000,00	58 000,00	58 000,00	58 000,00
Opération 1999P279O002 Mobilier matériel DVS gest DBMG					58 000,00				
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P279 Acquisition matériel mobilier outillage	1999P279O003 Mobilier et mat autres sces dépx	EPI	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Opération 1999P279O003 Mobilier et mat autres sces dépx					100 000,00				
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P279 Acquisition matériel mobilier outillage	1999P279O005 Mobilier et mat Archives	EPI	10 000,00	10 000,00	32 000,00	2 000,00	2 000,00
Opération 1999P279O005 Mobilier et mat Archives					10 000,00	10 000,00	32 000,00	2 000,00	2 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P279 Acquisition matériel mobilier outillage	1999P279O007 Mobilier matériel BDS	EPI	300 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Opération 1999P279O007 Mobilier matériel BDS					300 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P279 Acquisition matériel mobilier outillage	1999P279O013 Mobilier et mat DSI	EPI	95 000,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
Opération 1999P279O013 Mobilier et mat DSI					95 000,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P279 Acquisition matériel mobilier outillage	1999P279O025 Mobilier et matériel DVS	EPI	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Opération 1999P279O025 Mobilier et matériel DVS					2 000,00				
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P279 Acquisition matériel mobilier outillage	1999P279O030 TDL mobilier et matériel	EPI	35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
Opération 1999P279O030 TDL mobilier et matériel					35 000,00				
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P279 Acquisition matériel mobilier outillage	1999P279O038 Hygiène et sécurité DBMG	EPI	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
Opération 1999P279O038 Hygiène et sécurité DBMG					6 000,00				
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P279 Acquisition matériel mobilier outillage	1999P279O041 TDL Matériel et outillage technique investissement	EPI	82 000,00	82 000,00	82 000,00	82 000,00	82 000,00
Opération 1999P279O041 TDL Matériel et outillage technique investissement					82 000,00				
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P279 Acquisition matériel mobilier outillage	1999P279O046 SMMR Acquisition matériel mobilier outillage	EPI	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
Opération 1999P279O046 SMMR Acquisition matériel mobilier outillage					6 000,00				
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P279 Acquisition matériel mobilier outillage	1999P279O047 SMMR Matériel et outillage	EPI	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Opération 1999P279O047 SMMR Matériel et outillage					100 000,00				

Poltique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2024	2025	2026	2027	2028
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P279 Acquisition matériel mobilier outillage	1999P279O048 Acquisition mat mob out SAT cellules eau	EPI	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Opération 1999P279O048 Acquisition mat mob out SAT cellules eau					30 000,00				
Programme 1999P279 Acquisition matériel mobilier outillage					824 000,00	489 000,00	511 000,00	481 000,00	481 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P282 Véhicules acquisitions cessions	1999P282O020 Acquisitions véhicules DBMG	EPI	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Opération 1999P282O020 Acquisitions véhicules DBMG					50 000,00				
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P282 Véhicules acquisitions cessions	3099002 Véhicules acquisition DI	EPI	6 150 000,00	6 150 000,00	6 150 000,00	6 150 000,00	6 150 000,00
Opération 3099002 Véhicules acquisition DI					6 150 000,00				
Programme 1999P282 Véhicules acquisitions cessions					6 200 000,00				
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O006 Château parking	EPI	130 000,00				
Opération 2003P004O006 Château parking					130 000,00				
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O017 Grosses réparations patrimoine administration	EPI	650 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
Opération 2003P004O017 Grosses réparations patrimoine administration					650 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O018 4 rue du Château	EPI		20 000,00	200 000,00		
Opération 2003P004O018 4 rue du Château						20 000,00	200 000,00		
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O019 Etudes DBMG	EPI	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Opération 2003P004O019 Etudes DBMG					20 000,00				
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O023 Châlet Edelweiss St François Longchamp	EPI	400 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Opération 2003P004O023 Châlet Edelweiss St François Longchamp					400 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O028 Centre lionel Terray	EPI	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Opération 2003P004O028 Centre lionel Terray					10 000,00				
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O030 Archives BDS quai de la Rize	EPI	200 000,00				
Opération 2003P004O030 Archives BDS quai de la Rize					200 000,00				
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O038 Patrimoine DVS grosses réparations	EPI	70 000,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
Opération 2003P004O038 Patrimoine DVS grosses réparations					70 000,00				

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2024	2025	2026	2027	2028
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O039 Locaux rue Sainte Rose et maison des sports	AP	110 000,00	1 300 000,00	863 000,00		
	EPI				1 000 000,00	437 000,00	263 000,00		
Opération 2003P004O039 Locaux rue Sainte Rose et maison des sports					110 000,00	2 300 000,00	1 300 000,00	263 000,00	
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O086 Travaux mise en conformité	EPI	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Opération 2003P004O086 Travaux mise en conformité					40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O095 Signalétique des bâtiments du Conseil général	EPI	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Opération 2003P004O095 Signalétique des bâtiments du Conseil général					5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O114 TDL Provision maintenance investissement bâtiments TDL (DBMG)	EPI	450 000,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00
Opération 2003P004O114 TDL Provision maintenance investissement bâtiments TDL (DBMG)					450 000,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O115 TDL centrales et cuves à saumures	EPI	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Opération 2003P004O115 TDL centrales et cuves à saumures					50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O136 Base de données graphique bâtiment	EPI	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Opération 2003P004O136 Base de données graphique bâtiment					20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O137 TDL Cuves à fuel	EPI	80 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Opération 2003P004O137 TDL Cuves à fuel					80 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O145 Aménagements Hospices du Petit Saint Bernard	EPI	80 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Opération 2003P004O145 Aménagements Hospices du Petit Saint Bernard					80 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O164 Aménagements Curial	EPI	100 000,00	400 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	
Opération 2003P004O164 Aménagements Curial					100 000,00	400 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O165 Actions de prévention accidents du travail maladies professionnelles	EPI	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Opération 2003P004O165 Actions de prévention accidents du travail maladies professionnelles					10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O169 Mise en conformité accessibilité handicap	EPI	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	22 000,00

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2024	2025	2026	2027	2028
Opération 2003P004O169 Mise en conformité accessibilité handicap					100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	22 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O171 Réhabilitation SMMR	EPI	200 000,00	200 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Opération 2003P004O171 Réhabilitation SMMR					200 000,00	200 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O192 Aménagement du site de l'IUFM	EPI					70 000,00
Opération 2003P004O192 Aménagement du site de l'IUFM									70 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O267 Désamiantage des bâtiments	EPI	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Opération 2003P004O267 Désamiantage des bâtiments					50 000,00				
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O270 Regroupements de services	EPI	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Opération 2003P004O270 Regroupements de services					1 000 000,00				
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O296 Restructuration site de Yenne	AP	1 005 324,12	50 000,00			
Opération 2003P004O296 Restructuration site de Yenne					1 005 324,12	50 000,00			
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O302 Travaux CE Saint Etienne de cuines suite incendie 23 aout 2018	AP	2 500 000,00	1 700 000,00	300 000,00		
Opération 2003P004O302 Travaux CE Saint Etienne de cuines suite incendie 23 aout 2018					2 500 000,00	1 700 000,00	300 000,00		
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O309 SMMR Chambéry restructuration Etudes	AP	110 000,00	1 200 000,00	4 000 000,00	5 300 000,00	5 300 000,00
Opération 2003P004O309 SMMR Chambéry restructuration Etudes					110 000,00	1 200 000,00	4 000 000,00	5 300 000,00	5 300 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O310 DT Albertville CPAS mise en conformité handicap	EPI	50 000,00	260 000,00			
Opération 2003P004O310 DT Albertville CPAS mise en conformité handicap					50 000,00	260 000,00			
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O320 TDL Mise en conformité aires de lavage et abris à sel	EPI	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Opération 2003P004O320 TDL Mise en conformité aires de lavage et abris à sel					100 000,00				
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O321 Acquisitions	AP	500 000,00	300 000,00	81 508,38		
Opération 2003P004O321 Acquisitions					500 000,00	300 000,00	81 508,38		
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O323 Abri à sel les Menuires	EPI	500 000,00				
Opération 2003P004O323 Abri à sel les Menuires					500 000,00				

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2024	2025	2026	2027	2028
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O327 Chaudières fuel	EPI	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
Opération 2003P004O327 Chaudières fuel					200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O328 Installation bornes électriques	EPI	400 000,00	400 000,00	400 000,00		
Opération 2003P004O328 Installation bornes électriques					400 000,00	400 000,00	400 000,00		
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O330 Centrales ENR	EPI	850 000,00	850 000,00	850 000,00	850 000,00	850 000,00
Opération 2003P004O330 Centrales ENR					850 000,00	850 000,00	850 000,00	850 000,00	850 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O338 Centre routier de Challes les Eaux et plateforme	AP	871 240,62				
Opération 2003P004O338 Centre routier de Challes les Eaux et plateforme					871 240,62				
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O339 Réaménagement et regroupement centre routier et centre social de Modane	AP	34 500,00	575 000,00	345 000,00		
Opération 2003P004O339 Réaménagement et regroupement centre routier et centre social de Modane					34 500,00	575 000,00	345 000,00		
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O341 Réhabilitation du centre routier Les Arcs 1850	AP	34 500,00	115 000,00	977 500,00	977 500,00	195 500,00
Opération 2003P004O341 Réhabilitation du centre routier Les Arcs 1850					34 500,00	115 000,00	977 500,00	977 500,00	195 500,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O342 Réhabilitation du centre routier Moutiers	AP				35 000,00	115 000,00
Opération 2003P004O342 Réhabilitation du centre routier Moutiers								35 000,00	115 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O343 Réhabilitation du centre routier La Plagne	AP					35 000,00
Opération 2003P004O343 Réhabilitation du centre routier La Plagne									35 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O344 Réhabilitation du centre routier Saint Christophe	AP	100 000,00	1 032 140,00			
	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE			EPI		70 000,00			
Opération 2003P004O344 Réhabilitation du centre routier Saint Christophe					100 000,00	1 102 140,00			
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O346 Réimplantation du centre routier de Mouxy	EPI				20 000,00	100 000,00
Opération 2003P004O346 Réimplantation du centre routier de Mouxy								20 000,00	100 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux	2003P004O358 Réaménagement du site	AP	20 000,00	100 000,00			

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2024	2025	2026	2027	2028
	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	études acquisitions cession	SMMR/CRD de St Jean de Maurienne	EPI			800 000,00	30 000,00	
Opération 2003P004O358 Réaménagement du site SMMR/CRD de St Jean de Maurienne					20 000,00	100 000,00	800 000,00	30 000,00	
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O360 Nouveau CRD de Chambéry	AP	300 000,00				
	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE			EPI	153 000,00	2 600 000,00	1 690 000,00		
Opération 2003P004O360 Nouveau CRD de Chambéry					453 000,00	2 600 000,00	1 690 000,00		
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O362 Optimisation et régulation des systèmes énergétiques	EPI	200 000,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
Opération 2003P004O362 Optimisation et régulation des systèmes énergétiques					200 000,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O364 Réhabilitation thermique des logements de fonction	EPI	400 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
Opération 2003P004O364 Réhabilitation thermique des logements de fonction					400 000,00				
Programme 2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession					12 103 564,74	15 617 140,00	15 489 008,38	12 020 500,00	10 132 500,00
Secteur PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE					19 368 564,74	22 432 140,00	22 326 008,38	18 827 500,00	16 939 500,00
politique MOYENS Investissement Dépense					21 037 964,74	23 741 540,00	23 435 408,38	21 781 900,00	18 693 900,00
POLITIQUE FINANCIERE	2 ALLOCATIONS ET MOBILISATION DES MOYENS FINANCIERS	2017P224 Fonds d'urgence d'investissement	2017P224O001 Fonds d'urgence d'investissement	EPI	4 500 000,00	4 500 000,00	4 500 000,00	4 500 000,00	4 500 000,00
Opération 2017P224O001 Fonds d'urgence d'investissement					4 500 000,00				
Programme 2017P224 Fonds d'urgence d'investissement					4 500 000,00				
POLITIQUE FINANCIERE	2 ALLOCATIONS ET MOBILISATION DES MOYENS FINANCIERS	2017P226 Autres dépenses d'investissement	2017P226O001 Autres dépenses investissement	EPI	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Opération 2017P226O001 Autres dépenses investissement					30 000,00				
Programme 2017P226 Autres dépenses d'investissement					30 000,00				
Secteur 2 ALLOCATIONS ET MOBILISATION DES MOYENS FINANCIERS					4 530 000,00				
POLITIQUE FINANCIERE	3 STRUCTURES FINANCIERES RISQUES ET SOLVABILITE	2017P322 Amortissement des prêts	2017P322O001 Amortissement prêts bancaires à taux fixe simple	EPI	7 088 100,04	7 320 406,63	5 877 152,81	2 970 581,26	3 042 002,37
Opération 2017P322O001 Amortissement prêts bancaires à taux fixe simple					7 088 100,04	7 320 406,63	5 877 152,81	2 970 581,26	3 042 002,37
POLITIQUE FINANCIERE	3 STRUCTURES FINANCIERES RISQUES ET SOLVABILITE	2017P322 Amortissement des prêts	2017P322O002 Amortissement emprunt obligataire	EPI					10 000 000,00
Opération 2017P322O002 Amortissement emprunt obligataire									10 000 000,00

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2024	2025	2026	2027	2028
POLITIQUE FINANCIERE	3 STRUCTURES FINANCIERES RISQUES ET SOLVABILITE	2017P322 Amortissement des prêts	2017P322O003 Amortissement prêts bancaires à taux variable simple	EPI	2 398 688,39	2 474 655,30	2 554 160,25	2 396 649,03	2 471 722,51
Opération 2017P322O003 Amortissement prêts bancaires à taux variable simple					2 398 688,39	2 474 655,30	2 554 160,25	2 396 649,03	2 471 722,51
POLITIQUE FINANCIERE	3 STRUCTURES FINANCIERES RISQUES ET SOLVABILITE	2017P322 Amortissement des prêts	2017P322O004 Amortissement prêts revolving à taux variable	EPI	1 415 608,80	1 421 857,51	1 428 606,11	1 435 894,58	400 000,00
Opération 2017P322O004 Amortissement prêts revolving à taux variable					1 415 608,80	1 421 857,51	1 428 606,11	1 435 894,58	400 000,00
POLITIQUE FINANCIERE	3 STRUCTURES FINANCIERES RISQUES ET SOLVABILITE	2017P322 Amortissement des prêts	2017P322O005 Amortissement refinancements	EPI	23 000 000,00	23 000 000,00	23 000 000,00	23 000 000,00	23 000 000,00
Opération 2017P322O005 Amortissement refinancements					23 000 000,00				
POLITIQUE FINANCIERE	3 STRUCTURES FINANCIERES RISQUES ET SOLVABILITE	2017P322 Amortissement des prêts	2017P322O006 Amortissement trésorerie	EPI	351 967,00	273 858,20	189 500,69	98 394,58	
Opération 2017P322O006 Amortissement trésorerie					351 967,00	273 858,20	189 500,69	98 394,58	
Programme 2017P322 Amortissement des prêts					34 254 364,23	34 490 777,64	33 049 419,86	29 901 519,45	38 913 724,88
Secteur 3 STRUCTURES FINANCIERES RISQUES ET SOLVABILITE					34 254 364,23	34 490 777,64	33 049 419,86	29 901 519,45	38 913 724,88
politique POLITIQUE FINANCIERE Investissement Dépense					38 784 364,23	39 020 777,64	37 579 419,86	34 431 519,45	43 443 724,88
POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P031 Signalisation routière	1999P031O420 Signalisation horizontale	EPI	1 570 000,00	1 570 000,00	1 570 000,00	1 570 000,00	1 570 000,00
Opération 1999P031O420 Signalisation horizontale					1 570 000,00				
POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P031 Signalisation routière	1999P031O441 Signalisation Verticale	EPI	530 000,00	530 000,00	530 000,00	530 000,00	530 000,00
Opération 1999P031O441 Signalisation Verticale					530 000,00				
Programme 1999P031 Signalisation routière					2 100 000,00				
POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P034 Aménagements et équipements de sécurité	1999P034O418 Petits aménagements de sécurité	EPI	70 000,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
Opération 1999P034O418 Petits aménagements de sécurité					70 000,00				
POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P034 Aménagements et équipements de sécurité	1999P034O466 Abattage platanes chançrés sur tout le Département	EPI	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Opération 1999P034O466 Abattage platanes chançrés sur tout le Département					30 000,00				
POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P034 Aménagements et équipements de sécurité	1999P034O503 Sécurisation des arrêts de cars	EPI	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
Opération 1999P034O503 Sécurisation des arrêts de cars					25 000,00				

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2024	2025	2026	2027	2028
POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P034 Aménagements et équipements de sécurité	1999P034O506 2021 Dispositifs de retenue	EPI					
Opération 1999P034O506 2021 Dispositifs de retenue									
POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P034 Aménagements et équipements de sécurité	1999P034O507 Dispositifs de retenue	EPI	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Opération 1999P034O507 Dispositifs de retenue					1 000 000,00				
Programme 1999P034 Aménagements et équipements de sécurité					1 125 000,00				
POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P048 Fonds d'intervention d'urgence	1999P048O432 RESERVE - Fonds d'intervention d'urgence	EPI	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
Opération 1999P048O432 RESERVE - Fonds d'intervention d'urgence					1 500 000,00				
Programme 1999P048 Fonds d'intervention d'urgence					1 500 000,00				
POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalanches	1999P059O242 RESERVE - Protection contre les calamités naturelles et avalanches	EPI	7 000 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00
Opération 1999P059O242 RESERVE - Protection contre les calamités naturelles et avalanches					7 000 000,00				
Programme 1999P059 Protection contre les risques naturels et avalanches					7 000 000,00				
POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	2000P072 Passages à niveaux	2000P072O022 Sécurisation des RD à proximité des passages à niveaux	EPI	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Opération 2000P072O022 Sécurisation des RD à proximité des passages à niveaux					50 000,00				
Programme 2000P072 Passages à niveaux					50 000,00				
POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	2007P040 Tunnels	2007P040O004 RD 902 - Tignes -Réhabilitation du tunnel du Saut	AP	1 416 321,51	500 000,00			
Opération 2007P040O004 RD 902 -Tignes -Réhabilitation du tunnel du Saut					1 416 321,51	500 000,00			
POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	2007P040 Tunnels	2007P040O005 Inspection détaillée des tunnels	EPI	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Opération 2007P040O005 Inspection détaillée des tunnels					50 000,00				
POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	2007P040 Tunnels	2007P040O015 Travaux urgents de mise en conformité des tunnels	EPI	450 000,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00
Opération 2007P040O015 Travaux urgents de mise en conformité des tunnels					450 000,00				
POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	2007P040 Tunnels	2007P040O039 RD 912- Amélioration de l'accès au plateau des Bauges (tunnel de Plamaz).	EPI	200 000,00	100 000,00	1 500 000,00	3 000 000,00	
Opération 2007P040O039 RD 912-Amélioration de l'accès au plateau des Bauges (tunnel de Plamaz).					200 000,00	100 000,00	1 500 000,00	3 000 000,00	
POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	2007P040 Tunnels	2007P040O040 Participation à la mise en conformité du tunnel du Galibier	EPI	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2024	2025	2026	2027	2028
Opération 2007P040O040 Participation à la mise en conformité du tunnel du Galibier					50 000,00				
Programme 2007P040 Tunnels					2 166 321,51	1 150 000,00	2 050 000,00	3 550 000,00	550 000,00
Secteur AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS					13 941 321,51	12 925 000,00	13 825 000,00	15 325 000,00	12 325 000,00
POLITIQUE ROUTIERE	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	1999P053 Ouvrages d'art	1999P053O285 RESERVE Ouvrage d'arts	EPI	2 993 222,95	7 000 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00
Opération 1999P053O285 RESERVE Ouvrage d'arts					2 993 222,95	7 000 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00
POLITIQUE ROUTIERE	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	1999P053 Ouvrages d'art	1999P053O775 Remise à niveau des murs de soutènement	AP					
	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER			EPI	2 000 000,00				
Opération 1999P053O775 Remise à niveau des murs de soutènement					2 000 000,00				
POLITIQUE ROUTIERE	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	1999P053 Ouvrages d'art	1999P053O776 ETUDES PRELIMINAIRES	AP					
	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER			EPI	350 000,00				
Opération 1999P053O776 ETUDES PRELIMINAIRES					350 000,00				
POLITIQUE ROUTIERE	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	1999P053 Ouvrages d'art	1999P053O777 Inspections détaillées	AP					
	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER			EPI	250 000,00				
Opération 1999P053O777 Inspections détaillées					250 000,00				
POLITIQUE ROUTIERE	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	1999P053 Ouvrages d'art	1999P053O830 Travaux préventif sur murs et ponts	AP					
	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER			EPI	1 000 000,00				
Opération 1999P053O830 Travaux préventif sur murs et ponts					1 000 000,00				
Programme 1999P053 Ouvrages d'art					6 593 222,95	7 000 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00
POLITIQUE ROUTIERE	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	2022P011 Renforcement de chaussées	2022P011O001 Renforcement de chaussées stations	EPI	6 172 000,00	6 172 000,00	6 172 000,00	6 172 000,00	6 172 000,00
Opération 2022P011O001 Renforcement de chaussées stations					6 172 000,00				
POLITIQUE ROUTIERE	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	2022P011 Renforcement de chaussées	2022P011O002 Renforcement de chaussées structurant et principal	EPI	5 308 000,00	5 308 000,00	5 308 000,00	5 308 000,00	5 308 000,00
Opération 2022P011O002 Renforcement de chaussées structurant et principal					5 308 000,00				

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2024	2025	2026	2027	2028
POLITIQUE ROUTIERE	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	2022P011 Renforcement de chaussées	2022P011O003 Renforcement de chaussées Territorial	EPI	3 520 000,00	3 520 000,00	3 520 000,00	3 520 000,00	3 520 000,00
Opération 2022P011O003 Renforcement de chaussées Territorial					3 520 000,00				
Programme 2022P011 Renforcement de chaussées					15 000 000,00				
Secteur MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER					21 593 222,95	22 000 000,00	22 000 000,00	22 000 000,00	22 000 000,00
POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	1999P019 Etudes et acquisitions foncières	1999P019O106 Acquisitions foncières et ventes	EPI	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Opération 1999P019O106 Acquisitions foncières et ventes					100 000,00				
POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	1999P019 Etudes et acquisitions foncières	1999P019O107 Etudes générales	EPI	160 000,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
Opération 1999P019O107 Etudes générales					160 000,00				
POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	1999P019 Etudes et acquisitions foncières	1999P019O108 Frais insertions	EPI	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Opération 1999P019O108 Frais insertions					40 000,00				
Opération 9999048 Acquisitions foncières - Avance SAS									
Programme 1999P019 Etudes et acquisitions foncières					300 000,00				
POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE DEPLACEMENTS	1999P023 Opérations sur réseau territorial et local (opérations B)	1999P023O792 Opérations sur réseau territorial et local (opérations B)	EPI	1 050 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00
Opération 1999P023O792 Opérations sur réseau territorial et local (opérations B)					1 050 000,00				
Programme 1999P023 Opérations sur réseau territorial et local (opérations B)					1 050 000,00				
POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE DEPLACEMENTS	1999P024 Opérations sur réseau structurant et principal (opérations A)	1999P024O261 RESERVE - Opérations sur réseau 1ère catégorie	EPI	1 050 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00
Opération 1999P024O261 RESERVE - Opérations sur réseau 1ère catégorie					1 050 000,00				
Programme 1999P024 Opérations sur réseau structurant et principal (opérations A)					1 050 000,00				
POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE DEPLACEMENTS	1999P038 Aménagements cyclables	1999P038O120 RESERVE - Aménagements cyclables	EPI	3 200 000,00	6 980 000,00	5 800 000,00	3 500 000,00	3 000 000,00
Opération 1999P038O120 RESERVE - Aménagements cyclables					3 200 000,00	6 980 000,00	5 800 000,00	3 500 000,00	3 000 000,00
Programme 1999P038 Aménagements cyclables					3 200 000,00	6 980 000,00	5 800 000,00	3 500 000,00	3 000 000,00
POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE DEPLACEMENTS	2002P008 Desserte domaine des Sybelles (ex Arvan)	2002P008O046 RESERVE - Desserte domaine des Sybelles (ex Arvan)	EPI	600 000,00				
Opération 2002P008O046 RESERVE - Desserte domaine des Sybelles (ex Arvan)					600 000,00				
Programme 2002P008 Desserte domaine des Sybelles (ex Arvan)					600 000,00				

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2024	2025	2026	2027	2028
POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE DEPLACEMENTS	2004P045 Opérations structurantes	2004P045O007 RESERVE Opérations structurantes	EPI	950 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00
Opération 2004P045O007 RESERVE Opérations structurantes					950 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00
POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE DEPLACEMENTS	2004P045 Opérations structurantes	2004P045O021 Aménagement routier dans le cadre du Lyon-Turin	EPI	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Opération 2004P045O021 Aménagement routier dans le cadre du Lyon-Turin					100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE DEPLACEMENTS	2004P045 Opérations structurantes	2004P045O024 Déconstruction du pont des Anglais	AP	9 464,13				
Opération 2004P045O024 Déconstruction du pont des Anglais					9 464,13				
POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE DEPLACEMENTS	2004P045 Opérations structurantes	2004P045O026 RD 1006-Requalification Trousse/Garatte	EPI	900 000,00				
Opération 2004P045O026 RD 1006-Requalification Trousse/Garatte					900 000,00				
Programme 2004P045 Opérations structurantes					1 959 464,13	1 650 000,00	1 650 000,00	1 650 000,00	1 650 000,00
POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE DEPLACEMENTS	2019P018 Plan vélo	2019P018O001 Plan Vélo - Aides aux collectivités locales - Infrastructures cyclables	EPI	2 500 000,00	2 000 000,00	2 500 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
Opération 2019P018O001 Plan Vélo - Aides aux collectivités locales -Infrastructures cyclables					2 500 000,00	2 000 000,00	2 500 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE DEPLACEMENTS	2019P018 Plan vélo	2019P018O004 Plan vélo gestion collèges	EPI	400 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
Opération 2019P018O004 Plan vélo gestion collèges					400 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
Programme 2019P018 Plan vélo					2 900 000,00	2 400 000,00	2 900 000,00	2 400 000,00	2 400 000,00
Secteur OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE DEPLACEMENTS ALTERNATIFS					11 059 464,13	13 430 000,00	12 750 000,00	9 950 000,00	9 450 000,00
POLITIQUE ROUTIERE	Optimiser l'exploitation du réseau routier	1999P025 Aires de chaînage	1999P025O039 Aire de chaînage	EPI	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Opération 1999P025O039 Aire de chaînage					50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Programme 1999P025 Aires de chaînage					50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
POLITIQUE ROUTIERE	Optimiser l'exploitation du réseau routier	2007P027 Gestion du trafic et information des usagers	2007P027O058 Invt Gestion du trafic et information des usagers	EPI	350 000,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
Opération 2007P027O058 Invt Gestion du trafic et information des usagers					350 000,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
Programme 2007P027 Gestion du trafic et information des usagers					350 000,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
POLITIQUE ROUTIERE	Optimiser l'exploitation du réseau routier	2007P039 Outils de l'exploitation	2007P039O005 Modernisation du réseau radio	AP	340 491,13				
	Optimiser l'exploitation du réseau routier			EPI	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2024	2025	2026	2027	2028
Opération 2007P039O005 Modernisation du réseau radio					390 491,13	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Programme 2007P039 Outils de l'exploitation					390 491,13	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Secteur Optimiser l'exploitation du réseau routier					790 491,13	450 000,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00
politique POLITIQUE ROUTIERE Investissement Dépense					47 384 499,72	48 805 000,00	49 025 000,00	47 725 000,00	44 225 000,00
RESSOURCES HUMAINES	FORMATION	2019P001 2019 Formation du personnel	2019P001O002 020 Formation agents Administration générale	EPI	2 098,00	2 123,00	2 148,00	2 174,00	2 200,00
Opération 2019P001O002 020 Formation agents Administration générale					2 098,00	2 123,00	2 148,00	2 174,00	2 200,00
Programme 2019P001 2019 Formation du personnel					2 098,00	2 123,00	2 148,00	2 174,00	2 200,00
Secteur FORMATION					2 098,00	2 123,00	2 148,00	2 174,00	2 200,00
RESSOURCES HUMAINES	PERSONNEL	1999P155 Frais annexes personnel	1999P155O006 Frais annexes de personnel DRH Gestion Paye	EPI	75 000,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
Opération 1999P155O006 Frais annexes de personnel DRH Gestion Paye					75 000,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
Programme 1999P155 Frais annexes personnel					75 000,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
RESSOURCES HUMAINES	PERSONNEL	2019P002 2019 Masse salariale	2019P002O001 2019 Personnel administration générale	EPI	14 000,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
Opération 2019P002O001 2019 Personnel administration générale					14 000,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
Programme 2019P002 2019 Masse salariale					14 000,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
Secteur PERSONNEL					89 000,00	89 000,00	89 000,00	89 000,00	89 000,00
politique RESSOURCES HUMAINES Investissement Dépense					91 098,00	91 123,00	91 148,00	91 174,00	91 200,00
SECURITE INCENDIE		1999P046 Service d'incendie et de secours	1999P046O001 Subvention SDIS	EPI	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
Opération 1999P046O001 Subvention SDIS					1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
Programme 1999P046 Service d'incendie et de secours					1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
Secteur					1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
politique SECURITE INCENDIE Investissement Dépense					1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
SOCIAL COHESION	ACTION SOCIALE DE PROXIMITE	1999P210 Insertion sociale de proximité	1999P210O005 Actions cohésion sociale	EPI	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Opération 1999P210O005 Actions cohésion sociale					15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Programme 1999P210 Insertion sociale de proximité					15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Secteur ACTION SOCIALE DE PROXIMITE					15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
SOCIAL COHESION	INSERTION RSA	1999P208 RSA contrats aidés	1999P208O002 Actions d'insertion	EPI	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Opération 1999P208O002 Actions d'insertion					30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Programme 1999P208 RSA contrats aidés					30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Secteur INSERTION RSA					30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2024	2025	2026	2027	2028
SOCIAL COHESION	LOGEMENT	1999P303 Aide aux organismes logement social	1999P303O006 Aide diverse logement	EPI	500 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
Opération 1999P303O006 Aide diverse logement					500 000,00				
Programme 1999P303 Aide aux organismes logement social					500 000,00				
SOCIAL COHESION	LOGEMENT	2005P007 Politique foncière.	2005P007O002 Etablissement public foncier local	EPI	60 000,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
Opération 2005P007O002 Etablissement public foncier local					60 000,00				
Programme 2005P007 Politique foncière.					60 000,00				
SOCIAL COHESION	LOGEMENT	2020P009 Gens du voyage	2020P009O001 Les Gens du voyage	EPI	30 000,00	30 000,00			
Opération 2020P009O001 Les Gens du voyage					30 000,00	30 000,00			
Programme 2020P009 Gens du voyage					30 000,00	30 000,00			
Secteur LOGEMENT					590 000,00	590 000,00	560 000,00	560 000,00	560 000,00
politique SOCIAL COHESION Investissement Dépense					635 000,00	635 000,00	605 000,00	605 000,00	605 000,00
SOCIAL ENFANCE JEUNESSE FAMILLE PMI	PETITE ENFANCE	1999P221 Protection maternelle et infantile	1999P221O002 Frais divers PMI	EPI	17 100,00	17 200,00	17 300,00	17 400,00	17 500,00
Opération 1999P221O002 Frais divers PMI					17 100,00	17 200,00	17 300,00	17 400,00	17 500,00
Programme 1999P221 Protection maternelle et infantile					17 100,00	17 200,00	17 300,00	17 400,00	17 500,00
Secteur PETITE ENFANCE					17 100,00	17 200,00	17 300,00	17 400,00	17 500,00
SOCIAL ENFANCE JEUNESSE FAMILLE PMI	PROTECTION MERE ENFANT	1999P227 Prise en charge physique EJJ	1999P227O001 Placement familial EJJ autres frais	EPI	2 400,00	2 400,00	2 400,00	2 400,00	2 400,00
Opération 1999P227O001 Placement familial EJJ autres frais					2 400,00				
SOCIAL ENFANCE JEUNESSE FAMILLE PMI	PROTECTION MERE ENFANT	1999P227 Prise en charge physique EJJ	1999P227O002 Placement en établissements enfance jeunesse famille	EPI	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
Opération 1999P227O002 Placement en établissements enfance jeunesse famille					1 200 000,00				
SOCIAL ENFANCE JEUNESSE FAMILLE PMI	PROTECTION MERE ENFANT	1999P227 Prise en charge physique EJJ	1999P227O004 Jeunes majeurs	EPI	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Opération 1999P227O004 Jeunes majeurs					1 000,00				
Programme 1999P227 Prise en charge physique EJJ					1 203 400,00				
SOCIAL ENFANCE JEUNESSE FAMILLE PMI	PROTECTION MERE ENFANT	1999P233 Prévention et maintien à domicile EJJ	1999P233O001 Aides financières enfance jeunesse famille	EPI	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Opération 1999P233O001 Aides financières enfance jeunesse famille					3 000,00				
Programme 1999P233 Prévention et maintien à domicile EJJ					3 000,00				
Secteur PROTECTION MERE ENFANT					1 206 400,00				

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2024	2025	2026	2027	2028
politique SOCIAL ENFANCE JEUNESSE FAMILLE PMI Investissement Dépense					1 223 500,00	1 223 600,00	1 223 700,00	1 223 800,00	1 223 900,00
SOCIAL PERSONNES AGEES		1999P171 PA Prise en charge physique	1999P171O004 Subventions relatives à l'hébergement des personnes âgées	EPI	400 000,00	1 885 000,00	2 526 000,00	2 276 000,00	1 564 000,00
Opération 1999P171O004 Subventions relatives à l'hébergement des personnes âgées					400 000,00	1 885 000,00	2 526 000,00	2 276 000,00	1 564 000,00
Programme 1999P171 PA Prise en charge physique					400 000,00	1 885 000,00	2 526 000,00	2 276 000,00	1 564 000,00
SOCIAL PERSONNES AGEES		1999P182 PA Prévention et maintien à domicile	1999P182O015 Conférence des financeurs, prévention, perte autonomie	EPI		100 000,00			
Opération 1999P182O015 Conférence des financeurs, prévention, perte autonomie						100 000,00			
Programme 1999P182 PA Prévention et maintien à domicile						100 000,00			
Secteur					400 000,00	1 985 000,00	2 526 000,00	2 276 000,00	1 564 000,00
politique SOCIAL PERSONNES AGEES Investissement Dépense					400 000,00	1 985 000,00	2 526 000,00	2 276 000,00	1 564 000,00
SPORT	BASE DEPARTEMENTALE D'AVIRON	2019P012 Base départementale d'aviron	2019P012O001 Fonctionnement base d'aviron	EPI	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Opération 2019P012O001 Fonctionnement base d'aviron					50 000,00				
Programme 2019P012 Base départementale d'aviron					50 000,00				
Secteur BASE DEPARTEMENTALE D'AVIRON					50 000,00				
SPORT	MOUVEMENT SPORTIF FEDERAL	2016P048 Sport pour tous	2016P048O001 Comités sportifs départementaux	EPI	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Opération 2016P048O001 Comités sportifs départementaux					20 000,00				
Programme 2016P048 Sport pour tous					20 000,00				
Secteur MOUVEMENT SPORTIF FEDERAL					20 000,00				
SPORT	SPORT EDUCATIF	2016P049 Interventions pédagogiques et scolaires Sport	2016P049O001 Forfait EPS	EPI	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Opération 2016P049O001 Forfait EPS					20 000,00				
SPORT	SPORT EDUCATIF	2016P049 Interventions pédagogiques et scolaires Sport	2016P049O004 Quatre plans sports	EPI	31 000,00	31 000,00	31 000,00	31 000,00	31 000,00
Opération 2016P049O004 Quatre plans sports					31 000,00				
Programme 2016P049 Interventions pédagogiques et scolaires Sport					51 000,00				
Secteur SPORT EDUCATIF					51 000,00				
politique SPORT Investissement Dépense					121 000,00				
TOURISME		1999P243 Développement du tourisme	1999P243O053 Hébergement touristique marchand	EPI	900 000,00	900 000,00	900 000,00	900 000,00	900 000,00
Opération 1999P243O053 Hébergement touristique marchand					900 000,00				

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2024	2025	2026	2027	2028
TOURISME		1999P243 Développement du tourisme	1999P243O055 Signalisation touristique routière provision	EPI	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Opération 1999P243O055 Signalisation touristique routière provision					20 000,00				
TOURISME		1999P243 Développement du tourisme	1999P243O060 Contrat Grand Chambéry Bauges	EPI	500 000,00	270 000,00			
Opération 1999P243O060 Contrat Grand Chambéry Bauges					500 000,00	270 000,00			
TOURISME		1999P243 Développement du tourisme	1999P243O062 Bornage des cols et itinéraires cyclo provision	EPI	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Opération 1999P243O062 Bornage des cols et itinéraires cyclo provision					10 000,00				
Programme 1999P243 Développement du tourisme					1 430 000,00	1 200 000,00	930 000,00	930 000,00	930 000,00
TOURISME		1999P250 Aménagement tourisme	1999P250O038 Hospice du col du Petit Saint Bernard	EPI	35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
Opération 1999P250O038 Hospice du col du Petit Saint Bernard					35 000,00				
Programme 1999P250 Aménagement tourisme					35 000,00				
TOURISME		2015P010 Projet territ tourist Chautagne	2015P010O001 Projet de territoire touristique Chautagne	EPI	200 000,00	634 036,00			
Opération 2015P010O001 Projet de territoire touristique Chautagne					200 000,00	634 036,00			
Programme 2015P010 Projet territ tourist Chautagne					200 000,00	634 036,00			
TOURISME		2017P013 Mise en oeuvre Schéma Départemental du Tourisme 2018	2017P013O001 Provision Mise en oeuvre SDT	EPI	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
Opération 2017P013O001 Provision Mise en oeuvre SDT					2 000 000,00				
Programme 2017P013 Mise en oeuvre Schéma Départemental du Tourisme 2018					2 000 000,00				
Secteur					3 665 000,00	3 869 036,00	2 965 000,00	2 965 000,00	2 965 000,00
politique TOURISME Investissement Dépense					3 665 000,00	3 869 036,00	2 965 000,00	2 965 000,00	2 965 000,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT					171 386 119,12	181 246 030,15	192 752 052,83	182 331 790,85	184 169 518,30
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT hors écritures de refinancement et de trésorerie					137 131 754,89	146 755 252,51	159 702 632,97	152 430 271,40	145 255 793,42

EPI
AP

Enveloppe annuelle d'investissement
Autorisation de Programme

Informations « ressources humaines » relatives au Rapport DOB 2024 conformément à la Loi NOTRe du 07 août 2015 et au Décret du 24 juin 2016

En déclinaison des principes énoncés par la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) et traduits dans l'article L.3312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et en vertu du décret n°2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire, le présent document soumis pour avis à l'Assemblée départementale comporte les informations relatives à la structure des effectifs, aux dépenses de personnel et à la durée effective du travail dans le Département.

Le Département de la Savoie est l'un des principaux employeurs du département et compte un effectif moyen de 2 300 agents. Fonctionnaires ou contractuels, ils sont répartis sur plus de 220 sites sur l'ensemble du territoire savoyard et exercent près de 150 métiers différents pour répondre à l'ensemble des missions de service public du département.

Cette situation est l'aboutissement d'une période de plus de 30 ans d'extension du périmètre de compétences du Département issue, pour l'essentiel, des différentes lois de décentralisation engendrant le transfert à la fois de missions définies par la loi et précédemment exercées par les services de l'État, mais aussi du développement des politiques volontaristes du Département pour répondre aux enjeux et besoins de la Savoie.

La maîtrise des charges de fonctionnement (autres que le versement des prestations sociales) vise à permettre de conserver des possibilités d'investissements et de faire face aux dépenses sociales.

Maîtriser les dépenses en matière de personnel reste un objectif majeur pour le Conseil départemental dans le cadre de sa politique de ressources humaines officialisée en 2016 tout en maintenant une politique volontariste en faveur de ses agents qui s'avère tout aussi nécessaire pour les fidéliser et continuer à attirer de nouveaux talents.

I- Les caractéristiques principales du personnel départemental

Les chiffres sont issus du rapport social unique (RSU) qui remplace à partir des données 2020 le rapport sur l'état de la collectivité.

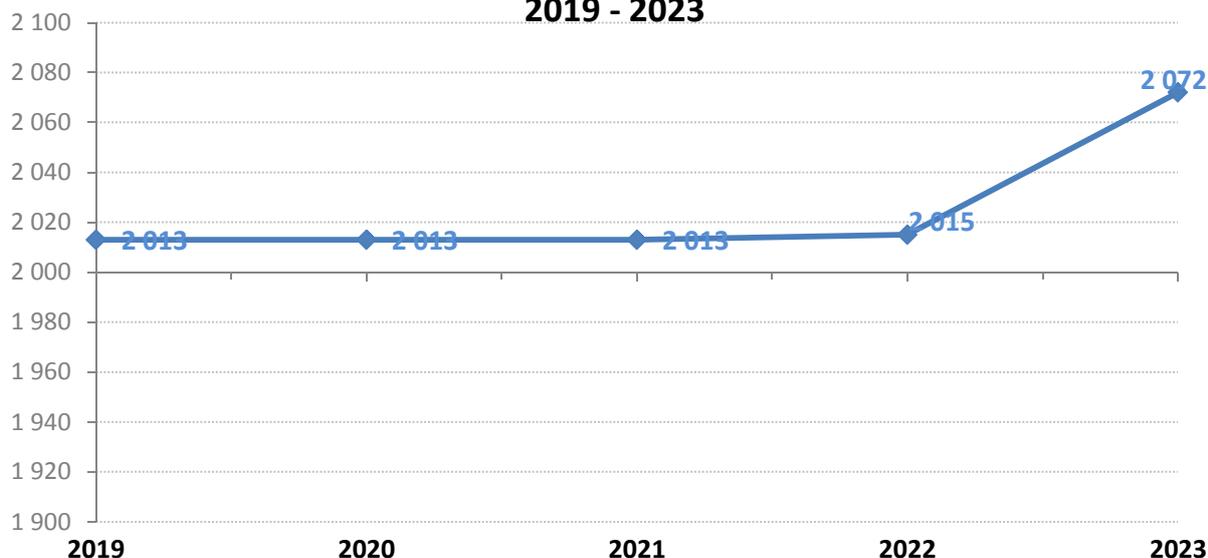
1- La structure des effectifs

Les mesures engagées ces dernières années pour maîtriser la masse salariale se traduisent dans la structure des effectifs.

Tableau 3 : Evolution du nombre de postes permanents

Nombre d'emplois permanents (au 1 ^{er} janvier)	2019	2020	2021	2022	2023
Conseil Départemental	1 960	1 960	1 959	1 960	2014
<i>Dont Laboratoire</i>	<i>16</i>	<i>16</i>	<i>16</i>	<i>16</i>	<i>16</i>
Foyer départemental de l'enfance	53	53	54	55	58
TOTAL	2 013	2 013	2 013	2 015	2072

Evolution du nombre d'emplois permanents 2019 - 2023



57 postes permanents ont été créés entre 2022 et 2023, en grande majorité dans le cadre des équipes mobiles de remplacements (agents polyvalents ou chefs cuisiniers dans les collèges, assistants socio-éducatifs, gestionnaires administratifs et gestionnaires financiers) et dans de moindre mesure au Foyer de l'enfance (veilleurs de nuit notamment).

Si les fonctionnaires continuent de représenter la grande majorité des agents publics, la part des contractuels sur emploi permanent progresse.

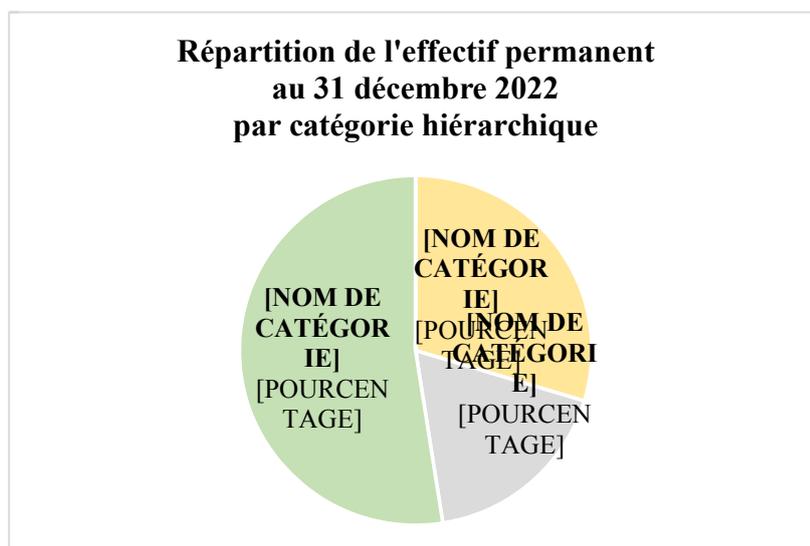
Tableau 4 : Évolution entre 2019 et 2022 du nombre de personnels rémunérés au 31 décembre de chaque année

Sur emplois permanents (au 31 décembre)	2019	2020	2021	2022
Titulaires (dont stagiaires)	1 684	1 687	1 681	1 640
Non-titulaires sur emplois permanents	200	182	174	214
Remplaçants sur emplois permanents	92	112	119	118
Agents mis à disposition à l'extérieur de la collectivité	26	24	22	20
Agents du Service du matériel et de la maintenance routière (SMMR)	1	1	1	1
Sous-Total	2 003	2 006	1 997	1 993

Sur emplois non permanents (au 31 décembre)	2019	2020	2021	2022
Non titulaires recrutés sur emplois saisonniers ou occasionnels	208	201	249	199
Emplois aidés	13	13	13	13
Apprentis	29	26	38	42
Autres (dont collaborateurs groupes d'élus et du cabinet)	13	11	13	11
Assistants familiaux	209	203	184	168
Sous-Total	472	454	497	433
TOTAL	2 475	2 460	2 494	2 426

TOTAL hors assistants familiaux	2 266	2 257	2 310	2 258
---------------------------------	-------	-------	-------	-------

A l'instar des autres Départements, la représentativité des agents de catégorie C reste prédominante au regard des compétences dévolues à l'échelon départemental (collèges, routes). Associée à la pyramide des âges, cette prédominance de la catégorie C permet d'identifier de nombreux départs à la retraite d'ici 2025 dans cette catégorie.



L'âge moyen des agents au 31 décembre 2022, sur emploi permanent (hors remplaçants, agents mis à disposition à l'extérieur et assistants familiaux) reste élevé puisqu'il est de 47 ans. Ce vieillissement des agents du Département ne semble pas avoir d'effets directs sur le taux d'absentéisme, évalué à environ 5,6 % (hors congés maternité, paternité et adoption) en 2021 au sein de la collectivité. Ce chiffre est très en-deçà de la moyenne nationale des collectivités territoriales.

Le caractère « inversé » de la pyramide des âges est un élément déterminant des orientations de la Politique RH et impose une réflexion sur l'évolution des métiers et des compétences nécessaires au fonctionnement de la collectivité.

La pyramide des âges, invite à réfléchir sur la pénibilité de certains métiers, dans la dimension physique mais aussi émotionnelle, et donc en chaîne sur les parcours professionnels, l'usure professionnelle et l'élaboration d'une politique « séniors ».

Dans le même temps, cette pyramide révèle le déficit de « jeunes » au sein de la collectivité : 8,6% de personnels âgés de moins de 30 ans contre 50 % de l'effectif âgés de plus de 50 ans. La diversification des modes de recrutement, des publics, en travaillant davantage sur une population en acquisition de compétences, sur l'apprentissage et l'insertion devraient permettre d'assurer un transfert de compétences des « séniors » vers cette nouvelle génération d'agents publics et par ricochet, rajeunir les effectifs de la collectivité.

2- Le temps de travail

La Loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 consacre la suppression des régimes dérogatoires à la durée légale du travail de 35 heures par semaine, dans l'année

suyant le renouvellement des assemblées délibérantes. Les régimes de travail spécifiques (travail de nuit, travail pénible ou dangereux, etc.) ne sont pas concernés.

Les agents de la collectivité effectuent 1 607 heures de travail chaque année. Pour un agent à temps complet, la durée hebdomadaire est de 39 heures au Conseil départemental de la Savoie, ce qui génère 21 jours d'ARTT (Aménagement et réduction du temps de travail).

Afin de tenir compte de la spécificité des métiers présents au sein de la collectivité, plusieurs règlements du temps de travail ont d'ores et déjà été rédigés en complément du règlement cadre qui précise les règles de droit commun pour l'ensemble du personnel départemental.

Parallèlement, le logiciel de gestion du temps Horoquartz, mis en œuvre au sein de la collectivité, dès le 1^{er} septembre 2009, a été déployé progressivement au sein des directions/services de la collectivité. La généralisation de l'expérimentation menée au sein de certaines Maisons techniques du Département (MTD) a permis à la collectivité d'étendre aux agents des routes ce logiciel de gestion du temps afin de mieux connaître leur organisation de travail, leur permettre de poser via ce logiciel, leurs congés mais également de suivre les heures supplémentaires et complémentaires réalisées par ces mêmes agents. Ces nouveaux outils contribueront également à alimenter les réflexions à engager sur la réécriture du règlement du temps de travail.

Tableau 5 : Répartition du temps de travail

(Au 31 décembre)	2021		2022	
	Nbre	%	Nbre	%
Temps complet	1 909	82,6%	1 880	83,25 %
Temps partiel	286	12,4%	258	11,43 %
Temps partiel thérapeutique	19	0,8 %	38	1,68 %
Temps non complet	44	1,9 %	37	1,64 %
Agents horaires	52	2,3 %	45	1,99 %
Total	2 309	100 %	2 258	100 %

Tableau 6 : Détails des temps partiels et des temps non complets

	Quotité	Nombre	%
TNC	-50	4	10,81%
	50	13	35,14%
	60	5	13,51%
	70	2	5,41%
	80	7	18,92%
	90	6	16,22%
Total général		37	100,00%

Quotité temps partiel	Libellé catégorie temps	Nombre	%
50	50% travailleur handicapé	3	1,16%
	Temps partiel 50%	2	0,78%
	TPD50% naissance/adoption	2	0,78%
Total 50		7	2,71%
60	Temps partiel 60%	2	0,78%
	TPD60% naissance/adoption	3	1,16%
Total 60		5	1,94%
70	Temps partiel 70%	6	2,33%
	TPD70% naissance/adoption	1	0,39%
Total 70		7	2,71%
80	80% soins conjoint enfant	8	3,10%
	80% travailleur handicapé	3	1,16%
	Temps partiel 80%	144	55,81%
	TPD80% naissance/adoption	28	10,85%

Total 80		183	70,93%
	90 Temps partiel 90%	56	21,71%
Total 90		56	21,71%
Total général		258	100,00%

3- Les rémunérations

FONCTIONNAIRES SUR EMPLOI PERMANENT	Montant total des rémunérations annuelles brutes	dont primes et indemnités (à l'exception des frais de déplacement)	dont nouvelle bonification indiciaire (NBI)	dont heures supplémentaires ou complémentaires	dont SFT
	total	total	total	total	total
Catégorie A	21 001 999,6 €	5 025 487,7 €	215 293,9 €	6 748,0 €	223 055,0 €
Catégorie B	10 328 110,2 €	2 176 125,6 €	64 606,0 €	70 350,4 €	72 970,0 €
Catégorie C	27 155 254,0 €	5 473 883,1 €	136 882,4 €	828 089,1 €	207 123,1 €
total	58 485 363,8 €	12 675 496,4 €	416 782,3 €	905 187,5 €	503 148,10 €

CONTRACTUELS SUR EMPLOI PERMANENT	Montant total des rémunérations annuelles brutes	dont primes et indemnités	dont heures supplémentaires ou complémentaires
	total	total	total
Catégorie A	4 036 753,9 €	952 309,9 €	7 969,1 €
Catégorie B	1 782 777,1 €	385 998,4 €	22 395,4 €
Catégorie C	3 124 828,1 €	584 735,5 €	68 787,6 €
total	8 944 359,1 €	1 923 043,8 €	99 152,1 €

II. Les orientations en matière de ressources humaines pour 2024

1- Des efforts financiers sans précédents pour le personnel départemental

Après une année 2023 marquée par plusieurs mesures volontaristes comme nationales visant à revaloriser les rémunérations du personnel Départemental, les efforts financiers se poursuivent et s'intensifient en 2024.

C'est ainsi que les évolutions du Régime indemnitaire de fonctions, sujétions, expertise et engagement professionnel représentent une hausse de 5M€. La clause de revoyure vise ainsi à revaloriser les rémunérations, au travers notamment d'un complément indemnitaire annuel permettant de reconnaître la valeur de servir, et à prendre en compte certaines sujétions liées à l'encadrement, au travail d'exploitation de la route ou à certaines missions exercées dans le secteur social.

En outre, après une première revalorisation de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) avancée au 1^{er} juillet 2022 au lieu du 1^{er} janvier 2024, une seconde est intervenue au 1^{er} juillet 2023 au lieu du 1^{er} janvier 2028 afin de reconnaître l'engagement des agents dans un contexte d'inflation exceptionnelle venant obérer le pouvoir d'achat. Cette mesure représente un coût de 2,1 M€ en année pleine. Par ailleurs, le coût des diverses transformations et créations de postes (+ renforts) est estimée à 0,9M€ en année pleine. Le coût du Glissement Vieillesse Technicité (GVT) est estimé à 1M€.

Enfin, plusieurs mesures gouvernementales conduisent à une augmentation des dépenses de personnel. D'une part, l'augmentation du point d'indice de 1,5% intervenue en juillet 2023, après celle de 3,5% en juillet 2022, qui couplée à une revalorisation des bas de grilles des catégories B et C et à l'augmentation de l'indice minimum au 1^{er} mai 2023 se traduira par un

coût de 1,6M€ en année pleine. D'autre part, l'attribution de 5 points d'indice au 1^{er} janvier 2024 pour l'ensemble des agents publics s'élève à 0,9M€, sans oublier la hausse de la part patronale de la CNRACL pour un montant de 0,5M€.

Au vu de l'ensemble de ces éléments, les dépenses sur le budget principal devraient augmenter de près de 12M€ entre 2023 et 2024 pour s'établir à 119,78M€ du fait principalement de la hausse des dépenses de personnel. La hausse tout budgets est de 12,22M€ pour tenir compte des mesures impactant le Foyer de l'Enfance et le Laboratoire d'Analyses Vétérinaires.

	BP 2019	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024
Budget principal	93,29M €	96,02 M €	97,97M €	100,73M €	107,97M €	119,78M €
- dont masse salariale*	89,2M€	91,67M €	93,48 €	96,58M €	103,64M €	115,25M €
Budgets annexes						
<i>Foyer de l'Enfance</i>	2,80M €	2,83M €	2,86M €	2,9M €	3,64M €	4,00M €
<i>Laboratoire Vétérinaire</i>	0,94M €	0,97M €	0,97M €	1,04M €	1,04M €	1,09M €
<i>Communications électroniques</i>	0,34M €	0,27M €	-	-	-	-
Budgets votés	97,37M€	100,09M€	101,80M €	104,67M €	112,65M €	124,87M €

**Budget RH hors élus, hors collaborateurs de groupes d'élus, hors budget formation, hors budget propre de la Direction des Ressources Humaines et hors investissement*

2- Un souci accru apporté à la qualité de vie au travail

La Qualité de vie au travail est un objectif majeur, essentiel pour entretenir une performance collective dans un environnement pour autant toujours plus complexe et incertain.

Les actions de prévention (formation à la prévention des troubles musculosquelettiques au sein des collèges et des centres routiers, achat de matériels ergonomiques, études de poste administratif) seront mises en œuvre comme prévu dans le plan pluriannuel de prévention des risques professionnels validé en CHSCT et la commission des risques psychosociaux, composée des membres du CHSCT, sera réunie à échéance régulière.

De plus, le Département adapte, autant que possible, les conditions de travail des agents en situation de handicap grâce à des acteurs spécialisés au sein de la direction des ressources humaines et à l'implication des autres directions support (DBMG, DSI). Ces aménagements sont inscrits dans un plan d'action plus large favorisant l'inclusion. Ce plan est financé en partie par le Fond pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP) et poursuit un triple objectif : organiser et structurer une politique inclusive (interprétariat en langue des signes, communication adaptée, ...), faciliter le recrutement d'agents en situation de handicap (prise en charge d'une partie de la rémunération des apprentis travailleurs handicapés, prime en cas de pérennisation d'apprentis en situation de handicap, ...) et adapter les conditions de travail des travailleurs handicapés ou ayant des restrictions médicales (mobilier adapté au handicap, étude de poste, accompagnement à la reconversion en cas d'inaptitude à un poste, aide à l'achat de prothèses auditives nécessaires pour travailler efficacement,...).La convention triennale avec le FIPH a été renouvelée pour 3 ans en 2023.

Par ailleurs, le temps de travail et ses modalités d'organisation étant également des vecteurs de cette conciliation et de la qualité de vie au travail, la charte sur le télétravail adoptée en 2020 a été retravaillée pour permettre notamment la mise en place de jours de télétravail flottants et entrera en vigueur en 2024. Les règlements du temps de travail des agents d'exploitation des routes et du service maintenance et matériel routière sont également en cours de révision et aboutiront en 2024.

3- La nécessité de former les agents et d'attirer les talents

Parce que le Département se doit d'assurer la montée en compétences et l'adaptabilité de ses agents, le plan de formation 2022-2024 et les dispositifs d'accompagnement des encadrants prévoient des compléments et des ajustements pour correspondre aux nouveaux besoins que les politiques publiques départementales feront apparaître.

Par ailleurs, afin d'attirer de nouveaux profils et de fidéliser les agents, une identité employeur sera déclinée en 2024.

4- La poursuite du dialogue social

Après l'élaboration des lignes directrices de gestion fin 2023, les réflexions se poursuivront en 2024 autour du protocole des droits syndicaux, des conditions de travail des assistants familiaux et du temps de travail des agents des routes et du SMMR.